


The Institute of Mediaeval Studies
LIBRARY
Toronto, Ontario

# ARNAULD DE BRESCIA

ET

# LES ROMAINS DU XII$^{e}$ SIÈCLE

(AVEC UNE CARTE DE ROME)

PAR VICTOR CLAVEL

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, DOCTEUR ÈS LETTRES

Nul ne comprend un temps et ne le révivifie tout entier; chacun pénètre par un côté dans le passé; chacun apporte sa lumière dans cet abîme qui aura toujours ses ténèbres, et concourt à cette reconstruction des siècles que nul n'achèvera.

(J.-J. Ampère, *Introduction de l'Histoire romaine à Rome.*)



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C$^{IE}$

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77

1868

# ARNAULD DE BRESCIA

ET

## LES ROMAINS DU XII^e SIÈCLE

(AVEC UNE CARTE DE ROME)




Paris. — Imprimerie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

# ARNAULD DE BRESCIA

ET

# LES ROMAINS DU XIIe SIÈCLE

(AVEC UNE CARTE DE ROME)


PAR VICTOR CLAVEL

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, DOCTEUR ÈS LETTRES


> Nul ne comprend un temps et ne le révivifie tout entier; chacun pénètre par un côté dans le passé; chacun apporte sa lumière dans cet abime qui aura toujours ses ténèbres, et concourt à cette reconstruction des siecles que nul n'achèvera.
>
> (J.-J. Ampère, *Introduction de l'Histoire romaine à Rome.*)




PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77

1868

*A mon ancien camarade*

**ALFRED MÉZIÈRES**

Professeur à la Faculté des lettres de Paris

TÉMOIGNAGE D'ESTIME ET D'AMITIÉ

# PRÉFACE.

Le moyen âge, qui n'excita longtemps que l'indifférence des érudits, a été de nos jours l'objet de savantes investigations. Le douzième siècle surtout a eu ses historiens. Rien de plus intéressant en effet que cette époque de renaissance politique et littéraire, où quelques hommes célèbres commencent à lutter contre le courant rétrograde qui entraîne les esprits. Pendant que le siècle garde encore mille coutumes étranges, reste de barbarie, il est curieux d'assister au combat qu'ils vont livrer à l'ignorance, au préjugé, à la superstition. Est-ce la raison humaine qui l'emportera? Le problème est posé. Mais que d'obstacles il lui reste à renverser! Le monde sort à peine des ténèbres de l'an mille; on sent déjà cependant fermenter la séve du progrès; les arts renaissent, l'Europe se couvre de cathédrales, et le goût des entreprises aventureuses s'empare des esprits; le commerce va bientôt grandir avec elles.

Tandis qu'Abélard revendique la liberté de penser, un moine illustre qui aurait voulu arrê-

ter le monde et l'occuper tout entier de l'amour de Dieu, saint Bernard, donne lui-même la plus vigoureuse impulsion au progrès en prêchant la croisade; et puis il y a dans l'air comme un souffle de liberté : la personnalité humaine va cesser d'être une chimère pour les peuples; de toutes parts les communes commencent le travail difficile de leur affranchissement. MM. Michelet et Henri Martin ont retracé éloquemment l'ensemble de ces faits d'une importance si grande dans notre histoire nationale. Après eux cependant il n'est pas sans intérêt de reprendre en détail les événements particuliers ou la vie des personnages qui ont joué un rôle à cette époque.

Saint Bernard, Jean de Salisbury et Abélard ont déjà trouvé en France des biographes de talent[1]. Mais parmi les hommes remarquables du douzième siècle, une des figures les plus intéressantes et les plus effacées est certainement celle d'Arnauld de Brescia; à peine son nom évoque-t-il une vague idée de réforme religieuse et politique : non pas que les biographes lui aient manqué en Allemagne et en Italie; mais, outre que leurs travaux sont à peu près inconnus en France, on ne se représente pas nettement, après les avoir lus, la physionomie du réformateur. Nous avons voulu tenter pour Arnauld de Brescia ce que M. Ch. de Rémusat a fait avec tant de succès pour son maître Abélard, c'est-à-dire une étude

1. Géruzez, de Pastoret et Ch. de Rémusat.

sur les documents originaux. Malheureusement les textes contemporains sont rares, et nous avons été souvent forcé de nous en tenir aux conjectures. On verra toutefois, en lisant cette étude, avec quelle patience nous avons cherché la vérité, n'affirmant les faits que lorsqu'ils étaient arrivés pour nous à la plus entière certitude. Au risque d'être accusé de longueurs ou de pédantisme, nous n'avons pas craint de surcharger cet ouvrage de nombreuses citations littéralement traduites. Le lecteur intelligent pourra ainsi vérifier lui-même les faits, à mesure que nous les lui présenterons, et refaire avec nous l'histoire d'Arnauld.

C'était une tâche difficile de rendre à cet homme célèbre sa véritable physionomie, dénaturée par les écrivains secondaires. Il ne nous appartient pas de dire si nous avons atteint ce but ; du moins nous l'avons essayé, non-seulement sans esprit de parti, mais avec une complète impartialité.

# PREMIÈRE PARTIE.

# ARNAULD EN FRANCE,

## A BRESCIA ET A ZURICH.

# PREMIÈRE PARTIE.

## CHAPITRE Ier.

### Arnauld de Brescia. — Son éducation.

Dans un siècle où l'Italie, quoique divisée, vainquit à Legnano la redoutable armée de Frédéric Barberousse, il ne s'est pas trouvé un Italien pour écrire la vie d'un homme qui mourut victime de son patriotisme [1]. Nous n'avons sur Arnauld comme documents contemporains que ceux de ses ennemis, et ces documents se réduisent à quelques pages.

L'enfance d'Arnauld est inconnue. A en juger par le silence des chroniqueurs, on croirait qu'il s'agit d'un héros d'Homère. On sait qu'il naquit à Brescia [2],

1. Arnaldo da Brescia, tragedia di Nicolini, avvertimento premesso alla prima edizione. 1843.

2. « Quelques auteurs, séduits par la ressemblance des noms, ont pris Arnauld pour un Tyrolièn de Brixen. Mais cette assertion erronée se réfute d'elle-même par la simple comparaison des noms latins des deux villes; car la ville rhétienne qui s'appelle *Brixen* en allemand, et *Bressanone* en italien, fut appelée par les anciens tantôt Brixentes (Pline, III, 20), tantôt Brixantiæ (Ptolemæus), et chez les écrivains postérieurs tantôt Brixenses (P. Diaconus), tantôt Brixinum ou Brixina (Büsching, *Description de la terre*, v. p. 653). — Au contraire, l'ancienne ville principale des Cénomans s'appelle Brescia (Tit. Liv., XXXII, 30), ville où naquit Arnauld, d'après le témoignage d'Othon de Freisingen et d'autres écrivains contemporains. C'est toujours ou Brixia (Strabon, Pline, T. Live, Tacite) ou Brexia (Paul. Diac.); chez les écrivains postérieurs, Bressa.

ancienne capitale des Cénomans, baignée par le fleuve Mela :

Quam flavus molli præcurrit flumine Mela.

Les écrivains de son temps ne nous laissent aucun doute sur sa patrie. « Cet Arnauld, originaire de Brescia[1], » dit Othon de Freisingen. Et saint Bernard, dans sa lettre à l'évêque de Constance, Hermann, après avoir comparé son adversaire fugitif à un voleur de nuit, ajoute : « Je parle d'Arnauld de Brescia[2]. » — Gunther n'est pas moins hostile dans son affirmation :

..... Arnoldus, quem Brixia protulit ortu
Pestifero[3].

« Arnauld, cet enfant pestiféré de Brescia. » Mais

— *Chronique des Suisses*, IV, 47 : « L'an du Seigneur 1141, vécut Arnauld de Bressa en Lombardie. — Tschudi (*Chron.*, ann. 1141) : L'an du Seigneur 1141, au temps du pape Innocent, apparut prématurément en Italie un nouveau docteur, Arnauld, qui était né dans la ville de Bressa en Lombardie. » (H. Francke. *Arnold von Brescia und seine Zeit.* 1825, p. 12.) »

1. Ott. Frising. de gest. Frid. Imp. II, cap. XXI.

2. Sanct. Bern. epist. 195.

3. Gunth. Ligur., III, 345. On ne peut confondre Arnauld de Brescia avec les réformateurs du même nom qui vécurent au douzième siècle. Voici une note de H. Francke à ce sujet. Nous la citerons tout entière en faisant toutefois cette réserve que l'Arnolphus de Platina et de Tritheim est certainement Arnauld de Brescia. « Sous Honorius II, qui régna de 1124 à 1130, un certain Arnauld fut mis à mort à Rome, en 1128, par le clergé à cause de ses hardies prédications. Platina in vita Honorii. — Tritheim (*Chron. d'Hirsauge,* ad ann. 1128, p. 157, ed. Basil.) raconte la même chose, et ajoute que cet Arnauld fut saisi secrètement pendant la nuit et noyé dans le Tibre. Léger (I, p. 152) fait de lui, Dieu sait d'après quelle source, un archevêque de Lyon. — Un second prédicateur moraliste du même nom, et tout aussi hardi, fut un des principaux adhérents de Pierre Valdo, de Lyon. Cet Arnauld porte le surnom de Hot. — (Perrin. *Hist. des Vaudois,* chap. III, p. 8. Édit. Gen., 1618.) Il se sépara de son maître et devint à Albi un des principaux chefs des Albigeois ou Vaudois ; mais.

en quelle année naquit Arnauld? Les contemporains se taisent sur ce point, et nous sommes réduit à des conjectures. Les Brescians eux-mêmes, qui songent aujourd'hui à élever une statue à leur illustre compatriote, ne nous disent absolument rien sur la date de sa naissance. Guadagnini[1] suppose qu'il naquit vers l'an 1105; les raisons dont il appuie son hypothèse font sourire : « Il mourut à Rome en 1155, dit son apologiste, vraisemblablement dans la cinquantième année de son âge; car je ne vois aucun de ses adversaires lui reprocher la fougue du jeune homme ou le délire du vieillard, alors qu'à Rome il lutta avec tant de fermeté contre le formidable parti des papes. Le rôle qu'il joua à Brescia dans la révolte des habitants contre l'évêque Maifredo en l'année 1138, et dans le concile de Sens en 1140, prouve qu'il devait avoir au moins trente ans quand il parut en France. Supposons qu'il avait quarante-cinq ans,

par crainte de l'évêque, il s'enfuit en Belgique auprès de ses coreligionnaires. (Thuani *Hist. univ.*, lib. VI). — Léger (*Hist. générale des Églises vaudoises*. Tom. I, chap. XXV). Pierre Valdo, chassé de Lyon, se retira ès Pais-Bas; il eut un grand nombre de sectateurs en Picardie. Il vint ensuite à Cologne, disputa contre l'abbé Ecbert de Schönau, et, le 5 août 1163, fut brûlé dans cette ville avec un grand nombre d'adhérents des deux sexes. (Trith. *Chron. d'Hirs.*, p. 193). — Ecbertus, Serm. VIII, adv. Catharos. — Cæsar. Heisterbach. *Dial. de mir. et vision.* ævi sui, V, 19. — Godofrid. Colon. ad h. a.) »

« Un troisième contemporain d'Arnauld de Brescia, et qui eut le même sort que lui, fut un certain Arnauld, qui vint de France en Espagne, et là, vraisemblablement comme professeur, attaqua les écrits théologiques de saint Augustin, de saint Jérôme et de saint Bernard.... » (H. Francke, p. 12 et 13.)

Voir aussi la thèse de Schnitzlinus. (Schnitzlini de Arnoldo Brixiensi dissertatio præside Kælero. Gœtting., 1742.)

1. L'abbé Guadagnini écrivit une apologie d'Arnauld (Pavie, 1790). Le second volume contient la vie d'Arnauld (40 pages), qui sert d'introduction au drame de Nicolini.

lorsqu'il était à Rome : de 1150 à 1155, année de sa mort, il s'est écoulé cinq ans, qui, ajoutés à quarante-cinq, font justement cinquante[1]. »

S'il faut renoncer à fixer d'une manière précise la date de la naissance d'Arnauld, on peut affirmer qu'il naquit vers la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième. Cette assertion sera confirmée, lorsque nous chercherons à déterminer l'époque où il vint en France suivre les leçons d'Abélard. Plusieurs savants attribuent à sa famille une origine allemande. H. Francke fonde son opinion sur l'étymologie du mot Arnold[2]. En 1742, Schnitzlinus, dans une thèse soutenue par devant Köler, avait dit: « Le nom d'Arnold est teutonique[3] », et déployé beaucoup d'érudition pour en donner la preuve. Rien de plus commun d'ailleurs que ces noms allemands dans un pays où l'on ne parlait absolument ni le latin ni l'allemand, mais un patois où se confondaient les deux langues et qui n'était pas encore l'italien. Cela n'empêchait pas sa famille d'être originaire d'Italie.

Si l'on en croit Faino[4], écrivain de Brescia, Arnauld fut « de race noble » : mais il ne nous dit pas où il a puisé ce renseignement. Ce qu'on peut seulement affirmer, c'est que sa famille n'était pas dénuée de ressources,

1. Guadagnini. *Vita d'Arnaldo*, pages 1 et 2.

2. De Adler (ἀετός) et Holz (ὕλη). (V. H. Francke, p. 12.)

3. « Nomen hujus est teutonicum. Arnoldus enim idem est ac Arenholt, quæ vox denotat aquilarum vel aquilis abundantem silvam, secundum explicationem Ponti Heuteri, quemadmodum Arnulfus significat « Amhuelf », aquilinum auxilium. Francis enim aquila dicitur arn, quæ vox derivatur ab « arnen, erarnen », h. e. conquirere. Aquila enim conquirit prædam. »

4. Faino, Brescia illustre nelle principali dignità ecclesiastiche, ms. nella libreria de' Padri dell' Oratorio di S. Filippo Neri di Brescia.

puisqu'elle l'envoya en France pour y terminer ses études.

Selon toute probabilité, Arnauld vécut à Brescia jusqu'à son adolescence. Chose singulière, la même obscurité qui entoure le nom d'Arnauld couvre l'origine des libertés de la commune de Brescia. Dans la pénurie de documents où nous nous trouvions, nous avons cherché à étudier l'histoire de cette ville[1], espérant que le milieu où il vécut quinze ou dix-huit ans pourrait jeter un peu de jour sur les commencements de cet homme célèbre. Mais il fallut bientôt renoncer à cette espérance. L'histoire de Brescia, comme celle de la plupart des cités lombardes[2], a manqué d'écrivains originaux, et l'on risque de se perdre dans des contes légendaires[3], en voulant suivre les chroniques composées deux ou trois cents ans plus tard. Tout ce que l'on peut saisir, c'est que Brescia suivit le mouvement qui entraînait la Lombardie et eut de bonne heure

1. Nous avons lu attentivement et résumé (sans profit pour notre thèse) les quatre premiers volumes des *Storie Bresciane* de Fed. Odorici (10 vol. in-8°, Brescia, 1853—1861).

2. « La naissance du gouvernement républicain et ses progrès auraient sans doute présenté un spectacle piquant, instructif, varié, si le temps ne nous en eût pas dérobé les détails ; mais nous pouvons à peine soulever le voile qui couvrira toujours cette première époque de l'histoire des villes libres. » (Sismondi. *Histoire des républiques italiennes*, I, chap. VI.)

3. Une curieuse chronique (Breve recordationis) publiée par l'abbé Biemmi avait surtout attiré notre attention. On y raconte longuement les faits et gestes du parti républicain, le rôle des nobles, l'attitude de l'évêque, et surtout la vie d'un homme extraordinaire, Ardicio degli Aimoni, qui aurait été le prédécesseur d'Arnauld, réclamant trente ans plus tôt (de 1102 à 1110) la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel de l'évêque. Ce document, accepté par Guadagnini, Nicolini, Odorici, et par des écrivains français, nous avait séduit, lorsque M. Fed. Odorici lui-même nous conseilla d'abandonner la chronique comme tout à fait suspecte; c'est ce qu'il compte démontrer bientôt dans une étude sur Arnauld de Brescia.

une constitution républicaine[1]. Pour tout le reste, il faut comparer les cités entre elles, induire de l'une à l'autre, si l'on veut se faire une idée de la patrie d'Arnauld au moment de sa naissance et de l'éducation qu'il reçut pendant qu'il était clerc de l'église de Brescia.

A cette époque, dans les cathédrales et les monastères, l'enseignement différait peu de ce qu'il était au huitième siècle. Comme autrefois dans l'école modèle du palais de Charlemagne, dirigée par Alcuin, on apprenait les sept arts libéraux. On expliquait les mystères et l'on commentait les Écritures avec l'aide des Pères de l'Église. Les ténèbres du dixième siècle suspendant les progrès des sciences leur avaient imprimé un mouvement rétrograde, et sans doute la jurisprudence, la versification et la chronologie que l'on étudiait dans la même école, n'étaient pas enseignées dans tous les couvents au onzième siècle. Mais bientôt, comme pour contre-balancer cette insuffisance, avec la renaissance du goût et des études littéraires au douzième siècle, l'usage des écoles libres se répandit d'une ville à l'autre, et ce que le couvent n'apprenait pas, le rhéteur l'enseignait. L'histoire, la philosophie et le droit [2] avaient des pro-

1. Voir plus loin le chapitre v.

2. L'histoire, la philosophie et le droit commençaient à faire partie de l'enseignement. Il y avait là un progrès évident. Quant aux sciences, on n'en savait que les premiers éléments. La géométrie, l'arithmétique et l'astronomie étaient des sciences aussi communes que peu approfondies au douzième siècle; on se contentait alors d'en apprendre les éléments, et il ne paraît pas qu'Abélard ait poussé ses recherches plus loin. Sur ce point le témoignage d'Abélard est décisif; il fait aussi autorité sur la question de savoir si le grec était étudié de son temps. La découverte du manuscrit de Saint-Victor ne laisse aucun doute à ce sujet. Abélard ne savait pas le grec, et l'on ne pouvait connaître de l'antiquité philosophique que ce qui était traduit en latin. (Victor Cousin. *Introduction aux ouvrages inédits d'Abélard.* 1836.)

fesseurs dans quelques cités. On s'essayait, mais enfin c'était un commencement.

Arnauld apprit donc tout jeune dans l'église de Brescia les arts élémentaires indiqués plus haut. Il apprit surtout à lire et à commenter les Écritures, et suivit des leçons de théologie bien différentes de celles qu'Abélard devait lui donner plus tard. Pendant le cours de ces études il reçut le premier des ordres mineurs : il fut ordonné lecteur[1]. Mais, soit que la vie claustrale n'eût pas d'attrait pour lui, soit que la fièvre d'apprendre lui fît chercher un milieu nouveau, plus favorable au développement de son esprit, il quitta jeune encore l'église de Brescia. Cela est évident ; on conférait cette fonction de lecteur dans un âge peu avancé ; et, quand on songe que parfois un jeune homme de vingt ans avait passé par tous les ordres qui conduisaient à la prêtrise, on peut conjecturer qu'Arnauld était encore fort jeune lorsqu'il quitta l'église de Brescia[2].

Ceci nous amène à penser qu'il étudia peut-être à Bologne[3] sous Irnérius[4], qui faisait école depuis tant d'années, et dont la réputation de savoir était cer-

1. Les jeunes gens instruits dans les monastères et les cathédrales prenaient presque toujours les premiers ordres, sans avoir pour cela l'intention de se faire prêtres ou moines. C'est un usage qui s'est conservé longtemps après le douzième siècle.

2. S'il y était resté plus longtemps, il aurait été certainement plus que lecteur, quand il vint en France.

3. C'est à H. Francke que nous devons cette ingénieuse idée (voir p. 15).

4. Irnérius, né à Bologne dans la seconde moitié du onzième siècle, mort après 1118 (d'après le *Chronicon Uspergense*) fut le rénovateur de l'étude du droit en Occident, et par là eut une grande influence sur la marche de la civilisation. (Voir Trithemius, de Scriptoribus ecclesiasticis. B. Nihusius : Irnerius, Cologne, 1642, in-8°. Fantuzzi : Scrittori Bolognesi, t. IV.)

tainement arrivée jusqu'à Brescia, puisque de toutes parts les élèves accouraient pour étudier le droit sous sa direction. Le droit et l'histoire se tiennent. Où pourrait-il avoir mieux appris ce qu'il savait des origines de Rome? Là, sans doute, il se procura des livres : étonné, il entrevit pour la première fois la grande ombre de la République romaine; il fut ébloui par la taille héroïque des personnages dont Tite-Live lui racontait les exploits, et son imagination fut prise d'un enthousiasme qu'elle devait garder jusqu'à la mort. Plus nous y pensons, plus il nous paraît probable qu'Arnauld avait appris encore enfant les faits principaux de l'histoire de Rome. On sait quelle influence peuvent avoir sur une jeune tête les récits d'un Plutarque ou d'un Tite-Live, et combien ces impressions ont parfois d'écho dans la vie. Plus tard, quand l'âge et l'expérience sont venus lui ôter la spontanéité, l'homme réfléchit, mesure l'admiration, et regarde les plus grandes choses d'un point de vue personnel. — Combien rarement alors il peut donner sa vie pour une idée !

Rien de plus vraisemblable que cette conjecture. Les parents d'Arnauld, qui allaient l'envoyer en France, pouvaient certes procurer à leur fils les moyens d'étudier à Bologne [1] — Quelle que soit l'éducation que lui ait donnée l'Italie, Arnauld la trouva bientôt incomplète : il voulut apprendre encore, et voir de nouveaux horizons. Le talent d'Irnérius ne pouvait d'ailleurs éclipser la réputation d'Abélard. Son nom était sur toutes

1. Il savait d'ailleurs vivre de peu. Gunther a dit de lui :

....... . tenui nutrivit Gallia sumptu
Edocuitque diu... (Gunt. Ligur. III.)

les lèvres : on disait des merveilles de son éloquence. Et puis la science mystérieuse qu'il enseignait : la philosophie, attirait surtout les étudiants enthousiastes. Irnérius lui-même, vieux maintenant, l'avait autrefois aimée et professée ; il les encourageait peut-être à compléter par là leurs premières études. C'est ainsi qu'Arnauld partit pour la France[1] avec quelques amis comme lui avides de savoir nouveau. — Aucun document, il faut l'avouer, ne mentionne les faits que nous venons de rapporter ; mais, quoique les chroniques s'arrêtent sèchement sur ces mots : « clerc de l'église de Brescia, ordonné simple lecteur, il avait eu pour maître Pierre Abélard[2], » est-il vraisemblable qu'Arnauld, qui connaissait si bien l'organisation romaine, n'ait jamais étudié ses lois et son histoire ? Non, certes, le mieux préparé des élèves d'Abélard avait dès lors trouvé cet idéal, dont il devait plus tard, au péril de sa vie, poursuivre la réalisation éphémère.

1. Il est encore très-probable qu'Arnauld partit de Bologne avec ses condisciples, car il devait y avoir dans cette ville un bien plus grand nombre d'étudiants libres qu'à Brescia.

2. Ott. Frising., de gest. Frid. Imp. II, cap. XXI.

## CHAPITRE II.

Séjour d'Arnauld en France auprès d'Abélard. — A quelle époque fut-il son disciple? — Concile de Soissons (1121). — Arnauld est-il le clerc qui accompagna Abélard au Paraclet?

Ainsi, quand Arnauld eut acquis toutes les connaissances que son pays pouvait lui donner, emporté par la renaissance littéraire, par ce besoin d'apprendre qui possédait alors la jeunesse de son pays, attiré par la renommée d'Abélard, il suivit en France « la fleur de la noblesse italienne[1] ». On ignore la date précise de son départ. Du Boulay le dit élève de l'Université de Paris[2]. En admettant comme vraie cette assertion, que justifie une lettre de l'abbé Foulques, il nous reste encore deux questions à résoudre : A quelles époques Abélard enseigna-t-il la philosophie à Paris? A laquelle de ces périodes d'enseignement faut-il rapporter l'arrivée d'Arnauld près de son maître? — Abélard apparut à trois reprises différentes dans sa chaire de Paris. Une première fois, en 1108, il vint combattre le chef du réalisme, Guillaume de Champeaux[3]; et, quand son rival fut promu à l'évêché

1. Il fiore della nobiltà italiana. (Guadagnini. *Vita d'Arnaldo*).

2. Du Boulay : *Histoire de l'Université de Paris*. Tome II, page 10.

3. *Hist. Calam.*, V. — Avant d'enseigner à Paris, Abélard y était venu plusieurs fois. Il nous raconte lui-même sa vie militante et l'origine de ses malheurs. « Enfin j'arrivai à Paris (nous dit-il) auprès de Guillaume de

de Châlons (1113), Abélard quitta Paris pour se rendre auprès d'Anselme de Laon. — De retour à Paris vers 1115, il enseigna pendant quatre années, avant de se faire moine à Saint-Denys. Longtemps après il reprit ses cours interrompus, à la grande joie de son auditoire, et c'est le plus brillant de ses élèves qui, cette fois, nous donne la date de son apparition. « J'étais tout jeune, dit Jean de Salisbury, lorsque je vins dans les Gaules pour y faire mes études. C'était l'année qui suivit celle où le roi des Anglais, Henri, lion de justice, quitta les choses humaines. Je me rendis auprès du péripatéticien Palatin qui alors présidait sur la montagne Sainte-Geneviève, docteur illustre, admirable à tous. Là, à ses pieds, je reçus les premiers éléments de l'art dialectique, et, suivant la mesure de mon faible entendement, je recueillis avec toute l'avidité de mon âme tout ce qui sortait de sa bouche. Puis, après son départ qui me parut trop prompt, je m'attachai au maître Albéric, qui excellait parmi les autres comme le dialecticien le plus réputé, et qui était effectivement l'adversaire le plus énergique de la secte des nominaux [1]. »

Champeaux, mon maître, qui passait avec raison pour le premier dialecticien de son temps. Je demeurai quelque temps son disciple; je fus d'abord dans ses bonnes grâces; mais je ne tardai pas à lui déplaire, attendu que j'essayai de réfuter quelques-unes de ses idées, que j'engageai souvent contre lui des discussions philosophiques, et sortis quelquefois vainqueur de la lutte : présomption que mes condisciples les plus distingués supportaient avec d'autant plus d'impatience que j'étais plus jeune qu'eux et que j'étudiais depuis moins de temps. Tels furent les commencements de mes infortunes..... » (Voir M. Charles de Rémusat. *Vie d'Abélard.* Tome Ier.)

1. Traduction de M. Ch. Rémusat. *Abélard.* Tome I, page 171. — Voici le texte : « Quum primum adolescens admodum studiorum causa migras-

Or Henri Ier mourut en décembre 1135. C'est donc en 1136[1] qu'Abélard comptait Jean de Salisbury parmi ses disciples. Trois ans après (1139) Arnauld était condamné au silence et chassé de l'Italie par Innocent. Il avait déjà soulevé la multitude de Brescia contre l'évêque, dénoncé les vices du clergé, et propagé l'esprit de réforme dans la Lombardie entière. Évidemment il était depuis longtemps loin de son maître. Cependant on ne saurait admettre qu'il ait étudié sous Abélard avant 1113. Il avait au moins dix-huit ans lorsqu'il se rendit à l'Université de Paris; et, si l'on songe que quarante-trois ans s'écoulèrent entre l'époque où il aurait terminé ses études, qui furent longues, et l'année de sa mort, on repoussera cette hypothèse: car, en 1155, Arnauld de Brescia serait déjà parvenu à une vieillesse avancée; et ce fut alors qu'il déploya le plus d'énergie et d'activité. C'est donc pendant sa seconde période d'enseignement qu'Abélard le reçut au nombre de ses disciples à Paris, de 1115 à 1119.

Tout le monde connaît l'histoire d'Abélard jusqu'à cette époque, et le succès qui l'avait suivi de chaire en chaire depuis le jour où, à peine âgé de vingt-trois ans,

sem in Gallias anno altero postquam illustris [rex Anglorum Henricus, Leo justitiæ, rebus excessit humanis, contuli me ad peripateticum Palatinum, qui tunc in monte S. Genovefæ clarus doctor et admirabilis omnibus præsidebat. Ibi ad pedes ejus prima artis hujus rudimenta accepi, et pro modulo ingenioli mei quidquid excidebat ab ore ejus tota mentis aviditate excipiebam. Deinde post discessum ejus, qui mihi præproperus visus est, adhæsi magistro Alberico, qui inter ceteros opinatissimus Dialecticus enitebat, et erat re vera nominalis sectæ acerrimus impugnator.» (Joann. Sarisb. in Metalog. Lib. II, cap. x.)

1. D'après M. Ch. de Rémusat, c'est vers 1136 qu'Abélard reprenait ses leçons à Paris, et « retrouvait la vogue de sa jeunesse. » Arnauld, dit Günther, resta longtemps en France. Il est donc évident que ce n'est pas pendant cette période qu'il fut l'élève d'Abélard.

il avait pris la parole à Melun. Doué d'une éloquence qui savait donner des charmes aux plus arides subtilités de la dialectique, il vit bientôt (chose étonnante dans ce siècle encore à demi barbare) se presser autour de sa chaire une foule de jeunes gens avides de discussions et de lumières ; besoin nouveau que peu d'années avant lui on soupçonnait à peine.

Personne ne put résister à un tel rival, pas même ses anciens maîtres : il les vainquit tous deux[1] et plus tard leurs élèves Lotulfe et Albéric, se créant autant d'ennemis qu'il faisait d'écoles désertes. Mais que lui importait ? Il fallait avant tout déraciner les vieilles idées des écoles d'alors, en montrer le vide à ses disciples, au grand jour de la raison et du libre examen.

Le moment de son plus grand succès est celui où, banni de Laon par Anselme[2], près duquel il était allé étudier les Écritures, il revint à Paris, et ouvrit au

1. Guillaume de Champeaux et Anselme de Laon (voir M. de Rémusat). Il eut pour premier maître, d'après Othon de Freisingen, Roscelin, le chef du nominalisme. « Habuit primo præceptorem Rozelinum quemdam, qui primus temporibus nostris in logica sententiam vocum instituit, et post ad gravissimos viros Anselmum Laudunensem, Guilhelmum Campellensem, Catalauni episcopum, migrans, ipsorumque dictorum pondus, tanquam subtilitatis acumine vacuum judicans, non diu sustinuit. » Ott. Fris. de gest. Frid. I, cap. XLVII.

2. Abélard ne fait pas grand cas du talent d'Anselme. Le jugement qu'il en porte nous inspire quelque estime pour l'orateur, mais un profond mépris pour le philosophe. « J'allai trouver ce vieillard, qui s'était fait un nom plutôt par sa longue expérience que par son mérite et par sa mémoire ... Il maniait la parole avec une admirable facilité; mais son éloquence était creuse et vide. C'était une flamme qui remplissait la maison de fumée, sans l'éclairer de lumière. Arbre au brillant feuillage à regarder de loin, mais stérile à le voir de près et d'un œil attentif, m'en étant approché pour cueillir ses fruits, je remarquai qu'il ressemblait au figuier de l'Écriture, ou bien au vieux chêne que Lucain compare à Pompée.... Aussi je ne restai que peu de jours oisif et couché sous son ombre. » — Les *centuriateurs de Magdebourg*, moins sévères, disent d'Anselme : « Homme instruit et honorable (vir doctus et honestus). »

cloître Notre-Dame un cours de dialectique et de théologie. C'est précisément de 1114 à 1115.

Le talent et le génie du maître sont à leur apogée; Paris voit affluer dans ses murs des milliers d'étudiants [1] que toutes les contrées de l'Europe envoient à cette nouvelle Athènes; car il n'est pas d'études complètes, si Abélard n'y a mis la dernière main.

Quand Arnauld passa les Alpes avec la jeunesse d'élite qui de Rome et de l'Italie accourait vers le maître, celui-ci était donc dans la plénitude de son talent. Un passage d'une lettre de l'abbé Foulques, écrite plus tard, confirme cette hypothèse : « Naguère la gloire de ce monde t'a flatté des plus douces illusions, et t'a empêché de songer que nous sommes soumis aux vicissitudes du sort. Naguère Rome t'a envoyé ses enfants à former; et celle qui jadis versait à la jeunesse studieuse tous les trésors de la science t'a déclaré, en t'envoyant ses élèves, qu'elle te le cédait en sagesse. Ni les longues distances, ni les cimes des montagnes, ni les profondeurs des vallées, ni les routes pleines de périls et de brigands, ne purent arrêter cette jeunesse empressée. Ni la mer qui nous sépare, ni la fureur orageuse des vagues, n'ont effrayé la foule des étudiants anglais. Au seul bruit de ton nom, bravant tous les dangers, ils ont afflué vers toi. La lointaine Bretagne t'a confié le soin d'instruire ses brutes; en voyant leur rudesse adoucie, l'Anjou t'a donné les siennes à polir. Les habitants du Poitou, les Basques, l'Espagne, la Normandie, la Flandre,

1. Utriusque lectionis studio scholæ multiplicatæ... (*Hist. calam.*, V.)

l'Allemagne, la Souabe, n'ont pas cessé d'honorer, de louer, de vanter ton génie. Enfin ceux qui habitent Paris ou les contrées de la France les plus voisines ou même les plus éloignées, ayant soif de ta science, comme si toi seul pouvais la dispenser, attirés par ton éclatant génie, ta suave éloquence, ton langage simple et facile, sont accourus vers toi comme vers la source la plus pure de la philosophie[1]. »

Abélard va jouir pendant quelques années d'un bonheur sans mélange, mais hélas! trop complet pour pouvoir durer. Jeune encore, beau, riche, aimé et écouté de disciples enthousiastes, adoré d'Héloïse, « la première femme de son siècle[2] », et (chose singulière) oublié par l'Église, qui laissera pendant quatre ans le hardi novateur propager des idées si différentes de celles du temps, aucune joie ne doit lui manquer.

Qui pourra nous dire quelles pensées fermentaient dans l'esprit d'Arnauld, lorsque, au milieu de la foule qui se pressait aux pieds du maître, il écoutait pensif son éloquence et ses hardiesses? Abélard lui inspirait une sympathie irrésistible; comme le jour où, l'imagination éblouie, il s'était épris des héros de Tite-Live, il se passionnait pour cet homme, et surtout pour ce principe nouveau d'une justice souveraine : que l'homme est libre d'appliquer à toutes les maximes, à toutes les institutions, à toutes les sciences, la lumière de la raison. Qui nous dira com-

1. Oper. Abæl. Franc. Amb., page 218. Paris, 1616.
2. Ch. de Rémusat.

ment s'est formée cette longue amitié entre le maître et le disciple? Comment Abélard le distingua d'abord? Nous avons cherché inutilement l'origine d'une liaison qu'un passage de saint Bernard rend incontestable.

Que de fois, en lisant l'histoire d'Abélard racontée par lui-même, il nous est arrivé de fermer le livre avec découragement, n'y trouvant pas un seul mot qui pût nous éclairer! Abélard, si expansif quand il parle de lui-même, de ses succès ou de ses malheurs, garde un profond silence sur les contemporains illustres, qui ont été ses élèves ou ses amis. Ce serait à douter qu'il en ait eu. En effet, ils étaient plutôt ses admirateurs. Gui de Castello[1], qui devint pape, Jean de Salisbury, qui parle du maître avec tant de respect, cet évêque de Chartres[2], qui le soutint au concile de Soissons, plus tard Pierre le Vénérable et bien d'autres, n'ont pas eu pour lui cette tendresse et ce dévouement que l'indignation véhémente de saint Bernard nous fait soupçonner chez Arnauld[3]. Il est probable que, malgré les vingt années qui les séparaient, ces deux esprits progressistes se comprirent de bonne heure. Les revers d'Abélard et sans doute quelques services rendus au maître par l'élève cimentèrent cette amitié que saint Bernard et la tradition ont consacrée[4].

1. Gui de Gastello fut disciple d'Abélard, ainsi que Pierre de Novare. (Duchesne. *Notæ Hist. calam.*)

2. Geoffroy II, successeur d'Yves dans l'évêché de Chartres. (V. de Rémusat. *Abélard.* I, p. 89.)

3. Saint Bern. épît. 189 : « Antecedente quoque ipsum ejus armigero Arnaldo de Brixia.... »

4. « Il s'est attaché à Pierre Abélard en exécration à Pierre l'apôtre. » (S. Bern. epist. 195.)

Un malheur aussi violent que sa félicité avait été grande vint frapper Abélard (1119). Désespéré, couvert de confusion, il se fit moine à Saint-Denys[1]: résolution qu'il regretta plus tard, quand il vit de ses yeux quelle corruption régnait dans le couvent[2] où il était venu abriter sa dignité. Abélard, avec cette franchise dont il eut tant de fois à déplorer les effets, laissa voir aux moines combien il méprisait leur manière de vivre, et se fit parmi eux de nouveaux ennemis. Également privé dans ce cloître dissolu des distractions du monde et du recueillement de la solitude, il dut y passer de bien tristes jours. Enfin, à la grande satisfaction des disciples qui le pleuraient, et des moines qui maudissaient leur censeur[3], il obtint de se retirer dans un village de la Brie, à Maisoncelle, et d'y reprendre ses cours, recommençant pour l'amour de Dieu ce qu'il avait fait jusque-là pour la gloire et l'argent[4]. Qu'on juge du plaisir des élèves et de l'entrain du maître qui retrouvait, après sa longue réclusion, son cher auditoire toujours fervent et prêt à applaudir.

1. « Occasione quadam satis nota non bene tractatus, monachus in monasterio S. Dionysii effectus est. » (Otto Fris. de gest. Frid. Imp. I, 47.) D'après Othon de Freisingen, Abélard, devenu moine, se consacra tout entier à l'étude, et fit encore des progrès dans la science. Nous savons aussi par ce chroniqueur qu'il recommença à enseigner. Mais il se tait sur la corruption du couvent de Saint-Denys. — « Ibi die noctuque lectioni ac meditationi incubans, de acuto acutior, de litterato efficitur litteratior, in tantum ut post aliquod tempus ab obedientia abbatis sui solutus ad publicum prodiret, docendique rursus officium assumeret. » (Ott. Fris. I, 47.)

2. *Hist. calam.*, cap. VIII.

3. « ... Quorum quidem intolerabiles spurcitias ego frequenter atque vehementer modo privatim, modo publice redarguens, omnibus me supra modum onerosum atque odiosum effeci. » (*Hist. calam.*, VIII.)

4. « Ad me confluentes clerici... efflagitabant, quatenus, quod pecuniæ vel laudis cupiditate egeram, nunc amore Dei studio darem. » (*Hist. calam.*, VIII.)

Mais cette fois l'attention de l'Église était éveillée. Son malheur, sa retraite et son nouveau titre de moine avaient fait trop de bruit.

Sans doute aussi le chanoine Fulbert apprit avec rage qu'Abélard remontait dans sa chaire, et, ne se trouvant pas assez vengé, sut lui préparer de nouveaux malheurs. Il n'avait pour cela qu'à exciter les jalousies, qui fermentent toujours auprès d'un pareil talent; et sa position, ses rapports avec le haut clergé, lui rendaient la vengeance facile.

Au reste, les événements vinrent eux-mêmes animer tant d'ennemis; le vide se faisant chaque jour plus complet dans les écoles [1], ses rivaux se liguèrent pour porter plainte. « Un moine ne devait pas se laisser charmer par les livres du paganisme, ni, dans sa folle présomption, enseigner les lettres sacrées qu'il n'avait pas sérieusement apprises [2]. »

Malgré cette persécution, les disciples d'Abélard recherchaient avec plus d'ardeur que jamais les arguments philosophiques. « A quoi sert, disaient-ils, le luxe des paroles, si l'on ne saisit pas le sens des idées qu'elles représentent? On ne peut croire que ce qu'on a d'abord compris... » Entraîné par de tels auditeurs, et cédant à ses propres tendances, qui le portent à tout éclaircir, Abélard s'engage résolûment dans cette voie. Aussitôt il compose un traité sur l'Unité et la Trinité de Dieu. Ce livre, goûté par tout le monde, réveille la haine jalouse de ses ennemis. Les successeurs d'Anselme, Lotulfe et Albéric de Reims, sont les premiers à l'attaquer. Ému par leurs

1. *Hist. cal.*, VIII.
2. *Hist. cal.*, VIII.

accusations, l'archevêque Rodulphe assemble contre lui un concile à Soissons[1] (1121).

Singulier procès où les juges montrent plus d'embarras et d'incertitude que l'accusé lui-même! Ne sachant avec quelles armes le combattre, ses adversaires répandent d'odieuses calomnies dans le clergé et dans le peuple : « Abélard a dit et écrit qu'il y a trois Dieux[2]. » Ce bruit s'accrédite, et le maître court risque d'être lapidé à Soissons, ainsi que le petit nombre de disciples qui l'accompagnent. Encouragé par les siens, surtout par Arnauld (la conjecture est vraisemblable), Abélard va trouver le légat Conon, et lui donne son livre à examiner : s'il s'y rencontre des propositions en désaccord avec le dogme, il est prêt à les corriger, à faire acte de soumission. Mais le légat ne veut pas se charger de ce soin. Il ordonne à l'accusé de remettre son livre au jugement de l'archevêque et de ses rivaux. Ceux-ci lisent et relisent l'ouvrage, et, n'y trouvant rien qu'ils puissent condamner en séance publique, attendent la fin du concile pour prononcer la sentence. Abélard, de son côté, presse le dénouement de l'affaire ; il va sur la place publique, s'adresse à la foule, expose ses doctrines, les fait approuver, et chacun de dire dans le peuple comme dans le clergé : « Le voilà qui parle en public, et personne ne dit rien contre lui[3]. »

Cependant le concile touche à sa fin, et la cause est encore à juger. Les ennemis d'Abélard gardent toujours le silence. Enfin, un jour, Albéric et son cor-

1. *Hist. cal.*, IX.
2. .... Dicentes me tres Deos prædicare et scripsisse. (*Hist. cal.*, IX.)
3. Ecce nunc palam loquitur, et nemo in eum aliquid dicit. (*Joann.*, VII.)

tége d'étudiants s'approchent d'Abélard. « J'ai noté dans votre livre, dit Albéric, un endroit qui me surprend beaucoup. Vous soutenez que Dieu ne s'est pas engendré lui-même, et pourtant Dieu a engendré Dieu, sans cesser d'être un. » — « Eh bien, si vous le désirez, répond Abélard, je vais vous expliquer ce point par la raison. » — « Nous n'avons nul souci, reprend Albéric, de la raison humaine ou de notre sentiment en pareille matière ; la lettre du dogme nous suffit. » — « Feuilletez le livre, ajoute l'accusé, et vous trouverez ce que vous demandez. » — En effet le chapitre avait pour titre un passage de saint Augustin sur la Trinité [1]. Ce passage est lu par Abélard, et les assistants de se regarder tout étonnés. — « Il faut en saisir le sens, s'écrie Albéric pour se justifier. » — « Le point n'est pas nouveau, poursuit son adversaire ; mais pour le moment peu vous importe, puisque vous ne tenez qu'aux paroles. Or, si vous désirez en avoir le sens, je suis prêt à vous prouver que vous êtes tombé dans une hérésie, puisque, d'après votre opinion, celui qui est le père serait le fils de lui-même. » — A ces mots Albéric furieux se retire en disant à Abélard que dans cette cause ses belles raisons ne plaideraient pas en sa faveur. Abélard était en effet condamné d'avance.

Une seule voix s'éleva dans le concile pour conseiller la justice. Ce fut celle de Geoffroy, évêque de Chartres. « Vous connaissez, dit-il aux juges, la science et le talent d'Abélard ; il s'est fait partout de nombreux

1. Qui putat ejus potentiæ Deum, ut seipsum ipse genuerit, eo plus errat quod non solum Deus ita non est, sed nec spiritalis creatura, nec corporalis. Nulla enim omnino res, quæ seipsam gignat. (S. August. de Trinit. Lib. I, cap. I.)

partisans, et ses rameaux, comme ceux d'une vigne, se sont propagés d'une mer à l'autre[1]. Si nous le frappons sans jugement, sans tenir compte du grand nombre de ceux que nous allons blesser, et des disciples qui sont prêts à prendre sa défense, à propos d'un écrit où rien ne décèle une évidente hérésie, prenons garde d'augmenter le renom de cet homme, et de nuire à notre réputation de justice. Si l'on veut, au contraire, procéder contre lui d'après les lois canoniques, que son livre soit lu en public, et qu'il puisse répondre librement à nos attaques. Alors, convaincu d'erreur et repentant, il se taira. Imitons saint Nicodème, qui, désirant sauver le Seigneur, disait : « Est-ce que, selon notre loi, on juge un homme sans auparavant l'avoir entendu, ou s'être informé de ce qu'il fait[2] ? »

Geoffroy, voyant qu'on refuse d'écouter ses sages pensées, ouvre un autre avis ; c'est de faire reconduire Abélard à Saint-Denys par l'abbé Adam, présent à la réunion. Là cette cause serait examinée et jugée par de doctes personnes. Le légat donne son assentiment, ainsi que les autres membres du concile. Mais, cédant aux instances des ennemis d'Abélard, il revient sur cette décision, condamne le livre « sans examen[3] », consent à ce qu'on le brûle en présence de tous, et ordonne que l'auteur soit enfermé dans un cloître. Le légat, « peu lettré[4], » n'avait agi que par les conseils de l'archevêque, qui subissait à son tour l'influence des

1. ... Et quasi ejus vineam a mari usque ad mare palmites suos extendisse. (*Hist. calam.*, cap. IX.)

2. Traduction de Lamennais.— Numquid lex nostra judicat hominem, nbi audierit ab ipso prius, et cognoverit quid faciat ? (*Joann.*, VII, 51.)

3. Sine ulla inquisitione (*Hist. cal.*, IX.)

4. ... Minus quam necesse esset litteratus... (*Hist. calam.*, X.

Albéric et des Lotulfe : ceux-ci soutenaient qu'Abélard méritait sa peine pour avoir lu publiquement et laissé copier son livre sans l'autorisation du pontife romain et de l'Église. Geoffroy adoucit la sentence en prenant part à l'infortune d'Abélard ; il mêla ses larmes aux siennes[1], et le condamné promit de se soumettre.

Lorsque Abélard parut dans le concile, ses juges, sans avoir engagé la moindre discussion, le décidèrent à jeter lui-même son livre dans les flammes. Puis il lut tant bien que mal le symbole d'Athanase, au milieu des soupirs et des sanglots, et fut livré aux mains de l'abbé du cloître Saint-Médard. Aussitôt après, le concile fut dissous[2].

Ainsi se termina le procès de Soissons. Nous l'avons suivi dans tous ses détails, parce qu'il nous offre un des plus curieux monuments de l'époque, et montre la Raison, représentée par Abélard, proclamant pour la première fois sa compétence en matière religieuse. C'est là un fait important qui aura de graves conséquences dans l'avenir, et, si le clergé avait bien compris quelle atteinte la libre discussion pouvait porter à la foi et à l'autorité religieuse, il aurait laissé Abélard s'escrimer seul sur ce terrain glissant. C'est l'opinion de saint Bernard[3] qu'il est impossible de discuter la lettre du dogme, même avec des intentions pures, sans toucher à l'hérésie. Qu'est-ce donc quand il s'agit

1. ... Me flentem flens ipse consolatus est. (*Hist. cal.*, x.)
2. Voir pour tout ce débat l'*Histoire des malheurs* d'Abélard.
3. « En outre c'était à mes yeux une indignité que la foi, qui repose sur une base si ferme et si inattaquable, fût livrée aux fluctuations de la raison humaine. » (S. Bern. Epît. 186 )

d'argumenter sur un point aussi subtil que le mystère de la sainte Trinité [1] ?

La persécution du clergé souleva l'indignation des partisans d'Abélard. Cependant celui-ci montra dans cette circonstance assez de faiblesse et d'irrésolution pour combler de joie ses persécuteurs. Le Paraclet prouvera plus tard que la conduite d'Abélard ne diminua en rien le respect et l'affection de ses disciples. Qui sait même si tant de revers n'ont pas attaché à lui plus fortement l'âme chevaleresque d'Arnauld? Après quelques jours de réclusion à Saint-Médard, Abélard fut ramené, par ordre du légat, à son couvent de Saint-Denys. Il y retrouva les mêmes ennemis, continua à flétrir leurs vices, et, les rendant plus acharnés par un futile débat sur Denys l'Aréopagite, leséjour du cloître lui devint bientôt impossible. Quelques-uns vont jusqu'à dire qu'il fut condamné à une punition honteuse.

Les verges monacales ne devaient pas fustiger deux fois l'illustre philosophe. Il prit la fuite, et se réfugia sur les terres du comte Théobald, dans un monastère, dont le prieur l'avait pris en affection. Bientôt après, il obtint du roi par l'entremise de Suger, nouvel

1. « ... On soulève témérairement des discussions sur les plus profonds problèmes » (S. Bern., epist. 188), et plus loin, dans la même lettre : « ...L'esprit humain usurpe tout, ne laissant plus rien à la foi... » Abélard affirme que des *intentions pures et l'amour de notre foi* (sincera intentio amorque fidei nostræ) l'avaient déterminé à écrire son livre : mais il ne voyait pas le péril. Othon de Freisingen (de gest. Frid. Imp. I, 47) l'accuse d'avoir « rabaissé l'importance des trois personnes qui, selon la pieuse croyance de l'Église, ne sont pas de vains mots, mais des êtres distincts et pourvus d'attributions spéciales. » — Il ajoute : « De même que la majeure, la mineure et la conclusion ne font qu'un seul syllogisme, ainsi le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont la même essence. »

abbé de Saint-Denys, la permission de vivre dans une solitude des environs de Troyes. Aidé d'un clerc dévoué [1] (clerico nostro), il se construisit un modeste oratoire sur les bords de l'Arduzon, qu'il connaissait depuis son séjour à Maisoncelle.

Dans ce clerc qui partagea la mauvaise fortune du maître, faut-il reconnaître Arnauld, que saint Bernard appelle avec son style figuré « l'écuyer d'Abélard [2]? » H. Francke [3] affirme, d'après Fessler, qu'ils vécurent tous deux au Paraclet dans la plus étroite amitié. Les documents contemporains ne jettent aucun jour sur ce point. Cependant quelles causes ont pu forcer Abélard à taire le nom de ce clerc dévoué? Dira-t-on qu'il était trop obscur pour intéresser l'ami auquel il racontait ses malheurs? Si obscur qu'il pût être, il méritait bien d'être connu, celui qui sut soutenir, aider, encourager Abélard, au moment où la fortune l'abandonnait. Il eût été juste de le nommer; car le célèbre philosophe le savait, c'était apprendre son nom à la postérité, et payer ainsi largement sa dette de reconnaissance. Il faut donc chercher de plus graves raisons au silence d'Abélard. Il écrivit sa lettre du mo-

1. « ... Caché dans cette retraite avec un clerc dévoué, je pouvais répéter ce chant adressé au Seigneur : «Voici que je me suis éloigné par la fuite, et j'ai demeuré dans la solitude. » (Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine. Psalm. 54.) — *Hist. calam.*, X.

2. S. Bern., Épît. 189.

3. Arnauld accompagna son maître à Saint-Denys, et séjourna avec lui au Paraclet plusieurs années dans la plus étroite amitié. (H. Francke, p. 31.) Fessler (*Abélard et Héloïse*) ne se borne pas à cette assertion. Il dit qu'Arnauld proposa à son maître d'aller trouver les sectaires dans le sud de la France, mais qu'Abélard repoussa cette proposition comme contraire à son caractère philosophique. Il dit encore qu'Abélard s'échappa de Saint-Denys avec le secours d'Arnauld, et, quand le Paraclet fut fondé, confia à son ami la chaire de rhétorique et de grammaire. (Voir H. Francke, p. 34.)

nastère de saint Gildas, entouré d'ennemis au dedans et au dehors. Saint Bernard et saint Norbert[1] avaient l'œil ouvert depuis le Paraclet. Ses plus chers amis l'abandonnaient. Il essayait de prouver dans cet écrit la pureté de ses intentions, et craignait plus que jamais de passer pour hérétique. Tout en un mot l'engageait à la prudence. Arnauld était un ami compromettant, et sans doute le clergé français prononçait déjà son nom avec une sainte horreur[2].

Quoi qu'il en soit, cet acte de dévouement rentre tout-à-fait dans le caractère du réformateur, qui ne redouta jamais ni la haine des moines ni la censure du clergé.

1. Priores æmuli quum per se minus valerent, quosdam adversum me novos apostolos, quibus mundus plurimum credebat, excitaverunt. Quorum alter regularium canonicorum vitam, alter monachorum se ressuscitasse gloriabatur. (*Hist. calam.*)

2. Arnauld avait probablement commencé à prêcher en Lombardie.

## CHAPITRE III.

Quelle influence la philosophie d'Abélard exerça sur la conduite et les idées d'Arnauld.

Les considérations précédentes nous permettent de supposer qu'Arnauld fut le « clerc dévoué » qui suivit Abélard au désert. Un vers du moine Günther donne une certaine valeur à cette conjecture. « La Gaule le nourrit à peu de frais, et l'instruisit longtemps[1] », dit le poëte. Il fait allusion à la vie frugale du Paraclet.

On comprend qu'après avoir ainsi partagé l'existence solitaire de son maître, le nom d'Arnauld se trouve attaché au sien par la tradition d'une manière inséparable. Sans doute, Abélard, tout occupé de ses rêveries philosophiques, et vivant en ermite dans ce lieu désert, abandonnait les soucis matériels à son compagnon; celui-ci avait à se préoccuper pour lui des détails d'intérieur, de la nourriture et des vêtements. Grâce à tant de petits services quotidiens et personnels, il s'établit entre eux une grande et durable intimité[2].

Seul avec Arnauld, c'est à lui que le maître com-

1. Gunt. Ligur., lib. III.

2. Saint Bernard l'a qualifiée par une figure énergique dans deux lettres différentes (189 et 330) : « L'écaille est tellement unie à l'écaille qu'il ne passe pas entre elles le moindre souffle d'air. » — (Squama squamæ conjungitur, et ne spiraculum quidem incedit per eas.)

muniquait la primeur de ses solitaires méditations. On se laisse si facilement aller à donner le meilleur de son âme en causant avec un ami, de la bienveillance et de l'admiration duquel on n'a jamais douté ! — Ces jours calmes, qui devaient laisser des traces profondes dans l'esprit d'Arnauld, passèrent rapidement ; et la foule des disciples revenus remplit de nouveau leur vie de discussions bruyantes et de leçons applaudies. Arnauld n'était plus qu'un écolier au milieu d'autres écoliers.

Voyons maintenant quelle influence la morale et la philosophie d'Abélard ont exercée sur le plus hardi de ses disciples ; ce qu'il a pris au maître, ce qu'il a ajouté, et ce qu'il a laissé comme théorique ou puéril.

Il est difficile de se faire une idée du caractère d'Arnauld à l'époque où, encore tout à fait lui-même, il reçut les premières leçons d'Abélard, et de l'effet que produisirent sur lui tout d'abord les luttes de la scolastique.

La querelle du réalisme et du nominalisme commençait à s'apaiser ; mais il était d'usage parmi les écolâtres de prendre le drapeau d'un des deux partis. Arnauld donc dut choisir et se déclara sans doute pour Aristote et Abélard, pour le nominalisme modifié que son école appelait conceptualisme. Quoi qu'il en soit des opinions de sa jeunesse, ces questions subtiles, et l'on peut dire insolubles, posées comme elles l'étaient par la scolastique du moyen âge, ne pouvaient attacher complétement Arnauld, qui recherchait surtout la clarté et la simplicité dans la vérité.

C'est en jetant un coup d'œil sur sa vie entière qu'il

faut chercher à résoudre la question que nous avons posée plus haut.

Les historiens[1] ont presque tous considéré Arnauld de Brescia comme un produit des leçons et du génie d'Abélard, comme le fils de sa pensée, si l'on peut ainsi parler, la meilleure expression d'une doctrine dont le philosophe français ne connaissait pas lui-même la portée, ne prévoyait pas les conséquences[2]. Nous voulons parler de la doctrine du libre examen, ou (pour prendre l'expression d'un écrivain de talent[3]) de « l'élaboration préliminaire de cette doctrine » que commençait Abélard pas à pas, sans s'aventurer encore à traiter les questions défendues, sans même y songer, se gardant d'aborder ce qui fait le fond de toute philosophie franchement émancipée : « Dieu, l'âme humaine, les destinées futures de l'homme, » etc.[4]. C'est presque une guerre de mots qu'il commence, toute scolastique, et l'esprit encore emmaillotté des langes mystiques du moyen âge, mais enfin il commence; il est le premier à donner le signal, à indiquer la route aux libres penseurs à venir.

Certes en cela Arnauld est bien le disciple du maître. Abélard a l'idée, Arnauld s'en empare, la développe et la transforme. — De stérile qu'elle était, il la rend féconde. Il en prend le meilleur : l'utilité pratique, et ne recule pas, lui, devant des conséquences qui avaient fait trembler son maître. Nous disons qu'il

1. Entre autres Michelet et Henri Martin.

2. Il lui est arrivé parfois de les découvrir; mais alors, effrayé, il se rétractait aussitôt.

3. M. Ch. de Rémusat.

4. Saint Anselme avait abordé ces grands sujets, mais en les dégageant complétement de leurs rapports avec la philosophie.

la transforme; rien n'est plus vrai. Abélard, emporté par le goût du temps, se laisse aller à subtiliser sur le dogme, peut-être par amour du paradoxe, peut-être par vanité, pour imiter les théologiens contemporains et les surpasser. Qu'importent à Arnauld ces discussions gonflées de vent? De l'idée il passe au fait; il accepte l'Évangile tel qu'il est, et les dogmes comme ils sont; c'est aux chrétiens corrompus, au clergé sans mœurs, qu'il appliquera bientôt sa libre pensée et sa libre censure. Quoi de plus utile que de réveiller la conscience des hommes, de les relever, de mettre partout le bien où était d'abord le mal! Voilà comment Arnauld transformait en se l'assimilant la pensée de son maître. Aussi, lorsque, continuant le parallèle, on veut chercher une étroite ressemblance entre eux, les différences s'accusent : ils ont chacun une originalité complète. Destinés cependant tous deux à s'aimer et à se comprendre, Arnauld avait voué à Abélard une de ces affections profondes, mêlée de respect, qu'augmente la différence d'âge.

Non-seulement l'esprit de sa doctrine le séduisait, mais il trouvait en lui le meilleur maître d'éloquence qu'il pût souhaiter. Quel autre plus habile en l'art du bien dire aurait pu lui apprendre à persuader[1]? Avec quel talent il savait suspendre à ses lèvres son auditoire attentif, et l'entraîner, sur quelque sujet qu'il parlât! Parfois, laissant les discussions stériles, il expliquait simplement l'Écriture sainte[2]: parfois il dé-

1. Saint Bernard nous apprend combien Arnauld (qui avait déjà sans doute l'ambition d'être utile à sa patrie) avait profité des conseils du maître.

2. Voir M. Ch. de Rémusat. *Abélard*, tome II. — Il la mettait à la portée du vulgaire.

veloppait ces maximes philosophiques qui devaient à jamais l'illustrer. Souvent aussi il se laissait entraîner à des hardiesses [1] qui l'auraient conduit au scepticisme, s'il avait voulu conclure rigoureusement. « Comprendre pour croire [2], » disait-il, quand un autre avait dit avant lui : « Croire pour comprendre [3]. » Ce mot est l'un des meilleurs titres d'Abélard devant la postérité. Au milieu d'un peuple de moines, de prêtres, de hauts dignitaires religieux, de princes ultramontains, et devant la foule inconséquente, qui adore toujours ce qu'elle ne comprend pas, Abélard jetait ce beau défi à la superstition et à l'étroitesse de l'esprit du temps.

Arnauld comprenait-il le danger d'une pareille maxime? Non, sans doute; ce n'est qu'en l'expérimentant qu'il est possible de voir où conduit un axiome philosophique.

Abélard disait encore : « Le mal est la privation du bien. » Belle et consolante parole qui exprime admirablement cette pensée, que le bien, le bon et le beau ont été donnés à l'homme ; qu'il est né ainsi ; et que seul il crée le mal, qui n'est que la négation du bien [3].

1. « Les évêques, dit Rémusat, ne s'étaient point soustraits à la téméraire critique d'Abélard.... En dénonçant la cupidité d'un grand nombre, il avait devancé la réformation par son attaque sur le trafic des indulgences. » (*Abélard,* I, p. 176.)

2. ... Nec credi posse aliquid nisi primitus intellectum (Abæl., *Hist. calam.,* IX).

3. « Neque enim quæro intelligere, ut credam ; sed credo ut intelligam. Nam qui non crediderit, non experietur ; et qui expertus non fuerit, non intelliget. » (S. Anselme de Cantorbéry, oper., p. 29.)

3. Il n'entre pas dans notre sujet de rechercher si elle est vraie; et cependant la foi dans le bien est la moitié de la vertu. Le premier romancier du siècle, s'adressant à Dieu, a répété cette parole avec éloquence : « Non, le mal n'est pas ton œuvre, il n'est que l'ignorance du bien, et si tu aban-

— L'idée est de saint Augustin; mais Abélard l'a adoptée, écrite et popularisée en plein moyen âge. Voilà certes de quoi lui faire pardonner beaucoup d'inconséquences et de faiblesses.

Il faut cependant, pour répondre à ceux qui disent qu'Arnauld a tout accepté de la doctrine d'Abélard, il faut jeter un coup d'œil sur les inutilités et les parties faibles de sa morale où se révèle à chaque instant l'influence amollissante de son amour et de ses aventures[1]. Il y a là certains côtés de son enseignement obscurs et subtils, qui ne devaient en aucune manière intéresser un élève tel qu'Arnauld.

Quand il disait, par exemple : « Le péché consiste dans le consentement à la faute[2]. » — « L'intention est tout, l'acte n'est rien[3]. » — Oui, péché d'ignorance n'est pas péché, cela est une vérité incontestable, mais à laquelle il ne faut pas donner une grande extension pour la dénaturer. Qui pourra jamais marquer la limite imperceptible où il faut s'arrêter dans l'application d'une maxime philosophique? Il y a et il y aura toujours de par le monde nombre de gens qui ont à leur service une morale très-immorale. Voici où l'extension de cette pensée d'Abélard peut conduire : ayez une conscience pervertie, prenez le mal pour le bien, figurez-vous que vous êtes vertueux, et

donnes cette ignorance aux châtiments qu'elle s'inflige à elle-même, c'est parce qu'ils doivent la détruire. »

1. L'amour qui grandit Héloïse rapetisse Abélard.

2. Vitium est quo ad peccandum proni efficimur, hoc est, inclinamur ad consentiendum ei quod non convenit, ut illud scilicet faciamus aut dimittamus. Hunc vero *consensum* proprie *peccatum* nominamus... (Scito te ipsum, p. 596, éd. V. Cousin et C. Jourdain.)

3. Pro diversitate intentionis ejus operatio modo bona modo mala dicitur. — (Scito te ipsum, cap. IX.)

commettez tous les crimes. Si votre esprit vous suggère quelques bonnes excuses paradoxales, vous êtes innocent! On trouve tant de subtiles raisons, quand il s'agit de se justifier! — Ces vérités à double sens sont dangereuses, lorsqu'elles font école. On a dit plus tard, après Abélard, qui certes aurait décliné l'honneur d'avoir inspiré cette maxime: La fin justifie les moyens.

Le maître entendait-il comme nous les mots « discernement » et « volonté »? — On pourrait en douter en lisant ses conclusions : « Ce que l'on veut dans une grande douleur de l'âme, dit-il, est passion plutôt que volonté[1]. » Ainsi, pour lui, une mauvaise action à laquelle on a essayé de résister et que l'on a commise enfin sous l'empire de la passion, n'est pas un péché volontaire[2]. Mais, si l'on peut ainsi transiger avec sa conscience, où est la morale? La volonté devient une faculté de notre âme chimérique et mal définie. Souvent, entraîné par ses prémisses, Abélard perd son talent en paradoxes sur le mal et le bien, le péché et la volonté, véritable leçon de casuistique qu'on est surpris de trouver sous sa plume[3]. — Que dire de sa controverse sur les péchés originels, véniels et mortels? — Arnauld ne s'est jamais plongé dans ces recherches, stériles pour ceux qui ne marchandent pas avec le bien.

1. ... Non talis ut ita dicam voluntas, quæ in magno dolore consistit, dicenda est *voluntas*, sed potius *passio*. (Scito te ipsum, cap. III, p. 596. Edit. V. Cousin et C. Jourdain.)

2. ... Nec culpæ tribuendum in eo eos delectari, quo quum perventum sit, delectationem necesse est sentiri..... (Scito te ipsum, p. 603. Edit. V. Cousin et C. Jourdain.)

3. Voir le passage du *Scito te ipsum* où il veut rendre les moines irresponsables de leurs pensées impures et de leurs tentations, quand il a fait ailleurs un tableau si coloré et si énergique de leur dépravation.

Nous avons suivi assez long-temps Abélard dans la voie obscure où il s'égarait lui-même. Résumons-nous. En théologie, Arnauld reste plus près de saint Anselme que d'Abélard; mais en morale il accepte sans restriction le principe du libre examen, et le transporte du domaine de l'esprit dans le domaine des faits.

Quant aux réticences dont la dialectique était encore embarrassée, qu'il en ait conscience ou non, Arnauld les repousse ou du moins n'y arrête pas sa pensée. — Ajoutons que l'on retrouvait dans leur caractère la même différence que dans leur esprit. Abélard doutait de lui facilement et de la sagesse de ses meilleures opinions, toujours prêt à dire : j'adoucirai ceci, je retrancherai cela, quitte à reprendre bientôt la défense des vérités qu'au fond de son âme il sentait irréfutables.

Peut-être faut-il lui donner cette excuse qu'il avait été le premier à les proclamer et qu'il n'avait aucune autorité pour s'appuyer. Dans ses moments de défaillance il ne pouvait porter seul le poids de son génie. De là une apparente contradiction qui le conduisait parfois si près du ridicule.

Autant le maître était pusillanime, autant Arnauld avait d'énergie, décidé à défendre les convictions qu'il croyait bonnes, à les propager, quoi qu'il arrive. Il ajouta ce principe aux théories d'Abélard, que l'on ne doit jamais renier la vérité ou ce qu'on croit être la vérité [1]. En cela il est vraiment supérieur à son maître [2].

1. « Faut-il renier la vérité comme Galilée, ou mourir pour elle comme Jésus ? répondez. » (A. Dumas fils).

2. Les hardiesses non défendues d'Abélard et les nouveautés qu'Arnauld propageait au péril de sa vie eurent le même sort, un succès éphémère. Il fallait des siècles pour mûrir leur pensée.

Que sa réforme ait été prématurée ou non, qu'il n'ait eu pour la commencer que des éléments incomplets, qu'il ait manqué ou non le but de ses efforts, et c'est ce que nous examinerons plus loin[1], il a toujours eu le rare mérite de ne s'être laissé décourager par aucune opposition, même quand cette opposition mettait sa vie en danger[2]. Se dévouant tout à son idée, il avait fait d'avance le sacrifice de lui-même. Combien il aurait donné pour voir à son maître la même énergie et le même courage, c'est ce que l'on devine en le voyant se substituer à lui au concile de Sens, lui servir de bouclier pour ainsi dire et ne rien négliger pour l'empêcher de faiblir. Arnauld complète Abélard : « L'écaille est unie à l'écaille[3]. »

Et maintenant faut-il accepter l'opinion des biographes qui affirment qu'il a partagé toutes les erreurs d'Abélard sur la Trinité? D'après le récit de saint Bernard on pourrait le penser au premier abord ; mais, après avoir étudié la vie et la doctrine d'Arnauld et surtout le souvenir que l'une et l'autre ont laissé dans l'esprit des chroniqueurs, on en revient toujours à dire qu'il est resté fort indifférent aux subtilités de cette dispute sur la Trinité. Ce n'étaient pas les arguments de son maître qu'il était venu défendre au péril de sa liberté, avec un dévouement incomparable; c'était Abélard lui-même, Abélard malheureux, accablé de vieillesse, découragé, et qui, sentant le besoin d'être soutenu, avait appelé Arnauld en France; Abélard, qui regrettait ses hardiesses, tout en voulant prouver qu'elles

1. Voir la seconde partie.
2. Et celle qu'on lui fit fut formidable.
3. S. Bernard. Voir plus haut.

étaient orthodoxes, Abélard effrayé des nouveaux ennemis et des nouveaux dangers qu'il cherchait. En effet, que nous disent la plupart des chroniqueurs? Les uns, qu'il était « excellent prédicateur de la parole divine[1] »; les autres, qu'il censurait les mœurs du clergé; celui-ci, qu'il entraînait la multitude en expliquant l'Évangile; celui-là, qu'il disait que les sacrements conférés par les mauvais prêtres n'ont aucune vertu[2], etc. — Othon de Freisingen et Gunther ajoutent d'autres accusations et racontent sa réforme politique, mais pas un ne lui reproche d'attaquer la Trinité, les dogmes ou les mystères dans ses discours.

Quant à rechercher si Arnauld a été ou non hérétique, il semble que cela n'est pas de notre compétence. Les docteurs du moyen âge et saint Bernard lui-même y seraient embarrassés[3]; les uns, prenant le sens exact du mot, diraient non; les autres, lui donnant un peu d'extension, diraient oui. Qu'importe après tout le nom dont on appellera sa protestation, schisme ou hérésie? De plus savants que nous en ces matières trancheront la question. Mais ce que nous répéterons, c'est qu'il était catholique dans la plus pure acception du mot, et qu'il avait une foi ardente et active.

Cela posé, nous admettrons que sa réforme religieuse fut singulièrement hardie; d'accord avec saint Bernard pour le fond, il s'en sépare complétement

1. V. Tritheim et Platina (Pièces justificatives).

2. Bonacursus. Vita hæreticorum. (D'Achery. Spicileg., XIII, p. 85.)

3. Othon a dit de lui : « Aimant la singularité, désireux de nouveauté, Arnauld était de ces hommes dont le génie est prompt à créer des hérésies et des schismes, causes de désordres. » (Ott. Fris. de gest. Frid. II, 20.)

sur les moyens. L'un se contente de dire qu'il faut guérir « la tête», et l'autre y porte la main.

Arnauld supprime le pouvoir temporel, et développe sa pensée de telle façon qu'il attaque en même temps le pouvoir spirituel. Il dit que le pape, pour mériter l'obéissance, en un mot pour être pape, doit être tout absorbé par le soin des âmes, abandonner les biens et les affaires de ce monde, autrement dit le pouvoir temporel. Sa doctrine délie donc les chrétiens de l'obéissance hiérarchique[1]. Il leur dit : « Ce pape qui vous gouverne est un hérétique. » Appliquant le même principe aux évêques et aux simples prêtres[2], il arrive à conclure : les sacrements conférés par un mauvais prêtre sont nuls devant Dieu.

L'opinion que les papes ne pouvaient se servir de l'excommunication contre des délits étrangers à la religion, comme d'une vengeance matérielle, a été aussi vraisemblablement empruntée à sa doctrine[3]. Principes redoutables qui bouleversaient la hiérarchie; saint Bernard le savait quand il tonnait si fort contre lui, lorsque, cherchant un point de comparaison pour exprimer la perversité d'un homme, il disait : « Pire encore qu'Arnauld de Brescia[4] ». Mais que l'Église se rassure; ce sont là des maximes prématurées, qui doivent disparaître avec lui au moins pour un temps. Sur ce terrain Abélard l'aurait absolument renié.

1. Il n'y a pas loin ainsi de la suppression du pouvoir temporel à la suppression du pouvoir spirituel : d'Arnauld à Luther.

2. Pour être exact, il faut faire remarquer qu'il commença sa réforme par le bas clergé, les prêtres, puis les évêques, et enfin passant du petit au grand, il osa juger et condamner le pouvoir temporel des papes.

3. Voir chap. VII. (Diète d'Ulm.)

4. S. Bernard, épit. 298.

Nous devons encore, puisque tant d'écrivains ont contesté l'originalité d'Arnauld, nous devons examiner si les sectes religieuses du temps lui ont donné des inspirations, si elles ont exercé quelque influence sur sa réforme.

C'était, nous ne le nions pas, un esprit capable de s'assimiler bien des opinions diverses, et de les transformer en morale, en religion et en politique.

Tout en défendant son originalité, on peut dire de lui qu'il a pris, comme beaucoup d'esprits d'élite qui ont devancé leur temps, autant d'idées à son milieu et à ses contemporains qu'il leur en a donné lui-même; mais on sait ce que c'est que les idées, comme elles sont toujours vieilles et toujours neuves, chacun les développant à la mesure de son génie; on sait aussi dans quel cercle singulier les grands hommes et les époques mémorables ont toujours tourné, les uns donnant aux autres et réciproquement, tous cherchant le mieux, qu'ils en aient conscience ou non, en vertu de la loi du progrès.

Nous allons donc jeter un rapide coup d'œil sur les différentes sectes réformatrices qui existaient au douzième siècle, et dont il reste encore quelques souvenirs. Il y a là une dernière source; elle nous aidera peut-être à mieux comprendre cet homme extraordinaire, dont le caractère échapperait complétement à nos recherches sans cette patiente méthode d'induction.

## CHAPITRE IV.

### Arnauld et les hérésies au douzième siècle.

On remarque tout d'abord, en étudiant l'histoire des sectes hétérodoxes qui existaient déjà ou se formaient au douzième siècle, qu'un mouvement extraordinaire s'opérait dans les esprits; personne n'était indifférent; quelle qu'en fût l'origine, il fallait aux hommes de ce temps-là une foi et une religion quelconque. Tous voulaient croire, qu'ils fussent catholiques, prêtres, moines ou pèlerins des croisades, qu'ils eussent embrassé l'hérésie de Manès et reconnussent deux principes, qu'ils fussent Pétrobrusiens, Henriciens, Arnaudistes, disciples enfin du premier fanatique qui se disait envoyé de Dieu [1]. La religion pour eux était affaire sérieuse, et cela se comprend: les sectaires voyaient leurs chefs préférer la mort à la rétractation, et suivaient souvent eux-mêmes cet exemple. Malgré les supplices qu'ils avaient en perspective, ils ne négligeaient aucun moyen de propagande : ces moyens, il faut le dire, étaient fort restreints au moyen âge. Il importe de ne pas s'en faire une idée fausse. D'abord les réformateurs protestants[2] ne pouvaient pas, comme le clergé catholique, écrire des recueils de leur doctrine, et publier

1. Philosophes même; il n'y a pas en Europe de philosophes sceptiques au commencement du douzième siècle.

2. Pour donner à ce mot son sens étymologique.

de nombreux manuscrits. Où auraient-ils trouvé des copistes? Au lieu d'une multitude de moines lettrés, comme saint Bernard, Pierre le Vénérable, Jean de Salisbury et tant d'autres en avaient à leur service, ils ne comptaient parmi leurs disciples que peu de gens qui sussent écrire [1]. Ajoutons à cela le mystère auquel ils étaient condamnés par la répression violente du clergé, on pourrait dire par l'inquisition : bien qu'encore inorganisée, elle commence en effet avec le onzième siècle [2].

Quant aux moyens de communication, ils étaient presque impossibles pour ces hommes suspects sans un courage et une ténacité incroyables. Les monastères qui s'ouvraient naturellement aux voyageurs catholiques et aux religieux de tous les ordres, et leur donnaient une large hospitalité, étaient fermés pour eux. Ils pouvaient à la vérité changer de nom, mais pas sans danger. Car le zèle des moines était tel que, découverts, le couvent se changeait pour eux en prison, jusqu'à ce qu'un concile les condamnât solennellement, ou que le peuple les massacrât ou les brûlât vifs. Le midi de la France, plus civilisé et surtout plus travaillé par les doctrines hétérodoxes, offrait aux réformateurs des points de repère plus rapprochés;

1. Les clercs savaient presque seuls lire et écrire. Si les chefs de sectes avaient trouvé des copistes, ce n'aurait été que d'anciens moines et d'anciens clercs. Ni Tanquelin, ni Pierre de Bruis, ni Henri, ni même Pierre de Valdo, n'ont écrit pour leurs adeptes.

2. Elle commence par le massacre des juifs, et l'on peut dire avec la première croisade. Les croisades durent contribuer beaucoup à développer les idées inquisitoriales. Quand des armées entières traversaient la mer pour exterminer les schismatiques, qui pourrait s'étonner de voir l'Église persécuter les hérétiques qu'elle trouvait sous sa main? Tuer un musulman était chose agréable à Dieu; il n'y avait pas loin de là à dire : Celui qui dénonce un hérétique gagne des indulgences.

aussi ils s'y créèrent de nombreux disciples, et l'on vit dans la seconde moitié du douzième siècle un chef manichéen accompagné d'évêques assez hardis pour tenir publiquement un concile à Toulouse. Cependant, là comme ailleurs, le clergé catholique était encore assez puissant pour les brûler ; il entrait sans hésiter dans la voie de ce prosélytisme barbare qui devait le mener à la sanglante croisade des Albigeois. Dans le nord de la France, la propagande était bien autrement difficile. Quand le réformateur (parti souvent du midi comme Henri) touchait enfin le but, après avoir traversé, chemin faisant, bien des populations hostiles, tout n'était pas fini pour lui. Il pouvait se tromper sur l'esprit des habitants et les chances de succès que lui offrait sa prédication. Il lui fallait calculer la puissance du clergé, le fanatisme des fidèles, et le désir de réforme de quelques-uns. Il pouvait craindre à chaque instant les délateurs. Que de difficultés pour assembler sans que rien en transpirât une grande réunion d'hommes, et surtout d'hommes sûrs! Puis, quand ils étaient enfin initiés, que de peine encore pour accomplir les rites de leur nouvelle religion ! Après avoir échappé à de nombreux périls, ils finissaient presque toujours par être enfermés ou brûlés, aux applaudissements du clergé ; mauvais moyen d'ailleurs, car leur courage et leur ténacité leur donnaient parfois en un moment autant d'adeptes que plusieurs années de propagande mystérieuse. Pourtant, il faut l'avouer, au commencement du douzième siècle, l'Église dispersait souvent la secte en la laissant sans pasteur par la mort de son chef; la prudence était le plus sûr moyen de succès. C'est ainsi que, lentement, sourde-

ment, le manichéisme mina l'orthodoxie pendant huit siècles, et parvint enfin au douzième à couvrir l'Europe d'un mystérieux réseau. Il avait des évêques et des vicaires inconnus; bien des points de sa doctrine n'étaient que soupçonnés des conciles qui la condamnaient.

On voit par ce qui précède qu'il fallait alors une foi robuste et un courage à toute épreuve pour prendre le rôle de réformateur. Quoique au moyen âge il y ait parfois tant d'inconséquences dans la conduite des réformateurs qu'on soit tenté de les soupçonner de charlatanisme, il faut bien croire que ce n'était pas métier de charlatans, car on n'a jamais vu ceux-ci jouer la foule avec la mort en perspective. Il ressort aussi qu'à part les intéressés qui entreprenaient une croisade en forme contre les hérésies, comme saint Bernard, Pierre le Vénérable ou Pierre de Vaux-Cernai, elles étaient peu connues par les catholiques du moyen âge, peut-être même par le clergé et plus tard par l'inquisition [1].

Souvent une ville hérétique faisait tache au milieu d'une contrée catholique, la propagande ayant tout à coup rencontré des obstacles. Une secte ne s'étendait pas au-delà d'un certain rayon, puis on la retrouvait plus loin, mais là seulement où un missionnaire hérétique avait pénétré.

Pour connaître à fond les Églises hétérodoxes, pour avoir des détails précis sur leurs mœurs et leur culte, il n'y avait donc qu'un moyen : vivre au milieu d'elles, les voir à l'œuvre et les étudier sur place, je dirai

1. L'inquisiteur Rorenco ne fait aucune distinction entre les manichéens, pauvres de Lyon, vaudois, arnaudistes, etc...

presque se faire initier à leurs rites secrets, les livres manquant et les rumeurs qui transpiraient ne pouvant en donner qu'une idée vague et incomplète.

Arnauld a-t-il connu et étudié ainsi les sectes religieuses dont les protestants prétendent qu'il a subi l'influence? Sa doctrine et sa réforme en donnent-elles la preuve? C'est ce que nous allons examiner. Commençons par le manichéisme, qui n'était pas seulement une secte, mais une religion complétement organisée. Après avoir lu les Pères de l'Église, les contemporains et les écrivains secondaires, qui ont parlé de cette hérésie, il en reste l'impression que c'est une hydre à mille têtes, toutes différentes les unes des autres, comme dirait saint Bernard. Elle paraît en effet avoir subi bien des modifications depuis Manès jusqu'à Pierre de Bruis, si l'on peut dire que Pierre de Bruis était manichéen[1], et la doctrine de celui-ci est fort différente de celle que cite et réfute saint Augustin[2].

Comme la persécution avait commencé de bonne heure contre ces hérétiques, en Orient d'abord, ensuite en Occident, et que les traités manichéens devenus rares étaient saisis et brûlés partout où le zèle catholique les découvrait, on peut conclure que plusieurs dogmes s'altérèrent, transmis seulement par la tradition ou dénaturés par l'imagination hardie des sectaires. Tant d'idées confuses se pressent dans le courant qui emporte les esprits vers un besoin de réforme depuis Manès jusqu'au moyen âge, que l'on a

1. Si l'on prend le mot « manichéen » dans son sens rigoureux.
2. S. Augustin. *Contra Faust. Manich.*, lib. XX, cap. II et III.

grand'peine à distinguer au douzième siècle les sectes qui étaient indépendantes de lui. Elles se tiennent toutes et s'empruntent mutuellement des dogmes et des rites. Un point fondamental peut cependant les distinguer : la croyance à deux principes, et encore elle disparaît chez des sectaires, qui sont au fond vraiment manichéens, comme Pierre de Bruis et Henri. Peut-être ces derniers passaient-ils pour hérétiques auprès des manichéens et des catholiques.

Avant d'arriver aux contemporains d'Arnauld, appelés ordinairement cathares ou Albigeois, voyons quelles doctrines avouèrent les manichéens qui furent pris depuis le onzième siècle jusqu'à Pierre de Bruis. La persécution commença contre eux dans l'Église latine dès les premières années du onzième siècle. Le seul soupçon de manichéisme mettait un homme en danger. L'an 1017, treize manichéens, parmi lesquels deux prêtres, sont condamnés au concile d'Orléans et brûlés vifs. On ne savait pas trop quels étaient leurs dogmes ; on les accusait de reconnaître deux principes, et, les erreurs constatées étant trop légères pour entraîner une condamnation capitale, on les chargea de crimes affreux et incroyables : sacrifices d'enfants et impuretés de toutes sortes. Ils avouèrent seulement qu'ils pensaient que ce n'était pas Dieu qui avait créé le monde, qu'ils enseignaient que l'incarnation et la passion du Christ ne sont point réelles, mais fantastiques, qu'aucun changement ne s'opère dans le pain et le vin, lorsqu'ils sont consacrés par le prêtre, qu'on n'est pas seulement sauvé par ses œuvres; enfin ils condamnaient le mariage et défendaient de manger de la chair.

L'an 1023, le marquis de Suze entreprit une véritable croisade contre des manichéens qui s'étaient réunis au château de Montfort. Grâce à l'archevêque de Milan qui joignit ses troupes aux siennes, il se rendit maître du château, et, comme les manichéens, loin de se rétracter, cherchaient, non sans succès, à s'attirer de nouveaux disciples, le peuple de Milan (excité par le clergé) s'empara d'eux et brûla sur un immense bûcher ceux qui refusaient d'abjurer leurs erreurs. Un de ces infortunés expliqua ainsi les dogmes et la doctrine de ses frères : ils se mariaient, mais sans se proposer le but qui rend le mariage légitime; ils s'abstenaient de manger la chair des animaux; ils adoraient les idoles comme les païens, et sacrifiaient follement comme les juifs : ils étaient tous sous la puissance du diable à qui ils rendaient une espèce de culte, ne reconnaissaient d'autre Église que la leur, d'autre pontife que leur pontife suprême, et ne recevaient d'absolution que celle qu'il leur accordait. — L'empereur d'Allemagne Henri III en fit pendre plusieurs l'an 1053, parce qu'ils ne mangeaient pas de chair. — En 1114, l'hérétique Tanquelin, dont nous avons parlé plus haut, entraîna à sa suite des milliers de fanatiques en se faisant passer pour une incarnation de la divinité; Éon de l'Étoile également. Ils périrent misérablement, eux et leurs disciples. On retrouve dans cette variété de manichéens un mélange d'idées gnostiques. Bien d'autres hérétiques furent pris, interrogés, et payèrent par la mort leur ténacité jusqu'à Pierre de Bruis : si nous voulions les suivre, nous serions entraînés trop loin. — Voyons maintenant la doctrine, les rites et les mœurs des ma-

nichéens du douzième siècle, appelés selon les lieux Boulgres ou Bulgares, manichéens, cathares ou Albigeois.

Cette religion occulte, pour ainsi dire, avait pour centre la Bulgarie et les pays slaves du Danube. Elle étendait ses ramifications de l'Asie Mineure à la Belgique, émaillant d'hérétiques l'Italie, la Provence, le Dauphiné et l'Aquitaine : remontant vers le nord, on la retrouvait à Arras, à Anvers, à Soissons, en Lorraine, à Cologne et à Yvoi dans le Luxembourg. Quant à l'extrême midi de la France, il comptait presque autant de manichéens, de pétrobrusiens et d'henriciens que de catholiques. Voici les doctrines qu'ils professaient. Suivant eux, il existe deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; le premier gouverne le monde moral, et le second le monde matériel. Il n'y a d'autre enfer que la terre elle-même; les hommes ont été créés pour habiter le ciel; mais le Dieu mauvais s'y est introduit, les a séduits et entraînés sur la terre, qui est l'enfer véritable. Les âmes sont assujetties à des corps grossiers, et commencent une série d'existences jusqu'à ce qu'elles soient réhabilitées. C'est pour cela que le Dieu bon a envoyé Jésus-Christ sur la terre. Son fils pourtant n'a pu se revêtir qu'en apparence d'une matière corrompue. Il n'a pris qu'un corps fantastique ainsi que l'ange Marie descendue du ciel avec lui. Toute sa passion n'a été qu'une apparence. Ce n'est pas elle qui a sauvé les hommes, mais sa morale qui leur rappelait leurs origines oubliées, et leur enseignait le moyen de retourner au ciel. Ce moyen est la séparation de l'âme et de la matière. Il faut garder une virginité perpétuelle, etc... Suivent

enfin les dogmes tirés de l'Évangile et mis d'accord par les manichéens avec leurs croyances principales. La pauvreté est aussi pour eux la plus importante vertu. L'Église romaine, par la participation aux richesses, par l'intervention dans le gouvernement de la terre, par les persécutions et les homicides, a quitté Christ pour Satan. Il n'y a de salut que dans l'Église des purs et des parfaits. Mais, comme il faut toujours faire une part secrète aux passions et aux faiblesses humaines, pour qu'une religion réussisse, on n'est pas contraint d'abord à cette haute perfection ; il y a même une grande différence entre les parfaits et les simples croyants. Les uns (particulièrement les vicaires et les évêques manichéens) sont seuls tenus à la stricte observation des vertus prescrites. Les autres, beaucoup plus nombreux, peuvent se marier, posséder des richesses, etc., jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour ne plus retomber dans leurs péchés, et recevoir leur consolement. L'essentiel est de ne pas mourir sans l'avoir obtenu. Aussi nombre de croyants attendent l'heure de la mort pour le demander [1].

Voici donc succinctement [2] ce qu'étaient les doctrines manichéennes, au moment où parut Pierre de Bruis [3]. Par des motifs qui tenaient à l'essence même de cette hérésie [4], il rejetait l'Ancien Testament. Quant à la haine qu'il avait vouée aux croix, ne serait-ce pas

1. Voir, pour le culte, H. Martin (*Histoire de France*, t. IV, pag 9 et suiv.).

2. Nous en avons dit assez pour qu'on puisse saisir les rapports qu'il y a entre ces doctrines et celles de Pierre de Bruis.

3. Ni lui ni Henri n'ont le moindre rapport avec Arnauld. Mais il est bon de le prouver, plusieurs écrivains étant d'un avis différent.

4. On sait que Manès avait ajouté des maximes aux livres sacrés et retranché tout ce qui était contraire à ses principes.

par réaction contre cette croyance anti-manichéenne que la croix a sauvé le monde ?

On raconte qu'il voulait forcer les moines à se marier. On peut encore expliquer ce fait dans le sens manichéen. Pour lui, les moines faisant partie de l'Église romaine étaient réprouvés de Dieu. Ne pouvant les admettre d'abord parmi les purs, et les trouvant à peine dignes d'entrer parmi les croyants, il leur permettait, et, peut-être par réaction, leur commandait le mariage comme une rupture plus complète avec leur vie passée. Cependant en vertu d'une réminiscence chrétienne autant que manichéenne, il condamnait le mariage pour les chefs de sa secte[1]. Il n'admettait pas non plus la présence réelle, d'ailleurs fort contestée au sein de l'Église romaine et tout à fait contraire aux principes manichéens. Ceux-ci (on l'a vu plus haut) ne croyaient pas même à la réalité de la naissance et de la vie du Christ. Reprenant les maximes évangéliques aimées de tous les réformateurs, et faites surtout pour les rendre populaires, il engageait le peuple à la pauvreté, à la douceur, à l'humilité : il disait qu'il ne faut jamais tuer ni jurer, à plus forte

1. Fleury a dit en parlant du concile de Toulouse (1119) : « Le troisième canon est le plus remarquable... Le voici : Quant à ceux qui, feignant une apparence de religion, condamnent le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, le baptême des enfants, le sacerdoce et les autres ordres ecclésiastiques et les *mariages légitimes*, nous les chassons de l'Église comme hérétiques. » — Évidemment c'était la condamnation des manichéens. Tous les historiens, reconnaissant les accusations portées contre Pierre de Bruis, lui ont appliqué aussi ce troisième canon, et par conséquent cette phrase : « Ceux qui condamnent... les mariages légitimes. » — Pierre condamnait-il en effet le mariage ? Il est tellement manichéen au fond, que nous pensons aussi sur ce sujet comme Fleury... Au reste, nous avons essayé de prouver que, quand il contraignait les moines à se marier, la contradiction n'était qu'apparente.

raison, persécuter. Il condamnait aussi les prières pour les morts, la croyance au purgatoire, le baptême des enfants, l'adoration des images et en particulier de la croix, les ordres sacrés, les cérémonies religieuses, le culte enfin et toutes ses pompes. Il différait cependant des manichéens en ce qu'il n'admettait pas la croyance à deux principes, et, conséquent avec lui-même, ne condamnait pas la matière et permettait l'usage de la viande. Il rejetait les jeûnes prescrits par l'Église, en particulier ceux de la semaine sainte; et, pour faire plus d'impression sur la foule, il fit cuire de la viande en public et en mangea le vendredi saint. C'était peut-être une conséquence de cette opinion que, Jésus-Christ n'ayant souffert qu'une mort fantastique, il était inutile d'en célébrer l'anniversaire par des jeûnes et des pénitences.

Telles sont à peu près les erreurs de Pierre de Bruis, d'après Pierre le Vénérable [1], Pierre de Vaux-Cernai et un chroniqueur du temps [2]. A part sa fin tragique et quelques scènes de sa vie, on sait peu de chose sur lui. Personne ne s'accorde sur le lieu de sa naissance [3].

Il serait difficile de dire si c'était réellement un réformateur sérieux, un fanatique désireux de se faire un nom, ou s'il fut seulement manichéen par réaction. Mais, quelques variantes qu'ait inventées son imagination, il est au fond manichéen.

On a sur son disciple Henri, que les écrivains pro-

1. Petri cluniacensis tract. adv. Petrobrusianos hæret. Lib. I, ep. 1 et 2.
2. Probablement apocryphe.
3. Pierre le Vénérable dit que c'était un prêtre de Toulouse, auquel on avait retiré sa cure, et que de rage il se mit à prêcher contre l'Église.

testants nous donnent comme un saint [1], beaucoup plus de détails. Il naquit, suivant les uns, en Lombardie; les autres disent seulement que c'était un ancien moine de Cluny. Ce qui paraît à peu près certain, c'est qu'il se présenta au Mans comme un prédicateur extraordinaire, voyageant de ville en ville, et qu'après avoir capté la confiance de l'évêque, il jeta le masque et répandit autour de lui les doctrines de Pierre de Bruis [2]. Il prêchait l'Évangile à la main, et commença par éblouir le peuple en lui montrant combien loin était l'Église de sa pureté primitive. — Tous les réformateurs s'accordaient sur ce point. Mais bientôt on reconnut évidemment dans sa doctrine l'esprit et l'inspiration Manichéenne de son maître. « Écoute maintenant quel homme c'est que cet Henri, » écrit saint Bernard au comte de Toulouse : « c'est un apostat; après avoir quitté l'habit religieux (car il a été moine), il est retourné à l'impureté de la chair et du monde, comme le chien à son vomissement. N'osant point par honte habiter parmi ses proches et ses amis, ou plutôt n'en ayant point la permission à cause de l'énormité de son crime, il a ceint ses reins et s'est mis en route sans savoir où aller, s'étant fait vagabond et fugitif sur la terre. Ayant commencé à mendier, il a trafiqué de l'Évangile (car il était lettré), et, distribuant à prix d'argent la parole de Dieu, il le dépensait au

1. Voir particulièrement H. Francke dans son chapitre intitulé : « Henri ami et maître d'Arnauld de Brescia, » (pp. 60 et suiv.). — On y lit cette phrase : « Heureuse s'estimait la maison où le saint passait la nuit; et le lendemain, la foule, enthousiasmée par sa pieuse éloquence, le conduisait plus loin... »

2. On ne sait pas même quand et comment Henri avait connu Pierre de Bruis.

jeu de dés ou pour des usages plus honteux encore. Souvent, après avoir le jour recueilli les applaudissements de la foule, on l'a trouvé la nuit suivante chez des courtisanes, quelquefois même chez des femmes mariées, ce prédicateur insigne! — Demande donc, je t'en prie, noble comte, comment il a quitté Lausanne, la ville des Cénomans, Poitiers, Bordeaux : il ne peut retourner nulle part; pour lui tout est fermé, tant il a laissé partout d'abominables traces! Et toi, tu espérais de bons fruits d'un pareil arbre[1] ! »

Henri, quoi qu'il en soit, se fit dans le Midi une foule de partisans. Saint Bernard vint alors en personne suivre avec le légat du pape les traces de l'hérétique et détruire son ouvrage. « Les deux partis, » dit Henri Martin, « se combattaient à coups de miracles[2]. »

Saint Bernard ne manqua pas de trouver quelqu'un pour se saisir de Henri. Il fut trahi, arrêté, chargé de chaînes et condamné à une prison perpétuelle[3], où il mourut.

Si les accusations de saint Bernard ne sont pas des calomnies, et rien ne nous porte à le croire, sa vie aurait été fort désordonnée.

Henri a-t-il rencontré Arnauld dans ses nombreux voyages, ou était-il vraiment son compatriote, c'est ce que l'on ne peut affirmer[4]. Mais ce qui nous paraît évident, c'est qu'il n'a jamais été le condisciple d'Arnauld, pas plus que Pierre de Bruis n'a été son maître.

1. S. Bernardi oper., ed. Mabillon. Epist. 241. (Voir les pièces justificatives.)

2. H. Martin. *Histoire de France*, III, page 456.

3. Au concile de Reims (1148).

4. Les affirmations des écrivains protestants ne reposent sur aucun fondement.

Arnauld était alors auprès d'Abélard tout occupé d'études philosophiques, et bien loin d'applaudir aux nouveautés de Pierre de Bruis[1], qu'il ne connut sans doute jamais personnellement. Les biographes ennemis n'auraient pas manqué d'ajouter ce trait à son acte d'accusation. A la vérité, Othon a écrit de lui : «On dit qu'il ne pensait pas bien sur le baptême des enfants et sur l'Eucharistie[2].» Mais ce sont les paroles d'un homme qui est en peine d'accusations précises et ne sait qu'inventer. D'ailleurs, pour juger cette accusation, il faut se transporter un moment en imagination au douzième siècle. Il n'y avait pas, comme aujourd'hui, neuf cents ans que cette croyance était transformée en dogme; une cinquantaine d'années à peine séparait Arnauld et ses contemporains du concile de Rome (1079), où la présence réelle[3] avait été admise définitivement par l'Église. C'était une opinion tellement controversée, et ceux qui la rejetaient s'appuyaient sur des autorités si respectables, que l'Église osa bien excommunier Bérenger[4], qui l'attaqua, mais non pas l'exterminer, comme elle avait déjà coutume de faire

1. Son maître réprouvait les doctrines de cet hérétique. « J'en viens aux hérétiques, dit Abélard, qui sont d'autant plus dangereux qu'ils sont davantage de la maison (*domesticiores*), et ne cessent de troubler l'Église par des guerres civiles. Et, pour en venir à notre temps, la religion est en telle détresse, qu'on ne reconnaît plus aucun fondement à la Foi ! Non, jamais les hérétiques ne se sont portés à d'aussi grandes extravagances que nos contemporains, le laïque *Tanquelin*... et le prêtre *Pierre de Bruis*... Ce dernier avait tellement altéré tous les rites sacrés de la discipline ecclésiastique, qu'il contraignit bien des gens à se faire *rebaptiser* (rebaptizare), rejeta le signe vénérable de la croix du Seigneur, et prescrivit de ne plus célébrer le sacrement de l'autel. » (*Oper. Abæl.*, p. 1066.)

2. Ott. Frising., de gest. Frid. Imp., lib. II, cap. xx.

3. Le fameux mot de « transsubstantiation » ne fut employé qu'au concile de Latran (1215).

4. Voir l'*Hist. littér. de la France*, tom., VII, pages 53 et suiv. Paris,

des hérétiques. Il mourut même dans une vieillesse avancée. Il est probable que du temps d'Arnauld il y avait dans l'Église des évêques fort comptés[1], qui pensaient tout bas comme saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile et enfin saint Augustin lui-même : en sorte que s'il était prouvé qu'Arnauld avait pensé aussi comme eux, cela ne nous ferait pas dire qu'il était Pétrobrusien.

Quant au baptême des enfants, les Manichéens, les Pétrobrusiens et les Henriciens en niaient, il est vrai, l'efficacité ; mais cette opinion était également répandue dans le clergé catholique. Tertullien avait soutenu que les adultes seuls pouvaient recevoir le baptême, et saint Grégoire de Nazianze, qu'il fallait attendre au moins l'âge de trois ans. Aucun concile au douzième siècle n'avait encore prononcé dans la controverse, et il est probable que des évêques distingués et beaucoup de prêtres suivaient sans scrupule le précepte de Tertullien. L'usage de baptiser les enfants commençait cependant à dominer. Quoi qu'il en soit, ces dissidences fréquentes au moyen âge ne peuvent s'appeler des hérésies. C'est le grand concile de Trente (1545-1563) qui affirma absolument la validité du

1746. Un distique célèbre a consacré sa réputation comme professeur à l'école de Saint-Martin à Tours :

Quidquid philosophi, quidquid cecinere poëtæ,
Ingenio cessit eloquioque suo.

1. Au concile de Rome (1079) un certain nombre d'évêques défendit pendant trois jours l'opinion de Bérenger. « Au onzième siècle, suivant un témoignage contemporain (dit Henri Martin), beaucoup de docteurs français et quelques Normands professaient encore la croyance opposée. »

baptême des nouveau-nés, et anathématisa ceux qu soutiennent la croyance opposée[1].

Il reste maintenant ce mot de saint Bernard « *Inimicus crucis* »[2], tellement vague qu'il serait absurde de s'appuyer sur cette base fragile pour soutenir qu'Arnauld était disciple de Pierre de Bruis. Cela semble indiquer qu'il restait encore en Italie quelques partisans des idées de Claude de Turin sur la croix[3]; c'était une réaction iconoclaste et pas le moins du monde Manichéenne. Sur ce mot « *Inimicus crucis* », deux écrivains protestants, H. Francke[4] et Napoléon Peyrat[5], ont cherché à démontrer qu'Arnauld était non-seulement disciple de Pierre de Bruis et de Henri, mais en core et avec eux docteur Vaudois. Là où les contemporains distinguaient des Manichéens et autres hérétiques, ces écrivains, s'appuyant sur l'autorité de Léger[6], ne voient que des Léonistes ou Vaudois. Ils sont tous confondus par eux dans un mélange bizarre. « Les Vaudois se divisaient, d'après les contrées qu'ils habitaient et les noms des principaux maîtres de leurs doctrines, en plusieurs familles, qui conservaient cependant entre elles d'étroites relations. Pour la première raison ils s'appelaient : Albigeois, Lombards, pauvres de Lyon, transmontani, Toulousains, Picards,

1. V. Prælect. Theologicæ de sacramentis Baptismi et confirmationis. H. Tournely. *Parisiis*, 1723, et can. 12, 13 et 14 concilii Tridentini de Baptismo. Sess. 7.

2. S. Bern., epist. 195.

3. V. Apologeticum atque rescriptum Claudii episcopi adversus Theutmirum abbatem. (In Magna Bibliotheca vet. Patr., t. IV, part. II, p. 149.)

4. *Arnold von Brescia* (pag. 64 et suiv.).

5. Voir *les Réformateurs du douzième siècle. — Arnaldo de Brescia*, chap. VI.

6. Voir aux Pièces justificatives ce que Léger dit d'*Arnauld de Brescia*.

Léonistes, Bohémiens. Pour la seconde : Pétrobrusiens, Henriciens, Arnaudistes, Espéronistes, Joséphistes, Lollards ; et enfin, d'après ces Vaudois (habitants des vallées) que leur destinée avait dispersés par toute la terre, exclusivement : Vaudois[1]. »

On sait maintenant ce qu'il faut penser de cette étymologie du nom « Vaudois[2] ». Grâce à l'érudition anglaise, à ses patientes recherches et surtout à l'heureuse découverte de M. H. Bradshaw[3], les protestants ont dû renoncer à défendre l'antique origine des Vaudois. La confusion qu'ils avaient introduite dans l'histoire religieuse du douzième siècle disparaît enfin; Pierre et Henri reprennent leur véritable figure, que l'esprit de parti avait dénaturée. Quant à Arnauld, il n'est pas le continuateur des traditions Vaudoises, mais le prédécesseur de Pierre Valdo. Cette découverte prouve une fois de plus que la critique historique ne peut jamais s'éloigner des textes contemporains, sans risquer de se perdre. Pierre le Vénérable et saint Bernard n'ont jamais dit un mot de ces prétendus Vaudois; aucun concile ne les a excommuniés

1. *H. Francke*, p. 39. — Les centuriateurs de Magdebourg (II, p. 548) prétendent avoir extrait d'un *ancien livre manuscrit* la doctrine des Vaudois, dont je donne la traduction aux pièces justificatives. Cette pièce a dû être rédigée sous l'influence des idées de la réforme du seizième siècle.

2. Ce nom de « Vaudois » vient de Pierre Valdo, d'après Pierre de Vaux-Cernai, excellente autorité, puisqu'il vivait au commencement du treizième siècle.

3. V. la *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, n° du 20 janvier 1866. On sait aujourd'hui que la « *Nobla Leyczon,* » le plus ancien des écrits vaudois (la traduction de la Bible, mise à part), loin de remonter à l'an 1100, ne date que des premières années du quinzième siècle. — En 1862 M. Bradshaw a fait à Cambridge la découverte des manuscrits que Morland y avait déposés vers 1655. — L'intéressant article de M. P. Meyer expose clairement l'histoire de la controverse à laquelle ont donné lieu les écrits vaudois.

avant l'année 1160 : on n'a pas souvenir jusque-là, et longtemps après, qu'il ait été ordonné un auto-da-fé de leurs livres devenus si célèbres. Il fallait, pour retrouver leurs traces, descendre jusqu'à Pierre de Vaux-Cernai, qui vivait dans la première partie du treizième siècle, peu après Pierre de Valdo. Ce singulier silence des contemporains s'explique enfin.

Est-il besoin de réfuter plus longuement l'opinion des écrivains protestants, qui ont écrit qu'Arnauld avait été le disciple de Pierre de Bruis, le compagnon de Henri, et que tous les trois étaient des chefs et des pasteurs Vaudois? Cela semble complétement inutile, ces réformateurs étant morts avant l'apparition de Pierre Valdo.

S'il est bien établi que les Manichéens, les Pétrobrusiens et les Henriciens n'ont eu aucune influence sur l'esprit d'Arnauld, celui-ci n'a-t-il puisé nulle part sa première pensée de réforme? Cette pensée, au contraire, fermentait partout autour de lui; depuis saint Bernard jusqu'au dernier Manichéen, les réformateurs demandaient à grands cris la régénération des mœurs, et tonnaient ensemble contre les excès du clergé catholique. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la valeur des moyens qu'ils proposaient. La plupart voulaient ramener la religion à sa simplicité primitive. On citait partout l'humilité et la pauvreté des premiers chrétiens; et le concile de Reims condamna en 1148 une secte nommée « Apostolique », qui n'était accusée d'aucune autre hérésie. Ils annonçaient l'intention de ramener l'Église à la simplicité des apôtres. On les chargeait des crimes reprochés aux Manichéens; mais cela ne fut jamais prouvé, et le concile

n'en fait pas mention. Quant à saint Bernard, qui en a parlé longuement, il se contredit d'une façon étrange, et avoue lui-même qu'il était mal informé grâce au mystère dont s'entouraient les Apostoliques. Dans le sermon LXV, il fait d'eux le portrait suivant : « Pour les dogmes ils s'entendent de tous points avec les catholiques. Rien de plus chrétien en apparence, si vous interrogez leur foi ; si leur conversation, rien de plus irréprochable ; ce qu'ils disent, ils le prouvent par des faits : vous verrez un homme, en témoignage de sa foi, fréquenter l'église, honorer les prêtres, faire son offrande, se confesser, prendre part aux sacrements. Quoi de plus fidèle ? — Pour ce qui est de leur vie et de leurs mœurs, ils n'attaquent personne, ne circonviennent personne, ne foulent personne aux pieds. Leur visage est pâli par le jeûne. Ils ne mangent pas de pain qu'ils ne l'aient gagné, et travaillent des mains pour soutenir leur vie[1]... Enfin, au nom de l'Évangile, ils se glorifient d'être pauvres et fils de pères rustiques[2]. » — Et ailleurs : « Ils ne veulent jamais faire de serment[3]. » — Mais ce beau tableau est ironique apparemment. Car il dit encore : « Ils ne se contentent pas d'être hérétiques, ils sont hypocrites, ce sont des

1. Sanct. Bern. in cant. serm. LXV... -- Si fidem interroges, nihil christianius : si conversationem, nihil irreprehensibilius : et quæ loquitur factis probat. Videas hominem in testimonium suæ fidei frequentare ecclesiam, honorare presbyteros, offerre munus suum, confessionem facere, sacramentis communicare. Quid fidelius ? Jam quod ad vitam moresque spectat, neminem circumvenit, neminem supergreditur, neminem concutit. Pallent insuper ora jejuniis, panem non comedit otiosus, operatur manibus unde vitam sustentat.

2. ... Ut se genitos esse parentibus rusticanis glorientur. (S. Bern. in cant. serm. LXVI.)

3. ... Ne tenuiter quidem jurare ullatenus acquiescunt propter illud de Evangelio : « Nolite jurare, etc. (*Ibid.*, serm. LXV.)

loups avec l'apparence des brebis[1]. » — Et ailleurs : « Ils attaquent la hiérarchie... Ils n'ont pas de chef... Tandis que l'œuvre se montre, l'auteur n'apparaît pas[2]. » Ceci prouve seulement qu'ils avaient su s'entourer du plus grand secret, et que leur chef n'était pas connu : il devait en être ainsi de leurs croyances. On ne voit pas qu'aucun de ces hérétiques ait été pris et brûlé avant ou après l'année 1148.

Saint Bernard, dans un autre sermon, cherche à les faire passer pour Manichéens. S'ils se font remarquer par le vœu de continence, ce n'est suivant lui que par des principes Manichéens ; c'est ainsi qu'ils s'abstiennent de viande. Enfin il leur reproche des crimes que la calomnie leur imputait. Chose singulière, à ce propos, il fait lui-même l'apologie du mariage : « Ceux-ci, dit-il en parlant des Apostoliques, sont assez grossiers pour ne pas remarquer combien on lâche les rênes à toute impudicité en condamnant le mariage[3] ! » L'illustre moine avait fini par comprendre, dans les dernières années de sa vie, que la continence à laquelle il aurait voulu d'abord condamner le monde était un rêve dangereux et immoral. Quand il s'aperçut que les Manichéens pouvaient lui dire : « Vous donnez l'exemple, et vous nous condamnez, » il douta un moment de l'excellence de ses principes : Au

1. ... Hi oves sunt habitu, astu vulpes, actu et crudelitate Lupi. (S. Bern. in cant., serm. LXVI.)

2. ... Quumque pateat opus, non apparet auctor. (*Ibid.*, serm. LXV.)

3. S. Bern. in cant., serm. LXV et LXVI. Dans le soixante-sixième sermon, il dit : ... Adeo bestiales sunt, ut non advertant, qualiter omni immunditiæ laxat habenas, qui nuptias damnat... — Il s'écrie un peu plus loin : « Tolle de Ecclesia honorabile connubium et thorum immaculatum ; nonne reples eam concubinariis, incestuosis, et omni denique genere immundorum ? »

reste, il avait vu dans le cours de sa longue et laborieuse carrière que les hommes ne sont pas des anges. Que ce soit au nom de l'Évangile ou d'après les idées de Manès, ou une suite enfin de la terreur de l'an 1000, il est certain qu'au moyen âge le célibat était regardé comme un état beaucoup plus parfait. Grégoire VII l'avait prescrit aux prêtres qui se mariaient presque tous jusque-là : des fondateurs illustres couvraient le monde de monastères, et les réformateurs, protestants ou catholiques, ayant deux moyens de moraliser le clergé (ou lui permettre des femmes légitimes, ou le condamner au vœu de virginité), choisissaient toujours le dernier. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'on commença à douter de son efficacité.

Quoi qu'il en soit, il nous paraît qu'Arnauld a dû connaître les Apostoliques, si même il n'a eu avec eux quelques rapports secrets. Ce n'étaient pas des Manichéens, bien que saint Bernard ait voulu le faire entendre, et que Baronius ait consacré beaucoup d'érudition à le prouver. Saint Bernard a dit d'eux, comme il aurait pu dire d'Arnauld : « Un faux catholique nuit beaucoup plus qu'un véritable hérétique [1]. » Cette phrase échappée de sa plume dans un moment de franchise prouve clairement que les Apostoliques étaient une secte indépendante du Manichéisme, gardant les croyances de l'Église romaine, tout en cherchant à lui rendre sa pureté primitive. Comme tous les réformateurs du douzième siècle, ils reprochaient au clergé catholique, en paroles et par le contraste de leur vie frugale, son luxe et ses débauches.

1. Quia longe plus nocet falsus catholicus, quam si verus appareret hæreticus. (Serm. in cant. LXV.)

C'est de cette réaction, qui devait enfanter la réforme que sont sorties toutes les protestations contre l'Église romaine depuis Arnauld jusqu'à Luther. Tous s'accordaient (nous l'avons dit ailleurs), et quand Arnauld vint soulever cette idée féconde avec plus d'autorité et de talent que ses prédécesseurs, le mouvement des esprits était tel, la réaction politique et religieuse marchait d'un pas tant irrésistible, que l'on aurait pu prédire d'abord le succès qui le maintint dix ans à Rome, si les révolutions ne paraissaient pas toujours inattendues.

# CHAPITRE V.

Arnauld à Brescia. — Exposition de sa doctrine. — Était-il prêtre ou moine ? — Ce qu'il faut penser du vingt-troisième canon du concile de Latran (1139). — Arnauld quitte l'Italie.

Pendant qu'en France Arnauld de Brescia prolongeait au-delà du terme ordinaire ses études philosophiques et partageait les fortunes diverses d'Abélard, l'Italie s'affermissait dans la voie libérale où elle était entrée.

Les cités avaient commencé sous les Othons l'ébauche de leur constitution municipale [1], et travaillé sans bruit à l'extension de leurs libertés.

Quelques empereurs avaient compris qu'il était de leur intérêt de fortifier la bourgeoisie en face des grands vassaux, et d'aider l'une à abaisser les autres. Cela fut la source des premiers priviléges accordés aux villes [2].

Bientôt les luttes du Saint-Siége avec les empereurs d'Allemagne obligèrent ceux-ci à se faire des partisans dans les villes d'Italie. De là quelques nouveaux priviléges. Ajoutons (ce qui peut-être valait mieux en-

1. V. pour les faits antérieurs, Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, tome I.

2. D'abord le droit de s'entourer de murailles, qui devait tant contribuer à la force et à l'agrandissement des cités, ainsi qu'à la formation du gouvernement municipal; puis le droit d'organiser des milices et de se défendre elles-mêmes. (*Sismondi*, t. I, ch. VI.)

core pour elles) les querelles des empereurs d'Allemagne avec les grands vassaux, qui leur laissaient à peine le temps de s'occuper des villes lointaines, dont ils étaient rois plutôt de nom que de fait, et l'on comprendra comment, depuis le neuvième siècle jusqu'au douzième, les communes s'étaient agrandies peu à peu, et enfin organisées successivement sur le modèle de la république romaine ou de ses colonies [1].

A la tête de leur administration les villes placèrent d'abord deux consuls annuels élus par les suffrages du peuple, et cumulant les fonctions de juges et de généraux : ils présidaient aussi les conseils de la république. Ces conseils étaient au nombre de trois : le conseil de Credenza, chargé des finances, de la surveillance des consuls, et des affaires étrangères ; puis un conseil de cent membres, appelé Sénat dans quelques villes, et enfin l'assemblée générale du peuple (ou parlement), convoquée sur la place publique.

L'assemblée du peuple était souveraine ; mais dans la plupart des villes la loi ne permettait pas qu'on y portât une délibération, sans qu'elle eût été approuvée par le Sénat et le conseil de Credenza [2].

Sismondi remarque que les nobles, d'abord rebelles aux institutions municipales, s'y étaient ralliés peu à peu et avaient accepté des emplois importants dans les villes. Il ne faut pas oublier de faire une large part à l'évêque dans ces petits gouvernements. Il était presque toujours le premier par la fortune et souvent le

1. « Autant qu'elles pouvaient y réussir d'après leur connaissance imparfaite de l'histoire. » (*Sismondi.*)

2. Les villes se divisaient en quartiers. C'était une division civile et militaire. Chaque quartier devait défendre la porte la plus voisine. (V. *Sismondi* pour tout ce qui précède.)

premier par l'influence. Prince temporel, il primait les nobles, parmi lesquels il comptait d'ordinaire de dévoués partisans. Grand propriétaire terrien, il avait des vassaux obligés de le défendre. Sa faction s'augmentait encore des abbés de son diocèse et de tous les intéressés à tenir sa cour. Quant à ses rapports avec le peuple, ils variaient suivant l'intérêt des partis, et selon que les passions du moment le rendaient odieux ou respectable.

Telle était, en général, l'organisation des premières républiques italiennes du onzième et du douzième siècle.

Au moment où Arnauld revint dans sa patrie, Brescia avait depuis longtemps une constitution municipale, si l'on en croit les écrivains[1] qui se sont occupés de l'histoire particulière de cette ville[2].

D'après le récit de Guadagnini, dans les premières années du douzième siècle, à Brescia, l'évêque légat Ahrimann se mit à la tête du gouvernement républi-

1. Guadagnini, Fed. Odorici.

2. D'après Malvezzi, Brescia aurait joui d'une grande prospérité sous les Othons, à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle. « Grâce au glaive de la justice impériale, dit-il, la ville de Brescia, au sein « d'une profonde paix, eut tous les biens en partage, d'abondantes riches- « ses, une milice nombreuse et renommée, quantité de citoyens remar- « quables et une immense population. Elle ne subissait pas alors le joug « d'un indigne souverain, mais rendait à César et au Pontife romain « l'obéissance qui leur est due. Des consuls administraient les affaires de « la république, et cette situation prospère fut de longue durée. Notre mi- « lice d'ailleurs était brillante, le peuple vivait heureux, et les laboureurs, « en pleine sécurité, se livraient à la culture des champs. » (Jacobi Malvecii chronicon. Muratori Rer. Ital. script., t. XIV. — Milan, 1729.)

Brescia eut aussi ses calamités, incendie, tremblement de terre, famine et inondation. — Deux vers, cités par Malvezzi, rappellent les incendies de 1098 et de 1144 :

(1098) Exarsit validis hoc tempore Brixia flammis.
(1144) Plangitur immodicis succensa Brixia flammis.

cain qu'il ne pouvait plus arrêter, mais à la condition expresse que l'évêque serait toujours chef et seigneur de Brescia, supérieur au conseil de Credenza et aux consuls. Quelles que soient les sources invoquées par Guadagnini et la valeur des noms propres cités par lui, ce fait paraît très-vraisemblable, et nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici les paroles mêmes de cet écrivain. Si les détails qu'il donne ne sont pas absolument exacts, personne ne peut nier que ce ne soit bien l'esprit de la lutte dans la plupart des villes lombardes : « Le gouvernement temporel des évêques ne pouvait qu'être funeste à l'État et à l'Église : à l'Église, parce que, tout en altérant l'idéal de l'épiscopat, il distrayait les prélats des occupations pastorales, et avilissait le ministère spirituel entièrement abandonné au clergé inférieur comme un emploi servile, et digne à peine d'un plébeien; il répandait dans le clergé, particulièrement dans le clergé noble, un esprit de grandeur mondaine, et autorisait le luxe, les soins séculiers, et le mauvais usage des revenus ecclésiastiques. Ce qu'il y a de plus grave encore, c'est que les intérêts du pouvoir étaient presque toujours en opposition avec ceux de l'Église, l'évêque-souverain étant souvent amené à provoquer non la concorde, mais la désunion, non la paix, mais la guerre, non la réforme des désordres, mais la tolérance et l'augmentation des mêmes désordres. L'immense prodigalité des dîmes et des différentes régales de la mense épiscopale de Brescia provint de semblables évêques, qui, pour établir leur grandeur temporelle, les partagèrent comme fiefs entre les puissants de la cité et du territoire : par là ceux-ci furent cons-

titués vassaux de l'évêque, et forcés de prendre les armes pour sa défense[1]. » Et plus loin : « Aussi le gouvernement d'Ahrimann fut-il funeste à notre cité, et le peuple commença-t-il à désirer la possession entière du pouvoir, et à diminuer l'autorité temporelle de l'évêque[2]. » — Ahrimann, qui avait résolu de la conserver, fomenta dans le peuple des discordes qui dégénérèrent en guerres civiles. Nous n'entrerons pas dans les détails de l'histoire de Brescia; mais cet état de choses fut longtemps encore la source de querelles intestines. Plusieurs évêques furent déposés. En 1132, Innocent, étant venu à Brescia, chassa l'évêque Villanus[3], et mit à sa place Manfred, son coadjuteur. Innocent ordonna à Manfred, en quittant la ville, de réunir un synode pour relever la discipline tombée dans le diocèse de Brescia. L'évêque parut d'abord dans l'intention de faire du zèle et de réformer les abus : il réunit l'assemblée[4]. « Mais bientôt, dit Guadagnini, il ne songea, comme ses prédécesseurs, qu'à défendre l'édifice attaqué du pouvoir temporel des évêques. » Cependant le peuple, sentant la nécessité d'une réforme des mœurs, fit solliciter l'évêque par ses consuls de mettre à exécution les décrets du synode. Manfred, tremblant de se perdre en s'aliénant le peuple et les consuls, entreprit d'appliquer ces décrets. Il

1. Guadagnini. *Vita d'Arnaldo*, page 14 et 15. (Voir aux pièces justificatives.)

2. Guadagnini, *l. c.*, page 16.

3. MCXXXII. *Innocentius papa Brixiam venit, et ejecit Villianum de episcopatu.* On ne sait pas exactement quelle en fut la raison. Mais on pense qu'il avait pris parti pour Anaclet contre Innocent. (*Cronico Bresciano.*) V. Landulph., *Hist. med.*, cap. xxx. — Vid. Malvezzi.

4. Elle condamna la simonie et le concubinage. (*Guadag.*, p. 18.)

punit sévèrement quelques prêtres simoniaques et concubinaires, et supprima leurs bénéfices sans avis préalable. « Le remède, dit Guadagnini, ne fut pas seulement inutile, mais ruineux. Les clercs dissolus, qui se trouvaient les plus puissants de la cité, excitèrent une terrible révolte contre l'évêque et contre les consuls, en s'écriant dans leurs déclamations (ce qui était croyable) que l'évêque et les consuls procédaient tyranniquement; qu'ils violaient les usages établis depuis un temps immémorial non-seulement à Brescia, mais dans toute la Lombardie, même dans toute la chrétienté; qu'ils agissaient non par un véritable amour pour la discipline, puisque l'évêque était monté sur son siége par des moyens peu plausibles, mais celui-ci pour se faire valoir à Rome, ceux-là pour avilir et mortifier la noblesse odieuse au peuple. Par là il leur fut facile d'attirer à leur parti non-seulement tous leurs parents et ceux de leurs prétendues femmes, mais encore leurs vassaux, arimans et dépendants, et, dans leur fureur, de chasser de la cité l'évêque et les consuls[1]. » — Le pape Innocent, qui tenait à Manfred, le fit rétablir sur son siége épiscopal. Non-seulement l'évêque se réconcilia avec les nobles, mais il se mit à la tête de leur parti, et recommença à défendre son pouvoir temporel, que le peuple continua d'attaquer par tous les moyens, soit en nommant des consuls défavorables à Manfred, soit en demandant la réforme des mœurs qu'il semblait oublier.

Où en était cette querelle entre le peuple et l'évêque au moment de l'arrivée d'Arnauld? C'est ce qu'on

1. *Guadagnini*, p. 19. (Voir aux Pièces justificatives.)

ignore absolument. Les sources consultées par Guadagnini sur l'histoire de Brescia ne prononcent pas une seule fois le nom du réformateur[1]. Othon, Gunther et saint Bernard nous disent seuls en quelques mots qu'Arnauld fut mêlé aux événements politiques de son pays. On ne peut que faire des conjectures[2] sans donner de date précise. Gunther l'accuse d'avoir soulevé sa patrie et « plusieurs autres cités »[3]. La vie d'Arnauld est assez connue à partir du concile de Latran (1139), pour qu'on puisse affirmer que, s'il a répandu sa doctrine en Lombardie, ce fut à une époque antérieure, et probablement avant son arrivée à Brescia. Sans doute, après avoir quitté son maître, il traversa la Lombardie et prêcha la réforme à l'abri du mouvement libéral[4]. On ne peut savoir s'il a été mêlé à la révolte des clercs et des nobles contre l'évêque, mais c'est fort improbable. Les deux partis avaient également tort; Arnauld n'aurait pu que les blâmer tous deux. C'est plutôt vers l'année 1136, à l'époque où Manfred dirigeait le parti aristocratique, et tandis que le peuple s'était déclaré ouvertement contre lui, qu'Arnauld revint à Brescia[5]. Le peuple, un moment découragé par le retour de Manfred, qu'il savait attaché aux anciens priviléges par les liens solides de l'intérêt, accueillit Arnauld comme le salut. Le Bres-

1. Ce serait à faire douter de l'authenticité des faits cités par Guadagnini. Mais, nous l'avons dit, ce qui est incontestable, c'est l'esprit de la lutte. Le rôle que les contemporains prêtent à Arnauld en est la meilleure preuve.

2. A partir de cette époque jusqu'au concile de Sens, Guadagnini lui-même entre dans les conjectures et ne cite aucune source.

3. Gunt., *Ligur.*, III.

4. De 1130 à 1135 environ. — Jean de Salisbury ne semble pas avoir connu Arnauld pendant son séjour en France auprès d'Abélard en 1136.

5. Le rôle que lui prêtent ses biographes l'indique suffisamment.

cian, déjà célèbre, précédé par une réputation de vertu qui faisait rougir l'évêque lui-même, venait en effet bien à propos exprimer publiquement ce que le peuple disait tout bas depuis plusieurs années, ce peuple toujours opprimé, dans le sein duquel régnait une misère profonde, vainement combattue par le travail, pendant que le clergé s'endormait sans fatigue au milieu d'un luxe simoniaque, et que les charges publiques tombaient aux mains de nobles incapables. — Toutes les plaies sociales, toutes les hontes de l'Église, Arnauld venait les dévoiler avec une énergie et une autorité incomparables.

Doué d'une éloquence persuasive, attestée par Othon[1] et saint Bernard[2] eux-mêmes, également versé dans la littérature sacrée et dans les lettres profanes, entraînant avec la même puissance jeunes et vieux, riches et pauvres, gens de distinction et de basse condition, poussant l'austérité jusqu'à faire dire à l'austère Bernard : « C'est un homme qui ne mange ni ne boit[3] », tel était le champion qui surgissait tout à coup pour défendre seul une cause perdue et tenter la réforme demandée par saint Bernard; car ces deux hommes célèbres, grands, éloquents, austères, vertueux, qui devaient si peu s'entendre, poussés par l'évidence, se rencontraient au point de départ. Écou-

1. « Ce n'était pas un homme d'une nature ordinaire, mais il était moins riche par le nombre des pensées que par celui des paroles qui coulaient avec abondance. » (Ott. Fris., de gest. Frid., lib. II, cap. XX.)

2. « Sa langue est un glaive aigu; ses paroles sont plus douces que l'huile, et en réalité ce sont des dards. » (S. Bern., epist. 195.) — Et ailleurs : « Arnauld de Brescia, dont la conversation est du miel... » (epist. 196). Gunther dit : « Il trompait les ignorants par ses éloquents discours. »

3. Epist., 195.

tons saint Bernard : avec quelle éloquence il fustige les mœurs du temps, oubliant toutefois d'indiquer le remède, le devinant peut-être et le craignant!

« Ce n'est ni par la magnificence de vos habits, ni par la beauté de vos chevaux, ni par l'étendue de vos édifices, mais uniquement par la parure de vos mœurs, par des exercices religieux et par de bonnes œuvres que vous vous honorerez. Que de clercs agissent autrement! On voit chez bien des prêtres un grand luxe de vêtements : pour le luxe des vertus il est nul ou presque nul. Si je leur rappelle cette parole de l'Évangile : « Ce n'est pas dans un vêtement pré- « cieux... », ils vont peut-être s'indigner de voir qu'on leur applique la sentence portée contre un sexe et une classe d'êtres vraiment méprisable; comme si les médecins n'employaient pas le même fer pour opérer les rois et les hommes du peuple; comme si l'on faisait injure à la tête en employant, pour tailler la chevelure trop longue, les mêmes ciseaux qui ont servi à couper les ongles. Eh bien, qu'ils se révoltent d'être assimilés à des femmes et frappés de la même sentence, non par moi, mais par l'apôtre; qu'ils se révoltent donc à l'idée de commettre les mêmes fautes. Qu'ils dédaignent les riches tissus ou les pelisses, et se glorifient plutôt de leurs propres œuvres. Qu'ils aient horreur d'envelopper dans des fourrures de souris teintes en rouge, qu'on appelle *gueules*, leurs mains sacrées qui consacrent des mystères redoutables; qu'ils renoncent à placer ces fourrures sur leurs poitrines qu'ornerait avec plus d'éclat la perle de la sagesse : qu'ils rougissent d'en entourer leur cou, qui se montrerait plus gracieux et plus beau en se sou-

mettant au joug du Christ. Ce ne sont point là les marques du Christ, qu'ils devraient porter sur leur corps à l'exemple des martyrs. On les reconnaît plutôt pour ces insignes de femmes, qu'elles se procurent à grands frais et à force de soins, ne songeant, ô futilité mondaine, qu'à plaire aux hommes!...

.... « Mais ceux qui sont nus, ceux qui ont faim, crient, se plaignent et disent : « Répondez, pontifes, « pourquoi cet or sur ce frein? Cet or éloigne-t-il « de nous la faim ou la soif? Tandis que nous, mal- « heureux, nous sommes en proie aux rigueurs du « froid et de la faim, à quoi servent tant d'habits de « rechange, étendus sur des perches ou pliés dans des « valises? C'est notre bien que vous prodiguez, que « vous nous enlevez cruellement pour le dissiper en « folles dépenses. Et nous aussi, nous sommes les créa- « tures de Dieu, nous aussi avons été rachetés par « le sang du Christ! Nous sommes vos frères [1]...! »

Voilà ce qu'il écrit aux évêques. Écoutons-le dans ses sermons adressés à tous :

« Les dignités ecclésiastiques se changent en trafics honteux et en œuvres des ténèbres. Voilà pourquoi on reçoit la tonsure, voilà pourquoi l'on fréquente les églises, l'on célèbre la messe et chante les psaumes. Aujourd'hui on ne rougit pas de briguer la dignité d'évêque ou d'archidiacre pour dissiper en folles dépenses de vanité les revenus ecclésiastiques. Il n'a plus qu'à se montrer, l'homme du péché, le fils de la perdition, le démon du jour et même de l'heure de midi, qui non-seulement se transfigure en

1. S. Bern., Tract. ad Henr. Senon. Archiep. de moribus et officiis episc. Op., tome I. (V. aux Pièces justif.)

ange de la lumière, mais s'élève au-dessus de ce qu'on appelle Dieu ou est honoré comme tel[1]. » Et ailleurs : — « Ce sont les ministres du Christ, et ils servent l'Antechrist. Ils marchent honorés des biens du Seigneur, et n'honorent point le Seigneur. De là, cet éclat de courtisane, ce costume d'histrion, cette pompe royale. De là l'or qui pare freins, selles et éperons ; et les éperons brillent plus que les autels ! De là des festins splendides et par les mets et par les coupes ; de là des orgies nocturnes aux flambeaux ; et la cithare, et la lyre, et la flûte. De là des pressoirs redondants, des garde-manger remplis jusqu'au bord. De là enfin des tonneaux de parfums et des bourses bien garnies. Voilà pourquoi ils veulent être et sont doyens, archidiacres, évêques, archevêques[2]. »

Lequel des deux parle ainsi ? Arnauld ou saint Bernard ? — Nous qui avons si souvent regretté les discours oubliés du réformateur, nous croyons entendre les paroles éloquentes qu'il adressait aux cardinaux de Rome.

A tous les moyens d'influence énumérés plus haut, Arnauld devait-il ajouter le titre de moine, et entra-t-il en effet dans un ordre religieux ? Nous ne le

1. In serm. VI. Tome III, éd. Mabillon.

2. S. Bern. in serm. XXXIII. Sur le cantique des cantiques. — On lit dans l'opuscule intitulé : *Apologia ad Guillelmum abbatem Cluniacensem*, ce curieux passage : « Quand tu veux acheter un simple manteau, tu visites aussitôt plusieurs villes, tu fais le tour des places publiques ; tu parcours les foires, tu fouilles les maisons des marchands, et tu retournes leur magasin ; tu déroules des ballots tout entiers ; tu tâtes le drap avec le doigt, tu le mets devant tes yeux en te tournant vers le soleil ; tu le rejettes, s'il est gros et de couleur terne, et tu achètes à tout prix celui qui te plaît pour sa finesse et son éclat. »

pensons pas, et pour bien des raisons. — Après avoir lu et commenté attentivement les contemporains, Gunther, Othon et saint Bernard, nous nous sommes adressé cette question à laquelle il était facile de répondre : Est-ce en France qu'Arnauld se fit moine? Non évidemment, cela est prouvé. Eh bien, si Arnauld n'était pas moine pendant son séjour en France, selon nous il ne l'a jamais été.

D'après Francke [1] et d'autres historiens [2], qui, sans chercher l'esprit des textes, s'en sont tenus à la lettre, il se serait fait moine à son retour en Italie. Ils citent Othon et Gunther à l'appui de leur assertion. L'un a dit : « Revenu en Italie de la France où il avait étudié, il revêtit l'habit religieux afin de mieux tromper [3]; » l'autre : « Rendu à la terre natale, il prit l'extérieur d'un sage [4]. » Est-ce là affirmer explicitement qu'Arnauld

1. « Mais, s'il voulait apparaître comme docteur du peuple, il fallait, pour trouver accès auprès de lui, qu'il revêtit, selon les mœurs du temps, le costume ecclésiastique. *Il se fit donc moine...* » (H. Francke, p. 82 )

2. V. Duruy (*Histoire du moyen âge*, p. 176). — Zeller (*Histoire d'Italie*, p. 159). — César Cantù qui a écrit ces mots dans son *Histoire des Italiens :* « Arnauld fut d'abord soldat, puis moine, » etc., et au dix-huitième siècle, Guadagnini. Celui-ci, après avoir rappelé la vie frugale que menaient les disciples d'Abélard sur les bords de l'Arduzon, ajoute : « Il est bien naturel « de penser que cette vie de moines fervents inspira à Arnauld l'amour de « la vie monastique. En effet, une fois de retour dans sa patrie, quand ses « études furent terminées, *il se fit moine* dans un de nos monastères; mais « on ne sait dans lequel il fut reçu. C'est là un indice qui montre, selon « toute vraisemblance, qu'en général la discipline n'était pas tombée dans « les monastères de Brescia, ou du moins que le pénitent en trouva un tout « à fait propre à ses pieux desseins. Cela me semble d'autant plus vrai- « semblable qu'ayant été longtemps à l'école d'Abélard, l'expérience du « maître, qui ne trouva de repos ni à Saint-Denys ni à Rhuys, lui avait « appris avec quelle circonspection il devait choisir le monastère où il vou- « lait passer sa vie. (*Guadagnini*, p. 10.)

3. Ott. Frising., de gest. Frid. II, 20. « *Il prit l'habit religieux*, traduisez comme Gunther : *Il prit l'extérieur d'un sage.*»

4. Gunt., *Lig.*, III.

se fit moine? — « Il revêtit l'habit religieux, » rien de plus naturel puisqu'il était clerc, qu'il en avait le droit, que ce costume sévère s'accordait de tous points avec sa manière de vivre, et pouvait en outre le faire respecter et écouter du peuple au commencement de sa mission. Au reste, longtemps après Arnauld, nous voyons de simples clercs porter l'habit religieux et même la tonsure. Cette coutume existait encore au milieu du quinzième siècle. Et d'ailleurs, dans quel couvent Arnauld se serait-il fait moine? Personne n'en dit rien, ni le pape Eugène III, ni le biographe d'Adrien IV, ni Gunther, ni Othon, ni saint Bernard, qui certes n'aurait pas manqué d'écrire lettre sur lettre au supérieur de ce terrible moine, pour le prier de l'enfermer et de lui interdire la prédication. Combien de fois saint Bernard, qui ne ménageait pas les injures [1], l'eût appelé renégat, faux-frère, peste monacale, etc.! Mais rien de tout cela, et nous aurions été grandement surpris de rencontrer quelques-unes de ces manifestations; il semble qu'après le séjour d'Arnauld en France, après avoir vécu dans l'intimité d'Abélard, et touché du doigt l'ignoble dépravation des moines de Saint-Denys et surtout de Saint-Gildas, c'eût été une étrange idée que de s'affilier à une classe de gens pour laquelle le maître avait tant souffert, et à laquelle le disciple devait bientôt appliquer sa libre censure [2].

Plus nous réfléchissons, plus la chose nous paraît

1. « Maître Pierre Abélard, dit-il, moine sans règle, prélat sans sollicitude..... Hérode au dedans, Jean au dehors, toute sa personne est à deux faces; il n'a du moine que le nom et l'habit... » Epit. 193.

2. Il disait que les moines ne devaient avoir ni argent ni possession. (V. *Othon de Freisingen*.)

plausible : encore une fois, à quel couvent appartenait Arnauld? Dans les documents contemporains, on n'eût pas manquer d'indiquer le monastère dont il aurait fait partie, comme c'était l'usage. Au reste, la phrase d'Othon est tellement vague, qu'elle ne prouve rien ni pour ni contre notre opinion [1]. Certainement « il revêtit l'habit religieux », et comme c'était une affaire de convenance, aucun de ses ennemis n'a pensé à lui reprocher ce qui paraissait tout simple alors. — D'ailleurs n'aurait-il pas été en contradiction avec lui-même, lorsqu'il donnait des lois à la République? Nous ne croirons jamais qu'il fut en même temps moine et réformateur politique.

On pourrait nous objecter l'exemple de Savonarole, ce moine qui obtint dans sa ville natale une si grande et si singulière influence ; mais la république mystique de Savonarole, avec Jésus-Christ pour roi, ne ressemblait en rien aux hardis projets d'Arnauld, pas plus que les mœurs de Florence ne ressemblaient à celles de Rome, trois siècles plus tôt.

Concluons : savant, vertueux, populaire, et surtout libre de toute autorité [2], tel était Arnauld, au moment où il vint se mêler aux événements qui agitaient Brescia. Ses voyages en Italie, en Suisse et en France,

1. Sismondi, si consciencieux dans l'examen des sources, n'a jamais dit qu'il fut moine.

2. Il n'y a pas à discuter pour savoir si Arnauld était prêtre, puisque Othon dit : « Ordonné simple lecteur, » et qu'il fallait recevoir successivement tous les ordres avant d'être ordonné prêtre. Nous ne nous arrêterons pas, à plus forte raison, au texte des centuriateurs de Magdebourg, qui font d'Arnauld un *évêque de Brescia*. — (*Arnoldus, Brixianus episcopus.* XII$^{e}$ centurie. Tome II, p. 671. Basileæ, 1624.)

Flacius Illyricus, l'un des auteurs des centuries de Magdebourg, dans son ouvrage intitulé : *Catalogus testium veritatis*, Argentinæ, 1562, dit

où il avait pu voir lui-même et comparer les tentatives des communes pour acquérir l'indépendance, devaient mûrir son esprit, bien autrement encore que le séjour des écoles et l'entretien des livres. Certes il était redoutable pour le clergé, si puissant dans les derniers siècles, et qu'ébranlait tout à coup un vent passager de doute, de libre examen et d'impopularité.

Nous avons vu précédemment quelle était alors l'impuissance de l'empire d'Allemagne pour arrêter l'essor des villes libres, et que les cités lombardes, en particulier Brescia, renfermaient le même levain de révolution. Cherchons maintenant dans Othon et dans Gunther comment Arnauld voulait combattre cette décadence religieuse et ce désordre politique.

« Revenu en Italie de la France où il avait étudié, dit Othon de Freisingen, il revêtit l'habit religieux, afin de pouvoir mieux tromper; déchirant tout, dénigrant tout, n'épargnant personne; car il disait que les clercs ayant des propriétés, les évêques des régales, les moines des possessions, ne peuvent en aucune manière être *sauvés* [1]. Tous ces biens appartien-

aussi qu'Arnauld fut évêque de Brescia. Voici, du reste, les lignes qu'il consacre au réformateur : « Arnoldus, episcopus Brixiensis, damnavit civilem administrationem in clero, seu quod sibi jus temporalis gladii usurparent clerici; atque ob eam causam est ab Adriano IV hæreseos damnatus. Floruit circa annum 1150, id est, abhinc ante 400 annos. »

1. Si l'on en croit Cæsar, moine à Heisterbach, vers 1220 (v. Du Cange), le clergé de Paris, au treizième siècle, avait coutume de dire : « Je puis tout croire, mais j'ai peine à croire qu'un évêque d'Allemagne puisse *être sauvé:* car ils ont presque tous les deux glaives (temporel et spirituel), *jugent du sang* et font la guerre; d'où il résulte nécessairement qu'ils sont plus occupés du service et de la solde des soldats que du salut des âmes qui leur sont confiées. »

nent au prince, et, grâce à sa bienfaisance, les laïques seuls peuvent en jouir[1]. » Et Gunther :

« La cause première, l'auteur de ce fléau dévorant (la révolution de Rome) fut Arnauld, enfant pestiféré de Brescia, que la France nourrit, éleva longtemps à peu de frais. Rendu enfin à la terre natale, il prit l'extérieur d'un sage et trompa les ignorants par ses éloquents discours; poursuivant effrontément le clergé de sa haine, ennemi acharné des moines, flatteur de la populace, tout fier d'avoir la faveur populaire, il osa dans son langage mordant s'en prendre aux pontifes et au Pape même; puis, répandant parmi le vulgaire des dogmes pernicieux, il remplit les oreilles de diverses paroles. Les lois sacrées, disait-il, n'accordent aucune propriété au clergé : les moines, les pontifes n'ont aucun droit sur les terres, sur les champs soumis au fisc; les abbés n'ont pas à se soucier des honneurs populaires; la puissance temporelle appartient aux princes de la terre; la direction n'en doit être confiée qu'aux hommes élus par le peuple. Les prémices, les offrandes et les dîmes[2] pour les chastes besoins du corps, non

(« Omnia credere possum, sed vix illud, quod unquam aliquis episcopus Alemanniæ possit salvari, quia pene omnes utrumque habeant, gladium spiritualem videlicet et materialem, et quia de sanguine judicent, et bella exerceant, unde magis eos sollicitos esse oporteat de stipendiis militum, quam de salute animarum sibi commissarum. »)

D'après ce témoignage, les idées d'Arnauld auraient eu quelque retentissement à Paris.

1. Ott. Fris., de gest. Frid. II, 20.

2. On peut rapprocher du texte de Gunther ce curieux passage du poëme de Guillaume le Breton, chapelain du roi Philippe-Auguste ; c'est une profession de foi qui devait singulièrement plaire aux princes de la terre :

« Hanc promulgavi legem in scriptisque redactam,
« Jussi per totum servari firmiter orbem,
« Ecclesiæ decimas oblataque munera tantum

pour le luxe ou les plaisirs de la chair, voilà ce qu'il accordait aux clercs. Il condamnait sans restriction la délicatesse des mets, l'éclat des vêtements, les jeux illicites, les joies lascives du clergé, le faste des pontifes, enfin les mœurs relâchées des abbés et l'orgueil monacal[1]. »

Arnauld, on le voit, prêchait à Brescia une réforme dont la nécessité avait été successivement proclamée par les hommes de bien de tous les partis[2]; mais il ajoutait dans son langage éloquent que ceux qui gouvernent un État ont à défendre de graves intérêts, à sauvegarder la paix toujours précieuse ou à diriger la guerre quelquefois nécessaire; que de pareilles fonctions exigent des talents et des connaissances que l'Église n'impose pas aux évêques, et surtout une conscience désintéressée; il disait que ce n'est pas avec l'Évangile seul, si admirable qu'il soit, qu'on gouverne une répu-

« Possideant, villas nobis et prædia linquant,
« Vivat ut hinc Populus, habeatque stipendia miles.
« Nunc quia lege nihi clerus non paret in ista,
« Nonne gravare manum, numquid non debeo magnas
« Cum villis illis decimas auferre licenter ?
« Nonne licet nobis hac clerum lege ligare,
« Rebus ut oblatis contenti primitiisque
« Jam discant humiles magis esse, minusque superbi ?
« Quam satius, quam commodius, me jura novante,
« Impiger hæc tam culta novalia miles habebit,
« Et villas tot deliciis opibusque fluentes ;
« Quam genus hoc pigrum fruges consumere natum,
« Otia quod ducit tecto quo marcet et umbra ;
« Qui frustra vivunt, quorum labor omnis in hoc est,
« Ut Baccho Venerique vacent, quibus instat obesis
« Crapula colla toris, oneratque abdomine ventres. »

1. Gunt., *Ligur.*, III.

2. « Le pape Innocent avait déploré la décadence de la discipline ecclésiastique de notre cité (Brescia), qui avait eu le malheur d'être successivement gouvernée par quatre évêques schismatiques et morts excommuniés. » (*Guadagnani*, p. 17.)

blique. Il disait encore qu'avec de saints et vénérables prélats la chose eût été impossible. Qu'était-ce donc, quand le clergé dissolu accaparait les bénéfices !

On comprend qu'Arnauld, avec de pareilles idées, devait être entraîné par la logique des faits à attaquer plus tard le pouvoir temporel des Papes, après avoir cherché à détruire celui de l'évêque. C'était à Rome la même anarchie, le même peuple misérable, la même noblesse intraitable, et, quoique plus grand, le même Évêque-Roi.

Mais nous pensons qu'Arnauld n'a jamais abordé ce sujet brûlant avant son arrivée à Rome[1]. Les Brescians, qui battaient en brèche le pouvoir de leur évêque, n'avaient sans doute aucune idée de porter les yeux sur le Saint-Siége, dont la toute-puissante autorité avait été si bien établie par Grégoire VII. Le coup devait partir des Romains intéressés à donner cette extension à la doctrine d'Arnauld.

Quelle part le réformateur prit-il au gouvernement de Brescia? Voilà ce qu'il est impossible de dire avec certitude. Il encouragea sans doute sa patrie à atteindre le but que poursuivaient alors les villes lombardes : la régénération politique par le retour aux institutions romaines; et, comme il en avait une connaissance bien rare pour le temps, il put trouver partout l'occasion de proposer des réformes. A Brescia, il eut bientôt gagné (cela du moins est vraisemblable) le consul, le peuple, peut-être quelques nobles et

1. L'évêque Manfred aurait obtenu au concile un décret plus sévère, s'il avait pu ajouter ce grief à son accusation. — La paix dont Arnauld jouit à Zurich prouve aussi qu'il se conduisit avec modération.

plusieurs conseillers. Mais il n'accepta certainement aucun emploi dans la république[1].

On se demande ce qu'entendait saint Bernard par ces mots : « ...Il a profondément remué la terre même où il est né et l'a mise en feu.[2] » Sans doute il voulait parler de la double tentative du réformateur. Cette expression : « il l'a mise en feu, » n'a rien qui puisse s'appliquer à ses prédications évangéliques. — On peut donc penser qu'il s'était mis à la tète du parti libéral, à l'abri duquel il avait déjà demandé la réforme des mœurs dans d'autres cités, et l'encourageait à résister à l'évêque.

C'est ici qu'il faut distinguer Arnauld de la plupart des réformateurs, qui ne songent d'ordinaire qu'à discuter sur des dogmes plus ou moins obscurs. Sa pensée, à lui, est plus haute : il veut en même temps une Patrie libre et chrétienne. Sans redouter les ennemis qu'il va se créer, et la triste destinée réservée à ceux qui échouent, il ne recule pas devant une double réforme des mœurs et du gouvernement. Quelque insensée que cette tentative ait paru à ses contemporains[3], il ne faut pas la juger légèrement et la condamner sans appel. Au moyen âge, la religion et le gouvernement, c'étaient même chose dans la plupart des villes d'Italie, où les évêques occupaient les plus grands emplois. — Où Arnauld pouvait-il trouver des hommes libres de cœur, sinon dans le parti républicain? Là seulement il y avait quelques chances de suc-

1. Les chroniques locales, qui nous ont conservé le nom des consuls annuels, n'auraient pas omis celui d'Arnauld.

2. Ipsam in qua natus est valde atrociter commovit terram. (*Epist.* 195.)

3. Et même à quelques historiens modernes.

cès. A peine eut-il commencé ses prédications à Brescia, qu'il se trouva mêlé comme involontairement à cette faction indisciplinée et libérale, dont les historiens se sont plu à faire peser sur lui toutes les fautes. Sans doute il s'engageait dans une voie fatale. Il devait à chaque instant y rencontrer des passions mauvaises : le mal, souvent ; rarement, le bien. Mais l'histoire doit lui tenir compte de la pureté de ses intentions. Pour Arnauld, enthousiaste et sincère, le progrès était là seulement. Il avait trop étudié les hommes et les gouvernements dans les livres. Avide de progrès moral, il donnait naïvement aux chrétiens corrompus l'Évangile pour règle : avide de progrès politique, il présentait aux citoyens abâtardis des institutions républicaines puisées dans Tite Live[1]: grand rêveur, qui marcha toujours les yeux couverts d'un bandeau, la tête pleine d'illusions, mais le cœur résolu.

Lorsque, déjà ramené à la réalité par les dangers qu'il avait courus, mais encore plein d'ardeur, il commença à seconder les Romains qui s'organisaient, quels projets ne fit-il pas? Lui chrétien, qui avait lu l'histoire en philosophe, jugeant les hommes et les choses de son point de vue enthousiaste, et comparant la Rome païenne à la Rome chrétienne, il eut sans doute un moment de noble orgueil et de magnifique espérance. Le progrès était évident pour lui. Une minute de succès, un peu d'influence, et la glorieuse République romaine renaissait, elle renaissait avec la croyance à un seul Dieu !

1. Rien que cela ! Le meilleur à des barbares ! On ne peut s'empêcher de s'étonner en comparant les projets d'Arnauld avec les hommes qui devaient les exécuter.

Combien Arnauld se trompait! Ce n'était pas avec ces leviers, si puissants qu'ils fussent, ni avec d'autres, que ce miracle pouvait s'accomplir. Le temps avait emporté pour toujours dans son tourbillon la République romaine et ses héros. Les personnages, qui venaient jouer leur rôle après eux, devaient se succéder, différents. Bonne ou mauvaise, le monde ne donne pas deux fois la même pièce aux générations; et il ne dépend pas d'un homme de changer cette invariable destinée.

Non-seulement Arnauld tenta l'entreprise; mais, avec une logique qu'on s'étonne de trouver dans un projet aussi chimérique, il fit toujours précéder soit à Brescia, soit ailleurs, la réforme politique par la réforme des mœurs, comme s'il avait senti que moraliser le peuple, c'était le rendre capable de se gouverner lui-même[1].

Il se mit à l'œuvre avec cette énergie que donnent les convictions profondes. — On sait quelle force de persuasion la foi ajoute au talent de l'orateur; qu'on juge de celui d'Arnauld, quand l'Évangile en main il dénonçait à la société l'esprit du Christ dénaturé, et la religion entraînée par le clergé si loin de son but primitif, quand il expliquait cette belle morale républicaine de l'Évangile qui fournissait des arguments à sa double réforme.

Ils avaient une grande puissance dans la bouche d'un homme, qui pratiquait si bien ce qu'il prèchait aux autres; car il faut l'avouer, quand celui qui prê-

1. A Rome surtout cela est certain. Il s'occupa pendant plusieurs années presque exclusivement de réforme religieuse.

che la vertu ou les bonnes mœurs manque le premier à ses préceptes, quel que soit son talent, il se mêle à l'admiration des auditeurs un peu d'ironie moqueuse, qui les empêche invinciblement de se livrer tout entiers. Le succès d'Arnauld fut complet[1]. « Cet homme en démence, nous dit Gunther, avait si bien réussi à soulever sa patrie et plusieurs autres cités contre le clergé et le pontife, que dès lors le clergé vénérable fut couvert de honte et de ridicule. Et le mal produit en ce temps subsiste encore (ou je me trompe bien) dans cette contrée, et nuit beaucoup au caractère sacré des prêtres[2]. » Aveu important. Le moine Gunther écrivait environ cinquante ans après la mort d'Arnauld, à la fin du douzième siècle ou au commencement du treizième: « Et le mal, dit-il, subsiste encore. » — Othon a moins de franchise, car il est trop intéressé, comme évêque et contemporain, à dissimuler ou adoucir la vérité. Cependant elle perce, malgré lui, dans ces paroles : « Tandis que par ces moyens et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, il troublait l'Église de Brescia, et qu'aux laïques de ce pays, dont les oreilles accueillaient avidement la médisance contre le clergé, il expliquait de mauvaise foi les saintes Écritures, etc. [3]... — Et saint Bernard : « Il a atrocement remué la terre même où il est né et l'a mise en feu. »

1. Quand il fut condamné au silence (1139), les deux consuls furent chassés et déclarés hérétiques. Évidemment ils représentaient son parti.

(Duo consules hæretici a consulatu Brixiæ depositi. — Rebaldus et Persicus viri hypocritæ et hæretici, qui eo anno consulatum gerebant, a militibus catholicis a Brixiana civitate cum suis sequacibus expulsi sunt. (*Malvezzi*, cap. XXXIV.)

2. Gunt., *Ligur.*, III.

3. Ott. Fris., de gest. Frid. II, 20.

Ce qu'Othon, Gunther et saint Bernard n'ont pas avoué, et ce que l'on peut conjecturer avec raison, c'est qu'Arnauld eut aussi de nombreux partisans dans le bas clergé, qui a toujours été plus ou moins opprimé par les hauts princes de l'Église, dont il ne partage pas du reste les dignités et les bénéfices.

L'Église s'émut bientôt à la voix du réformateur. Il fallait à tout prix imposer silence à l'homme dangereux, qui soulevait tous les voiles et montrait à nu les plaies qu'il voulait guérir. L'évêque Manfred voyait avec terreur sa faction débordée, Arnauld gagnant chaque jour de nouveaux partisans. Seul, il ne pouvait tenir tête à ce flot d'idées nouvelles, et ses prédicateurs n'avaient rien à répondre au mot à mot de l'Évangile, où ils lisaient eux-mêmes leur propre condamnation.

Sur ces entrefaites et fort à propos pour tirer Manfred d'embarras, le pape Innocent assembla à Rome le grand concile de Latran. L'évêque conçut dès lors l'idée d'accuser Arnauld au concile, d'obtenir sa condamnation, peut-être même de le faire excommunier, et mettre ainsi hors d'état de nuire : il exécuta son projet.

Alors commença pour Arnauld cette longue suite de persécutions qui devaient le suivre partout jusqu'à sa mort; il lui fallut une grande foi dans sa réforme et un robuste courage pour braver tous les dangers et les foudres pontificales, vraiment redoutables, à cette époque, par l'effet qu'elles produisaient sur la multitude. Certes, s'il avait sondé le terrain tremblant sur lequel il marchait, s'il avait bien pesé à quels hommes il avait affaire, et comme il lui serait impossible

de créer quelque chose à la place de ce qu'il voulait détruire, dès cette première entrave il aurait abandonné sa vie aventureuse pour la paix des livres et de la solitude. Mais il semble que ce soit la mission de quelques hommes d'élite d'avancer ainsi en éclaireurs de l'humanité, présages lointains des idées et des faits que l'avenir voit éclore, quand sonne enfin l'heure marquée. Un journaliste[1] comparait certaines institutions qui tombent d'elles-mêmes, après mille efforts impuissants, à une vieille tour en ruines dont les pierres longtemps unies s'écroulent enfin tout à coup. Au douzième siècle, la tour était encore inébranlable, et les coups du réformateur en déchiraient à peine les pierres, comme aurait pu faire la main d'un enfant. — Arnauld cependant poursuivit son but; mais n'anticipons pas.

L'évêque de Brescia, soutenu par ses abbés et quelques nobles dévoués, porta sa plainte dans le concile de Rome, à la fois accusateur, témoin et partie[2]. « Dans le grand concile de Rome tenu sous Innocent, dit Othon, il est accusé par l'évêque de Brescia et par les hommes religieux; aussi le Pontife romain, pour empêcher le dogme pernicieux de se répandre davantage, fait un décret pour réduire Arnauld au silence; et ce décret fut réalisé[3]. »

Malheureusement tous les passages de cet adversaire, intéressé à taire ou à dénaturer les faits, manquent de bonne foi, et l'on a grand'peine à démêler la vérité : il semble dire que l'accusation fut portée au

1. Maxime Du Camp.
2. V. *Guadagnini*, page 28.
3. Ott. Fris., de gest. Frid. II, 20.

concile même, tandis que saint Bernard n'avance rien de semblable. Les paroles d'Othon font croire que l'accusation [1], d'abord portée au concile et trouvée par lui peu fondée, fut renvoyée au Pape et réduite à une simple affaire que devaient terminer entre eux Innocent et Manfred. En effet, saint Bernard, mieux informé à cause de ses relations avec le clergé de l'Europe entière, du rôle important qu'il jouait dans l'Église et de sa prodigieuse activité, dit qu'il fut accusé devant le Pape. « Accusé devant le seigneur pape du plus répréhensible des schismes, il fut chassé du sol natal, et même forcé de renoncer au retour, si ce n'est avec la permission de son évêque. » — Comment faire accorder ces deux témoignages contradictoires? Presque tous les historiens modernes [2], trompés par l'affirmation d'Othon, ont écrit qu'Arnauld fut condamné au concile par le vingt-troisième canon. Cela est, selon nous, de toute invraisemblance. Voici ce vingt-troisième canon très-élastique, et que les sectaires, dans leur fanatisme, peuvent appliquer à bien des gens : « Ceux qui sous un faux zèle religieux condamnent le sacrement de l'Eucharistie, le baptême des enfants, le *sacerdoce et les autres ordres ecclésiastiques,* enfin les mariages légitimes, nous les

1. Accusation de schisme et d'hérésie. Othon dit d'Arnauld : « Aimant la singularité, désireux de nouveauté; de ces hommes dont le génie est prompt à créer des hérésies et des schismes... » II, 20.

2. Sismondi (*Répub. ital.,* I, p. 314). — Ch. de Rémusat (*Abélard,* I, note de la page 195). — Zeller (*Histoire d'Italie,* p. 160.) — N. Peyrat (*les Réformateurs du* XII<sup></sup>e *siècle,* p. 312). « Le concile excommunia Roger, roi de Sicile, protecteur d'Anaclet et défenseur du schisme, et Arnaldo de Brescia, schismatique, hérétique et tribun républicain. » — Le chroniqueur suisse Tschudi avait écrit ces mots au seizième siècle : « Allda (au concile de Latran) wurd Arnoldus für ein Ketzer verdampt. »

chassons de l'Église de Dieu et les condamnons; nous ordonnons qu'ils soient réprimés par les puissances séculières. Nous frappons du même arrêt ceux qui prennent leur défense [1]. » — Voilà, je pense, de belles et bonnes hérésies : rien n'y manque ; elles sont de la pire espèce, de celles que Pierre le Vénérable et saint Bernard ont tant de fois anathématisées ; et rien ne s'éloigne davantage de la doctrine d'Arnauld. D'ailleurs saint Bernard dit lui-même : « Accusé du plus répréhensible des schismes [2]. » Plus tard, il est vrai, quand il vit avec terreur l'hérésie politique d'Arnauld prendre une extension dont on ne prévoyait pas les limites, emporté par sa colère, il put l'appeler hérétique. Mais nous en sommes à l'année 1139 ; il s'agit de savoir si ce vingt-troisième canon s'applique à lui : il nous est impossible de l'admettre. Ce canon condamnait collectivement les Cathares, les Pétrobrusiens, etc., et leurs défenseurs. Arnauld n'était ni Cathare ni Pétrobrusien : nous avons essayé de le prouver.

On peut lire saint Bernard avec la plus grande attention, étudier les passages qui font allusion au décret porté contre Arnauld, et l'on n'en trouvera pas

1. Eos autem qui religiositatis speciem simulantes Domini corporis et sanguinis sacramentum, baptisma puerorum, sacerdotium, et ceteros ecclesiasticos ordines, et legitimarum damnant fœdera nuptiarum, tanquam hæreticos ab Ecclesia Dei pellimus, et damnamus, et per potestates exteras coërceri præcipimus. Defensores quoque ipsorum ejusdem damnationis vinculo innodamus. (*Concil.*, tome XXVII, p. 131. Paris, 1644.)

2. Dans saint Bernard le mot « schisme » n'a pas un sens bien déterminé. Lorsqu'il appelle Arnauld « insigne schismatique », il veut dire seulement que celui-ci ne reconnaissait pas la suprématie temporelle du Pape. Les mots « schismatique » et « hérétique » ont aujourd'hui, dans le vocabulaire de la Théologie, une signification précise.

un seul où il parle de concile, d'hérésie, d'excommunication. — Voyons encore une autre citation postérieure à l'année 1139 : « Ce n'est pas sans motif que la vigueur Apostolique a forcé cet homme, originaire d'Italie, à passer les Alpes, et ne souffre pas qu'il rentre en sa patrie [1]. » La vigueur Apostolique! est-ce là la dénomination que l'on donne à un grand concile général? Non certes; cette vigueur Apostolique, nous la connaissons, c'est celle de saint Bernard, qui faisait faire au Pape, par ses énergiques conseils ou même par son pouvoir occulte et la crainte de ses remontrances, des décrets de bannissement [2], non-seulement contre les hérétiques, mais encore contre les suspects; nous la verrons encore s'exercer mille fois, la vigueur Apostolique, en dépit des mains tremblantes du Saint-Père.

On nous opposerait à tort l'autorité de Pagi et de plusieurs autres critiques. Dans un ouvrage aussi important que « les remarques sur Baronius », Pagi [3] a dû négliger quelques détails, que notre sujet nous a conduit à approfondir. Ce qui a confirmé cette erreur, c'est qu'Othon a ajouté malicieusement : « On dit, en

1. Saint Bernard. Epist. 196.

2. Les ennemis d'Arnauld n'obtinrent pas même ce décret de bannissement.

3. L'erreur de Pagi vient de ce qu'il a considéré Arnauld comme disciple de Pierre de Bruis. C'est aussi l'opinion de Du Boulay, acceptée par les protestants, empressés de mettre encore ce grand homme à la tête de leur réforme. — « Eodem anno Innocentius concilium in Laterano celebravit, ad quod delata est Arnoldi Brixiensis hæresis, qui magistros quondam suos Petrum de Bruis et Petrum Abælardum in exemplis perversitatis imitatus, jam a pluribus annis plurima spargebat in vulgus hæretica dogmata, calumniosa et ecclesiasticæ pacis perturbativa. » (*Bulæus, Un. Par.*, II, p. 155.)
Michelet nous dit d'après Du Boulay : « Il avait eu aussi pour maître Pierre de Bruis. » (*Histoire de France*, t. II, chap. v.)

outre, qu'il ne pense pas bien sur l'Eucharistie et sur le baptême des enfants. » D'après cette phrase, quelques historiens ont affirmé qu'Arnauld était désigné par ce vingt-troisième canon du concile. Mais nous avons vu plus haut ce qu'il faut penser de cet « on dit ». C'est une petite perfidie de l'évêque de Freisingen, qui n'affirme rien d'ailleurs. Il faut toujours en revenir aux citations de saint Bernard, celles-là très-explicites et affirmatives.

Ainsi donc l'évêque Manfred, à la place de l'éclat qu'il avait espéré, n'obtint du pape que l'ordre d'imposer silence à Arnauld. Cette sentence même n'eut rien de régulier, puisque l'accusé ne fut point appelé à se défendre. Cependant Manfred tira habilement parti des circonstances ; il exagéra si bien l'horreur causée à Rome par les doctrines d'Arnauld, que celui-ci perdit beaucoup de partisans parmi le peuple, superstitieux, léger et ignorant à Brescia, comme ailleurs [1].

Arnauld quitta-t-il l'Italie en apprenant la décision du pape, qui venait de prêter tant de force à la haine de Manfred, ou ne le fit-il que parce qu'il y fut forcé ? Gunther semble dire qu'il prévint les mesures hostiles : « Arnauld, épouvanté et troublé par d'affreux remords, quitta précipitamment sa ville natale, et, franchissant les Alpes [2]..., etc. » — Othon dit aussi : « Ainsi cet homme, fuyant de l'Italie, se rendit au-delà des Alpes [3]. »

Il est vrai que les expressions du poëte Gunther

1. V. Guadagnini, *Vita d'Arnaldo.*
2. Gunt., *Lig.*, III, « fugit ab urbe sua.... »
3. Ott. Fris. II, 20 : « Ita homo ille de Italia *fugiens* »... (non *pulsus* ab... )

sont plus propres à arrondir le vers qu'à exprimer fidèlement la vérité. Ces remords d'Arnauld ont certes été bien démentis par les faits postérieurs; et l'on ne peut trouver dans Gunther une solution définitive.

Ce qui nous fait croire qu'Arnauld quitta l'Italie sans attendre la ligue de ses ennemis, c'est l'extension que prit tout à coup le parti du vacillant Manfred. Celui-ci avait toujours reculé devant les moyens compromettants; or, cette même année 1139, les consuls Arnaudistes, Ribaldo et Persico, furent chassés, eux et leurs adhérents, par la faction cléricale : « Ribaldo et Persico, hommes hypocrites et hérétiques, qui cette année-là (1139) géraient le consulat, furent chassés de la ville de Brescia avec leurs partisans par les soldats catholiques. » Le chroniqueur [1], qui raconte ce fait, ne parle pas d'Arnauld, et nous pensons qu'il resta étranger à toute espèce de prise d'armes, et que l'expulsion des consuls fut la suite naturelle de son départ. Pourquoi, du reste, Manfred aurait-il poussé son parti à la violence contre Arnauld, que le pape ne condamnait pas à l'exil, mais au silence? Il est vrai qu'il en aurait été plutôt félicité que réprimandé, et que cette sorte d'abus est ordinairement baptisée du nom de zèle.

Le départ d'Arnauld paraît assez vraisemblable, malgré la courageuse énergie qui le portait à n'abandonner le terrain qu'à la dernière extrémité. Il vit sans

1. Malvezzi. (Dist. VII, cap. xxx, j. c.) Odorici doute de son assertion, parce que, d'après les témoignages locaux, Martino Faba et Maifredo Grotta sont désignés comme ayant été consuls cette même année 1139. Tout ce qu'on peut en conclure, suivant nous, c'est qu'ils remplacèrent Ribaldo et Persico. Le concile de Latran ayant commencé le 8 janvier 1139, notre opinion n'est pas dénuée de ressemblance.

doute lui-même que son action allait être paralysée à Brescia, et qu'ailleurs il y avait du bien à faire. En outre, Abélard, son ami, lui écrivit peut-être pour l'engager à quitter l'Italie. Car à cette époque leur cause était déjà commune, et le philosophe français redoutait les conséquences de la conduite de son disciple. Quoi qu'il en soit, Arnauld se retira à Zurich. Les textes contemporains nous l'apprennent : « Cet homme, fuyant de l'Italie, se rendit au-delà des Alpes, et là, dans une ville d'Allemagne, Turregum....[1] » — « Bientôt condamné dans le concile de Rome par ce chef de l'Église, qui doit à sa vie innocente ce digne nom, que la mesure du vers ne peut admettre, Arnauld, épouvanté et troublé par d'affreux remords, quitta précipitamment sa ville, et, franchissant les Alpes, fut reçu sur cette terre où l'Allemagne regarde en face les Alpes voisines. Il s'établit dans l'illustre Turregum avec le faux titre de docteur[2]. »

C'est de là qu'il accourut en France, à l'appel de son maître cité au concile de Sens. Il avait quitté sa patrie pour n'y plus rentrer, quoi qu'en pensent M. de Rémusat[3] et d'autres historiens, qui le font soulever Brescia en 1141. S'il revit sa ville natale (et rien ne le prouve), ce fut beaucoup plus tard après l'année 1153, pendant laquelle mourut Manfred[4], lorsqu'il était à

1. Ott. Fris., *l. c.*

2. Gunt., Lig., *l. c.*

3. « Arnauld repassa les Alpes en 1141, souleva Bresce, provoqua dans Rome un mouvement révolutionnaire, qui triompha dix ans, et fut brûlé vif en 1155. » (De Rémusat. *Abélard,* tome I, p. 196. Note.) — Sismondi avait fait la même conjecture. Ils n'indiquent ni l'un ni l'autre la source où ils ont puisé ce renseignement.

4. Ann. 1153. « Manfredus episcopus obiit. » (Chron. de Brescia publiée par Ch. Doneda. 1755.)

Rome le chef de la République. Arnauld absent, le parti des nobles et de l'évêque dut se fortifier et même anéantir l'autre[1]; et il est peu vraisemblable qu'il revint chercher d'inutiles dangers au milieu de tant d'ennemis. Nous n'avons trouvé aucune trace de ce prétendu séjour à Brescia, et nous pensons que c'est une simple transposition de date.

1. En 1145 les soldats de Brescia s'étaient emparés des consuls Ribaldo et Persico, et les avaient faits prisonniers. (*Chron. de Brescia*, publiée par l'abbé Ch. Doneda. Brescia, 1755. — 1145 : « Ribaldus et Persicus capti a militibus Brixianis. ») V. *Guadagnini*, page 37.

## CHAPITRE VI.

Saint Bernard. — Concile de Sens (1140). — Condamnation de Pierre Abélard et d'Arnauld de Brescia. — Arnauld avait-il écrit quelque livre de théologie? — Comparaison du maître et du disciple.

Vingt ans s'étaient écoulés depuis le concile de Soissons. Le temps et la prudence d'Abélard avait calmé peu à peu l'irritation de ses ennemis. Saint Bernard entretenait avec lui des relations convenables. Redevenu confiant dans la fortune, il recommençait à enseigner ouvertement la doctrine qui l'avait fait condamner vingt ans plus tôt. Il n'entre pas dans notre sujet de reprendre la vie d'Abélard[1] où nous l'avons laissée pour la mener jusqu'au fameux concile de Sens, où, retrouvant Arnauld, il vient naturellement prendre place dans notre récit. Un mot seulement sur sa position et l'état des esprits au moment du concile.

Abélard, disons-nous, comptant sur l'autorité de son âge, sur celle de ses amis et sur la disparition de ses anciens rivaux[2], s'abandonna à une sécurité nouvelle pour lui. Il arrive souvent que l'âme accablée du fardeau d'un lourd malheur réagit fortement au

1. Pour tout ce qui concerne Abélard, nous avons consulté M. Ch. de Rémusat.

2. *Anselme de Laon* était mort depuis l'année 1117. « Claruit circa annum 1110... obiit anno 1117 » (*Centuriateurs de Magdebourg*, XII^e^ centurie; p. 697). — *Saint Norbert* était mort en 1134; et *Albéric de Reims*, archevêque de Bourges, depuis six ans, ne songeait plus à persécuter son ancien rival. — Quant à *Guillaume de Champeaux*, il n'avait administré son diocèse que sept années à partir de 1113.

moindre calme, oubliant les maux passés, imprévoyante des maux à venir; c'est ce que fit Abélard. Ses hardiesses n'épargnaient rien. Ce qui était grave surtout et devait retomber sur lui, c'était le mouvement irrésistible qui entraînait tous les esprits vers cette liberté de penser proclamée par le maître; c'était la propagation de ses idées répandues et augmentées par une foule de disciples[1]. Ceux-ci, que ne retenaient ni l'âge, ni le malheur, ni l'autorité d'ennemis puissants, dépassèrent bientôt leur maître, qui savait toujours donner quelque palliatif à une vérité hardie. Abélard retrouvait, avec sa chère renommée d'autrefois, la haine encore vigilante de ses ennemis. Au lieu de redoubler de prudence, il s'attaque de nouveau aux vices et à l'ignorance des couvents, à la cupidité des évêques; il dénonce même les miracles de saint Norbert : « Nous ne connaissons pas de satire plus vive contre le clergé, dit M. de Rémusat, que le plus important de ses sermons, celui pour la fête de saint Jean-Baptiste. C'est là qu'il a l'audace d'accuser formellement saint Norbert d'avoir essayé de frauduleux miracles, et travaillé de connivence avec Farsit, son coapôtre, à ressusciter un mort. Il dénonce avec un ton de dérision, qui semble en avance de six siècles, les recettes cachées, les remèdes et les ruses dont se servent les nouveaux saints pour conjurer les maux de prétendus infirmes, et raconte jusqu'à un complot que

1. « Celui qui prêche publiquement étant publiquement convaincu, ils cesseront aussi de parler, les autres philosophes, qui changent la lumière en ténèbres, qui discutent dans les carrefours sur les choses divines, méditant le mal au fond de leurs cœurs et l'écrivant sur leurs tablettes... » (Sanct. Bern. *epist.* 188.) — « Il marche accompagné d'une grande foule et de ses disciples... » (S. Bern. *epist.* 332.)

Norbert aurait formé avec une mendiante pour tromper la crédulité des fidèles[1]. »

Qu'on s'étonne maintenant de l'orage qui vint s'abattre sur lui au concile de Sens. Abélard ménageait davantage l'abbé de Cîteaux ; mais le zèle de ce docte entremetteur des choses de Dieu n'avait pas besoin d'être excité par des attaques personnelles. Aussi il se trouva prêt, quand il y eut enfin une raison plausible de commencer la persécution. Abélard ne pouvait compter ni sur l'indulgence ni sur la justice de juges si souvent irrités. « On s'en prit d'abord à ses disciples qu'on accusa d'exagérer sa doctrine ; puis on les soupçonna de la révéler, et on lui en demanda compte[2]. » Deux lettres curieuses, que notre cadre ne nous permet pas de citer, sont arrivées jusqu'à nous. L'une est de Gautier de Mortagne, l'autre de Hugues Métel. Ils soumettent tous deux à Abélard leurs doutes sur sa bonne foi et ses doctrines avec une politesse moqueuse et des précautions oratoires où l'on devine bien qu'ils iront plus loin. Au reste, le dernier, dans une lettre au Pape, l'accable déjà d'injures de toutes sortes. « C'est une hydre nouvelle, un nouveau Phaéton, un autre Prométhée, un Antée à la force d'un géant ; c'est le vase d'Ezéchiel qui bout allumé par l'aquilon. Ainsi la France est frappée des plus cruelles plaies de l'Égypte ; car elle est ravagée par des grenouilles parlantes. C'est au Saint-Père d'y porter remède, c'est à lui d'*allumer le cautère qui guérira ces consciences cautérisées*. Qu'il se presse, s'il ne veut pas

1. Ch. de Rémusat. *Abélard*, I, page 176.
2. *Ibid.*, page 179.

que tous les pécheurs de la terre tombent dans les rets de cet homme[1]. »

Sur ces entrefaites, la théologie de Pierre Abélard tomba entre les mains du moine Guillaume de Saint-Thierry. Le titre excita sa curiosité; il la lut, y releva de nombreuses erreurs ; et, plein d'inquiétude et d'indignation, abandonnant ses travaux, il s'empressa de signaler le livre dangereux à la vigilance de saint Bernard et de Geoffroy, évêque de Chartres.

« Dans cette lettre que le temps a respectée, Guillaume, tout en leur demandant presque pardon de les troubler, gourmande respectueusement leur quiétude, et décrit dans un langage animé et le danger pressant qui le force à parler et les poignantes inquiétudes qu'il éprouve. La foi des apôtres et des martyrs est menacée, et nul ne résiste, nul ne parle. Il souffre, il se consume, il frissonne, et cependant Pierre Abélard recommence à dire, à écrire ses nouveautés; ses doctrines courent le royaume et les provinces ; ses livres passent les mers; chose plus grave, ils ont franchi les Alpes, et l'on dit qu'ils ont obtenu de l'autorité en cour de Rome. Ainsi le mal se propage et bientôt envahira tout, si Bernard et Geoffroy n'y mettent un terme[2]. »

Suivait une dissertation sur treize articles condamnables qu'il soumettait à la sagesse de saint Bernard et de Geoffroy[3]. Celui-ci était alors légat du Saint-Siége dans les Gaules. Pour saint Bernard, après avoir servi d'arbitre entre deux papes et fait cesser le schisme

1. Ch. de Rémusat, I, page 182.
2. *Ibid. Abélard.* I, page 182.
3. Il s'intitulait dans son humilité : « Sanctæ Sedis Apostolicæ famulus. »

d'Anaclet, il attendait de nouveaux travaux dans la paix du cloître.

C'est ici le lieu de donner quelques détails sur cet homme extraordinaire, avec lequel Arnauld n'a pas encore lutté, et qu'il va rencontrer sur sa route, adversaire naturel, obstiné et redoutable.

Né en 1091 à Fontaine, près de Dijon, saint Bernard avait douze ans de moins qu'Abélard. Tout contribua à lui donner un esprit exalté et contemplatif. Sa mère se plut à voir des miracles autour de son berceau, et la sainte femme obtint sans doute du ciel pour lui le don d'en faire, que ses biographes lui accordent si libéralement. Tendre, violent, passionné, il prit au sérieux, dès sa jeunesse, le problème de la vie, se disant : « Bernard, qu'es-tu venu faire ici-bas? (*Bernarde, ad quid venisti?*) » — Avec l'éducation qu'il avait reçue et cette horreur des voluptés charnelles qu'il devait pousser si loin, il ne chercha pas longtemps la réponse [1].

Pour cet homme singulier il ne pouvait y avoir que des extrêmes : à vingt-deux ans il était moine, choisissait le sévère couvent de Cîteaux, et entraînait son oncle, ses six frères, son père, sa sœur et ses amis, avec cette force persuasive qui jeta plus tard sur l'Orient une seconde croisade.

« Épuisé par les jeûnes et les privations du désert, rapportent les biographes contemporains, n'étant plus animé que d'un souffle, il persuade d'avance par la vue avant de persuader par la parole. Son érudition

1. Cependant on dit que lui aussi fit des vers amoureux. — Dans une de ses lettres pour le concile de Sens, saint Bernard cite deux vers d'Ovide (*de Rem. amor.*).

est si vaste, il cite les Écritures si à propos et avec tant de facilité, qu'il semble non pas suivre le texte, mais le deviner et le recréer par l'inspiration de l'Esprit-Saint qui l'a dicté. Sa voix est forte dans un corps grêle, sa prononciation est claire, et il met toujours ses discours à la portée des auditeurs. S'il parle aux rustiques habitants de la campagne, on dirait qu'il n'a jamais vécu qu'aux champs; de même qu'il est simple avec les simples, il est lettré avec les érudits, et abondant en instructions pleines de science et de vertu avec les hommes d'un esprit élevé; enfin il approprie son langage à l'intelligence et aux besoins de tous. La grâce répandue sur ses lèvres, la véhémence de ses discours, ne sauraient même se deviner à la lecture de ses écrits; car sa plume, si parfaite qu'elle soit, ne peut conserver ni exprimer tant d'ardeur et de mansuétude. C'est comme une loi de feu qui sort de sa bouche [1]. »

En 1115, à vingt-quatre ans, il fut mis par l'abbé de Cîteaux à la tête du nouveau couvent de Clairvaux. Mais la renommée de sa science et de sa sainteté se répandit de ce triste lieu dans le monde catholique. En quelques années, l'abbé Bernard devint non-seulement l'arbitre des rois, mais encore acquit sur les Papes une autorité occulte, pour ainsi parler, que pas un, pendant l'espace de vingt ans, n'essaya de secouer. Tous lui demandèrent des conseils et se servirent heureusement de son influence, qui grandissait toujours au bruit de ses austérités et de ses miracles. Y avait-il un schisme, une hérésie, aussitôt l'Église

1. Passage cité par Henri Martin (*Histoire de France*, III, p. 325).

alarmée soumettait à saint Bernard les propositions incriminées, et celui-ci se chargeait d'y répondre dans son langage fougueux et coloré. Un concile général ou particulier s'assemblait-il? Saint Bernard y était appelé, et, quelles que fussent les dignités des assistants, y tenait la première place. Les ordres religieux s'adressaient à lui pour rédiger ou réformer leur règle. Enfin on sait comment il fit reconnaître le pape Innocent II par le roi d'Angleterre et les villes d'Italie qui soutenaient encore Anaclet. Si saint Bernard l'eût voulu, il eût été archevêque, cardinal et même Pape. Il refusa avec raison; car il était en réalité plus que tout cela : un savant, un orateur, un thaumaturge et un saint! C'était certes bien assez pour régner au moyen âge sur les imaginations étonnées. Nous ne savons s'il le comprit; car jamais homme ne parut moins aspirer à dominer les hommes; mais « qui peut sonder le cœur humain? » comme dit très-bien Henri Martin. — Saint Bernard parle toujours de lui avec la plus profonde humilité; mais dans la même phrase, au moment où il vient de s'appeler un enfant, il attaque son adversaire avec une autorité et une force sans égale. Cette apparente contradiction se retrouve dans toutes ses lettres. On dit qu'il ne quitta jamais sans larmes ses bois, son cloître et ses rochers, la chère solitude où il était seul avec Dieu. Et pourtant comment l'humble moine en eût-il supporté la règle, s'il avait dû y ensevelir à jamais sa prodigieuse activité? C'est une question qu'on s'adresse involontairement. A de tels hommes il faut un grand théâtre; les multitudes à émouvoir, à soulever, à entraîner; un peuple entier de moines à réformer, et de laïques hésitants à jeter

dans l'entreprise hasardeuse et chevaleresque d'une seconde croisade.

Tel est l'adversaire que se préparaient à combattre Abélard et Arnauld accouru en France au bruit du danger que courait son ami [1]. A partir de cette époque saint Bernard va les confondre tous deux dans la même haine, les nommer ensemble dans ses lettres, et les accabler des mêmes injures. Il y avait trop longtemps que l'abbé Bernard déversait sur eux, au nom de la foi, et sous forme de comparaisons bibliques, le fiel de ses sarcasmes. Arnauld, moins patient qu'Abélard, commençait à trouver qu'il était temps de répondre, sinon d'attaquer; c'est ce que firent d'abord, indirectement, lui [2] et les disciples d'Abélard, peut-être sans consulter celui-ci. Car ce n'est qu'un peu plus tard qu'il se décida à demander la discussion publique. L'abbé de Clairvaux irrité commença dès lors à écrire contre lui cette longue suite de lettres dont une partie est arrivée jusqu'à nous. Curieuse collection [3]! Quel ennemi que saint Bernard, et comme il était bon de le compter parmi ses amis! On comprend le soin que prenaient les évêques du temps pour ne pas irriter un pareil homme. Il écrivit

1. « Car l'Abeille, qui est en France, a sifflé pour donner le signal à l'Abeille d'Italie. Les voilà qui viennent ensemble contre le Seigneur et contre Jésus-Christ. » (S. Bern., epist. 189.)

2. « Ainsi donc Goliath, debout *avec son écuyer* entre les deux armées, pousse des cris en présence des phalanges d'Israël, et lance des outrages aux saintes cohortes avec d'autant plus de hardiesse qu'il sait bien qu'il n'y a point un David parmi nous. » (S. Bern., epist. 189.)

3. « Nous avons ces lettres, toutes déclamatoires et cependant éloquentes, toutes remplies de recherche et de passion, d'art et de violence; la foi est sincère, la haine aveugle, l'habileté profonde. » (Ch. de Rémusat. *Abélard*, I, p. 197.) — *Voir aux pièces justificatives.*

d'abord au Pape[1], puis à tous les évêques et cardinaux de la cour de Rome[2], et enfin en particulier à quelques-uns de ceux-ci, au cardinal Grégoire Tarquin[3], à Étienne[4], évêque de Palestrine.

C'est peu après ces premières lettres qu'Abélard, encouragé par ses amis et peut-être par Arnauld de Brescia[5], demanda à l'archevêque de Sens que les évêques réunis dans cette ville pour l'adoration des reliques s'assemblassent en synode, devant lequel il pût être admis à répondre à ses adversaires. Sa prière fut bien accueillie, au grand dépit de saint Bernard, qui se trouva pris à l'improviste. On verra cependant qu'il eut le temps de s'armer de pied en cap.

Le concile de Sens a eu trop de biographes pour que nous nous y arrêtions longuement. M. Ch. de Rémusat, entre autres, a présenté les faits de telle façon qu'il est au moins inutile de le faire après lui. Nous nous contenterons donc de quelques réflexions.

Ce fut un grand événement que le concile de Sens pour Abélard d'abord, qui n'avait jamais jusque-là jeté son gant dans l'arène, et défié publiquement l'Église. Il était facile de prévoir qu'une controverse entre l'abbé Bernard et lui passionnerait tout le monde; que, quels que fussent d'ailleurs les droits incontestés et l'autorité de l'Église, le plus habile et le plus éloquent entraînerait la foule[6].

1. Epist. 330.
2. Epist. 188.
3. Epist. 332.
4. Epist. 331.
5. Rien n'est plus vraisemblable; car ce n'était certes pas dans le caractère d'Abélard de solliciter une pareille mesure. La suite l'a bien prouvé.
6. On se rappelle qu'au commencement du concile de Soissons, Abélard s'était fait écouter du peuple : « Comme cet homme entraîne après lui la

C'est surtout ce résultat occulte, que ne pouvait réparer une condamnation du concile ou une sentence du Pape, qui jeta saint Bernard en de si grandes perplexités. Cette longue et intéressante histoire du concile nous donne mieux que toutes les sources contemporaines la mesure du talent d'Abélard et de l'influence qu'il avait conservée. En effet combien la terreur qu'elle causait à l'abbé de Clairvaux lui fit-elle faire de choses contraires à sa dignité, à la gravité de son rôle et à l'esprit de charité de l'Évangile[1] ! Tant qu'Abélard se contente d'écrire sur des points ardus de théologie, l'abbé Bernard le ménage ; mais voici qu'excité par Arnauld son ami, par Arnauld qui ne peut comprendre qu'on ne pousse pas ses idées jusqu'à leurs dernières conséquences, par Arnauld que cette terrible logique doit conduire au bûcher, et qui a sans doute communiqué à son ami un peu de son enthousiasme désintéressé, voici, disons-nous, qu'Abélard jette le masque, et convie saint Bernard à une discussion publique.

Qu'on se figure l'attente que dut causer ce curieux événement[2]. La situation est tellement singulière

multitude et trouve créance chez le peuple, il faut le plus tôt possible porter remède à la contagion. » (S. Bern., epist. 191.)

1. « C'était un orateur éloquent (dit Rémusat), un brillant écrivain, un missionnaire courageux, un actif et puissant médiateur dans les affaires où il s'interposait au nom du ciel ; mais il manquait souvent de mesure et de prudence. Sa raison était moins forte que son caractère, sa foi en lui-même exaltée par l'excès de ses sacrifices. La justesse, la modération, l'impartialité lui étaient difficiles ; il y avait de l'aveuglement dans son génie ; et à côté des rares qualités qui l'ont placé si haut dans l'Église et dans l'histoire, on reconnaît à mille traits de sa vie que ce grand homme était un moine. » (*Abélard*, tome I, p. 190.)

2. ...« Voyant tout le monde se préparer à ce concile comme à un spectacle... » (S. Bern. epist. 189.)

qu'elle jette tous les intéressés hors de leur caractère accoutumé. Saint Bernard, l'arbitre de tant de démêlés, réduit ici au simple rôle de théologien et de controversiste que lui impose Abélard, semble oublier tout à coup que la force est toute de son côté, que le peuple le vénère, qu'il n'a qu'à paraître pour voir la foule à ses genoux, empressée de baiser ses mains et ses vêtements, qu'il fait des miracles, que le Pape est son ami, et que le roi lui-même le regarde comme un saint. Certes, dans une pareille position, on doit s'attendre à voir l'illustre moine se tenir dans un calme majestueux du haut de la sphère élevée d'où il domine déjà le monde chrétien. Mais non ; saint Bernard se dit qu'après tout il n'y a pas pour réussir de moyens à dédaigner. Il oublie bientôt le soin de sa réputation pour dresser contre Abélard des batteries peu dignes de lui [1]. Il écrit d'abord à l'archevêque de Sens [2], qui doit présider le concile, aux évêques convoqués, dont il ne connaît pas parfaitement l'opinion et qu'il ne peut sonder de vive voix. Quant aux autres, il n'a qu'à dire un mot pour les entraîner à son avis. En effet les uns, disgraciés du Pape, ont regagné par son influence les bonnes grâces de la cour de Rome; les autres lui doivent leurs évêchés. Quelques-uns, peu sûrs des dispositions du Saint-Siége, comptent sur le saint abbé pour les soutenir en temps utile. Enfin quelques écrivains pensent qu'il

1. « Il poursuivit son adversaire (disent les apologistes) avec son invincible vigueur. » (Ch. de Rémusat. *Abélard*, I, p. 196.)

2. «Celui-ci (dit saint Bernard, epist. 189) fit appel à un grand nombre de partisans, réunit des alliés... »

prépara une sédition du peuple [1], au cas que les choses ne tourneraient pas comme il l'avait prévu. C'était un excellent moyen d'intimidation, du caractère tremblant et pusillanime dont il connaissait Abélard. Le peuple serait venu lapider cet impie, poussé par le bras de Dieu. Ajoutons à cela qu'il restait encore parmi les membres du concile quelques anciens ennemis d'Abélard, dont il n'était pas besoin d'exciter la haine jalouse. Il ne lui restait plus à enlever à son adversaire que la protection civile; c'est ce qu'il fit sans doute, ayant eu plusieurs occasions d'entretenir le roi, au moment de la

1. Othon de Freisingen et Bérenger n'ont pas été contredits. « Craignant *une sédition du peuple*, il en appela au saint Siége Apostolique, » dit Othon (*de gest. Frid.*, I, 48). — Pierre Bérenger, l'ardent apologiste de son maître, a fait une véritable invective contre saint Bernard. « L'ouvrage, dit M. de Rémusat, est rempli de verve et d'audace. Au milieu des longueurs, des puérilités, des plaisanteries grossières que tolérait le goût du temps, de ces citations innombrables, ornement obligé d'un ouvrage destiné aux gens instruits, on y trouve un vrai talent satirique, un esprit libre et pénétrant, quelquefois une argumentation vive et des traits d'éloquence. C'est une Provinciale du douzième siècle. » (De Rémusat. *Abélard*, I, p. 234.) — Nous ne citerons ici que les deux passages qui confirment l'assertion de l'évêque de Freisingen : ... « Tu haranguais le peuple, afin qu'il adressât pour lui une prière à Dieu; et intérieurement tu te disposais à le proscrire du monde chrétien. Que pouvait faire la foule? Comment aurait-elle prié, ne connaissant pas celui pour qui il fallait prier? Toi, l'homme de Dieu, qui avais fait des miracles, qui étais assis avec Marie aux pieds de Jésus, qui conservais toutes ses paroles dans ton cœur, tu aurais dû brûler, sous les regards du Très-Haut, le plus pur encens de la sainte prière, pour que Pierre, ton accusé, revînt à la résipiscence, et devînt tel qu'aucun soupçon ne pût le souiller. Mais peut-être l'aimais-tu mieux ainsi, afin de trouver en lui une bonne prise à la censure. » (Oper. *Abæl.*, p. 303.) — Plus loin : « Mais tu voulais, disent les fauteurs de l'abbé, corriger Pierre. Homme de bien, si tu avais l'intention de rappeler Pierre à la pureté d'une foi intacte, *pourquoi donc, en présence du peuple, lui imprimais-tu le caractère du blasphème éternel?* D'autre part, si tu enlevais à Pierre l'amour du peuple, comment t'apprêtais-tu à le corriger? De l'ensemble de tes actions il résulte que ce qui t'a enflammé contre Pierre n'est pas l'envie de le corriger, mais le désir d'une vengeance personnelle. » (Oper. *Abæl.*, p. 307.)

cérémonie de l'adoration des reliques dans la cathédrale de Sens. Voilà donc les esprits prévenus; la bienveillance ne pourra se glisser nulle part. Les juges seront inflexibles. Il tient Abélard avec autant de certitude que si on le lui abandonnait pieds et mains liés.

Et maintenant saint Bernard s'avance, « humble comme un enfant, non préparé (*imparatus*), » comptant sur la grâce divine. Pour Abélard, il est sorti de sa timidité accoutumée, il a beaucoup promis; nous aimons à nous figurer les encouragements secrets que lui donne Arnauld [1], l'éloquence avec laquelle il lui montre le grand rôle qu'il doit jouer au concile, les belles vérités morales qu'il saura opposer à l'abbé fanatique [2], la manière dont il soutiendra, au nom de ses disciples, la liberté de penser, et combien c'est une chose juste de défendre avec foi une idée nouvelle, dont l'extension peut servir au bonheur des hommes.

Abélard s'est laissé entraîner; sa noble imagination s'arrête un moment sur ces chimères; il se prépare avec ardeur à la discussion, à laquelle doit assister son ami pour l'encourager du regard et du geste. Le peuple attend, prévenu contre lui, mobile pourtant, encore indécis sur celui qu'il applaudira. Le Pape à Rome, les Pères, le concile et les moines, savent qu'ils condamneront toujours (ils ont toute licence; ils sont

1. « Arnauld employait tous ses efforts à défendre avec acharnement et persistance, en même temps que ce dernier et plus encore que lui, toutes ses erreurs déjà incriminées et condamnées par l'Église. » (S. Bern., epist. 195.)

2. Héloïse appelle quelque part saint Bernard *un faux apôtre;* cela peut donner une idée de ce qu'en pensaient Abélard et Arnauld.

puissants, respectés, écoutés; ils jettent le blâme ou l'approbation autour d'eux). Et cependant ils sont émus dans l'attente de ce qui va arriver. Hélas! il n'arrivera rien qui doive ajouter à la gloire de l'illustre philosophe. Abélard, Arnauld et leurs amis ont essayé aussi de faire dans le peuple un peu de propagande : mais quels pauvres moyens que les leurs, comparés à ceux de saint Bernard et de ses auxiliaires!

Dès le commencement du concile, qui s'assembla le 2 juin 1140, tout se réunit pour frapper le peuple d'admiration et de respect pour l'Église, de mépris, d'indifférence ou de pitié pour Abélard. — Citons ici un remarquable passage de M. de Rémusat : « Ce fut une une grande solennité rendue plus imposante par une pompe royale, épiscopale, guerrière, et dont l'effet était tout favorable à l'Église, qui faisait ainsi parler la religion à l'imagination populaire, tandis que la théologie philosophique ne s'adressait qu'à l'intelligence. D'un côté, une vaste cathédrale, des débris sacrés dans une châsse étincelante, la mitre et la couronne, la crosse et le sceptre, la croix et l'épée, les vêtements de soie et d'or des pontifes, les robes fleurdelisées, les dalmatiques blasonnées, les chants religieux qui semblent s'élever vers le ciel avec la fumée de l'encens, le bruit de l'armure des guerriers qui s'agenouillent; enfin, au milieu de ces pieuses magnificences, un moine austère et charitable que la voix populaire sanctifie avant l'Église ; et de l'autre, un homme d'une renommée étrange et suspecte, célèbre par de tristes aventures, par des tentatives stériles, par des humiliations bizarres, à la fois altier et faible,

n'ayant jamais pris que des positions téméraires sans en avoir su garder aucune, appuyé seulement par une bande de bruyants disciples, simples sans humilité, fiers sans puissance, n'ayant ni les grandeurs du monde, ni celles de l'Église, libres d'esprit, ce qui ne plaît à personne, si ce n'est l'avant-veille des révolutions [1]. »

Enfin le jour de la discussion arriva. Saint Bernard, qui déjà présidait le concile par la puissance sans nom qu'il avait acquise sur tous ses membres, eut encore l'air de le présider ostensiblement par la manière dont il s'y posa, et les questions qu'il fit à son adversaire. Celui-ci, étonné de cette manœuvre, ne voyant autour de lui que des visages ennemis, que des juges partiaux, oublia en un instant toute sa résolution, et sortit en déclarant qu'il ne reconnaissait pour juge que le Pontife de Rome.

Cette décision, à laquelle saint Bernard ne s'attendait pas, augmenta sa colère. Il passa outre, obtint du concile la condamnation des articles incriminés, comptant bien faire approuver toutes ses actions par la cour de Rome. A cette fin, il se remit à écrire lettre sur lettre au Pape et aux cardinaux. Il y en a sept [2] qu'il faut placer ici, où il déploie toute son éloquence et toute sa rhétorique contre un ennemi déjà vaincu.

Il nous semble assez naturel qu'Abélard ait été condamné au concile, en se plaçant au point de vue de ses juges, effrayés de propositions que la plupart

1. De Rémusat. *Abélard*, I, page 205.
2. S. Bern., epist. 337, 191, 189, 333, 338, 192, 193. (*V. aux pièces justificatives.*)

ne comprenaient qu'à peine. Cependant nous pensons, avec M. de Rémusat, qu'Abélard n'était pas hérétique. S'il a attaqué le dogme, c'est presque sans s'en douter, insensiblement entraîné par la subtilité du sujet, « *sans intention* », pour nous servir d'une expression d'Abélard. Il n'était pas hérétique, parce qu'il ne voulait pas l'être [1]. Après avoir étudié la vie et les idées d'Abélard, on reste convaincu qu'il était l'un des meilleurs chrétiens du douzième siècle, se laissant aller de bonne foi à des observations théologiques dont il n'admettait pas la gravité. L'importance et le respect qu'il accorde aux points du dogme qu'il discute en sont la meilleure preuve. Quoique Pierre le Vénérable ait dit de lui : « Quand l'étude et mes efforts l'eurent rendu à la foi catholique... »[2], il ne faut pas prendre cette phrase à la lettre. Le bon abbé s'attribue une conversion qui est plus que douteuse, puisque Abélard a toujours pensé qu'il n'avait pas commis d'erreur. Personne ne désirait plus que lui, au fond de son âme, être catholique orthodoxe. Il se soumit toujours d'ailleurs à la hiérarchie pontificale, et, malgré les hardiesses de sa critique, conserva une tournure d'esprit mystique, qui est bien de son siècle.

Saint Bernard obtint rapidement ce qu'il souhaitait, l'approbation du Pape, plus une bulle d'excommunication [3] contre Abélard et tous ceux dont la doctrine

1. « ... ne pouvant supporter les persécutions de certaines gens qui me traitent d'*hérétique*, nom que j'ai en *grande horreur*.... » (V. plus loin la lettre de Pierre le Vénérable à Héloïse).

2. « Postquam litteris et labore meo apostolicæ fidei redditus est... » (S. Vener., Pet. epist. IV, 21.)

3. *Epist.* 194. S. Bern — Voir *aux pièces justificatives* la traduction du dernier paragraphe de cette lettre.

se rapprochait de la sienne en quelques points. Arnauld en faisait évidemment partie.

Innocent écrivit ensuite la lettre suivante aux archevêques de Sens et de Reims :

« Par le présent écrit, nous mandons à votre fraternité de faire enfermer séparément dans des cloîtres, où bon vous semblera, Pierre Abélard et Arnauld de Brescia, fabricateurs d'un dogme pervers, ennemis déclarés de la foi catholique, et de détruire par le feu les livres de leur erreur, partout où on les trouvera.

« Donné à Latran, le 17 des Calendes d'août.

« Ne montrez cet écrit à personne jusqu'au moment où cette lettre sera présentée aux archevêques eux-mêmes dans le colloque de Paris qui est prochain[1]. »

Cette lettre a donné lieu à une supposition que nous n'admettons pas. Elle a fait croire aux historiens d'Arnauld qu'il avait écrit des livres comme son maître; mais il paraît à peu près certain, sinon qu'Arnauld n'a jamais écrit, du moins qu'il n'a composé aucuns livres de théologie, les seuls qui pussent être atteints par cette condamnation.

D'après l'idée que nous ont laissée de lui ses con-

1. Innocentius Episcopus, servus servorum Dei, venerabilibus fratribus Samsoni Rhemensi, Henrico Senonensi Archiepiscopis, et carissimo in Christo filio Bernardo Clarævallis Abbati, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Per præsentia scripta fraternitati vestræ mandamus, quatenus Petrum Abailardum et Arnaldum de Brixia perversi dogmatis fabricatores et catholicæ fidei impugnatores in religiosis locis, ubi vobis melius visum fuerit, separatim faciatis includi, et libros *erroris* eorum, ubicumque reperti fuerint, igne comburi. Datum Laterani XVII. Kal. Augusti.— Transcripta ista nolite ostendere cuiquam, donec ipsæ litteræ in Parisiacensi colloquio, quod prope est, præsentatæ fuerint ipsis Archiepiscopis.

temporains, Arnauld ne se plaisait aucunement à discuter le dogme. Ce n'est pas sur ce point, nous l'avons déjà dit, que son génie s'accordait avec celui d'Abélard. Si Arnauld de Brescia avait écrit, étant en France, quelque livre hérétique et condamnable, que de censeurs il aurait trouvés pour relever le titre pernicieux et le faire ainsi parvenir jusqu'à nous, et non-seulement le titre, mais encore les idées! Il ne manquait pas d'écrivains dans les écoles rivales; il ne manquait pas de contradicteurs et de gens empressés de se faire un nom au milieu de ces discussions théologiques; et le zèle vengeur de saint Bernard, en doutons-nous?

Par ces mots « les livres de leur erreur », il ne s'agit évidemment que des livres d'Abélard[1]. On sait d'ailleurs que saint Bernard (et d'après lui Innocent) les associait souvent ainsi, les rendant mutuellement responsables en vertu de leur intimité. Il est donc certain qu'Arnauld, étant en France, n'a pas écrit de livre de théologie.

Revenu en Italie, il aima mieux sans doute propager ses idées par la prédication, puisqu'un livre latin eût été inutile au peuple, et que les Italiens ne soupçonnaient pas encore qu'on pût écrire la langue vulgaire[2].

Quoi qu'il en soit, Arnauld n'était plus en sûreté

1. Le concile de Sens, pendant qu'il était occupé à condamner les livres d'Abélard, aurait tout naturellement condamné ceux d'Arnauld, d'autant plus que celui-ci assistait au concile.

2. Il reste peut-être de lui des proclamations en langue latine, adressées aux sénateurs romains. La langue latine était celle des actes de la nouvelle république. Qui sait si la bibliothèque secrète du Vatican ne nous livrera pas un jour ces trésors?

en France, et se voyait contraint de redouter le pire des maux : une séquestration dans un couvent. Il partit à la hâte, condamné, mais non vaincu.

Son maître, s'acheminant vers Rome, dont il voulait implorer la vaine justice, avait trouvé sur sa route le tranquille et dernier asile de Cluny. Saint Bernard pouvait se féliciter : son ennemi vaincu, fugitif, fatigué pour toujours de tant de luttes stériles, ne demandait qu'à y mourir en paix, sous la protection et avec l'amitié de l'abbé Pierre, cet autre moine illustre et poli dans un siècle barbare, si différent de son émule, l'austère Bernard. Nous citerons seulement ici la lettre simple et courte qu'il écrivit au Pape en faveur d'Abélard :

« Maître Pierre, très-bien connu, je pense, de votre sagesse, venant tout récemment de France, passa par Cluny. Nous lui avons demandé où il allait. — Ne pouvant supporter, me répondit-il, les persécutions de certaines gens, qui me traitent d'hérétique (nom que j'ai en grande horreur), j'en ai appelé au Siége Apostolique, et je veux y avoir recours. — Je louai son dessein. Je l'encourageai à chercher le refuge habituel assuré à tous. La justice Apostolique, ai-je ajouté, qui n'a jamais manqué à un étranger ou à un pèlerin, ne saurait vous manquer. — Je lui fis même espérer sa grâce, s'il en était besoin. Sur ces entrefaites arriva le seigneur abbé de Cîteaux, qui traita avec nous et avec Abélard même de sa réconciliation avec le seigneur de Clairvaux, à cause duquel il en avait appelé. Nous aussi avons donné nos soins à cette réconciliation, et avons exhorté Pierre à se rendre avec l'abbé de Cîteaux auprès de Bernard.

Nous l'avons en outre averti d'éloigner de ses lèvres et d'effacer dans ses livres ce qu'il pourrait avoir dit ou écrit qui offensât les oreilles catholiques; sage exhortation que d'autres hommes de bien lui firent aussi. Et les choses se passèrent ainsi : il partit, revint, et au retour raconta que, par la médiation de l'abbé de Cîteaux, les anciennes querelles s'étant assoupies, il s'était réconcilié avec le seigneur de Clairvaux. Cependant, averti par nous, ou plutôt, comme nous le croyons, inspiré de Dieu, renonçant au bruit des écoles et aux passions de l'étude, il choisit votre Cluny pour y toujours demeurer. Dans la pensée que ce séjour convenait à sa vieillesse, à sa faiblesse de corps, à sa piété, convaincu en outre que sa science, qui ne vous est pas entièrement inconnue, pouvait être utile au grand nombre de nos frères, nous avons acquiescé à son désir, et, si cela plaisait à votre bienfaisance, nous lui avons permis bien volontiers et de grand cœur de demeurer avec nous, vos dévoués en toutes choses, comme vous le savez. Je vous en prie donc, moi votre dévoué en toute occasion, tout le couvent de Cluny vous en prie, Pierre vous prie lui-même en son nom, au nôtre, au nom de vos fils porteurs de la présente nouvelle, au nom de cette lettre qu'il m'a conjuré de vous écrire; laissez-le terminer dans votre Cluny les jours de vieillesse, peu nombreux sans doute, qu'il lui reste encore à vivre. Puissent les instances de quelques personnes ne point le faire chasser ni déplacer de la demeure qu'il se réjouit d'avoir trouvée, comme le passereau aime le nid qui semble le protéger ! De la même manière que vous honorez les gens de bien et l'avez

chéri lui-même, veuillez l'abriter sous l'égide protectrice du Siége Apostolique[1]. »

Celui-ci en était arrivé au dernier degré de dégoût, de découragement et de fatigue; il poussa l'insoucieux oubli de sa dignité jusqu'à faire un voyage pour se réconcilier avec l'abbé de Clairvaux. C'était lui, le persécuté, qui allait implorer le persécuteur. Pierre le Vénérable ne dit qu'un mot de cette entrevue, sur laquelle on n'a d'ailleurs aucun détail. Les tourments, l'âge et la maladie avaient amené jusque-là le maître infortuné d'Arnauld. Il mourut bientôt[2] (21 avril 1142) de chagrin et de vieillesse, au moment où son disciple plein d'ardeur allait continuer la lutte de la vie. Nous ne pouvons nous empêcher de répéter, en jetant un coup d'œil sur la carrière qu'il lui reste à parcourir, qu'Arnauld était bien différent de son maître.

Abélard, enfant de la catholique Bretagne, né à une époque où la monarchie féodale ne tenait nul compte de la liberté individuelle, où quelques provinces à peine avaient fait un premier effort pour l'affranchissement de leurs communes, Abélard, disons-nous, ne manqua pas d'une certaine audace en proclamant si haut le droit imprescriptible de la liberté de penser. S'il s'en tint toute sa vie à la théorie, il faut se rappeler combien les disputes de l'école l'éloignaient des études positives et pratiques, que les meilleurs esprits du temps négligeaient d'ailleurs[3].

1. Pet. Vener. *Epist.* IV, 4. (*V. aux pièces justificatives.*)

2. Voir aux pièces justificatives une lettre intéressante de Pierre le Vénérable à Héloïse.

3. Arnauld lui-même n'était pas ce qu'on appelle un esprit pratique. (V. la deuxième partie, ch. III.)

Pour Arnauld, Italien, né en même temps que les jeunes républiques lombardes, élevé au milieu des agitations de Brescia, entouré des souvenirs de Rome, pénétré de son histoire, son génie se trempa bien différemment. Il ne se contenta jamais de la lutte indécise que livrait Abélard dans le champ vague de l'idée, et choisit un terrain meilleur pour l'action. Le coup qui abattit son maître ne lui donna pas même la pensée de rétrograder. Il devait poursuivre son but jusqu'à la fin, moins célèbre, mais plus grand qu'Abélard. En effet, l'un développa et enrichit la science de son temps, la scolastique ; l'autre en devina une complétement inconnue alors : le premier il essaya de rendre le peuple heureux et meilleur, en l'éclairant et en le moralisant. Problème difficile, qui étonna le moyen âge, et dont la solution n'est pas encore trouvée !

# CHAPITRE VII.

## Arnauld à Zurich.

Abélard avait pu choisir, sans trop de regret, pour y mourir, la luxueuse et confortable abbaye de Cluny; il était entouré de moines savants; rien ne l'empêchait d'y continuer sa vie d'étude et de réflexion. Mais le cloître pour Arnauld, c'était la prison, c'était l'anéantissement de ses plus chers projets, une entrave inextricable à sa mission, l'inaction et l'inutilité. Il s'enfuit précipitamment, et alla chercher un refuge contre la persécution près de ses vieux amis, les Zurichois.

Les moindres actions d'Arnauld de Brescia donnent sujet à controverse : il est bien difficile de se faire une opinion sensée avec le court récit de quelques contemporains, le silence des autres, et les mille interprétations contradictoires des écrivains intermédiaires. A mesure que leur nombre augmente, au lieu de voir les faits s'éclaircir par une judicieuse critique, on se perd en un labyrinthe compliqué, chacun ayant tendu les textes pour leur donner le sens favorable à son opinion [1]. Puis les documents authentiques sont rares. Pour savoir si Arnauld alla vraiment à Zurich *à cette époque* [2], on est réduit à mettre au rang des preuves le

1. Surtout les écrivains protestants.

2. Othon et Gunther disent bien qu'Arnauld se rendit à Zurich; mais en quelle année? Est-ce en 1139 quand il quitta l'Italie, ou après le concile de Sens?

silence de saint Bernard. Celui-ci, écrivant à Guido, s'exprime ainsi : « Arnauld que Brescia a vomi, que Rome a eu en horreur, que la France a repoussé, que l'Allemagne [1] abomine, que l'Italie ne veut point recevoir [2]... » Si donc Arnauld de Brescia n'était ni à Rome, ni à Brescia, ni en aucun lieu de l'Italie, ni en Allemagne, ni en France [3], où pouvait-il être, sinon en Suisse [4], la contrée qu'il avait dû choisir d'abord comme la plus hospitalière pour lui? Car il y avait déjà séjourné quelque temps, et il était de ces hommes qui ne quittent pas un pays sans y avoir exercé leur influence et laissé des amis. Mais la meilleure preuve du fait, c'est la lettre qu'écrivit saint Bernard à l'évêque du diocèse de Constance, dont Zurich faisait alors partie. Aussi quand Othon écrit : « Il répandit en quelques jours le dogme pernicieux [5], » il ne veut pas dire qu'Arnauld resta peu de temps à Zurich, mais que le succès de sa prédication fut rapide.

Saint Bernard, peu satisfait de la transaction qui terminait à jamais ses débats avec Abélard, chercha bientôt s'il ne pourrait atteindre le disciple, et réduire au moins celui-ci d'une manière éclatante. Toujours

1. Je ne vois pas trop où saint Bernard a pris cette idée; il est à croire au contraire que l'Allemagne, où saint Bernard n'avait encore fanatisé personne (n'ayant pas prêché la croisade), était assez indifférente aux destinées d'Arnauld.

2. S. Bern., *epist.* 195.

3. Ceux qui l'ont dit semblent avoir oublié qu'Arnauld n'aurait pas commis cette inutile imprudence, quand il pouvait trouver en Suisse une retraite beaucoup mieux assurée. Guido de Castello, auprès de qui on le fait se réfugier, n'était pas d'ailleurs en France à cette époque.

4. La Suisse faisait alors partie de l'Allemagne : mais ce n'était pas l'Allemagne proprement dite.

5. Ott. Fris., de gest. Frid. II, 20.

admirablement servi par les moines dévoués[1] qu'il employait à sa police[2], et pour qui les voyages étaient faciles (chaque monastère leur offrant une gratuite et généreuse hospitalité), saint Bernard sut bientôt quel chemin Arnauld fugitif avait suivi[3]. Il apprit aussi sans doute qu'il retrouvait en Suisse des partisans et des amis, qu'il y méditait une installation, et que l'évêque de Constance laissait charitablement vivre en paix cet homme traqué par tous. Il crut qu'au premier signe l'évêque Hermann lui obéirait : de plus grands s'étaient inclinés ! Tranquille, sûr de son influence, l'abbé vindicatif envoya la lettre suivante à l'évêque par quelque moine chargé probablement d'ajouter encore des menaces verbales :

1. « ... Ces choses ont pu parvenir jusqu'à nous, quoique si éloignés... » (S. Bern., *epist.* 195.)

2. Parmi eux il faut remarquer Nicolas, d'abord moine de Montier-Ramey (près de Troyes), admis plus tard à Clairvaux (v. S. Bern., éd. Mabillon, préf. du tome III, pages 712 et suiv.). Secrétaire et confident de saint Bernard, il fut chargé des missions les plus délicates, dès l'année 1140. « Ce Nicolas, mon serviteur dévoué et le vôtre, écrit-il au Pape Innocent (*epist.* 189), vous dira mieux cela de vive voix. » Il s'agissait, on le sait, de la condamnation d'Abélard. — Et Pierre le Vénérable ! quelle estime, quelle affection ne montre-t-il pas dans ses lettres pour cet habile et séduisant négociateur ! Dans l'épître 264e du *Recueil des lettres de saint Bernard,* Pierre de Cluny écrit ces mots : « Je veux que ta sainteté (il s'adresse à saint Bernard) vienne me voir prochainement, moi, ton ami, par l'entremise de son Nicolas, qui demeurera en ma compagnie jusqu'aux octaves du Seigneur. En Nicolas repose en partie ton âme, à ce qu'il me semble, et bien certainement mon âme entière. » La 388e du même recueil contient ces paroles : « Au sujet de l'élection de Grenoble, j'ai confié ma pensée intime à Nicolas, mon très-cher ami et ton fidèle serviteur, pour qu'elle te soit fidèlement rapportée. »

Cependant cet homme finit par tromper la confiance de saint Bernard; et celui-ci, plein d'indignation, ne sachant comment peindre le traître au pape Eugène, s'écrie en finissant : « Il est pire encore qu'Arnauld de Brescia. » (V. aux *Pièces justificatives* cette lettre, écrite, d'après Mabillon, en 1151.)

3. « ... Et maintenant, comme je l'ai appris, c'est chez vous qu'il opère l'iniquité... » (S. Bern., *epist.* 195.)

« Si le père de famille savait à quelle heure doit venir le voleur, cela certes le mettrait en éveil, et il ne souffrirait pas que sa maison fût transpercée. Savez-vous que le voleur a envahi de nuit la maison, non point la vôtre, mais celle du Seigneur, qui, il est vrai, vous a été confiée? L'on ne peut douter que vous ne sachiez ce qui se passe auprès de vous, lorsque cela a pu parvenir jusqu'à nous, quoique si éloignés. Il ne faut pas s'étonner si vous ne prévoyiez pas l'heure, et si vous n'avez pu observer la nocturne entrée du voleur; mais il faut s'étonner si, maintenant qu'il est sous votre main, vous ne le reconnaissez pas, ne le saisissez pas, et ne l'empêchez pas d'emporter vos dépouilles, que dis-je? les plus précieux trésors du Christ, c'est-à-dire les âmes qu'il a marquées de son sceau, qu'il a rachetées de son sang. Peut-être êtes-vous encore incertain, et vous demandez-vous de qui je veux parler. Je parle d'Arnauld de Brescia, lequel plût à Dieu qu'il eût une doctrine aussi saine que sa vie est austère. Et si vous voulez le savoir, c'est un homme qui ne mange ni ne boit, ne pensant qu'à manger et à boire avec le diable le sang des âmes, au nombre de ceux dont la vigilance apostolique prend note, ayant les dehors de la piété, sans en avoir la vertu. Et le Seigneur : « Ils viendront à vous, dit-il, « sous la toison des agneaux, mais intérieurement ils « sont des loups ravissants. » — Celui-ci donc, jusqu'à ces temps-ci, partout où il a demeuré, a laissé derrière ses pas de si immondes et de si cruels vestiges, que là où une fois il a fixé son pied, jamais il n'oserait y revenir ensuite. Enfin il a atrocement remué la terre où il est né, et l'a mise en feu. Et pour ce, accusé devant

le seigneur Pape du plus répréhensible des schismes, il fut chassé de son sol natal, et même forcé de renoncer au retour, si ce n'est avec la permission de son évêque. C'est depuis, pour la même raison, qu'il a été aussi expulsé du royaume de France, cet insigne schismatique! Car, en exécration à Pierre l'Apôtre, il s'était attaché à Pierre Abélard. Il employait tous ses efforts à défendre avec acharnement et persistance, en même temps que ce dernier et plus encore que lui, toutes ses erreurs déjà incriminées et condamnées par l'Église; et tout cela n'a point apaisé sa fureur. Mais il étendit encore sa main. Car, ainsi vagabond et fugitif sur la terre, comme un lion rugissant, tournoyant et cherchant quelqu'un à dévorer, parce qu'il ne le peut plus chez les siens, il s'en va maintenant chez les étrangers. — Et maintenant, comme je l'ai appris, c'est chez vous qu'il opère l'iniquité et dévore votre peuple comme une bouchée de pain. Sa bouche est remplie de malédiction et d'amertume; ses pieds sont agiles pour répandre le sang. Le repentir et le malheur sont dans ses voies, et il ignore la route de la paix. Ennemi de la croix du Christ, semeur de la discorde, fabricateur de schismes, perturbateur de la paix, changeant l'unité en division, ses dents sont des armes et des flèches, et sa langue est un glaive aigu. Ses paroles sont plus douces que l'huile, et en réalité ce sont des dards. Et ainsi il sait attirer à lui par de mielleux discours et par le semblant des vertus les riches et les puissants, selon cette parole : « Il s'assied « avec les riches, au milieu des embûches, dans des « lieux cachés, afin de mettre à mort l'innocent. » Enfin, lorsqu'il sera sans crainte, après avoir capté

leur bienveillance et leur familiarité, vous verrez l'homme s'insurger ouvertement contre le clergé; vous le verrez, *fort de la tyrannie militaire,* s'insurger contre les évêques eux-mêmes, et se déchaîner bientôt contre l'ordre ecclésiastique tout entier. Connaissant cela, je ne sais si vous pouvez rien faire de mieux ni de plus salutaire, que, suivant le précepte de l'apôtre, *d'ôter le mal du milieu de vous.* Un ami de l'époux, cependant, prendrait plutôt soin de le lier que de le mettre en fuite, pour qu'il ne puisse plus errer et ainsi nuire encore. Car le seigneur Pape, sur le rapport du mal que faisait cet homme, a ordonné lui aussi par lettre de faire cela, lorsqu'il était encore au milieu de nous; mais il ne s'est trouvé personne *pour faire le bien.* En un mot, si l'Écriture nous a salutairement avertis de nous emparer des jeunes renards qui saccagent la vigne, est-ce qu'à plus forte raison il ne faut pas charger de liens un loup bien plus grand, bien plus féroce, afin qu'il n'envahisse point les bergeries du Christ, et ne puisse tuer et égorger les brebis [1] ? »

Quelle lettre! Saint Bernard prend soin de raconter à sa manière l'histoire d'Arnauld, et puis quand il a dit à l'évêque comme dernier et meilleur moyen d'intimidation : « Enfin vous verrez l'homme s'insurger contre les évêques eux-mêmes, et se déchaîner contre l'ordre ecclésiastique tout entier, » quand, dis-je, il a touché la corde sensible de l'intérêt, il ajoute charitablement : « Vous ne pouvez donc rien faire de mieux que d'ôter le mal du milieu de vous. » Et que dire de la fin de cette curieuse lettre!

1. S. Bern., *epist.* 195.

Hermann s'était peut-être laissé intimider par la puissance de saint Bernard. Peut-être tremblait-il déjà pour son évêché, ses honneurs, ses bénéfices et sa réputation que l'abbé tenait certainement dans sa main [1], et qu'il exposait aussi en gardant Arnauld dans son diocèse. Peut-être allait-il trouver quelqu'un pour *faire le bien.* Arnauld avait encore une fois devant lui la cruelle menace d'une séquestration. C'est alors que le légat Guido de Castello arriva en Suisse, ouvrit hardiment sa maison au persécuté et partagea sa table avec lui [2].

A peine (tant manquent les documents sur l'histoire de l'époque) sait-on quelque chose sur ce Guido, qui pourtant devint Pape [3]. C'était un des esprits les plus cultivés du douzième siècle, et l'on peut le placer sans crainte à côté du meilleur latiniste du temps, Jean de Salisbury, cet autre élève d'Abélard; du savant abbé de Cluny, qui resta toujours son ami [4], d'Abélard son maître, et enfin d'Arnauld, qu'il protégea contre la fureur de saint Bernard. Élevé au milieu des idées de l'école d'Abélard [5] sur la liberté de penser, il en garda toujours l'empreinte, et montra dans ses relations avec Arnauld [6] un rare esprit de tolérance. En effet,

1. Du moins il pouvait le craindre.

2. « ... Au surplus l'avoir pour intime et l'admettre fréquemment à ses entretiens, pour ne pas dire à ses repas... » (S. Bern., *epist.*, 194.)

3. Les centuriateurs de Magdebourg ne disent qu'un mot sur lui, et Baronius ne donne que d'insignifiants détails.

4. « Car j'ai toute bonne volonté d'aller vers vous et de visiter mon nouveau père et mon vieil ami, que j'aime et honore... » « Habeo enim omnimodam voluntatem veniendi ad vos, et novum quidem patrem, sed antiquum amicum amore et honore debito visitandi.» (*Epist.* Pet. Clun., lib. V ep. 17.)

5. « Ce serait vous faire injure que de croire que vous aimez quelqu'un au point d'aimer également ses erreurs. » (S. Bern., *epist.* 192.)

6. Il l'avait eu certainement pour condisciple. Quand on a des opinions

la doctrine de celui-ci, condamnant le pouvoir temporel, s'attaquait à Guido; car il avait été gouverneur de Bénévent [1] avant d'être légat. On ne voit pas qu'il s'en soit jamais offensé et que leurs bonnes relations en aient été interrompues. Quoi qu'il en soit, c'était un personnage fort respecté et fort compté dans l'Église. Saint Bernard même ne lui parlait qu'avec mille précautions oratoires, changeant pour lui en prières affables les ordres qu'il était habitué de donner à tous [2]. A l'époque où nous sommes arrivés, il était légat, c'est incontestable [3]; mais les critiques ne sont pas d'accord sur le lieu où il remplissait sa mission. Les uns veulent que ce soit en Germanie, et beaucoup d'autres en France, d'après Baronius et Mabillon. Cette dernière hypothèse est vraisemblable. On sait comment en ce temps-là (comme aujourd'hui du reste) les places, les honneurs et les bénéfices s'obtenaient par protection. Quand le mérite pouvait s'y joindre, certes la situation n'en valait que mieux : la faveur du Pape ni le mérite ne lui manquaient. Il paraît donc assez probable que Guido, élevé à l'école d'Abélard, ayant des amis en France et connaissant la langue romane, rechercha quelque mission dans ce

aussi opposées, il n'y a qu'une amitié de jeunesse qui puisse expliquer de pareils services.

1. Baronius, ann. 1140.

2. Voici le titre de la lettre qu'il lui adressa après le concile de Sens : « Venerabili Domino et carissimo Patri, magistro Guidoni, sanctæ Romanæ Ecclesiæ Dei gratia Presbytero Cardinali, Bernardus Clarævallensis vocatus Abbas. »

3. « Il prêchera en toute sécurité et persuadera ce qu'il voudra, le familier et le commensal du légat apostolique. » Et plus loin : « L'Eglise de Dieu pour laquelle vous remplissez les fonctions de Légat. » (S. Bern., *epist.* 196.

pays de préférence à tout autre. On aime toujours à revoir plus tard les lieux où l'on a vécu. Puis les luttes scolastiques, qui préoccupaient les esprits, avaient de quoi l'intéresser, lui savant et théologien, lui surtout qui en connaissait les acteurs.

Cependant, s'il fut nommé légat en France, ce n'était là qu'une mission extraordinaire [1], puisque le légat ordinaire [2], Geoffroy-Cou-de-Cerf, évêque de Chartres, assistait au concile de Sens, et ne mourut qu'en l'année 1149 [3].

Baronius ne nous dit pas en quel mois de l'année 1140 Guido fut revêtu de cette nouvelle dignité; mais, puisque saint Bernard lui écrivit après le concile de Sens en même temps qu'à tous les membres du sacré collége [4], il est clair que Guido était encore en Italie vers la fin de l'année 1140 [5]. C'est donc dans les derniers mois qu'il fut nommé [6], et peu après que, se rendant à son poste, il rencontra à Zurich [7] Arnauld qui, fuyant en vain la colère de saint Bernard, avait été forcé de se réfugier au milieu de la Suisse. On pourra nous objecter que Zurich n'est pas le plus court chemin pour aller en France [8]. Mais voyager

1. Baronius ne la mentionne pas.

2. On sait qu'il faut distinguer trois sortes de Légats. 1° les Légats a latere (ordinaires ou extraordinaires) choisis parmi les cardinaux; 2° les Légats ou nonces apostoliques; 3° les Légats nés.

3. Il était encore légat en 1144. (V. S. Bern. *epist.* 337. — Ch. de Rémusat, p. 189. — *Hist. littér. de la France*, tome XIII, p. 87.)

4. Le titre de la lettre 192, précédemment citée, ne dit pas qu'il était Légat.

5. L'épître 192 est adressée « ad magistrum Guidonem de Castello » au commencement de l'année 1140, tandis que l'épître 195 a pour titre : « ad Guidonem *Legatum* ».

6. « En 1140 il était encore gouverneur de Bénévent. » (Baronius.)

7. Toujours à la fin de 1140, si nous suivons Baronius.

8. Rien ne prouve d'ailleurs qu'il n'allait pas en Allemagne.

dans les montagnes à cette époque n'était pas chose facile. Quelles que fussent les richesses et la dignité du voyageur, pour venir en France par terre, il fallait gravir ou le Saint-Bernard, ou le mont Cenis, ou le Saint-Gothard. Zurich, ville commerçante[1], qui exportait et recevait des marchandises par le Saint-Gothard, voyait descendre de cette montagne de nombreuses caravanes. Il est probable que Guido saisit quelque occasion de ce genre, et arriva ainsi à Zurich. Qui sait s'il n'avait pas choisi cette route avec l'instinct de son amitié qui lui faisait soupçonner le service qu'il pourrait rendre à son ami? Il ne se trompait pas. Il fut heureux pour Arnauld que Guido pût disposer de quelque puissance; car l'évêque Hermann allait l'abandonner[2].

Saint Bernard n'ignora pas longtemps le refuge et la protection que le légat accordait à son ennemi. La nouvelle de ce fait incroyable l'enflamma de colère, et il écrivit sur-le-champ à Guido. Mais ici sa politique l'obligeant à dissimuler, il cache sa colère sous une feinte modération. Voyons sa lettre.

« Arnauld de Brescia, dont la conversation est du miel et la doctrine du poison, qui a une tête de colombe et une queue de scorpion, que Brescia a vomi, que Rome a eu en horreur, que la France a repoussé, que l'Allemagne abomine, que l'Italie ne veut pas recevoir, il est, dit-on, avec vous. Prenez garde, je vous prie, qu'à l'aide de votre autorité, il ne nuise encore plus. Car puisqu'il a la volonté et l'art de nuire,

1. Müller. *Histoire de la Suisse,* tome I, page 405.
2. Cela est probable; car saint Bernard lui parle comme à un homme qu'il est sûr de faire plier.

s'il y ajoute votre faveur, il aura un triple lien, que l'on rompt difficilement, destiné (je le crains bien!) à nuire outre mesure. Et je ne vois que deux suppositions (si toutefois il est vrai que vous ayez cet homme auprès de vous); c'est ou qu'il vous est mal connu, ou bien que (ce qui est plus croyable) vous avez foi en sa conversion. Et plaise à Dieu que vous ne vous trompiez point! Qui nous donnera de faire de cette pierre un fils d'Abraham? Quel agréable présent ce serait pour notre mère l'Église de recevoir de vos mains ce vase en son honneur, qu'elle a souffert si longtemps comme un outrage! Il est permis de le tenter; mais un homme prudent se gardera bien de dépasser le nombre fixé d'avance par l'apôtre qui dit : « Évite « l'hérétique après une et deux réprimandes, » sachant que l'homme de cette espèce est perdu, et pour sa faute condamné justement de son aveu même. Au surplus, l'avoir pour intime et l'admettre fréquemment à ses entretiens, pour ne pas dire à ses repas, c'est prendre sur soi le soupçon qu'on le favorise, et donner à cet ennemi une puissante armure. Il prêchera en toute sécurité et persuadera ce qu'il voudra, le familier et le commensal du légat du siége apostolique. Qui soupçonnerait, en effet, que quelque mal peut venir du côté du seigneur Pape? Et lors même qu'il tient ouvertement un langage pervers, qui oserait s'opposer de gaieté de cœur à celui qu'abritent vos côtés?

« Et puis ne voyez-vous pas quelles traces il a laissées derrière lui, partout où il a séjourné? Ce n'est pas sans motif que la vigueur apostolique a forcé cet homme originaire d'Italie à passer les Alpes, et ne

souffre pas qu'il rentre en sa patrie. Qui parmi les étrangers, chez lesquels il a été rejeté, ne désirerait le rendre aux siens, de quelque façon que ce fût? Et lui certes se conduit de telle sorte chez tous, que tous le prennent en haine : c'est là une adhésion à l'arrêt qui le suit; et qu'on ne dise pas qu'il a été soustrait au seigneur Pape. Comment qualifier l'outrage fait à la sentence du Souverain Pontife, à cette sentence dont la justice, lors même que la langue se tairait, est proclamée par la vie même de celui contre lequel elle a été portée? Ainsi le favoriser, c'est être en opposition avec le seigneur Pape, et même avec le seigneur Dieu. En effet, une juste sentence, quel que soit celui qui la rend, procède assurément de celui qui dit chez le prophète : « *Ego qui loquor justitiam.* » — Pour moi, j'espère que, grâce à vos lumières et à votre honnêteté, instruit de la vérité par cette lettre, vous n'aurez désormais sur cette affaire que des sentiments qui vous conviennent et soient utiles à l'Église de Dieu, pour laquelle vous remplissez les fonctions de légat. Nous vous chérissons et sommes tout prêts à vous servir [1]. »

On le voit, saint Bernard se dispense dans cette lettre de faire l'histoire d'Arnauld. Guido le connaît assez. Mais il commence par l'accabler d'injures bibliques, qui ne flatteront pas agréablement l'oreille de son ami : aussi comme il est habile à pallier les premiers mots arrachés à sa colère : « Je ne vois que deux suppositions, si toutefois [2] (dit-il en une insi-

1. Sanct. Bern., *epist.* 196.
2. Saint Bernard oublie qu'il vient de dire à l'évêque Hermann : « Peut-

dieuse parenthèse) vous avez cet homme auprès de vous.... c'est ou qu'il vous est mal connu, ou bien que (ce qui est plus croyable) vous avez foi en sa conversion. Et plaise à Dieu que vous ne vous trompiez point! » Mais bientôt il cite les paroles de l'Écriture qui dit : « Évite l'hérétique après une et deux réprimandes. » Il termine en assurant le légat qu'il ne doute pas de la conduite qu'il va tenir, maintenant qu'il est averti.

Quel effet produisit cette lettre [1], voilà la question difficile à résoudre. Nous aurions besoin de savoir une foule de choses que nous ignorons; d'abord si Guido était bien légat en France (comme l'affirment Baronius et Étienne Borgia), et par conséquent le supérieur de saint Bernard dans l'Église ; ensuite quel degré d'influence [2] il avait à la cour de Rome, et auprès des cardinaux, qui peu après l'élevèrent au Pontificat. Il semble par les récits postérieurs que Guido obtint facilement pour son ami le droit de vivre en paix dans le diocèse de Constance. Peut-être parvint-il à rassurer l'évêque Hermann sur les suites de cette indulgence [3].

on douter que vous sachiez ce qui se passe auprès de vous, lorsque ces choses sont parvenues jusqu'à nous, quoique si éloignés? »

1. Guilliman prétend, d'après une phrase mal comprise de saint Bernard, que celui-ci ne faisait que répondre à des lettres écrites par Hermann et Guido, où ceux-ci louaient l'austérité et l'abnégation d'Arnauld. Cette hypothèse n'est pas fondée. (Fr. Guill., *de rebus Helv.*, lib. V, p. 343. Friburgi, 1598.)

2. Elle devait être grande. On en peut juger par la phrase de saint Bernard : « Puisqu'il a la volonté et l'art de nuire, s'il y ajoute votre faveur, il aura un triple lien que l'on rompt difficilement, destiné, je le crains bien, à nuire outre mesure. »

3. Si Guido était Légat en Germanie, la tolérance de l'évêque Hermann serait facile à expliquer.

Au reste, si Arnauld resta cinq années en Suisse, comme le pense le chroniqueur Tschudi[1], ce séjour prolongé ne nuisit en rien aux affaires de l'évêque, puisqu'il garda la mitre jusqu'en 1160. Francke affirme sans scrupule que les Zurichois offrirent une chaire publique à Arnauld de Brescia[2], comme aux savants ou aux théologiens étrangers, qui venaient alors quelquefois dans la ville. Cette opinion, toute dénuée de fondement qu'elle paraisse au premier abord, expliquerait assez bien ces paroles de Günther : « Et là, dans une ville d'Allemagne, Turego, prenant les fonctions de docteur, il sema en quelques jours le dogme pernicieux[3]. » Peut-être Zurich était-elle assez indépendante pour assumer la responsabilité de ce choix libéral[4], et protéger Arnauld contre les attaques étrangères. Peut-être l'évêque manquait-il d'un parti suffisant pour l'expulser, ou mieux encore avait-il subi l'influence du légat, au point de fermer complétement les yeux sur les actions du réformateur. C'est vraiment un fait curieux que l'amitié et la tolérance de ce futur Pape pour un homme que saint Bernard réprouvait énergiquement.

H. Francke rapporte encore un fait qui n'est pas dénué de vraisemblance, mais que ne confirme aucun témoignage contemporain. D'après lui Arnauld aurait pris le nom de Leemann[5] pour mieux dissimuler son

1. Et cela nous paraît vraisemblable. Il serait curieux de savoir s'il a eu d'autres sources qu'Othon, Gunther et saint Bernard.

2. H. Francke, p. 133.

3. Gunt., *Ligur.*, III.

4. Francke (p. 128) nous apprend que sa constitution était très-libérale à cette époque.

5. H. Francke, p. 133. — Ce changement de nom ne serait-il pas la suite

séjour en Suisse. Mais (va-t-on dire), comment faire accorder ces deux versions contradictoires : Arnauld, professeur dans une chaire publique, et se cachant sous le nom de Leemann? Certes, s'il avait enseigné ouvertement, les émissaires de saint Bernard l'auraient reconnu, sous quelque nom ou quelque déguisement qu'il se fût caché. Au contraire, saint Bernard cesse la guerre tout à coup, renonce à ses missives éloquentes, à ses anathèmes et à la douce espérance de le faire enfin *lier*. N'oublions pas le caractère de saint Bernard et le genre de puissance dont il disposait. — Peut-être sa lettre à Hermann et sa lettre au Légat étaient restées sans réponse, ou bien celles qu'il avait reçues marquaient peu d'empressement à exécuter ses ordres. Redoutant d'un côté près du Pape la faveur grandissante de Guido, voyant de l'autre la force d'inertie que lui opposait l'évêque Hermann [1], apprenant qu'Arnauld était protégé par les nobles [2], aimé de la bourgeoisie, et qu'il avait changé de nom pour éviter le scandale, saint Bernard comprit qu'il aurait peine à sortir glorieusement de cette campagne [3] : il se dit que

de quelque convention entre le Légat son ami et l'évêque Hermann effrayé de la célébrité de mauvais aloi du nom d'Arnauld?

1. « Mais il faut s'étonner que, maintenant qu'il est sous votre main, vous ne le reconnaissiez pas, ne le saisissiez pas et ne l'empêchiez pas d'emporter vos dépouilles... » (S. Bern., *epist.* 195.)

2. « ... Enfin, lorsqu'il sera sans crainte, après avoir capté leur bienveillance et leur familiarité, vous verrez l'homme s'insurger ouvertement contre le clergé, fort *de la tyrannie des gens d'épée...* » (S. Bern., *epist.* 195.)

3. Saint Bernard le craignait déjà au moment où il écrivit au Légat : « Qui soupçonnerait en effet que quelque mal pût venir du côté du seigneur Pape, et lors même qu'il tient ouvertement un langage pervers, qui oserait s'opposer avec quelque espoir de succès à celui qu'abritent vos côtés? » — Et ailleurs : « Prenez garde qu'à l'aide de votre autorité il ne nuise encore plus. » (S. Bern., epist. 196.)

sa responsabilité était sauvée. Le nom d'Arnauld n'irritant plus les oreilles de personne, qui penserait à soupçonner le zèle de l'abbé de Clairvaux? Il pouvait jouer l'ignorance sans perdre sa dignité. — Comment se fait-il qu'Arnauld disparaisse ainsi tout à coup du récit des contemporains, et qu'on ignore absolument ce qu'il a fait pendant cinq ans? — Un changement de nom est sans doute la clef de cette énigme. Il vécut longtemps en Suisse, cela est prouvé; il y enseigna, on le sait avec certitude[1]. Qu'y aurait-il d'incroyable à penser qu'il le fit officiellement, si l'on peut ainsi parler? A cette époque de moins savants que lui ouvraient des écoles, autour desquelles se groupaient pourtant de nombreux élèves. Les titres ne lui manquaient, ni l'éloquence.

Quoi qu'il en soit, ce n'est, il faut l'avouer, qu'une conjecture; elle ne servirait qu'à expliquer avec vraisemblance le calme inopiné de saint Bernard. Car Arnauld n'avait pas besoin de dissimuler son nom pour obtenir l'appui des Zurichois, comme il avait déjà obtenu celui de Guido. — On peut conclure que, sous un nom ou sous un autre, il se conduisit avec modération, entourant de mystère la propagande républicaine qu'il ne pouvait faire au grand jour; et que, prêchant en public la morale de l'Évangile et la réforme des mœurs, il s'abstint d'attaquer le pouvoir de l'évêque. — Les circonstances le retinrent cinq années encore à Zurich, la ville qui de toutes façons lui convenait le mieux, le terrain y étant fertile et sa vie enfin à l'abri des persécutions.

1. Gunt., *Lig.*, III.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur la ville de Zurich[1], tout en cherchant de nouvelles preuves du long séjour qu'y fit Arnauld, et des conséquences qui en résultèrent.

« La position de Zurich était telle que les nations devaient souhaiter sa prospérité, et que chaque progrès de l'Allemagne était un bonheur pour Zurich. Elle formait une capitale du commerce; de là les gouverneurs impériaux protégeaient la sûreté des routes commerciales par terre et par eau, du Curwalchen au Rhin, et les entretenaient en bon état : elle fournissait les cantons voisins de sel, de vin d'Allemagne, et de harengs de la mer du Nord; on y échangeait le fer du nord contre les fruits méridionaux. Une infinité de villes reçurent de Zurich les premiers échantillons de l'industrie des tisserands italiens[2]. »

Gunther a dit aussi :

« Nobile Turregum, multarum copia rerum[3]. »

On le voit, Zurich était florissante, et la bourgeoisie, acquérant chaque jour plus d'importance par ses richesses (cette première condition d'indépendance),

1. On sait que la Suisse était devenue province immédiate de l'Empire en 930; elle avait un gouverneur, mais celui-ci ne l'était guère que de nom; car la noblesse helvétique conserva toujours son indépendance. C'est elle qui occupait les places avec le haut clergé, et remplissait les charges importantes. Elle fut longtemps en antagonisme avec la bourgeoisie. Celle-ci, riche et bientôt influente, finit par secouer le joug féodal. Au douzième siècle, les villes suisses, quoique soumises encore à ce régime, accusaient déjà une robuste personnalité, si l'on peut ainsi parler. Elles comptaient par leur commerce, par leurs richesses et par l'esprit libéral, qui les affranchit peu à peu des empereurs d'Allemagne. Zurich est la première qui fut érigée ville libre impériale (1218).

2. V. J. de Müller. *Histoire de la Suisse*, I, 391. (Trad. par MM. Monnard et L. Vuillemin.)

3. Gunt., *Ligur.*, VIII.

commençait à travailler, non sans succès, au rachat de ses libertés. Elle devait donc accueillir Arnauld favorablement; c'était un auxiliaire éloquent qui venait l'aider à marcher dans cette voie. Quant aux nobles, les gens d'épée, comme les appelle saint Bernard (*milites*), ils avaient intérêt, eux aussi, à la réforme d'Arnauld. Elle faisait espérer aux uns (à ceux que les progrès de la bourgeoisie n'effrayaient pas encore) qu'ils seraient bientôt les seuls représentants du pouvoir civil; aux autres (à ceux qui végétaient avec une fortune médiocre dans quelque misérable fief) qu'ils allaient s'enrichir enfin, grâce aux trésors du clergé, sur lesquels le réformateur jetait l'anathème. Pour le peuple, à mesure que grandissaient la fortune et l'influence de la bourgeoisie, il en ressentait le naturel contre-coup; son bien-être et sa moralisation suivaient lentement; et il devait être reçu comme un libérateur, celui qui ne dédaignait ni les pauvres ni les déshérités. Puis il régnait à Zurich, comme dans toutes les villes ouvertes à de larges communications, un esprit moins étroit qu'ailleurs [1]; les transactions commerciales y amenant beaucoup d'étrangers, ceux-ci pouvaient apporter d'Italie les idées progressistes qui y fermentaient alors [2].

Il n'y avait peut-être pas pour Arnauld de rési-

1. Les historiens les plus judicieux ont admis ce long séjour d'Arnauld à Zurich; et malgré notre habitude de ne nous appuyer que sur les contemporains, nous ne pouvons ici récuser entièrement leur autorité. Elle prouve au moins que notre opinion n'est pas dénuée de vraisemblance. (V. Tschudi, Gibbon, Muller, Sismondi, César Cantu, H. Francke. etc...)

2. « Ce fut de Zurich et de la Lombardie que les idées de liberté et de confédération se propagèrent dans toutes les villes riveraines du Rhin, la plus belle partie de l'empire d'Allemagne » (J. de Müller. *Histoire de la Suisse.* Tome I, page 391.)

dence semblable ni de champ meilleur où semer sa doctrine. Si tant d'autres villes, fermées par la rancune des partis, lui eussent été ouvertes, il nous semble qu'il aurait encore de préférence choisi celle-ci, au moins pendant quelques années.

Le meilleur témoignage que nous ayons de ce fait est celui du moine Gunther, qui écrivait trente ans environ [1] après le séjour d'Arnauld à Zurich, connaissait cette ville [2], et y avait peut-être constaté lui-même les conséquences qu'il rapporte : « Cette nation, dit-il, corrompue depuis longtemps par le poison, conserve encore le goût de la grappe paternelle. » Si Gunther, à qui ne manquaient pas les moyens [3] de savoir la vérité, avait voulu laisser plus souvent la prose de l'évêque de Freisingen qu'il a calquée si fidèlement [4], il aurait éclairci bien des faits importants qui sont restés dans l'ombre.

Est-ce après avoir accueilli sur Arnauld le récit de la tradition qu'il écrit dans un accès de franchise involontaire? « Bien des vérités, il faut le dire, dont notre siècle eût profité, s'il ne repoussait pas les sincères avis, venaient se mêler à de fausses paroles. » On serait tenté de le croire; mais bientôt s'effaçant de nouveau et laissant là les réflexions pour copier Othon, il

1. Gunther mourut, d'après Tschudi, en 1198. Guilliman le regarde comme le premier poëte de son temps (*sui temporis poeta princeps*).

2. « Nobile Turregum... » vers cité plus haut.

3. On dit qu'il était riche et fort bien en cour auprès de Frédéric Barberousse (« aulæ sectator et comes », Guillim.)

4. Est-ce par paresse ou par esprit de corps; ou pour ne pas contredire l'évêque de Freisingen, ce cousin des empereurs, n'avoir pas l'air de le corriger et d'en savoir plus que lui, que Gunther le copie presque mot à mot? Quelquefois il ajoute une phrase bien à lui, comme pour mieux faire sentir le prix de cette rare franchise et augmenter les regrets du chercheur.

se remet à le traduire littéralement en vers. Il passe comme lui sous silence le concile de Sens, et ne daigne pas dire si Arnauld a été une ou deux fois à Zurich : cela produit une confusion facile à éclaircir d'ailleurs, grâce aux lettres de saint Bernard.

Voyons maintenant la phrase des deux écrivains sur son séjour à Zurich. Othon dit : « Ainsi cet homme fuyant de l'Italie se rendit au-delà des Alpes; et là, dans une ville d'Allemagne, Turego, prenant les fonctions de docteur, il sema en quelques jours le dogme pernicieux. Ayant appris la mort d'Innocent[1], vers les commencements du pontificat d'Eugène, il entra dans Rome... » — Et Gunther : « Arnauld quitta précipitamment sa ville natale, et, franchissant les Alpes, fut reçu sur cette terre où l'Allemannie, qui, dit-on, tire son nom du lac Léman, regarde les Alpes voisines. Il s'établit dans l'illustre Turregum avec le faux titre de docteur; et le perfide en peu de temps infecta du souffle d'un dogme impur la contrée tout entière... Mais[2], aussitôt qu'après la mort du Souverain Pontife, Eugène[3] eut pris en main le gouvernement du Siége sacré, Arnauld, voulant ébranler la pierre solide de Pierre..., gagne en téméraire dans son audace sacrilége les murailles romaines... »

Évidemment pour Othon et Gunther, qui passent sous silence le concile de Sens, Arnauld était toujours

1. Nous ferons remarquer que de même qu'Othon oublie dans la vie de Frédéric le concile de Sens, il passe sous silence les deux Papes, Célestin II et Lucius II, qui régnèrent entre Innocent et Eugène. Othon n'a pas fait ces omissions dans sa chronique.

2. Ce « *mais* » indique clairement une cohésion avec la phrase précédente.

3. Gunther ne répète pas l'erreur d'Othon.

à Zurich en quittant sa patrie. Évidemment encore (saint Bernard est notre autorité) il était au concile de Sens avec Abélard. Donc il vint une première fois à Zurich en 1139; puis, après la condamnation de son maître, y retourna naturellement, et y séjourna jusqu'à son départ pour Rome. Cette phrase : « Il sema en quelques jours le dogme pernicieux, » s'applique probablement à l'accueil que lui firent les Zurichois à son apparition dans leur ville. Elle n'implique pas (nous l'avons déjà dit) qu'il y resta peu de temps, mais seulement que le succès de sa prédication fut rapide.

H. Francke[1] nous dit d'Arnauld que son influence s'étendit de Zurich sur tous les cantons suisses, et de là en Allemagne. Trouve-t-on dans les chroniqueurs et dans les historiens quelques preuves de ce fait? Nous allons nous aider ici du biographe allemand, et examiner la valeur de celles qu'il propose.

H. Francke, d'après un document apocryphe[2], cite une preuve pourtant vraie et fort importante de l'influence d'Arnauld à Zurich et aux environs. « La chevalerie de Souabe, dit-il, de Suisse et de Bavière décida à la diète d'Ulm (1153) que l'excommunication

1. Manquant de documents pour constater l'influence d'Arnauld sur les cantons suisses, nous avons cru devoir examiner cette partie du travail de Francke.

2. Francke (v. p. 127) s'est servi d'une contrefaçon des annales de Corbie attribuées au moine Henri, secrétaire de Wibald (Fasti Corbeienses Henrici monachi), par *Haremberg*. Cet *Haremberg* a donné non-seulement plusieurs lettres de Wibald complétement apocryphes, mais il a encore avancé une foule de faits dont on ne trouve nulle part la confirmation. Nous avons eu entre les mains la véritable édition des *Annales de Corbie*, réunies par Pertz à d'autres documents pour servir à l'histoire d'Allemagne. Il n'y est pas fait mention de la diète d'Ulm, et par conséquent de la date : 1153. Il est incontestable cependant que cette diète a eu lieu soit en 1152, soit avant, mais non plus tard, la lettre d'Eugène ayant été écrite en 1152. (Voir aux *Pièces justificatives* un passage de Pertz sur Haremberg.)

n'aurait plus d'effet temporel; que ceux qui seraient excommuniés pour vol ou incendie des biens de l'Église devaient recevoir ledit jugement confirmé par un tribunal laïque, pour qu'il fût valable, parce qu'autrement les intrigues du clergé bouleverseraient l'Empire. Elle décida enfin que ceux qui seraient frappés d'excommunication par l'Église pourraient néanmoins rester citoyens et chevaliers honoraires, attendu que le Royaume du Christ n'est pas dans ce monde. »

Notre autorité à nous est la lettre d'Eugène III à Wibald, écrite le 19 septembre 1152. D'après cette lettre, les membres de la diète d'Ulm (assemblée probablement pour traiter des intérêts de l'Église) auraient frappé d'incapacité l'excommunication : « ... Or ce qui a été récemment introduit par les laïques dans des vues perfides, à la diète d'Ulm, pour la destruction des Églises, ne crois pas que cela doive être passé sous silence. Ceux-ci ne vouent à l'excommunication d'abord prononcée par l'Église ceux qui se sont rendus coupables d'avoir pillé ou incendié des biens ecclésiastiques, qu'après une nouvelle sentence portée par un tribunal laïque. Que si vous et nos frères les évêques croyez devoir soutenir ce point, il en résultera sans nul doute qu'en ces contrées-là aucun évêque ne pourra user contre l'auteur d'un forfait quel qu'il soit de la discipline ecclésiastique. Si la discipline périt, c'en est fait de la religion chrétienne[1]... » C'est vrai-

1. V. la lettre tout entière dans la deuxième partie, et le texte aux *Pièces justificatives*.
Quoique Eugène ne parle pas de cette décision de la diète (que l'excommunication n'aurait plus d'effet temporel), on peut très-bien admettre ce fait comme une conséquence du premier.

ment une chose extraordinaire que ce mépris où tombait l'excommunication en plein moyen âge, et conforme aux projets d'Arnauld, qui (ayant vu souvent les Papes changer l'excommunication en vengeance politique) désirait en cela, comme en toute chose, séparer complétement le spirituel du temporel.

Francke raconte ensuite[1] sur l'autorité de Beck[2], qui n'a pas indiqué ses sources, l'histoire suivante : « L'an 1206, le baron Lutold de Regensburg fonda à Ruti, dans le district de Zurich, un couvent de prémontrés; mais la seigneurie de Grunigen, appartenant au comte de Regensburg, était tout entière dévouée à l'Arnoldisme. Les Arnoldistes, ayant à leur tête un cordonnier, brûlèrent le nouveau cloître et persécutèrent les moines. »

Nous ne voyons pas bien comment Francke a pu reconnaître l'influence d'Arnauld dans cet acte de vandalisme : brûler, piller et persécuter, ce n'était certes pas la doctrine de l'ami du pape Célestin. Il savait trop, lui dont les paroles étaient *douces comme l'huile*, que l'on obtient bien plus par la persuasion que par la force, et qu'il faut avant tout respecter le droit des gens : à moins cependant que là, comme à Rome, quelques Arnaudistes mutins et ignorants ne se soient laissé aller à cette barbare interprétation des doctrines d'Arnauld, sous prétexte d'une tentative de réforme. Ces sortes d'excès ne convertissent personne, et ne font que ternir la mémoire de celui qui les a provoqués même involontairement. On ne nie pas au reste qu'il

1. Francke, page 138.
2. *Arnauld de Brescia* par le dr Beck (*Gazette de Bâle*, 2e année, 3e cahier, pages 80 et 81).

serait injuste de demander compte à tous les chefs de parti des excès commis en leur nom.

« L'année 1230, continue Francke[1], ceux de Zurich firent une ordonnance et loi d'État, qu'ils jurèrent et s'engagèrent à observer sous la foi du serment; la voici : Les prêtres doivent aussi payer des impôts, monter la garde, aider à entretenir les murs et fossés, supporter enfin les charges de l'État avec les bourgeois[2]... »

Si les Suisses ont jamais pris pareille détermination, ils n'ont pas fait preuve de ce solide bon sens qui les caractérise, et dont on trouve à chaque instant des traces dans l'histoire de leur pays. En effet elle manque complétement de logique. Si la pauvreté[3] est imposée aux prêtres, comment pourront-ils payer les taxes et supporter les charges communes, surtout si on supprime en même temps leurs priviléges et leurs bénéfices[4]? Ce fait paraît invraisemblable ou du moins tout à fait contraire à l'esprit du réformateur[5].

Vient ensuite une lettre cléricale où, après avoir imposé aux prêtres toutes les corvées civiles, on les

1. (Francke, p. 138.) D'après Tschudi, dont l'autorité généralement admise nous paraît ici très-incontestable. — N'oublions pas que Tschudi, quoique catholique, a été l'élève de Zwingle, dont il a peut-être parfois subi l'influence en écrivant sa chronique.

2. Comme Francke s'appuie sur l'autorité de Tschudi, j'ai donné aux pièces justificatives les passages du chroniqueur traduits ou résumés par le biographe allemand.

3. D'après la doctrine d'Arnauld.

4. La dîme devait à peine suffire à nourrir le bas clergé, l'agriculture n'étant guère florissante au moyen âge, et le nombre des couvents, prêtres et moines, étant incalculable.

5. C'était une conséquence de sa réforme qu'Arnauld n'aurait jamais pu prévoir.

prive encore des avantages dont jouissent les citoyens.

« En 1370, ceux de Zurich, Lucerne, Zug, Uri, Switz, Unterwalden, publièrent ce qu'on appelle la lettre cléricale où il est ordonné entre autres choses : « Quant aux prêtres domiciliés dans notre confédération, dans nos villes ou à la campagne, lesquels ne sont ni bourgeois, ni campagnards, ni confédérés, ils auront à jurer de ne rechercher aucun tribunal ni ecclésiastique ni laïque. Tout prêtre agissant contrairement se verra refuser, à la ville et à la campagne, le boire et le manger. Personne ne le recevra dans sa maison ni dans sa cour; nul n'entrera avec lui en vente ou en achat, et n'aura rien de commun avec lui[1]... »

Ce dernier récit donne un démenti à celui qui précède, et *vice versa*. Évidemment l'un de ces faits est invraisemblable, et dans tous les cas nous persistons à n'y pas voir l'influence du réformateur, ne pouvant reconnaître là son esprit évangélique.

Les faits particuliers[2] ne peuvent donc nous aider, on le voit, que bien imparfaitement à constater les suites du séjour d'Arnauld en Suisse; et de tous les documents fournis par les critiques un seul nous reste irréfutable, le témoignage de Gunther déjà cité : « Cette nation corrompue depuis longtemps par le

1. V. H. Francke, pages 138 et 139.

2. Un autre fait important prouverait encore, d'après Francke, l'influence d'Arnauld en Suisse. « Celui-ci, dit-il (p. 179), avait tellement gagné le peuple à ses plans de liberté qu'il put lever, pour les faire réussir à Rome, une petite armée de Suisses. Avec eux il franchit les Alpes.» Ici l'autorité de Francke est Muller. Nous verrons plus loin (II• partie) que l'assertion de Muller ne repose sur aucun fondement L'illustre historien ne nous paraît pas plus digne de foi, lorsqu'il fait d'Arnauld un zélé partisan de la doctrine mystique. (Voir Muller. *Histoire de la Suisse.* Tome I, pp. 392 et suiv.)

poison, et trop attachée à la doctrine de son faux prophète, conserve encore le goût de la grappe paternelle. »

Mais ce qui est incontestable, c'est l'esprit d'indépendance qui régna toujours après lui en Helvétie et à Zurich, la première des villes suisses, qui fut déclarée ville libre impériale ; c'est cet esprit de protestantisme qui y jeta dès lors de fécondes racines. Les idées de libre examen germaient facilement dans cette terre du bon sens et de la raison, tandis que la catholique Italie respectait avec ténacité le vieux culte des Papes, que devaient pourtant lui faire maudire les abus et les excès du pouvoir temporel.

Arnauld fut certes le précurseur des nobles héros du Grutli; et son souvenir provoqua bien des actes d'indépendance religieuse et politique depuis Guillaume Tell jusqu'à Zwingle [1].

1. Beaucoup d'écrivains allemands ont considéré la réforme de Zwingle comme une continuation de celle qu'Arnauld avait commencée en Suisse. Parmi ces écrivains on distingue *Guilliman* et *Bodmer*. Ce dernier était Zurichois, et a composé deux drames sur Arnauld : *Arnauld de Brescia à Zurich* et *Arnauld de Brescia à Rome*. C'était, lui aussi, un libre penseur; et nous ne pouvons nous empêcher de citer ici une phrase d'une lettre au pasteur de Küssnacht : « *Arnauld* (dit-il) *ne mérite-t-il pas de tous les amis de la vérité un impérissable éloge pour s'être abstenu d'affecter des airs de saint, de fabricant de miracles, de magicien, à une époque où il eût été si facile de conquérir ainsi dans l'imagination des hommes la réputation d'un saint ou d'un nécromant?* »

# SECONDE PARTIE.

# ARNAULD A ROME.

---

# SECONDE PARTIE.

---

## CHAPITRE Ier.

Les Romains depuis le neuvième siècle. — Rétablissement de la République (1143).

Pendant qu'Arnauld jouissait à Zurich d'une paix relative et se reposait des persécutions scolastiques, grâce aux idées d'émancipation qui fermentaient alors en Italie, sa doctrine se répandait peu à peu et trouvait des partisans à Rome.

Avant de commencer l'histoire de la révolution qui allait s'y accomplir, nous devons résumer rapidement les faits qui la préparèrent.

En jetant un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire de Rome à partir du neuvième siècle [1], ce qui frappe surtout, c'est la patience avec laquelle le peuple supporta le gouvernement des mauvais papes, la tyrannie des barons romains, et combien tard commença la réaction. Les excès que les uns et les autres commirent impunément donnent la mesure de la servitude, de l'ignorance et de la misère où croupissait le peuple de Rome. Il n'était qu'un instrument dans la main des

1. Notre cadre ne nous permet pas de remonter jusqu'à l'époque où les Papes jouaient un grand et noble rôle, défendant Rome contre les invasions autant par leur énergie que par le respect qu'ils inspiraient.

nobles, une arme qu'on se renvoie d'un parti à l'autre, quelque chose enfin dont le bien-être ou le malêtre est ce qui importe le moins; et, tel était le degré d'apathie morale et d'impuissance où il végétait, qu'il n'osait ouvrir la bouche pour se plaindre et réclamer des libertés.

La première tentative en sa faveur, celle d'Albéric, n'eut pas même pour prétexte ce triste état de choses. Il vengeait un affront personnel, et sut persuader aux Romains habitués à la guerre civile et facilement éblouis par l'éloquence que sa cause était la leur. Mais vingt années d'un gouvernement paternel[1] ne devaient apporter au peuple qu'un progrès fort lent et bientôt interrompu. Que de temps il lui faudra encore pour vaincre les forces de recul que renferme dans son sein la société romaine, et sortir du cercle vicieux où elle tourne!

En effet, bien que le gouvernement eût gardé le nom et la forme d'une république, à Rome, comme ailleurs et plus qu'ailleurs, le régime féodal[2] enserrait le bas peuple dans des liens inextricables. Il n'y avait pour lui rien au delà, ou plutôt il y avait certainement l'inconnu, la misère et la faim : se mettre en dehors de cette vie précaire, c'était encore courir à des dangers innombrables. Une des causes d'immobilité (peut-être celle qui entravait plus sûrement le progrès),

1. Bien qu'on n'en ait pas de preuves certaines, il semble que c'est Albéric, qui créa douze tribuns ou décurions, représentant les divers quartiers de Rome et chargés de défendre les intérêts du peuple. D'après Baronius, en 966, cette magistrature existait déjà depuis plusieurs années.

2. Dans la Rome du douzième siècle peuplée d'abbés, d'évêques et de cardinaux, il pesait deux fois sur le peuple; les serfs appartenaient aux hommes d'abord, puis à l'Église.

c'est qu'il manquait un anneau à la chaîne sociale : à Rome, il n'y avait pas de bourgeoisie. Déjà détruite à la chute de l'empire, comment aurait-elle pu se reformer au milieu des invasions et du règne de l'épée? Comment surtout sous le régime féodal? Quand Constantin l'abandonna pour Constantinople, Rome perdit la dernière chance qui lui restât de se créer une classe moyenne et un commerce. C'était un grand malheur; elle voyait autour d'elle des républiques grandir, et le commerce, ce puissant levier de liberté et de civilisation [1], donner à tous l'espoir d'un avenir meilleur. Naples, Gaëte, Amalfi, Gênes, Venise, se développaient rapidement. On les verra bientôt, au douzième siècle, laisser loin en arrière Rome, la ville éternelle, la ville des ruines, des châteaux-forts, des églises et des couvents; des barons feudataires, des évêques, des pèlerins et des moines. Tandis que ces villes libres ont leurs corporations d'ouvriers, d'artisans de toutes sortes, et qu'avec de l'énergie chaque citoyen peut se donner une part d'indépendance et de fortune, à Rome, les évêques, riches de possessions territoriales, jettent au peuple des aumônes et des indulgences; et les puissants barons, maîtres de forteresses et de vassaux, achètent son suffrage dans la guerre civile.

Une autre cause d'immobilité, ce fut cette fatale protection des empereurs d'Allemagne, habitués à traiter Rome en maîtres. Pendant qu'elle se débattait sous la triple tyrannie des barons, des papes et des empereurs, quelques-unes des villes, que nous avons citées

1. La nécessité des transactions oblige ceux qui les font à savoir lire, écrire et compter. Voilà donc l'instruction primaire fondée avec le commerce. A quels progrès cela ne conduit-il pas!

plus haut, s'agrandissaient librement sous le protectorat des empereurs grecs, aussi faibles[1], il est vrai, pour les défendre que les empereurs d'Allemagne étaient puissants pour opprimer les Romains. Charlemagne ne prévoyait pas, quand il mit sur son front la couronne d'or, quels fléaux l'orgueil des Allemands préparait à l'Italie. Avec cet argument brutal : une armée, ils eurent bientôt la prétention de nommer les Papes. Parfois même les magistrats leur étaient vendus, et l'aristocratie donnait des champions à leur cause.

Quant aux Romains, malgré la misère et l'ignorance où nous avons montré qu'ils étaient tombés, ils se déchaînaient contre le pouvoir arbitraire, et défendaient tantôt leur droit d'élection, tantôt leurs libertés. Il faut dire en passant, à leur gloire, que si les Allemands furent quelquefois appelés à Rome, ce fut presque toujours par les Papes ou les barons. S'agissait-il au contraire de les chasser, le parti républicain tentait courageusement l'aventure. Les Romains l'eurent de bonne heure, cette haine du pouvoir arbitraire. On la retrouve au fond de leurs actes les plus contradictoires, au fond des succès et des avortements de leurs tentatives. Sans doute la forme républicaine, restée à Rome, les noms de « consul » et de « tribun » encore répétés, le récit obligé de leur vieille gloire recommencé toujours par les amis de la liberté, enfin les ruines majestueuses au milieu desquelles ils vivaient, ne laissaient pas que de frapper les esprits. On leur

1. Mais ces villes libres avaient l'alliance entre elles pour se défendre ; c'est grâce à cette ligue patriotique que Léon IV avait au neuvième siècle défendu Rome contre les Sarrasins.

disait si souvent, à eux chétifs, que leurs ancêtres avaient été les maîtres du monde, qu'ils en étaient fiers, et gardaient de tout cela une impuissante vanité.

Tels étaient déjà les Romains [1], quand Crescentius vint se dévouer pour eux. Frappé des malheurs que jetait incessamment sur Rome l'intervention des empereurs d'Allemagne, voyant diminuer tous les jours le pouvoir et le prestige des papes impuissants à défendre la République [2], frappé enfin du progrès des villes que protégeait l'empire grec, il eut une grande pensée et voulut la mettre à exécution. Il s'agissait de soumettre une seconde fois Rome à l'Orient. Le consul avait déjà ébauché son projet avec les ambassadeurs de Constantinople, et attendait des troupes pour appuyer cette révolution, quand Othon III entra [3] dans Rome. Sa cruauté n'épargna ni Crescentius ni ceux qui avaient servi sa cause. L'illustre prédécesseur d'Arnauld mourut comme lui victime de son inutile dévouement. Après lui Rome encore livrée à la guerre civile, à l'arbitrage des empereurs et aux mauvais papes, retomba dans l'anarchie.

Nous devons le dire, c'était un des derniers et des plus grands malheurs de Rome que ce gouvernement des mauvais papes; et, si royauté oblige, ils étaient deux fois coupables, eux les défenseurs naturels des Romains, les pasteurs du troupeau.

Il faut que les historiens n'aient pas exagéré leurs

1. « Un mélange bizarre de faiblesse et de grandeur d'âme, dit Sismondi, entrait dès cette époque dans le caractère des Romains. »

2. Il ne faut pas oublier que c'était le nom que prenait le gouvernement.

3. Il y était déjà venu en 996.

crimes pour qu'un profond mépris entourât leurs personnes, quand la chaire de saint Pierre et les cérémonies de l'Église étaient encore l'objet du respect de tous. C'est une distinction que n'ont pas faite les biographes du Saint-Siége, et qui frappe cependant, quand on considère d'abord les traitements sans nom que le peuple infligea à plusieurs papes et ensuite l'effet prodigieux de l'interdit lancé sur Rome par Adrien IV. Il n'est donc pas tout à fait vrai de dire avec Gibbon que les Romains avaient dès le onzième siècle perdu tout respect du pape, pendant qu'il était vénéré ailleurs [1]. Ce qui est irréfutable, c'est la longue suite de Pontifes sans religion et sans mœurs qui souillèrent Rome. Nous ne pouvons ici entrer dans les détails, et d'ailleurs quelle chose triste que de voir Rome tombée si bas, tant de papes avides rançonnant leurs vassaux plus lourdement que les propriétaires laïques; la simonie passée dans les mœurs, la chaire de saint Pierre donnée aux favoris des femmes, aux créatures des princes étrangers, ou disputée par trois ou quatre compétiteurs; les schismes perpétuels, et les émeutes sanglantes où le peuple excédé renversait un pape odieux pour en élire bientôt un autre plus dépravé! Ou bien c'étaient les barons romains qui prodiguaient l'or et achetaient ainsi des suffrages pour un des leurs. — L'ambition des prédécesseurs de Grégoire VII augmenta la confusion et prépara de nouveaux malheurs. Elle commença la guerre des investitures, que le moine illustre, devenu Pape, devait

1. C'est ce vieux respect enraciné qui donnait aux Romains la patience de supporter les crimes de leurs Pontifes-Rois.

pousser sans merci. Il avait autant d'orgueil pour concevoir que d'énergie pour exécuter ses plans tyranniques [1]. C'était cependant l'intérêt des Romains de l'aider à abaisser l'Allemagne; mais il les opprima si bien, qu'ils abandonnèrent sa cause. Et Rome désolée [2], que Grégoire par son implacable égoïsme venait de changer en champ de bataille de l'Italie, fut encore meurtrie dans une guerre barbare. Cet homme remarquable mourut dans l'exil, et les papes, qui vinrent prendre après lui la tiare tant briguée, furent presque tous victimes des partis.

La paix de Worms (1122) mit fin à la querelle des investitures; mais il y avait malheureusement trop de sujets de luttes pour que les Romains pussent enfin se relever et se reconnaître [3]. Ils devaient voir encore plus d'une fois les soldats allemands. Pauvre Rome! et pauvre peuple, dont la prodigieuse mobilité et l'inconséquence sans égale trouvent pourtant un commentaire dans les faits que nous venons de retracer! En quoi pouvait-il mettre son espérance? Quelle révolution aurait pu le sauver, l'aider à briser le cercle de fer dans lequel il tournait? Il y avait des républiques florissantes : le commerce se développait ailleurs; les

1. Il est curieux de remarquer que les réformes de Grégoire VII avaient fait surgir en Italie un nouveau parti presque tout entier clérical : les défenseurs des anciennes libertés religieuses. Les grandes réformes de ce Pape sont trop connues pour que nous nous y arrêtions.

2. « Robert Guiscard brûla Rome depuis Saint-Jean de Latran jusqu'au Colisée, et réduisit en esclavage un grand nombre de ses citoyens. C'est depuis ce sac de Rome par les Normands que l'ancienne ville est demeurée presque déserte, et que la population s'est transportée tout entière au-delà du Capitole, dans ce qui formait autrefois le champ de Mars. » (Sismondi, I, 148.)

3. Nous sommes obligé de passer sous silence l'histoire du schisme d'Anaclet et mille autres détails que notre cadre ne peut contenir.

communes s'affranchissaient successivement, et Rome voyait tout cela d'un œil impuissant, avec d'autant plus de regret qu'elle savait combien elle avait été grande et combien elle était déchue ! La réforme d'Arnauld devait être aussi vaine que celle de Crescentius, et, le réformateur une fois oublié, l'enchaînement des faits reprendre son cours impitoyable. Que pouvaient les Romains quand ils s'aliénaient en même temps le Pape, l'empereur et une partie de la noblesse ? Leur tentative paraît d'abord insensée. Mais que faire encore une fois ? que tenter ? — Et maintenant faut-il se montrer sévère pour un peuple élevé à pareille école, école de superstition, de meurtre, de sang et de servitude ? Peut-on lui reprocher de n'avoir pas su se gouverner lui-même, quand il le tenta (chose si difficile aux nations déjà civilisées) ? Non certes, les faits ont donné ce que promettaient les causes : et ces hommes ont été ce qu'ils pouvaient être. Il ne reste qu'à les plaindre.

Citons ici le curieux portrait que saint Bernard nous a laissé d'eux : en tenant compte de l'esprit de parti, de l'indignation et de la couleur mystique, il faut reconnaître qu'il est aussi exact que sévère ; trop sévère pourtant en ceci qu'il nous montre les Romains tels qu'ils sont, mais non pas pourquoi ils étaient ainsi. Il ne s'en rendait pas compte lui-même, et manquait trop de sens pratique pour approfondir les causes. Il regardait le présent, et ne pouvait que le maudire.

Voici ce passage : saint Bernard s'adresse au Pape Eugène[1] : « Que dirai-je du peuple ? c'est le peuple

1. S. Bern., *de Consid.*, IV, 2.

romain. Je n'ai pu t'exprimer ma pensée sur tes paroissiens en moins de mots et d'une manière plus frappante. Qu'y a-t-il de plus connu aux siècles que l'insolence et le faste des Romains? c'est une race inaccoutumée à la paix, habituée au tumulte; cruelle et impitoyable jusqu'à ce jour, incapable de se soumettre, à moins toutefois que la résistance ne soit impossible. Telle est la plaie : à toi la charge de la soigner (tu ne saurais là-dessus te faire illusion). Tu ris de moi peut-être, dans la persuasion qu'elle est incurable. Point de défiance : ce sont les soins et non la guérison qu'on te demande. Enfin tu me comprends : aie soin du mal; pour ce qui est de le calmer ou de le guérir, cela ne te regarde pas. La guérison du mal ne dépend pas toujours du médecin, comme l'a dit un ancien. »

« Et maintenant tu verras en ce peu de mots (ajoute-t-il), si moi aussi je connais en quelque façon le caractère des Romains. Avant tout ils sont habiles pour faire le mal, mais ils ne savent pas faire le bien. Odieux au ciel et à la terre, ils ont mis les mains sur l'un et l'autre, impies envers Dieu, téméraires pour les choses saintes, séditieux entre eux, jaloux de leurs voisins, inhumains envers les étrangers, ils n'aiment personne et personne ne les aime : comme ils prétendent se faire craindre de tout le monde, il faut qu'ils craignent tout le monde. Ils ne peuvent se résoudre à obéir, et ils ne savent pas commander; infidèles à leurs supérieurs, insupportables à leurs inférieurs; éhontés pour demander, effrontés pour refuser; importuns pour recevoir; inquiets jusqu'à ce qu'ils aient reçu, ingrats dès qu'ils ont reçu, tels sont les Romains.

Ils ont appris à dire de grandes choses, à en faire de très-petites; prometteurs pleins de générosité, ils sont très-avares dans l'exécution; flatteurs caressants et détracteurs très-mordants; ingénûment dissimulés et traîtres pleins de malice[1]... »

Arrivons maintenant à la révolution de 1143. Le récit qui précède nous aidera à comprendre les faits que nous allons raconter, sans autre secours que les contemporains, et encore notre principale source, Othon de Freisingen, est-elle souvent fort obscure. Il faut scruter sa chronique, lire et relire des phrases parfois contradictoires, les comparer et démêler laborieusement la vérité[2].

Si l'on n'avait jeté d'abord ce coup d'œil en arrière, on s'attendrait à voir un esprit sérieux présider au rétablissement de la République, et que quelque grave événement serait le prétexte de cette révolution. Point, c'est à propos d'une querelle de parti que le peuple se soulève tout à coup et rétablit le Sénat. Voici à peu près comment les faits sont racontés dans Othon :

Les habitants de Tivoli[3], au commencement du schisme, prirent parti pour Anaclet. Innocent (soutenu, lui, par les Romains), ne pouvant les réduire par l'ex-

1. On peut rapprocher de ce passage le portrait des Romains par Luitprand : « Nous autres Lombards, dit-il, de même que les Saxons, les Francs, les Lorrains, les Bavarois, les Souabes et les Bourguignons, nous méprisons si fort le nom Romain que, dans notre colère, nous ne savons pas offenser nos ennemis par une plus forte injure qu'en les appelant des *Romains*; car, par ce nom seul, nous comprenons tout ce qu'il y a d'ignoble, de timide, d'avare, de luxurieux, de mensonger, tous les vices enfin. » (Trad. de Sismondi. *Hist. des Rép. ital.*, I, p. 31.)

2. Il intervertit à chaque instant l'ordre chronologique. De là une grande confusion.

3. Nous rétablissons l'ordre chronologique négligé par Othon.

communication et les vexations de toutes sortes, résolut de les attaquer les armes à la main. Pendant le siége de la ville, les Romains, surpris par une sortie des Tiburtins, furent mis en déroute et s'enfuirent honteusement. Cet échec augmenta leur colère, et, au bout d'une année, ils contraignirent enfin les habitants de Tivoli à se rendre. Le Pape proposait à la paix des conditions raisonnables; mais les Romains, qui n'avaient pas oublié leur défaite, voulaient qu'on rasât les murs de la ville et que les habitants quittassent la province. Innocent, prenant le parti de l'humanité, les défendit énergiquement, et leur accorda une paix honorable. C'est alors qu'au désespoir du Pape, en dépit des supplications et des présents, le peuple, entraîné par quelques chefs de parti, s'assemble au Capitole, rétablit le Sénat[1] aboli depuis longtemps, et recommence la guerre contre les Tiburtins. Othon ne donne pas d'autres détails.

Sismondi développe ainsi les faits : « Les disciples d'Arnauld, et tous ceux qui trouvaient dans leur cœur l'amour de la liberté et de la gloire de Rome, supportaient déjà impatiemment la domination théocratique; ils profitèrent de l'indignation que causait la paix de Tivoli pour soulever leurs concitoyens (1143). — Les nobles se répandirent dans les places publiques; ils représentèrent au peuple la conduite d'Innocent comme le résultat d'un plan formé pour entacher leur honneur et détruire leurs priviléges. Ils invoquèrent le souvenir toujours puissant de l'antique grandeur

1. Othon dit (*Chron.* lib. VII, cap. XXVII) : « Ils établissent l'ordre des sénateurs, qui n'existait plus depuis une longue suite de siècles... »

de Rome; ils firent un rapprochement effrayant du gouvernement auguste et du Sénat de leurs ancêtres avec celui des prêtres; puis, profitant du mécontentement du peuple, ils entraînèrent sur leurs pas la foule au Capitole[1]... »

Sismondi se laisse emporter par un sentiment d'ailleurs fort louable, son patriotisme et son amour de l'Italie. Là, où une cause assez vulgaire a déterminé les faits, il découvre souvent un mobile chevaleresque. Sans doute, les nobles profitèrent de l'indignation causée par la paix de Tivoli et rappelèrent à propos au peuple dans leurs discours le gouvernement et le Sénat des vieux Romains; mais était-ce bien l'amour de leur pays et l'enthousiasme causé par la gloire de leurs ancêtres qui les excitait à rétablir la République?

Il est permis d'en douter, quand on étudie le caractère des nobles romains (indépendants, barbares, vaniteux); qu'on les voit, dans des circonstances si nombreuses, mépriser les premiers intérêts de Rome, et changer de maîtres avec autant de mobilité et d'inconséquence que le peuple qu'ils dirigent ou qu'ils achètent. Il est permis d'en douter, quand on voit les Papes soutenir encore sur le trône pontifical la faction qu'ils défendaient avant d'y monter, et s'allier avec les ennemis des Romains, sans souci du sort ni de la grandeur de Rome; quand on les voit corrompre les libres suffrages par des menaces et des présents[2], ou

1. Sismondi (*Hist. des Rép. ital.*, tom. I, p. 316). — Sismondi croit, comme Baronius, qu'Arnauld était venu à Rome avant 1146.

2. « Le Pape Innocent ayant recours à divers moyens, aux menaces comme aux présents, fait tous ses efforts pour s'opposer au succès de l'entreprise. » (Othon de Freisingen. *Chron.* VII, 27.)

se servir de l'excommunication comme d'une vengeance matérielle. Non, il faut le dire, les nobles furent guidés par l'intérêt et leur caractère indomptable, l'intérêt surtout. Les doctrines d'Arnauld répandues dans Rome et interprétées brutalement flattaient l'avidité des Seigneurs jaloux du clergé. Ils en tiraient une conséquence logique qui devait entraîner les plus graves désordres. Le clergé, disaient-ils, ne peut posséder des richesses, et le royaume de Dieu n'est pas de ce monde[1]. A nous donc, princes laïques, la fortune, le pouvoir et les honneurs. Ils colorèrent habilement ces sentiments secrets d'un amour enthousiaste pour la grandeur et la vertu des vieux Romains, soulevèrent le peuple, et rétablirent le Sénat, sans projet antérieur sérieusement élaboré.

C'était chose facile de trouver des partisans parmi le peuple qui saisissait tous les drapeaux, à plus forte raison celui de la république. D'ailleurs il était remuant : l'émeute et le changement, ces deux choses toujours accompagnées d'un mirage : le mieux, lui plaisaient. — Bientôt on verra les nobles et leurs partisans (quand ils auront pillé les cardinaux et les prêtres) courir aux maisons des laïques qui ne sont pas de leur parti et les dévaliser également : tant il est vrai que l'intérêt, dans cette guerre civile, les guidait bien plus que l'amour de Rome ou la foi dans l'utilité d'une réforme! — Au reste c'était là une triste République, une ombre de République. Elle n'avait de com-

1. Arnauld voulait aussi supprimer les biens ecclésiastiques, mais sans doute il se leurrait de l'espoir que cela pourrait se faire sans désordres. Il rêvait peut-être pour le peuple un partage des terres et des biens confisqués.

mun avec son illustre modèle que des noms pompeux et vides. Le nerf et l'âme lui manquaient : elle n'était pas née viable. Il fallut l'énergie d'Arnauld pour qu'elle durât dix ans au milieu du douzième siècle. Othon de Freisingen ne donne aucun détail sur son organisation, qui fut d'abord tout imparfaite et rudimentaire. On se borna à donner le nom de Sénat à une assemblée qui prit en main le gouvernement. C'est plus tard seulement que les Romains complétèrent cette ébauche. Cela est une nouvelle preuve de l'imprévu qui présida à cette révolution.

Nous répéterons ici : que les nobles, secondés par le peuple, rétablirent le Sénat *sans projet antérieur sérieusement élaboré.* En effet, où trouver au milieu de l'anarchie des dernières années, des troubles intestins, des luttes du schisme, des guerres quotidiennes de la rue, et surtout avec l'égoïsme des partis, où trouver, disons-nous, le désintéressement et l'union nécessaires pour former un plan mûri et changer le gouvernement en vue de la grandeur de Rome ?

C'est à dessein que nous n'avons pas encore prononcé le nom d'Arnauld, bien que la plupart des écrivains secondaires lui fassent jouer un grand rôle dans le rétablissement de la République. Nous pensons qu'ils se sont tous trompés avec Baronius [1]. Comme il serait fastidieux de les réfuter en détail, nous nous contenterons de démontrer clairement qu'Arnauld ne

1. A ce propos nous sommes obligé de dire que nous n'avons pas toujours admis l'autorité d'ailleurs fort respectable de cet annaliste, lorsqu'il cite un certain manuscrit du Vatican, souvent en contradiction avec Othon de Freisingen. C'est dans ce manuscrit que Baronius a puisé l'opinion qu'Arnauld était venu à Rome avant l'année 1146.

vint à Rome qu'en 1146. Il n'eut sur les événements que nous venons de raconter qu'une influence occulte, involontaire et inattendue. Cette révolution devait arriver; elle était imminente. Les Romains exprimèrent leur indignation à propos de la paix de Tivoli; mais il y avait longtemps que les griefs contre le Pape s'accumulaient : ils devaient saisir la première occasion favorable[1] pour reprendre les prérogatives que Grégoire VII leur avait enlevées. — Mais, dira-t-on, ils ne s'en tinrent pas là. Ils attaquèrent le pouvoir temporel et les richesses du clergé. Ne reconnaît-on pas là l'influence et les idées d'Arnauld? — Certainement, nous l'avons dit nous-même. On ne peut contester que sa doctrine ne fût connue à Rome : il y avait des amis comme Guido de Castello, et des condisciples[2], portés à l'indulgence pour l'élève d'Abélard dont ils avaient autrefois partagé les hardiesses. Quelques nobles (des moins ignorants) savaient son nom qui avait retenti à côté de celui d'Abélard, et le répétaient au peuple. Le bruit des prédications de Brescia était arrivé jusqu'à eux : on connaissait superficiellement sa doctrine ainsi que ses idées sur les richesses et la dépravation du clergé. Oui, cela est vrai; mais il y a loin de là à dire que lui-même fit la

1. Ceci n'est qu'une contradiction apparente avec ce que nous avons dit plus haut. Car cette occasion, les Romains ne l'attendaient pas si tôt. Ils furent surpris par les événements, dont l'enchaînement paraît si naturel à une certaine distance, mais qui étonne toujours les contemporains et les prend souvent au dépourvu, sans hommes de talent et sans projets exécutables.

2. « Ce qui rend cet homme glorieux, c'est que son livre trouve dans la *curie romaine* où reposer sa tête. » (S. Bern., *epist.* 101.) — Et ailleurs : « Abélard se glorifie d'avoir ouvert les sources de la science aux cardinaux et aux clercs de la curie, d'avoir mis ses livres et ses doctrines aux mains et jusque dans les cœurs des Romains. » (S. Bern., *epist.* 338.)

révolution, et surtout rétablit la République[1]. Cela est complétement faux. Arnauld ne se doutait guère à Zurich que les faits lui préparaient la voie; et, s'il avait voulu les devancer, les violenter pour ainsi dire, lui étranger, inconnu des nobles, il aurait échoué à la première tentative. On ne se rend pas assez compte de ce que pouvaient être alors les rumeurs qui arrivaient d'une ville dans une autre, et comme la difficulté des communications arrêtait le progrès, empêchait les idées nouvelles de se répandre. Là, où les distances n'existent plus maintenant, vaincues par les moyens de transport, elles étaient presque infranchissables.

Sans doute les Romains ne connaissaient pas mieux Arnauld que dans sa retraite de Zurich il ne les connaissait lui-même. Le sérieux et l'austérité du réformateur, la pureté de ses intentions, auraient diminué l'enthousiasme de ces indisciplinés, qui cherchaient toute autre chose que le bien dans la guerre civile. Sans doute aussi, Arnauld, s'il avait connu les hommes pour lesquels il rêvait de si grandes destinées autrement que par les récits d'un Tite-Live ou d'un Tacite, Arnauld n'aurait jamais conçu son grand et chimérique projet, mais laissé les dangereuses utopies pour la prédication de l'Évangile. Il y eut évidemment malentendu entre eux. Les Romains croyaient trouver un hardi chef de bandes, habile à faire passer la fortune de la main des uns dans celle des autres, l'organisation de la République étant leur moindre souci : et voilà qu'arrive Arnauld leur demandant d'abord des

1. C'est d'ailleurs ce qu'Othon de Freisingen et saint Bernard n'ont jamais dit.

vertus chrétiennes, plus tard des vertus antiques, et voulant régénérer la grande nation avec un plan de République copiée sur l'ancienne. — Et pour le réformateur, homme d'action par le courage, théoricien par le génie, quelle déception ! Mais, l'œuvre commencée, il poursuivra, il essayera de donner un corps à l'ébauche tentée par les Romains. Il sera enfin plus libéral que les Romains eux-mêmes.

C'est à peine utile de dire que les modifications[1] qu'Arnauld demanda, après son arrivée à Rome, sont une nouvelle preuve qu'il était absent en 1143. Tout porte à croire que le récit des faits qui nous occupent se propagea lentement en Italie, et arriva à Zurich avec la nouvelle de l'élection de Célestin. En même temps que le rétablissement de la République lui montait l'imagination et l'entraînait à faire mille projets, la nouvelle de la nomination de son ami le calmait et le retenait à Zurich. Mais n'anticipons pas.

Il nous reste encore à donner quelques preuves importantes, d'abord cette phrase d'Othon si claire et si explicite : « Vers les commencements du pontificat d'Eugène, il entra dans Rome; et, la trouvant soulevée contre son Pontife, au lieu de suivre le conseil du sage, lorsqu'il dit : « N'amasse pas de bois pour attiser son feu, » Arnauld l'excita davantage à la sédition[2]... » Que répondre à ces mots : « *la trouvant soulevée contre son Pontife?* » — Et à ceux-ci : « *il l'excita encore davantage à la sédition?* » — Baronius, qui perd tant d'éloquence à essayer de prouver qu'Ar-

1. Leur date nous est donnée par la lettre d'Eugène III à Wibald (Martène et Durand, ann. 1152. V. aux *Pièces justificatives.*)
2. Ott. de Fris., *de gest. Frid.*, II, 20.

nauld a été depuis 1143 l'instigateur de tous les désordres[1], dit lui-même à propos d'Arnauld : « Nous raconterons en son lieu comment cet hérésiarque se rendit à Rome après la mort de Lucius[2]... »

Et maintenant, pour finir cette discussion, disons encore qu'il n'est pas nommé dans l'excommunication du patrice Giordano, au commencement du pontificat d'Eugène. De l'aveu même d'Othon de Freisingen, Arnauld, aussitôt arrivé à Rome, joua le premier rôle, et effaça, par conséquent, tous les autres chefs de parti : comment admettre alors qu'Eugène aurait oublié de l'excommunier, et négligé ce suprême moyen d'influence si puissant sur l'esprit du peuple?

Malgré ces bonnes raisons, on pourrait nous objecter un passage de l'évêque de Freisingen, où il est en contradiction avec lui-même[3]. Mais, tout examiné longuement, nous pensons qu'il y a là une faute de texte, comme en cet endroit où il fait succéder Eugène à Innocent. Peut-être qu'Othon écrivit cela en pensant aux désordres qui duraient depuis la mort de Célestin, et avaient commencé, en effet, avant l'arrivée d'Arnauld à Rome. Quoi qu'il en soit, cette phrase ne modifie en rien nos convictions. Il fallait dire la vérité, d'autant plus que nous n'avions aucune raison pour augmenter la gloire de notre héros, si gloire il y a, ne faisant pas une apologie, mais une histoire.

1. Une autre preuve qu'Arnauld ne fut pas l'instigateur des troubles, c'est que saint Bernard ne prononce pas son nom dans la lettre aux Romains ni dans celle à Conrad.

2. Baronius, ann. 1143.

3. « Ces actes et d'autres semblables furent commis sans interruption et sans pudeur par Arnauld durant bien des jours, c'est-à-dire depuis la mort de Célestin jusqu'à cette époque où la sentence canonique des Pasteurs fut justement portée contre lui... » (Ott. Fris., *de gest. Frid.*, II, 20.)

Revenons aux Romains : Innocent eut tant de chagrin de la révolution qu'il mourut peu après. « Le peuple prenant plus de force, dit Othon, Innocent ne put réussir; il se mit au lit, et quelques jours après, comme il avait eu une vision sur l'avenir, il reposa en paix : Célestin, homme rempli de piété et de science, élu à l'unanimité, lui succéda... » (Septembre 1143 [1].)

Tous les historiens s'accordent à dire que l'élection de Guido calma un moment les partis et parut contenter tout le monde [2]; ce qui étonne, quand on pense à l'irritation des esprits. Voici quelques passages de la lettre que Pierre le Vénérable lui écrivit pour le féliciter : elle atteste et la tranquillité de l'Église romaine, et la joie qui accueillit le nouveau Pape, et la longue amitié qui unissait Pierre à Guido : « Nous nous sommes réjoui à la nouvelle de votre élection, et *notre cœur a été rempli d'une immense joie, en voyant qu'aujourd'hui ce ne sont ni les armes, ni les tours, ni les menaçants bataillons qui protégent le pouvoir du Saint-Siége, mais que pour lui donner une paix profonde il suffit de la main et de la douce protection du Seigneur miséricordieux.* Nous avons reconnu la vérité d'un fait incontestable : c'est que le Christ a commandé aux vents et à la mer : et tout à coup s'est produit un calme inaccoutumé . . . . . . . . Quand on considère que depuis le temps du pape Alexandre II la paix de l'Église a été troublée au sujet de l'élection des Pontifes grands et illustres, Grégoire, Urbain, Pascal, Gélase, Calixte, Honorius, Innocent, qui ne s'étonnerait,

1. Ott. Fris., *Chron.*, VII, 27.
2. D'après Pagi, Célestin leva l'interdit qui pesait sur la France, trait de tolérance caractéristique.

oui, qui ne s'étonnerait de voir pour vous seul l'Église en repos? Non, nous ne sommes pas assez de pierre pour ne pas sentir, assez stupide pour ne pas comprendre que Celui, sans la volonté duquel aucun passereau ne tombe à terrre, ni aucune feuille d'un arbre, avait un dessein bien arrêté dans son inépuisable sagesse, lorsque, ayant privé leurs commencements de la paix, il l'a donnée aux vôtres. . . . . . . . .

« J'ai reçu trop tard la nouvelle certaine de votre élection... Tous nous l'avons reçue avec une reconnaissance filiale : je vous dirai mieux cela prochainement en personne... Car j'ai toute bonne volonté d'aller vers vous et de visiter mon *nouveau Père*et mon *vieil ami* que j'aime et honore [1]. »

Si cet homme sage avait vécu plus longtemps, il aurait peut-être donné lui-même au peuple des libertés plus grandes, et évité bien des malheurs. Mais il mourut six mois après son élection. Les Papes qui devaient lui succéder n'avaient ni l'énergie nécessaire pour tenir tête aux Romains, ni des vues assez larges pour les calmer et les contenir par de sérieuses améliorations.

Le cardinal-prêtre Gérard lui succéda sous le nom de Lucius II (mars 1144). Il n'avait jusque-là rien fait de remarquable, si ce n'est d'enrichir énormément son Église tant en maisons qu'en terres, et de pauvre la faire très-opulente [2]. Ce n'était certes pas un titre à la bienveillance des Romains; aussi les troubles recommencèrent-ils bientôt. « En effet, les Romains ne

1. Pet. Clun., *epist.*, V, 17.

2. Il avait aussi rendu des services comme bibliothécaire, mais cela importait peu à des ignorants.

voulant poser aucune borne à leur folie, ajoutent un Patrice [1] aux sénateurs [2] qu'ils avaient auparavant institués, et, choisissant pour cette dignité Giordano, fils de Pierre de Léon, se soumettent tous à lui comme à un prince. Puis ils vont trouver le Pontife et réclament pour leur Patrice toutes les Régales [3], tant pour Rome que pour le dehors. Prétendant qu'à l'exemple des anciens Pontifes, il devait se contenter des dîmes et des offrandes, ils ne craignirent pas d'affliger chaque jour de plus en plus l'âme d'un juste... » [4].

A partir de cette année 1144, les Romains commencèrent à compter de la rénovation du Sénat, et la vieille formule S. P. Q. R. [5] reparut dans les actes publics. Pendant que les Romains bravaient ainsi son autorité, Lucius avait encore à souffrir d'un démêlé avec Roger de Sicile. Il voulut, à tout prix, dans ces circonstances difficiles, d'un ennemi se faire un allié; mais ils ne purent s'entendre tout à fait. Cependant ils conclurent à cette époque une trêve, dont les conditions sont rapportées dans la lettre des Romains au roi Conrad. Le Pape écrivit à ce sujet à Pierre le Vénérable, qui était venu à Rome le féliciter lors de son

1. Pour remplacer le préfet nommé par le Pape. Voir pour le mot *Patricius* Du Cange (éd. Henschel, V, 141).

2. V. Du Cange (Gloss. VI, 175) pour le mot *senatores*.

3. Pour les Régales (Regalia) v. Dodechin, prêtre à Longenstein, vers 1140 (inter script. Germ.) Pistorius, tome I, page 668, ann. 1110.

4. Ott. Fris., *Chron.*, VII, 31.

5. Baronius dit (manuscrit du Vatican) : « Agissant en homme prudent et courageux, après avoir tenu conseil avec les fidèles de l'Église, Lucius obligea les sénateurs (qui malgré la défense de ses prédécesseurs étaient montés au Capitole) à abjurer le Sénat. » Cependant « c'est à partir de cette année (ajoute Baronius lui-même) que les sénateurs comptèrent de la restauration du Sénat. » Les documents publics le prouvent. Si ces deux faits sont arrivés, le second prouve que les succès des Papes étaient bien éphémères.

élection. « Nous avons consenti (dit-il) à une entrevue avec le roi de Sicile : n'ayant pu faire avec lui une paix solide pour la gloire de Dieu et de son Église, nous avons cependant dû céder à ses instances et à la contrainte, et avons signé une trêve avec ce prince [1]. »

L'alliance de Roger n'effraya point les nouveaux républicains. Il semble au contraire qu'elle mit le comble à la fureur populaire. Le Sénat résolut de poursuivre sans merci les derniers partisans du Pape. Il en comptait encore dans les premières familles de Rome; les Frangipani et les frères du patrice Giordano [2] lui étaient fidèles et ne reculaient pas devant le nombre. Ils furent bientôt attaqués par le parti républicain. Mais écoutons-le lui-même : « Nous observons paix et justice envers ceux qui les désirent. Quant aux forteresses, je veux dire les tours et les demeures des puissants de Rome, qui s'apprêtaient à repousser votre empire de concert avec le Sicilien et le Pape, nous les avons prises [3] : nous en gardons une partie sous votre obéissance; d'autres, détruites de nos mains, gisent sur le sol. Mais en haine de ce que nous faisons par attachement pour vous, le Pape, les Frangipani, les fils de Pierre de Léon, et les amis du Sicilien (excepté notre Giordano, votre défenseur et porte-enseigne dévoué), Tolomæus même et bien d'autres encore nous assaillent de toutes parts, pour que nous ne puissions libre-

1. « Ad colloquium regis Siciliæ condescendimus : et quia ad honorem Dei et Ecclesiæ suæ firmam pacem cum eo facere non potuimus : instanti tamen ipsius violentia nos cogente, treugam cum eo composuimus. » (Epist. Lucii dilecto filio Pet. Cluniac.)-V. pour le mot *Treuga*, Du Cange (Gloss., VI, 656). Cette lettre est datée du 10 des calendes d'octobre.

2. Voy. la lettre des Romains à Conrad, conservée par Othon.

3. A entendre les Romains toujours fanfarons, on croirait qu'ils n'ont rencontré aucune résistance.

ment placer sur votre tête royale la couronne d'Empereur. Mais nous, quoique affligés d'une foule de maux, comme aucun effort ne coûte à qui sait aimer, pour l'amour de vous et pour votre honneur, nous souffrons avec joie [1]. » — Il paraît, d'après cette lettre, que les Romains ne purent vaincre d'abord les Frangipani et les autres alliés du Pape. Ils se dédommagèrent en démolissant les forteresses d'ennemis plus faibles.

Lucius, craignant chaque jour de nouveaux excès, ainsi que la défaite de son parti, essaya, comme dernière ressource, d'écrire à l'Empereur d'Allemagne, Conrad III [2], et de lui raconter la persécution dont il était l'objet. « Vers la même époque (nous dit l'évêque de Freisingen), le Pape Lucius, homme digne des fonctions sacerdotales par sa douceur et son humilité, ayant souffert des Romains, ses sujets, une grande persécution, écrivit au roi Conrad une humble lettre, qui contenait, avec la nouvelle de son oppression, des remercîments à Dieu pour la santé et la prospérité du Prince, ainsi qu'une invitation à défendre l'Église romaine [3]. »

Conrad, occupé à combattre les Saxons et les Guelfes qui n'avaient pas encore reconnu son élection, ne se souciait pas trop en ce moment du titre de Roi des Romains : il fit sans doute aussi peu d'attention à la

1. V. Martène et Durand. Epist. 211.

2. Sacré Empereur à Aix-la-Chapelle depuis le 6 mars 1138, Conrad III représentait en Allemagne la maison Gibeline ou de Hohenstauffen.

3. En voici la teneur : « L'évêque Lucius, serviteur des serviteurs de Dieu, à son très-cher fils Conrad, illustre Roi des Romains, salut et bénédiction Apostolique. Que tes meilleurs souhaits soient accomplis... » — On ne sait pourquoi Othon s'arrête tout-à-coup : cette lettre aurait peut-être éclairci quelques faits obscurs.

lettre de Lucius [1] qu'à l'ambassade et au long discours que les Romains lui envoyèrent vers le même temps.

Ceux-ci commençaient à sentir que Roger était un ennemi redoutable; peut-être aussi le parti du Pape avait repris courage depuis l'alliance avec ce prince. Quoi qu'il en soit, les Romains, voulant se faire un protecteur de Conrad, ne négligent aucun moyen de le flatter : ils essayent de lui persuader que c'est seulement pour lui qu'ils travaillent, et qu'ils n'ont qu'un but, en luttant contre le Sicilien et le Pape : placer sur sa tête la couronne de roi des Romains. Cette lettre est un chef-d'œuvre d'inconséquence, de vanité et d'ignorance. Il est bon de la citer tout entière, puisque Othon [2] nous a conservé ce précieux document :

« Le Sénat et le Peuple romain au très-excellent et illustre maître de Rome et du monde entier, à Conrad, par la grâce de Dieu roi des Romains toujours Auguste, salut et gouvernement prospère et glorieux de l'Empire romain.

1. Tout en recevant ses employés avec cette politesse diplomatique qui n'engage à rien.

2. Othon dit avant de citer la lettre des Romains à Conrad : « En ces jours un certain Arnauld ... entra dans Rome, et, voulant restaurer la dignité sénatoriale et l'ordre équestre à l'instar des anciens, souleva presque toute la ville et surtout le peuple contre son Pontife. Leur témérité ou plutôt leur folie est confirmée par cet écrit adressé au Roi. »

Othon, selon son habitude de ne pas se soucier des dates, pourrait faire croire que cette lettre a été écrite sous le pontificat d'Eugène, pendant qu'Arnauld était à Rome. Cependant elle a été adressée à Conrad par les Romains sous Lucius II. On peut s'en convaincre en rapprochant la lettre de Lucius à Pierre le Vénérable de celle des Romains En effet le Pape lui parle de son traité avec Roger, et les Romains citent de leur côté « la convention faite entre le Sicilien et le Pape ». Il est donc évident que le Pape dont il est question dans la lettre des Romains est bien Lucius II. Enfin l'ambassade des Romains arriva à peu près en même temps que celle du Pape. La date de l'une nous donne la date de l'autre (1144).

« Déjà, dans beaucoup d'écrits, nous avons scrupuleusement exposé à Votre Excellence Royale nos faits et gestes, notre persévérance dans la foi jurée, et nos luttes journalières pour élever et fortifier de toutes façons votre couronne impériale. Votre Royale Majesté n'a pas daigné répondre à nos pressantes lettres, et c'est là ce qui nous étonne de la part d'un père et d'un maître, nous vos fils et fidèles sujets. Car nous ne faisons rien qui ne témoigne d'un sentiment d'obéissance et de respect. Nous désirons, en effet, relever et agrandir l'Empire romain, dont Dieu vous a confié la direction, et le rétablir dans l'état où il était au temps des Constantin et des Justinien, qui, par la vigueur du Sénat et du Peuple romain, tinrent sous leur pouvoir l'univers entier. Dans ce dessein, le Sénat fut, grâce à Dieu, rétabli par nous. Par nous aussi les rebelles qui, toujours indociles à vos ordres, avaient dépouillé d'une telle gloire l'Empire romain, ont été pour la plupart écrasés; en un mot, pour qu'on vous rende tout ce qui est dû à César et à l'Empire, nous faisons d'énergiques et unanimes efforts; et, pour le succès de cette entreprise, nos commencements sont d'heureux présage. Nous observons paix et justice envers ceux qui les désirent. Quant aux forteresses, je veux dire les tours et les demeures des puissants de Rome, qui s'apprêtaient à repousser votre empire de concert avec le Sicilien et le Pape, nous les avons prises. Nous en gardons une partie sous votre obéissance : d'autres, détruites de nos mains, gisent sur le sol. Mais, en haine de ce que nous faisons par attachement pour vous, le Pape, les Frangipani, les fils de Pierre de Léon, et les amis du Sicilien (excepté notre

Giordano, votre défenseur et porte-enseigne dévoué), Tolomæus même et bien d'autres encore nous assaillent de toutes parts, pour que nous ne puissions librement placer sur votre tête royale la couronne d'Empereur. Mais nous, quoique affligés d'une foule de maux, comme aucun effort ne coûte à qui sait aimer, pour l'amour de vous et pour votre honneur, nous souffrons avec joie ; car nous savons qu'à l'exemple de votre père vous nous accorderez une digne récompense, et punirez dans nos ennemis les ennemis de l'Empire. Puis donc que notre dévouement pour votre personne est si grand, que pour elle nous supportons de si rudes épreuves, nous demandons à ne pas être déçus dans notre espérance, à ce que votre Dignité Royale ne dédaigne pas vos fils et fidèles sujets. Que si quelque mauvais bruit sur le Sénat et sur nous s'est fait entendre à vos royales oreilles, nous vous prions de n'y prêter aucune attention : car ceux qui disent du mal de nous à Votre Altesse, et se réjouissent de notre mésintelligence (que Dieu nous en garde!), veulent, selon leur coutume, nous perdre tous deux par de secrètes menées. Pour en empêcher le succès, que votre Prudence Royale se tienne, comme il convient, toujours en éveil et sur le qui-vive ; que Votre Majesté se rappelle la foule des maux terribles dont la Curie Papale et les hommes, jadis nos concitoyens, ont accablé les empereurs vos prédécesseurs ; qu'elle se rappelle les maux pires encore qu'ils ont essayé de vous causer, de concert avec le Sicilien. Mais nous, par la grâce du Christ, dévoués à vos intérêts, nous leur résistons avec bravoure, et nous avons chassé de Rome un grand nombre de ceux-ci, comme enne-

mis acharnés de l'Empire. Que votre Impériale Majesté vienne donc vers nous, puisqu'à Rome vous pourrez réaliser tous vos vœux.

« Pour tout dire en un mot, vous pourrez habiter Rome, la capitale du monde, et, tout obstacle de la part du clergé disparaissant et pour l'Italie entière et pour le royaume Teutonique, fonder avec moins de peine que tous vos prédécesseurs une domination mieux assise. Venez donc sans retard, je vous en prie, et daignez nous informer de votre situation, que nous désirons voir toujours bonne et prospère, ainsi que du résultat de ces lettres et messages : car nous sommes prêts à faire votre volonté en toutes choses. Sachez, en outre, que nous réparons à grand'peine le pont Milvius, situé hors de Rome, qu'on avait presque détruit depuis bien des années pour arrêter les empereurs : par ce moyen, votre armée pourra traverser le Tibre, et les Pierre de Léon seront incapables de vous nuire du haut du château Saint-Ange, comme ils en étaient convenus avec le Pape et le Sicilien ; et dans un court espace de temps, avec l'aide de Dieu, le pont sera fortifié par une muraille très-solide et des pierres de silex. — Voici, dit-on, la convention faite entre le Sicilien et le Pape. Le Pape a concédé au Sicilien la baguette, l'anneau, la dalmatique, la mitre et les sandales, et s'est engagé à n'envoyer dans les contrées du Sicilien que les légats demandés par lui-même. Le Sicilien, de son côté, a donné au Pape une grande somme d'argent à votre détriment et à celui de l'Empire romain, qui est vôtre, par la grâce de Dieu. Que votre Prudence, excellent roi, veille à tout cela avec sollicitude.

Que le roi soit puissant, qu'il gagne sur ses ennemis ce qu'il désire,
Qu'il ait l'Empire, siége à Rome, régisse l'Univers,
En prince de la terre, comme fit Justinien.
Que César reçoive ce qui est à César, et le Pontife ce qui est au Pontife,
Pierre payant tribut, comme le Christ l'a ordonné.

« Nous vous prions du reste de faire un bienveillant accueil à nos députés, de croire à leurs paroles; car une lettre ne saurait tout dire; ce sont des hommes distingués, le sénateur Guido, Jacob, fils du procurateur Sixtus, et Nicolaus leur compagnon.

« Le prince très-chrétien, ajoute Othon, refusa de prêter l'oreille à ces paroles ou plutôt à ces niaiseries. Bien plus, il fit une brillante réception aux hommes illustres et distingués qui venaient à lui de la part de l'Église romaine, dont l'un, Guido de Pise, était cardinal et chancelier de la même Curie, et qui sollicitaient le rétablissement de leurs anciens priviléges; puis il les congédia en les comblant d'honneurs [1]. »

On se demande, en lisant cette lettre, si les Romains savaient ce qu'étaient Constantin et Justinien, et si quelqu'un parmi eux avait jamais lu l'histoire de la première République. Constantin, un des empereurs qui de Rome gouvernaient l'univers par la vigueur du Sénat et du Peuple romain! Mais rien n'étonne d'eux quand on a lu le récit qui précède.

L'infortuné Lucius mourut l'année même de son élection. « Pour lui, dit Othon, tourmenté par des souffrances journalières et dégoûté de la vie, il mou-

1. Ce n'est pas toujours ce qui arriva aux envoyés du Pape, d'après la lettre d'Eugène à Wibald. (V. aux *Pièces justificatives.*)

rut dans le cours de l'année [1]. » — L'évêque de Freisingen n'en dit pas davantage. Sigonius [2] nous a conservé une version, qui n'est pas dénuée de vraisemblance, mais que ne confirment pas les documents contemporains. Selon lui, le pape Lucius, voyant qu'il ne pouvait compter sur la protection de Conrad, forma le dessein de se défendre lui-même : il réunit les amis du roi de Sicile, ainsi que les seigneurs qui tenaient encore à son parti, et les conduisit lui-même à l'assaut du Capitole, dont il voulait chasser le sénat. Le peuple, surpris d'abord par cet appareil guerrier de la troupe sacrée, les laissa s'avancer jusqu'à une certaine distance du Capitole; mais, ayant discerné l'intention, il prit les armes, conduit et encouragé par son Patrice Giordano, et fit pleuvoir soudain une grêle de pierres sur le Pape et sur son cortége. Lucius reçut une si grave blessure, qu'il mourut cinq jours après.

Sigonius ne cite pas ses sources. On pourrait s'étonner que les Romains aient laissé Lucius mourir tranquillement dans son lit. Cependant le caractère du Pape ne le portait pas à employer des moyens violents. Et puis il fut presque toujours malade pendant son pontificat [3].

On peut bien croire qu'il mourut autant de chagrin

1. Ott. Fris., *Chron.*, VII, cap. XXXI (février 1145).

2 De Regno ital. ann., 1145. — Nous n'avons pas plus de raison pour admettre l'autorité de Sigonius que pour la contester. Il faut cependant le lire avec une extrême réserve. Imitateur de Tite-Live, il fait du beau style, quelquefois aux dépens de la vérité.

3. V. la lettre de Lucius à Pierre de Cluny : — « De statu nostro te sollicitum cognoscentes, scire te volumus, quia omnipotens Deus sua nos gratia visitavit, castigans castigavit, sed morti non tradidit. Per ipsius misericordiam convalescimus, et pristinam sanitatem in brevi nos recepturos speramus... »

que d'épuisement et de vieillesse. Pourquoi Othon aurait-il passé sous silence ce fait à la charge des Romains? Il ne pouvait certainement pas l'ignorer, lui que nous retrouvons à la fin de l'année 1145 près d'Eugène à Viterbe, où il se fit sans doute raconter les derniers moments de Lucius par des témoins oculaires. Jusqu'à preuve du contraire, nous ne pouvons que douter des détails donnés par Sigonius[1].

« Lucius laissa pour successeur Eugène, homme remarquable par sa piété et sa sainteté, élu du commun accord du clergé et du peuple (févr. 1145). Dès qu'il eut pris possession de sa dignité, tout le peuple voulut le décider à renoncer aux Régales pour Rome, comme il avait tenté de le faire à ses prédécesseurs : dès lors il quitte Rome avec les évêques et les cardinaux, et, contre l'usage, à cause de la cruauté d'une telle persécution, il est glorifié le dimanche suivant, au monastère de Farfe, par le sacre pontifical..... Après le sacre, pour éviter la fureur du peuple, il se transporta dans une forteresse. Ensuite, se rendant à Viterbe, il y séjourna quelque temps. Mais les Romains avec leur patrice Giordano, tournant à la fureur, abolissent la dignité de Préfet, et contraignent les principaux citoyens et les nobles à se soumettre au Patrice ; et, détruisant non-seulement les palais élevés de quelques illustres laïques, mais aussi les maisons des cardinaux et des clercs, ils font un immense butin. Ils ne craignent même pas, les sacriléges et les profanes ! de fortifier l'église de Saint-Pierre, la

1. Sigonius a amplifié le texte de Godrefroy de Viterbe. Celui-ci raconte en effet que le Pape Lucius reçut un coup de pierre. Il se peut qu'Othon ait négligé ce détail, d'aiileurs peu important pour notre thèse.

première de toutes les églises : des étrangers venaient pour prier; ils les obligent par des coups et des blessures à faire des offrandes, par amour du gain ; et, comme quelques-uns d'entre eux s'y refusent, ils n'hésitent point par un criminel attentat de les tuer dans le portique même et le vestibule du temple[1]. »

Après avoir fait ces beaux exploits, quelques conseillers du Sénat voulurent encore expliquer leur conduite sous un jour favorable; et ils écrivirent à Conrad la lettre suivante[2] :

*Sextus, Nicolaus et Guido, conseillers de la Curie romaine, à l'empereur Conrad.* — (1145.)

« Au très-excellent et magnifique maître de Rome et du monde Conrad, par la grâce de Dieu, roi toujours auguste des Romains, Sextus, Nicolaus et Guido, conseillers[3] de la Curie, procurateurs du sacré Sénat et du salut commun de la République, dévouement inaltérable en toutes choses, et vœu de rétablissement de l'Empire romain.

« Comme nous l'avons déjà annoncé à Votre Royale Majesté dans plusieurs lettres, voyant l'Empire romain perdre sa vigueur par la téméraire usurpation

1. Ott. Fris., *Chron.*, VII, 31 (voir aux *Pièces justificatives*).

2. Martène et Durand, *Amplissima Collectio.* — (V. aux *Pièces justificatives.*)

3. « Les plus distingués des sénateurs (dit Sismondi, *Hist. des Rép. ital.*, I, 317) ajoutaient le titre de conseillers à celui des sénateurs, » ce qui ferait supposer que le Patrice avait un conseil privé. — Deux passages de cette lettre confirment presque l'hypothèse du savant historien. Ils s'intitulent « conseillers de la curie », et disent qu'ils ont relevé le « *Sénat* » ; et plus loin, qu'ils ont chassé les Frangipani « avec l'aide du *Sénat* ». Il semble, comme le dit Sismondi, que leur dignité était plus élevée que celle des sénateurs.

des clercs, et marcher à sa décadence, depuis que le Peuple romain a été fort avili, nous avons relevé le Sénat avec enthousiasme, par le secours du Christ, dans le but de mettre l'univers à tes pieds. Ce Sénat doit maintenir la paix à Rome, rendre la justice, exalter les bons, détruire les méchants, et, brisant tout obstacle de la part des clercs pour te procurer la couronne impériale, préparer dignement la voie à ta Majesté se rendant à Rome. Nous avons déjà fait preuve d'énergie avec l'aide du Sénat et du Christ. Cencius Frangipane et les fils de Pierre de Léon conspiraient avec le Pape et le Sicilien pour l'amoindrissement de votre empire; eh bien, nous les avons chassés de la ville, et nous avons ravagé la multitude de leurs biens : aussi ne pourront-ils vous opposer la moindre résistance. Il ne vous reste donc plus (si cela vous plaît) qu'à venir promptement et à secourir votre peuple : car tout ce que votre cœur impérial peut désirer de Rome, vous sera certainement donné par elle. — D'ailleurs nous vous recommandons nos messagers fidèles; car c'est pour vous témoigner notre fidèle attachement que nous vous les avons envoyés : nous vous prions aussi de daigner nous honorer et nous réjouir. »

Cependant le bruit de ce pillage et de ce massacre inutile, étant arrivé aux oreilles de saint Bernard, excita justement sa colère. Il crut devoir élever la voix et essayer de son influence. Il écrivit à Conrad et aux Romains en même temps deux longues lettres[1] dictées par la même inspiration. En voici la teneur :

1. S. Bern., epist. 243 et 244. (V. aux *Pièces justificatives.*)

« Aux Nobles, aux Grands et à tout le Peuple romain, le frère Bernard, abbé de Clairvaux : éloignez-vous du mal et faites ce qui est bien[1].

« Je m'adresse à toi, Peuple sublime et illustre, moi personnage faible et sans valeur, homme de nulle importance. Il y a certes honte et embarras pour moi, quand je considère qui je suis, à qui j'écris, et aussi combien un autre pourrait en juger différemment. Mais il est moins grave, à mon sens, de s'exposer à la honte devant les hommes que d'être condamné devant Dieu pour garder le silence, taire la vérité et cacher la justice : car il dit lui-même : « Dénonce à « mon peuple leurs crimes. » Ceci témoigne aussi en ma faveur, si je puis dire devant la face du Seigneur : « Je n'ai pas caché ta justice au fond de mon cœur; « j'ai déclaré ta vérité et ta miséricorde salutaire. » Je ne crains pas, en dépit de la honte que me cause mon obscurité, d'écrire de loin à un peuple glorieux, et par cette lettre d'au-delà les monts d'avertir les Romains de leur propre péril et de leur faute : heureux si par hasard ils veulent m'écouter et rester en repos! Qui sait s'ils se détourneront à la prière du faible, eux qui ne cèdent pas aux menaces des puissants, ni à toutes les armes des forts? Autrefois, à Babylone, le peuple tout entier, qui avait été trompé par des vieillards, juges iniques, ne revint-il pas au tribunal à la voix d'un tout jeune enfant, et ce jour-là un sang innocent ne fut-il pas épargné? De même maintenant encore, bien que je sois tout jeune et méprisé,

1. Nous avons cité ces lettres en entier, parce qu'il n'est pas sans intérêt de voir avec quels arguments saint Bernard défend la puissance temporelle.

je dis jeune, non par le petit nombre des années, mais des services, Dieu peut néanmoins donner à ma voix la voix de la vertu, par laquelle il arriverait que le peuple, qui certainement n'est pas moins trompé, reviendrait au tribunal. Telle est donc mon excuse auprès de ceux qui pour cela penseraient qu'il faut s'irriter et s'indigner contre moi.

«Si cela ne suffit pas encore, eh bien! j'ajoute ceci: La cause est commune; point de distinction du faible et du puissant ; car la douleur est dans la tête, et ainsi n'est nullement étrangère aux autres parties même les moins importantes et les dernières, ni partant à moi-même. Oui certes, elle est venue jusqu'à moi, moi le plus petit de tous, cette douleur si grande : car elle est très-grande, et comme elle est dans la tête, elle ne peut pas ne pas être aussi dans le corps, dont je suis un membre. Et, la tête souffrant, la langue, interprète de tous les membres du corps, ne crie-t-elle pas pour eux qu'ils souffrent à cause de la tête, et par elle tous ne déclarent-ils pas que cette tête est la leur, que sa souffrance est leur propre souffrance? Laissez-moi donc, je vous en prie, laissez-moi pleurer un peu ma douleur devant vous. Ce n'est pas seulement la mienne, mais celle de l'Église entière. Elle-même aujourd'hui ne crie-t-elle pas dans le monde entier : « Ma tête souffre, ma tête souffre ! » — Et quel chrétien, dans tout l'univers, fût-ce le plus infime, ne se glorifierait de cette tête, qu'ont élevée si haut par leur triomphe et ornée de leur sang ces deux glorieux princes de la terre, dont l'un eut la tête tranchée et l'autre la tête mise en bas sur la croix? — Elle regarde donc tout chrétien, l'injure faite aux apôtres : et

de même que le bruit s'en est répandu par toute la terre, ainsi ce même outrage, senti partout par tous, excite partout pleurs et gémissements.

« A quoi pensiez-vous, Romains, d'offenser les princes du monde, vos protecteurs tout particuliers? Pourquoi provoquez-vous également et le Roi de la terre et le Seigneur du ciel, avec une fureur aussi intolérable qu'irréfléchie, en vous efforçant, par une audace sacrilége, d'attaquer et de frapper dans sa dignité le Saint-Siége Apostolique qu'ont singulièrement élevé les priviléges divins et royaux, ce Siége que, même seuls contre tous, s'il l'avait fallu, vous auriez dû défendre? Ainsi vous, Romains insensés, n'appréciant pas et ne discernant pas ce qui est honnête, vous avilissez votre tête et celle de tous, qui est en vous, pour laquelle il ne vous faudrait pas même épargner vos têtes, si la nécessité l'exigeait. Vos pères ont mis le monde sous le joug de Rome, et vous vous hâtez de faire de Rome la fable du monde. Voici l'héritier de Pierre chassé par vous du Siége et de la ville de Pierre; voici les cardinaux et les évêques, ministres du Seigneur, dépouillés par vos mains de leurs biens et de leurs demeures. O peuple insensé et stupide, ô colombe séduite n'ayant pas de cœur! N'était-il pas ta tête, et eux tes yeux? Qu'est donc Rome aujourd'hui, si ce n'est un corps mutilé sans tête, un front sans yeux, une face ténébreuse? Ouvre donc, race misérable, ouvre tes yeux, et vois ta désolation de plus en plus menaçante. Comment la plus belle couleur a-t-elle changé si vite? comment est-elle devenue comme veuve la Reine des nations, la première des provinces?

« Tels sont en vérité les commencements de tes maux; nous en craignons de plus terribles. N'es-tu pas près de ta fin, si tu persistes? Reviens, reviens, ô Sunamite, reviens en toi-même; reconnais, hélas! un peu tard, quels grands maux tu souffres ou as soufferts, et leurs auteurs. Souviens-toi pour quel motif, dans quel but, par qui et pour quels usages, peu de temps avant ces derniers jours, tous les ornements et les trésors de toutes les églises qui sont en toi ont été perdus. Tout l'or et l'argent qu'on a pu trouver alors sur les autels et les vases des autels, voire même sur les images sacrées, les mains des impies l'ont pillé et emporté. Et de toutes ces richesses que trouves-tu maintenant dans ta bourse? — De plus la gloire de la maison du Seigneur est perdue sans retour. Et maintenant à quoi penses-tu de *renouveler ta malice*, et de faire naître sur toi de nouveaux jours de malheur? Eh quoi! l'idée d'un plus grand profit, une espérance plus certaine, te sourit-elle? Cette dernière entreprise montre ton aveuglement plus encore que les précédentes, en ce qu'alors au moins non-seulement une nombreuse populace, mais aussi quelques membres du clergé et de la noblesse du monde chrétien te favorisèrent dans ce schisme. Mais maintenant, de même que tes mains sont contre tous, ainsi les mains de tous sont contre toi. Le monde entier est pur de ton sang, excepté toi seule et tes fils qui sont en toi. Ainsi donc, malheur à toi, peuple misérable, malheur à toi deux fois plus qu'auparavant, non de par les nations étrangères, la férocité des barbares, des milliers d'hommes armés! Malheur à toi seulement de par la face des tiens, malheur de par tes familiers, tes amis, de par le

fléau intérieur, la souffrance des cœurs, les tortures des entrailles.

« Reconnais-tu maintenant qu'ils ne sont pas tous pacifiques, ni tes amis, ni ceux qui ont l'air d'être tes intimes? Nous le savions d'autre part, mais c'est par toi aujourd'hui que nous sommes clairement instruits de toute la vérité de cette parole qu'a dite le Seigneur : « Les ennemis de l'homme sont les gens de sa maison. » — Malheur au frère par le frère dans ton sein, et aux fils par les parents! Malheur, non par les épées, mais par les lèvres iniques et la langue trompeuse! C'est à ce point que vous vous soutenez mal l'un l'autre dans le mal : vous vous terrassez mutuellement avec les épées des lèvres, vous vous perdez mutuellement, en sorte que vous vous épuisez tout à fait les uns les autres. Rassemblez-vous, brebis dispersées, revenez aux pâturages, revenez au Pasteur, au gardien de vos âmes! Et je dis cela, non comme un ennemi qui outrage, mais comme un ami qui réprimande. La véritable amitié réprimande quelquefois, mais ne flatte jamais! — Ajoutons encore les supplications. Nous vous en supplions au nom du Christ, réconciliez-vous avec Dieu, réconciliez-vous avec vos princes (je parle de Pierre et de Paul), que vous avez chassés de leurs siéges et demeures dans la personne d'Eugène, leur représentant et successeur. Réconciliez-vous, dis-je, avec les princes du monde, de peur que le monde terrestre ne commence à combattre pour eux contre des insensés. Ne savez-vous pas que, eux offensés, vous n'avez nul pouvoir, mais que, ceux-ci propices, vous n'avez rien à craindre? Non, dis-je, sous leur protection, tu ne craindras pas des

milliers d'assiégeants, ville célèbre, cité des forts. — Réconcilie-toi donc avec eux et les milliers de martyrs qui résident près de toi, mais sont contre toi à cause de l'énorme faute que tu as commise et dans laquelle tu persévères. Réconcilie-toi aussi avec toute l'Église des saints, qui, par toute la terre, en apprenant cette nouvelle, ont été scandalisés. Autrement, cet écrit sera un témoignage contre toi : de plus, les apôtres eux-mêmes et les martyrs tiendront tête avec une grande fermeté contre ceux qui t'ont investi et ont détruit leurs travaux. Mais écoutons également la fin de mon discours. Je vous ai déclaré la justice, dénoncé le péril; je n'ai pas tu la vérité, je vous ai exhortés au bien : il me reste à me réjouir de votre amélioration ou à déplorer sans espoir de consolation la juste damnation qui vous menace. Je sèche et me consume dans l'attente de ce qui va survenir à la ville capitale. »

## ÉPITRE 244°.

### *A Conrad, roi des Romains.*

Il engage le roi comme protecteur de l'Église à défendre l'autorité pontificale contre les Romains révoltés, qui refusaient d'obéir et de se soumettre au Pontife romain.

« L'empire et le sacerdoce n'ont jamais pu former entre eux une alliance, une union plus douce, plus aimable, plus étroite, qu'en venant se réunir tous deux ensemble dans la personne du Seigneur, lui qui, noble descendant de l'une et l'autre tribu selon la chair, devint à la fois grand prêtre et roi. Ce n'est pas tout; il mêla et cimenta ce double pouvoir dans son propre corps, qui est le peuple chrétien, dont il est

lui-même la tête : si bien que cette race d'hommes est appelée par l'Apôtre « la race choisie », « le sacer- « doce royal ». — Et dans un autre endroit de l'Écriture, ceux qui sont prédestinés à la vie ne sont-ils pas tous appelés rois et prêtres? Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni : ou plutôt que la volonté humaine s'efforce d'accomplir ce qu'a sanctionné l'autorité divine : qu'ils s'unissent par les âmes ceux qui sont unis par l'origine. Qu'ils se protégent, se défendent et portent mutuellement leurs fardeaux. « Deux « frères, s'aidant l'un l'autre, seront consolés, » dit le sage. Que si les deux pouvoirs (loin de nous ce malheur!) se rongent et se mordent, ne seront-ils pas désolés? Que mon âme ne se rende pas à la pensée de ceux qui disent : Ou la paix et la liberté des Églises nuiront à l'Empire, ou la prospérité et la grandeur croissante de l'Empire nuiront aux Églises. Dieu, le fondateur des deux pouvoirs, les a liés entre eux, non pour les détruire, mais pour les élever.

« Vous savez cela, et vous négligez à ce point l'outrage commun, la commune injure! Rome n'est donc pas aussi bien la capitale de l'Empire que le Siége Apostolique! Pour ne rien dire de l'Église, est-il glorieux pour un roi d'avoir dans ses mains un pouvoir mutilé? J'ignore ce que vous conseillent à ce sujet vos sages et les principaux du royaume; mais moi, parlant dans mon ignorance, je ne tairai pas mon sentiment.

« L'Église de Dieu, depuis son origine jusqu'à cette époque, a été bien des fois persécutée et bien des fois délivrée. Écoutez enfin ce qu'elle dit elle-même dans les psaumes, car ce sont ses propres paroles : « Ils « m'ont souvent attaqué dès ma jeunesse et ils n'ont

« rien pu contre moi. Les pécheurs ont travaillé sur « mon dos ; ils m'ont fait longtemps sentir mon ini- « quité. »

« Sois certain, ô roi, que le Seigneur ne laissera pas non plus maintenant la verge des pécheurs menacer la destinée des justes. La main du Seigneur ne s'est pas raccourcie, et n'est pas devenue impuissante pour le salut. N'en doutons pas, à cette époque aussi il délivrera son épouse, lui qui l'a rachetée de son sang, l'a dotée de son souffle divin, ornée de dons célestes, sans négliger de l'enrichir des biens terrestres. Il la délivrera, oui, il la délivrera. Aujourd'hui qu'elle est au pouvoir d'autrui, les principaux du royaume trouveront-ils que cela est glorieux pour le roi ou profitable au royaume? Non, c'est chose impossible.

« Ceins donc le glaive sur ta cuisse, roi très-puissant ; que César reprenne ce qui est à César, et rende à Dieu ce qui est à Dieu. Il est certain qu'il importe également à César et de protéger sa propre couronne et de défendre l'Église. Le premier rôle convient au roi, le second au protecteur de l'Église. La victoire (Dieu m'en donne la confiance) est sous la main. L'orgueil et l'arrogance des Romains sont au-dessus de leur valeur. Eh quoi ! un grand, un puissant, en un mot un empereur ou un roi conçoit-il une si odieuse entreprise contre le sacerdoce et l'empire tout ensemble? Et ce peuple, maudit et séditieux, qui ne sait ni mesurer ses forces, ni se proposer un but, ni prévoir les résultats, a osé, dans son ignorance et sa folie, commettre un si grand sacrilége ! Il s'en faut bien qu'une troupe d'hommes du peuple, une foule téméraire puisse soutenir même un instant la présence d'un

roi. Je suis devenu peu sage, moi personnage obscur et sans valeur, qui me suis permis, comme si j'étais un grand, de donner des conseils d'une telle importance, d'une telle sagesse, et cela sur un sujet si grave. Mais plus je suis obscur et méprisé, plus j'ai de franchise pour dire ce que me suggère la charité. Aussi j'ajoute encore ceci dans mon ignorance : Celui qui s'efforcera (et je n'y puis croire) de vous persuader autre chose que ce que je vous ai dit, ou bien, certes, n'aime pas son roi, ou ne comprend guère ce qui convient à la majesté royale. Il ne cherche évidemment que son propre intérêt, et montre qu'il ne se soucie nullement de ce qui est à Dieu ou au roi. »

Que pouvait l'éloquence de saint Bernard au milieu de ce chaos? — Eugène, désespérant de calmer les Romains, et conseillé peut-être par saint Bernard, qui lui écrivait souvent, se résolut à recourir aux derniers moyens. « Le vénérable Pontife, dit Othon, après avoir frappé du glaive de l'anathème Giordano et quelques-uns de ses partisans, ajoutant sa milice aux Tiburtins, vieux ennemis des Romains, réprima le peuple, et finit par le contraindre à demander la paix[1]. »

Les conditions de cette trêve éphémère nous ont été données par les contemporains. « En ce temps-là (c'est encore Othon qui parle) Eugène fit la paix avec les Romains, à la condition qu'ils aboliraient la dignité de patrice et rendraient au préfet[2] son ancienne puis-

1 ... « Quos venerabilis Pontifex, percusso prius cum quibusdam fautoribus suis anathematis gladio Jordane, adjuncta Tyburtinis, Romanorum antiquis hostibus, militia coercuit, tandemque pacem petere coegit. » (Ott. Fris. Chron. VII, 31.)

2. Un historien allemand, Gérard de Reicherspeg (ap. Smidt, *Hist. des*

sance : ils devaient tenir les sénateurs de son autorité. Ainsi, de retour dans la ville, il y célébra les fêtes de Noël, 1145. Mais bientôt, tourmenté de plus en plus par les Romains, à propos de la ruine de Tibur, il se retira au-delà du Tibre, et quitta le palais de Latran, ne pouvant supporter leur perversité. Il avouait que la vie lui était à charge [1]. » A partir de cette époque, il s'éloigna peu à peu de Rome, et parcourut l'Italie jusqu'au moment où il vint en France prêcher la croisade.

C'est pendant cette longue absence qu'Arnauld de Brescia vint à Rome. Il est impossible de préciser la date; car Eugène et l'abbé de Clairvaux étaient trop absorbés par la croisade pour s'occuper des Romains, auprès desquels l'éloquence de ce dernier avait d'ailleurs échoué; mais, selon toute probabilité, ce fut pendant le cours de l'année 1146 [2].

Avant de commencer le récit des réformes d'Arnauld, nous allons jeter un coup d'œil sur l'antique cité qui en fut le théâtre.

*Allem.*, III, p. 265) parle ainsi du Préfet : « Grandiora Urbis et Orbis negotia spectant ad Romanum pontificem, itemque ad Romanum Imperatorem, sive *illius vicarium Urbis præfectum*, qui de sua dignitate respicit utrumque, videlicet Dominum Papam cui facit hominium, et Dominum Imperatorem a quo accipit suæ potestatis insigne, scilicet gladium exertum. » (Voir Gibbon, ch. LXIX.)

1. Ott. Fris. Chron. VII, 34.

2. « Vers les commencements du pontificat d'Eugène » (dit Othon).

## CHAPITRE II.

Coup d'œil sur Rome au temps d'Arnauld.

Il est impossible à l'historien, quel que soit l'épisode qu'il raconte, de parler des faits dont Rome a été le théâtre sans s'occuper de la ville elle-même; tant l'histoire des hommes s'y rattache à l'histoire des choses, comme l'a dit Ampère éloquemment dans la préface de son livre [1].

Nous aussi, nous avons été curieux de voir apparaître un moment devant nous, sur le sol de la Rome des Césars, la Rome oubliée du douzième siècle.

Mais avant de considérer l'œuvre de destruction, que le temps, les barbares et l'incurie des Romains avaient accomplie au moyen âge, il est utile de jeter un coup d'œil [2] sur Rome dans sa splendeur.

Il y eut un moment pour Rome, précisément à la fin du règne d'Auguste, lorsque celui-ci se félicitait de laisser une ville de marbre à la place de la ville de pierre qu'il avait trouvée, il y eut pour Rome un moment de magnificence incomparable. La République avait légué à l'Empire, avec les travaux d'utilité publique vraiment romains, quelque chose de mieux que les édifices de marbre dont Auguste se vantait : l'art

1. J. J. Ampère : *Histoire romaine à Rome*. — Paris, 1866.

2. Notre cadre ne nous permet d'entrer dans aucune considération sur l'art. — V. Ampère, *Hist. rom. à Rome*. — Winckelmann; *Histoire de l'art*. — E. Beulé : *Causeries sur l'art*, un préjugé sur l'art romain.

grec, transporté violemment à Rome, la pureté et la simplicité majestueuse de ses temples, de ses portiques et de ses statues. On peut dire : transporté violemment, car la conquête avait dépouillé les villes grecques des plus belles œuvres de la statuaire, de la céramique et de la peinture, et quelquefois même des pierres de leurs monuments, témoin les colonnes du temple de Jupiter Olympien à Athènes, dont Sylla fit décorer le nouveau portique du Capitole [1]. Mais les Romains n'étaient pas des Grecs ; et l'art divin, qu'ils croyaient avoir conquis avec la Grèce, devait bientôt dégénérer chez eux [2]. — Au fond, ils se souciaient peu de la pureté de la forme et de la simplicité antique. Ce qu'il leur fallait, c'était la lourde magnificence qu'apporta l'Empire avec lui. Ils aimaient surtout, comme leurs fils du douzième siècle [3], les constructions colossales, les toits et les lambris dorés; et nous avons retrouvé sans étonnement ce goût national presque barbare chez un chroniqueur du moyen âge, l'auteur inconnu des *Mirabilia*. Il est curieux de le voir décrire complaisamment des palais de cristal et d'or, ou se livrer à des récits fantastiques, quand il n'a devant lui que des édifices dépouillés même de leur revêtement de marbre. — Mais n'anticipons pas. Rome renferme

1. Plin. *Hist. nat.*, XXXVI, 5.

2. Les artistes grecs fixés à Rome ne purent arrêter cette décadence inévitable. Ce qui l'accéléra, ce fut le mélange souvent barbare du style grec et du style romain, si différents !

3. Ceux-ci descendaient en droite ligne de ce Mummius, qui avait abandonné au grand-père de Lucullus ses plus belles statues, parce qu'il n'y attachait pas d'importance. Un jour qu'il envoyait à Rome plusieurs chefs-d'œuvre des maîtres, il avertit ceux qui devaient les accompagner que, en cas d'accident, ils seraient tenus de les remplacer. — Ce trait est caractéristique. Combien de Romains ne voyaient, comme Mummius, dans un objet d'art que sa valeur intrinsèque ! (V. Strabon, VIII, 6, 23.)

encore des temples grecs, ses statues sont debout; Auguste peut jeter un cri d'admiration.

Au moment de la mort de César, la ville contenait déjà près de trois cents temples [1], les uns consacrés aux dieux par les rois de Rome, les autres élevés pendant les guerres puniques et pendant celles des Gaules [2], à l'occasion et aux frais d'une victoire; quelques-uns construits par les patriciens, sanctuaires de famille, qui recevaient les portraits de leurs ancêtres. Les plus belles statues de la Grèce, après avoir orné le triomphe des généraux, étaient venues successivement s'accumuler dans ces temples. «Grâce à toutes les spoliations de la conquête, dit Ampère [3], soit au profit de l'État, soit au profit des particuliers, Rome se remplit de statues grecques : Müller dit qu'on les comptait par cent mille.»

De tous les temples romains, le plus beau et le plus souvent décrit était celui de Jupiter au Capitole. Le dessin de François Piranesi [4] peut en donner l'idée. L'artiste, habitué à vivre au milieu des ruines de l'an-

1. Il y a eu à Rome environ quatre cents temples ou sanctuaires. A partir d'Auguste on suit très-bien leur construction et leur dédicace; et il est facile de voir que le plus grand nombre existait au commencement de l'empire. (V. le *Dictionnaire des antiquités* du D[r] Smith, trad. par M. Theil. Paris, Firmin Didot, 1865.)

2. Suétone. *Néron,* chap. XXXVIII.

3. *Hist. rom. à Rome*, III, p. 606. — Pillage en grand : Verrès, Lucullus, Pompée, J. César.

4. Il a fait preuve d'imagination; et cependant on ne peut guère, d'après son dessin, se représenter le temple décrit par Denys d'Halicarnasse. Piranesi, qui d'ordinaire nous fait toucher du doigt avec son burin les pierres ou les colonnes de marbre, n'a pas ici retrouvé son talent. Il y a évidemment beaucoup de vague dans cette conception. On ne voit pas clairement ce vaste portique (Πρόναος) et sa forêt de colonnes corinthiennes, — quatre rangs, — surmontées d'un fronton décoré de statues. On voudrait voir l'édifice de trois quarts, avec un large horizon et le ciel par-dessus. (V. Anthony Rich, trad. par M. Chéruel, V. *Capitolium.* — V. aussi le D[r] Smith.) Je crois que la médaille donnée par Smith représente le Capitole vieux.

cienne Rome, a tenté de reconstruire le Capitole, tel qu'il était au temps d'Auguste, avec ses colonnes corinthiennes, ses portiques ornés des statues des rois, ses cent escaliers de marbre, les colonnes rostrales, les obélisques, les statues équestres, les fontaines et les temples qui l'entouraient. — Ce que François Piranesi n'a pu ressusciter, c'est la position merveilleuse de cet édifice construit sur le plateau élevé du mont, dominant non-seulement la vallée du Forum, mais Rome tout entière, tandis qu'à ses pieds se pressaient les temples étagés sur le Clivus Capitolinus. — L'intérieur des trois sanctuaires qu'il renfermait était digne de cet abord magnifique. Les portes de bronze, les bas-reliefs, les plafonds dorés [1], le pavé en mosaïque, les murs couverts de peintures rares, ont excité l'admiration des historiens. Sur les statues des dieux, sur leurs autels, et sur les œuvres d'art qui l'ornaient, on pouvait lire les noms des Polyclète, des Myron, des Phidias, des Praxitèle ou des Scopas.

Auguste construisit lui-même pendant son règne les trois temples de Mars Vengeur dans son Forum, d'Apollon au Palatin, et de Jupiter Tonnant sur le Capitole. Il éleva au milieu du Forum un temple au Divin Jules, comme l'appelle Tacite. — Parmi les riches particuliers qu'il encourageait à embellir Rome, Marcus Agrippa fit bâtir le Panthéon; Marcius Philippe le temple de l'Hercule des Muses; L. Cornificius celui de Diane, Asinius Pollion l'Atrium de la liberté; Munatius Plancus le temple de Saturne [2]. — Dans les

1. Les toits étaient également dorés (Virg. *Æn.* VIII, 348) ; les lambris l'avaient été pour la première fois vers 144 av. J. C., et cinquante ans plus tôt on avait placé des boucliers d'or sur le faite du Capitole.

2. Suétone. *Auguste*, XXIX.

dernières années de sa vie, Auguste[1] eut lui-même un temple sur le Palatin.

Quant aux lieux de réunion, toujours nombreux chez les peuples libres[2], il y en avait plusieurs à Rome; ceux-ci réservés aux délibérations et aux assemblées politiques, ceux-là destinés aux rendez-vous d'affaires et aux transactions commerciales; quelques-uns servaient d'abri dans les promenades ou de salons de conversation. Tous, *fora,* curies, basiliques ou portiques, étaient des monuments remarquables.

C'était d'abord l'antique Forum Romain, qui embrassait tant d'édifices divers, qu'on ne peut mieux le comparer qu'à une petite ville enfermée dans la grande ville[3]. C'étaient, tout à côté de ce vaste Forum trouvé pourtant trop étroit : le Forum de César, et, près de celui-ci, le nouveau Forum d'Auguste. Il y avait encore de nombreux marchés moins importants et moins célèbres, presque tous d'un aspect monumental : les Forum Archemorium, Boarium, Cupedinis, Olitorium, Piscarium, Piscatorium, Suarium. Quelques-uns même renfermaient des temples dans leur enceinte[4].

Les curies (palais du Sénat) n'étaient pas nombreuses au temps d'Auguste. L'antique curie Hostilia n'existait plus[5]. Il restait dans le champ de Mars la Curie de Pompée, où l'on ne dit pas que le Sénat se

1. Il répara presque tous les temples de Rome.
2. Ou qui ont au moins les apparences de la liberté.
3. V. dans A. Rich ou dans Smith le plan très-clair du forum de Pompeï. Il peut rappeler en petit le Forum Romain.
4. Un temple de la Fortune dans le Forum Boarium, les temples de Junon, de l'Espérance et de la Piété dans le Forum Olitorium, etc.
5. Niebuhr et Mommsen pensent que la C. Julia a été construite sur son emplacement.

soit jamais assemblé au temps d'Auguste, et, près du Forum Romain, la C. Julia, achevée par le fils adoptif de César. Depuis la mort de celui-ci, l'ancien usage de se réunir dans les temples prévalait : le tyran superstitieux le maintint pendant son règne, comme si la présence des dieux pouvait le protéger contre un nouveau Brutus [1].

C'est encore sous le règne d'Auguste que Marcus Agrippa termina les Septa Julia, vaste enceinte commencée par Lépide, et destinée à remplacer les simples parcs de bois où l'on rassemblait les tribus et les centuries dans les comices. Le Septum fut coupé par des balustrades de marbre, puis entouré de colonnades et d'autres décorations architecturales [2].

Le Forum Romain contenait alors dans son enceinte toutes les basiliques de Rome. Celle de Caton, B. Porcia, était détruite ; la B. Fulvia [3], presque entièrement reconstruite par Æmilius Paulus avec les millions de César, dédiée en 34 avant Jésus-Christ, sous le nom de B. Æmilia, et brûlée vingt ans après, sortait de ses ruines, grâce à l'argent d'Auguste, qui ne laissa inachevé aucun des monuments de César. Le nouvel édifice fut décoré avec un luxe extraordinaire : les colonnes en marbre de Phrygie sont surtout célèbres. C'est encore Auguste qui acheva la B. Julia, également commencée par César. — Il y avait probablement d'autres basiliques à Rome à la fin du règne d'Auguste. On

1. Parmi les temples où se réunissait le Sénat, on cite le Capitole, le temple de Castor et Pollux au Forum Romain, d'Apollon au champ de Mars, de la Concorde sur la pente du Capitolin, et le temple de Jupiter Stator.

2. V. Anthony, Rich., voc. *Septa*.

3. Construite en 179 av. J. C. par L. Æmilius Lepidus et M. Fulvius Nobilior.

mentionne la B. Opimia, près du temple de la Concorde, et la B. Argentaria au pied du Clivus Argentarius, toutes deux aussi dans le Forum. Ont-elles porté d'autres noms? Les savants ne sont pas d'accord sur ce point; mais il est certain que la B. Æmilia et la B. Julia n'étaient pas les seules. Suétone dit : « Édile, César ne se borna pas à orner le Forum, le Comitium et les basiliques [1]. » Pour qu'il n'y en ait eu que deux au temps d'Auguste, il faudrait admettre qu'une seule était debout à la mort de César; et Suétone dit : « les Basiliques ».

C'est dans le vaste espace du champ de Mars, loin des rues étroites, escarpées, bordées de hautes maisons qu'enfermait autrefois l'enceinte de Servius, que les plus beaux monuments de Rome se pressaient au milieu de la verdure des promenades. On y comptait au moins dix portiques, tous célèbres. Les uns entouraient des temples, les autres regardaient un champ de course : celui-ci servait d'abri à l'entrée ou à la sortie des théâtres, celui-là de bibliothèque. — Notre cadre ne nous permet que de les citer : Les deux Portiques de Pompée [2], dont l'un était une véritable galerie de tableaux. — Le P. d'Agrippa. — Le P. de Philippe, construit par le beau-père d'Auguste, orné d'œuvres d'art admirables. — Les deux P. Minucia. — L'ancien P. Metellus, relevé par Auguste sous le nom de P. Octaviæ, et décoré avec une magnificence extrême. — Un second portique du même

1. Suétone. *J. César*, X.
2. V. Ampère. *Hist. rom. à Rome*, IV, p. 364. — A l'exception de ceux-ci et peut-être des *P. Europæ* et *Minucia*, tous ces édifices s'élevèrent comme par enchantement sous le règne d'Auguste.

nom : P. Octavia, qui est encore l'œuvre d'Auguste et de ses amis. — Le P. Polæ, bâti par la sœur d'Agrippa, dans le « campus Agrippæ », sur la pente du Pincius. — Le P. Europæ [1], également dans le « campus Agrippæ ». — Ajoutons à ces portiques le P. Liviæ et le P. Lucii, sur l'Esquilin, près des Thermes de Caius et de Lucius, élevés tous deux par Auguste, le premier sous le nom de sa femme, le second sous celui de son petit-fils [2]. Il y avait encore dans les Thermes, les Gymnases, les Villas et les maisons particulières, un nombre considérable de portiques, innommés et oubliés.

Les Arcs de triomphe, monuments tout à fait romains, étaient aussi rares au temps d'Auguste, que les portiques, édifices grecs, étaient nombreux. Sans doute l'usage de les construire en bois et de les décorer seulement pour le triomphe, n'était pas encore complétement perdu à Rome; car les auteurs ne font mention que de l'Arc de Fabius, au commencement de la voie Sacrée, et de celui d'Auguste [3], dans le Forum Romain, près du temple de César. L'Arc de Drusus, à l'entrée de la voie Appia, appartient à cette époque, ainsi que l'arc élevé, d'après un sénatus-consulte, entre l'Aventin et la rive du Tibre, par P. Lentulus Scipion et T. Quinctius.

On ne voit pas qu'Auguste, qui savait dépenser des

1. V. Ampère et Smith.

2. Nous oublions le P. Argonautarum, qui avait pris son nom d'une peinture célèbre.

3. Cet arc, qui n'existe plus, était destiné à perpétuer la mémoire d'un fait important et caractéristique, un triomphe après une guerre civile. Comme César avait triomphé après Pharsale, Octave triompha après Actium.

sommes folles pour les plaisirs du peuple, ait élevé de nouveaux cirques. L'immense cirque de Tarquin, dit Circus maximus, nouvellement agrandi par César, suffisait d'ailleurs. Il abritait facilement les nombreux spectateurs que le cirque Flaminius ne pouvait contenir [1].

Auguste fit mieux que de construire un cirque, ce qui n'était pas nouveau : il creusa un lac dans les jardins de César, sur la rive droite du Tibre, au pied du Janicule, et l'entoura d'un amphithéâtre, semblable à ceux où l'on donnait les combats de gladiateurs. La Naumachie d'Auguste [2] était exclusivement réservée aux représentations de batailles navales. Un aqueduc construit exprès alimentait son vaste bassin.

C'est encore Auguste qui acheva l'amphithéâtre de Statilius Taurus [3], à peine commencé par César; il lui plaisait de reprendre le projet du dictateur, et surtout d'étonner Rome par le premier amphithéâtre en pierre qu'elle eût encore vu [4]. Trois Théâtres célèbres s'élevaient alors dans le champ de Mars : l'un, celui de Pompée, avait été réparé par Auguste; les deux autres furent construits sous son règne, le premier par Cornelius Balbus, et le second par Auguste lui-même, qui le dédia sous le nom de son neveu Marcellus. — De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve toujours

1. On mentionne encore trois cirques, le cirque Palatin, sur ce mont, le cirque de Flore et le C. de Salluste. Ampère a cherché à démontrer que ces deux derniers n'ont jamais existé que dans l'imagination des antiquaires.

2. César avait déjà donné une naumachie dans un lac creusé au champ de Mars. Mais les gradins étaient temporaires.

3. Il fut brûlé dans l'incendie de Rome sous Néron.

4. Suétone. *Auguste*, XXIX.

la main et l'impulsion du maître. Les monuments sortent de terre, afin que tant d'édifices somptueux fassent oublier aux Romains leur servitude.

Les Thermes, qui prendront bientôt de si extravagantes proportions, commencent à offrir au peuple un luxe et un confortable inconnus sous la République. Il y a déjà, outre une multitude de bains publics [1], les Thermes de Caïus et Lucius sur l'Esquilin, construits par Julie ou par Auguste en l'honneur des fils d'Agrippa. Ce dernier avait élevé dans le champ de Mars des Thermes particuliers si vastes, qu'il put, en mourant, les léguer au peuple romain [2].

De tous les grands travaux entrepris par Agrippa et encouragés par Auguste, les plus importants et les plus utiles furent : la construction de nouveaux aqueducs et la réparation de ceux de la République. Ici encore il faut nous contenter d'une sèche énumération : 1° L'Aqua Appia, le plus ancien aqueduc de la République [3], réparé en 144 par Marcius, portait l'eau jusqu'au sommet du Célius et de l'Aventin. Il existait sans doute au temps d'Auguste; car on ne voit pas quelles eaux auraient pu approvisionner cette région de Rome. — 2° L'Anio vetus, commencé en 273 par Curius Dentatus, s'éleva aux frais des victoires de Rome sur les Samnites. Il portait l'eau au centre de la ville, passait sur l'Esquilin, et descendait dans les Carines. 3° L'Aqua Marcia, construit par

1. On rapporte qu'Agrippa construisit 170 bains publics pendant son édilité. (C. Dezobry.)

2. V. le Dr Smith. *Thermæ*. On connaît la réputation des bains particuliers de Salluste et de Mamurra.

3. Construit 313 av. J.-C. par Appius Cæcus.

Q. Marcius Rex [1], 144 av. J.-C. — Cet aqueduc portait l'eau sur le Quirinal et jusqu'au sommet du Capitole. Il fut réparé par Agrippa. Auguste augmenta le volume de ses eaux, en y amenant celles d'une source peu éloignée sur un court aqueduc, appelé Aqua Augusta. — 4° L'Aqua Tepula, dernier aqueduc de la République, construit en 127 av. J.-C., fut réparé par Agrippa, qui utilisa ses eaux et les réunit à celles de l'Aqua Julia. — 5° L'Aqua Crabra, destiné surtout à remplir l'Euripe du Grand Cirque, existait déjà au commencement de l'Empire ; l'eau en était si mauvaise qu'Agrippa ne put l'utiliser. — 6° L'Aqua Julia, le plus étonnant des ouvrages entrepris par Agrippa pour embellir Rome. — Près de la porte Prænestine, les trois conduites Marcia, Tepula et Julia se réunissaient dans un vaste réservoir dont il reste encore des ruines. — 7° L'Aqua Virgo, œuvre d'Agrippa, destinée à alimenter ses bains. Elle descendait du Pincius dans le champ de Mars. — 8° L'Aqua Alsietina ou Augusta, au-delà du Tibre. On dit que cet aqueduc fut construit par Auguste pour approvisionner sa naumachie [2].

Suétone rapporte qu'Auguste fit élargir et nettoyer le lit du Tibre, depuis longtemps obstrué par les ruines et rétréci par la chute des édifices. Il est probable que les ponts de la République furent réparés en même temps, et qu'on en construisit de nouveaux. Les historiens n'en parlent pas. Les noms suivants sont connus : P. Sublicius, Æmilius, Probi, Trium-

1. Le Sénat lui accorda environ deux millions.
2. Smith parle encore de l'aqueduc *Algentia*. On ne sait par qui il fut construit, et s'il existait au temps d'Auguste.

phalis, Fabricius et Cestius; mais ce ne sont que des noms. On ne peut en mettre un seul à sa place avec certitude. Le pont Cestius conduisait de l'île Tibérine sur la rive droite du fleuve; et quelques antiquaires croient que chaque pont moderne remplace un pont antique. Il y en aurait eu alors sept ou huit au commencement de l'Empire, presque tous d'un aspect monumental et ornés d'arcs décoratifs [1].

On retrouve l'influence d'Auguste [2] dans la création des Bibliothèques publiques. C'est sous son règne qu'Asinius Pollion forma celle de l'Atrium de la Liberté. Auguste lui-même avait ouvert la B. Palatine, et fondé la B. Octavienne dans le portique d'Octavie.

Il y avait encore dans Rome une foule d'édifices publics, qu'il serait trop long de décrire ici : Stades, Gymnases, colléges de prêtres, écoles de gladiateurs, écoles publiques, maisons et portiques des ambassadeurs (Villa publica et Græco-Stasis), curies des pontifes (C. Calabra et C. Saliorum), palais des archives (Tabularium), Diribitorium, curies où le peuple s'assemblait les jours fériés pour les festins et les sacrifices, *œraria*, greniers publics, *Emporium, Macella, Carceres,* entre autres la noire prison d'Ancus [3], dont il reste des ruines, pour montrer que les maîtres du monde, qui prodiguaient aux Romains *panem et circenses,* ne leur épargnaient pas non plus l'horreur des supplices; enfin beaucoup d'édifices, que l'organisation militaire, civile et religieuse de l'État, ou la

1. V. Anthony Rich., voc. *Pons*.
2. Ce prince réalisait encore un des grands projets de César. (V. Suétone, *J. Cæsar,* XLIV.)
3. Voir la curieuse restauration de François Piranesi.

civilisation romaine artificielle et raffinée rendait alors indispensables.

Quant aux maisons des pontifes, des consuls, des généraux et des nobles romains, plusieurs sont restées célèbres : la *Regia* (maison du Grand-Pontife), habitée par César et par Auguste, était si vaste que Clodius s'y perdit (on sait comment), aux fêtes de la Bonne Déesse. La première maison d'Auguste, moins somptueuse, renfermait pourtant une collection d'œuvres d'art ; elle s'élevait sur le Palatin dans un site admirable. — Suétone parle quelque part des édifices de l'État [1]. Il y avait donc à Rome des palais [2] au choix pour celui qui s'emparait du pouvoir. Pompée, Crassus, Lucullus, Mamurra, Scaurus, possédaient des villas et des maisons princières. — Sous l'Empire, le luxe alla toujours en augmentant. Il fallait bien aux portiques de marbre rare, peuplés de statues, des bois et des gazons pour cadre. Aussi, dans tous les faubourgs de Rome, dans les vallées ou sur la pente des collines, s'étageaient les jardins immenses des Agrippa, des Salluste, des Mécène, et bien d'autres. Mécène s'était plu à transformer le pauvre quartier des Esquilies [3] ; il avait construit sur la hauteur une tour [4], d'où la vue s'étendait jusqu'aux collines de Tibur. Quelques bois et quelques jardins étaient publics ; César avait légué les siens au peuple.

1. « César, dit-il, alla habiter un *bâtiment de l'État*. » (*J. Cæsar*, XLVI.)
2. Tacite (*Annal.* XV, 41 et 42) nomme le palais de Numa et le palais Émilien brûlés dans l'incendie de Néron.
3. V. Horace. *Sat.* I, 8, 14.
4. Néron devait, cinquante ans plus tard, du haut de cette tour, regarder brûler la ville d'Auguste et d'Agrippa, que Mécène avait contemplée souvent à la même place.

De cette ville si bien organisée par Auguste, le premier organisateur du monde, partaient, se dirigeant vers tous les points de l'Empire, des voies extraordinaires, qui étonnaient les anciens eux-mêmes[1]. Ce qui nous intéresse surtout, c'est l'aspect de ces voies aux portes de la ville, quand les sépultures fastueuses des Grands formaient de chaque côté une allée monumentale. J.-B. Piranesi a donné, dans un étonnant frontispice, « une idée de la voie Appienne[2] ». Rien de plus imposant que cet entassement de tombeaux. Les mausolées gigantesques, les pyramides, les obélisques, les cippes, les urnes funéraires, les sarcophages de marbre et les bustes des morts célèbres s'y pressent dans un ordre magnifique. Auguste s'était construit lui-même un vaste mausolée dans le champ de Mars, non loin de celui de Sylla, et l'avait entouré d'un bois, qui déjà de son temps servait de promenade publique.

Il faut nous arrêter dans cette énumération déjà longue[3] des monuments au temps d'Auguste. Nous n'avons d'ailleurs d'autre but que de montrer les édifices s'accumulant dans Rome avec une rapidité incroyable, à laquelle on ne peut comparer que les

1. « Les voies romaines, disent Strabon et Plutarque, pavent les plaines, fendent les montagnes, passent sur les torrents franchis et sur les vallées comblées. » — Et quelle solidité ! On croirait que ces routes de pierre sont l'œuvre d'un peuple immuable, qui doit toujours garder l'empire du monde.

2. « *Idea della Via Appia.* » — V. aussi dans Smith la rue des Tombeaux à Pompéi.

3. Quoique bien incomplète. — Il nous est impossible de nous occuper ici des murs de Servius, déjà ruinés à cette époque (V. J.-J. Ampère et A. Rich). — Nous ne pouvons pas non plus entrer dans des détails sur les rues et les quartiers de Rome. — Pour les portes, voir plus loin.

causes de destruction qu'on va voir déjà surgir de toutes parts. La fièvre de construire n'abandonnera pas de sitôt les successeurs d'Auguste; mais c'est bien rarement que nous trouverons à Rome, pendant la période qui va suivre, une raison sérieuse d'utilité publique, dans l'érection des monuments nouveaux. On construit encore des temples; mais il ne s'agit plus guère de piété envers les Dieux. En voici venir de nouveaux à la suite du Divin César. Nous aurons le Divin Auguste, le Divin Claude, les D. Titus et Vespasien, le D. Antonin et la D. Faustine... — Retenant toutes les traditions du fondateur de l'Empire, les successeurs d'Auguste achèteront la popularité par les mêmes moyens que lui : mais parfois ce triste prétexte disparaîtra lui-même ; — Caligula et Néron n'auront bientôt d'autre but que d'étonner le monde par des constructions impossibles.

Tibère réunit sa maison à celle de son prédécesseur, sur le Palatin ; il pose les fondements du temple d'Auguste, dédie ceux de Castor et Pollux, de la Concorde et de la Fortune *Fortis;* élève un arc de triomphe, et, tandis que Séjan construit le camp des Prétoriens, fait réparer la prison d'Ancus : enfin il commence la réédification du théâtre de Pompée incendié.

Caligula, expropriant les riches citoyens qui ont encore des maisons sur le Palatin, agrandit démesurément le palais d'Auguste et de Tibère, et jette un pont insensé jusqu'au Capitole par-dessus le Forum Romain. Il commence deux aqueducs : l'Aqua Claudia et l'Anio novus, dont les arcades gigantesques porteront les eaux à cent neuf pieds d'élévation, et construit un cirque

dans les jardins d'Agrippa[1]. Après avoir achevé le temple d'Auguste, commencé par Tibère, il s'en fait élever un à lui-même sur le Palatin. « Il eut, dit Suétone, un[2] temple particulier pour sa divinité. » — Caligula, entre autres constructions extravagantes, posa les fondements d'un nouveau palais sur la place même du Capitole, abandonné et détruit par ses successeurs. On rapporte qu'il démolit plusieurs arches de l'Aqua Virgo, pour construire un amphithéâtre en bois dans le champ de Mars. Il bouleversa aussi la disposition intérieure des Septa en y creusant une espèce de naumachie.

Parmi les travaux qu'il entreprend à Rome, Claude termine et dédie les deux aqueducs de Caligula, élève un arc de triomphe et peut-être un portique[3] sur l'Esquilin. Il achève la restauration du théâtre de Pompée[4], commencée par Tibère. Pendant qu'il décore le Grand Cirque de galeries de marbre et d'œuvres d'art, son affranchi Pallas couvre l'Esquilinus de jardins plus vastes encore que ceux de Mécène.

Claude meurt, et le Sénat lui décerne les honneurs divins. Agrippine lui élève un temple, que Néron, las de dissimuler, ne laissera pas achever. On cherche en vain pendant son règne la trace d'une construction utile. Il ajouta de nouveaux bâtiments aux Thermes

1. Il prit plus tard le nom de *Cirque de Néron*. C'est là que ce dernier fit brûler les chrétiens.

2. Ampère dit *deux* (*Empire romain à Rome*, II, 7).

3. V. Smith et Dezobry. — Suétone n'en dit rien. Le Portique appelé *P. Claudia* était peut-être l'ancien *P. Liviæ* sur l'Esquilin.

4. Suétone, après avoir dit que Caligula termina le théâtre de Pompée, rapporte plus loin que ce fut Claude, et ajoute qu'il donna des jeux à cette occasion.

d'Agrippa dans le champ de Mars[1], construisit un pont destiné, sans doute, à conduire en droite ligne au cirque et aux jardins de la vallée Vaticane.

Le Palais, que Tibère et Caligula ont étendu sur le Palatin presque entier, ne suffit pas à Néron. Le sien doit couvrir le Palatin, la Velia, le Cœlius et l'Esquilin. Bientôt l'incendie s'allume, et, tandis que Rome brûle encore, Néron, « utilisant les malheurs de la patrie[2], » fait le plan de sa *Maison-Dorée*. En jetant un coup d'œil sur une carte de Rome[3], on peut se convaincre que Suétone et Tacite n'ont rien exagéré en disant qu'elle occupait un tiers de la ville. On a retrouvé les ruines de cet édifice au N. du Palatin, à côté de la maison d'Auguste, sur le flanc E. du Palatin, le long de la voie Triomphale; il couvrait l'emplacement de l'amphithéâtre Flavien, de l'arc de Constantin et de l'arc de Titus, probablement aussi le sommet de la Velia, où furent plus tard le temple de Vénus et de Rome et la basilique de Constantin ; passant à travers la Suburra, il s'étendait de l'E. à l'O., de l'Esquilin jusqu'aux Carines, gravissant et couronnant ce mont à la place même où furent construits les Thermes de Titus. Il ne s'arrêtait qu'à l'enceinte de Servius. Enfin il dominait la moitié du Cœlius. Pour les détails, nous renvoyons à Tacite et à Suétone. — Qui n'a entendu parler des monuments contenus dans son enceinte? Temples, palais, portiques, gymnases, thermes, aqueducs, colosses, obélisques, lacs, forêts

1. On croit que les *Thermes de Novatius*, au N. de la Maison-Dorée, sur l'Esquilin, datent du règne de Néron. (V. Nibby, *Carte de Rome ancienne*.)
2. Tacit. *Annal*. XV, 42.
3. Celle de Nibby, par exemple.

et jardins sans bornes[1]. Néron, choqué de la hauteur des maisons et de l'étroitesse des rues, rebâtit Rome sur un nouveau plan : cela ne pouvait compenser la destruction des anciens édifices et des œuvres d'art englouties dans les flammes[2]. — On embellit Rome ; mais dès qu'il faut détruire pour bâtir, et que les édifices nouveaux sont destinés à faire oublier les anciens, on comprend combien ceux-ci deviendront vite des ruines. Dans cet incendie allumé peut-être par le Prince, et qu'en tout cas il ne fit point arrêter, ce prodigieux dédain pour les œuvres qui ne sont pas de lui se montre avec impudence.

Trois Césars se succèdent sans avoir le temps d'écrire leurs noms sur le marbre. Othon relève les statues de Néron, et destine cinquante millions de sesterces à l'achèvement de la Maison Dorée. — Mais déjà règnent les Flaviens, et le fantastique palais s'écroule pour faire place aux Thermes de Titus sur l'Esquilin[3], au temple de la Paix sur la Velia, à l'Arc de Titus, et à l'Amphithéâtre Flavien, qui s'éleva sur la place même des étangs de Néron, comblés peut-être

1. V. Tacit. *l. c.* — Les anciens donnent à la *Maison-Dorée* des dimensions fabuleuses. V. Martial, Pline l'Ancien et Pline le Jeune. — Suétone dit que les bains de ce palais étaient alimentés par l'eau de la mer : il avait, selon Nibby, trois milles et demi de tour.

2. « Il serait difficile, dit Tacite, de compter les maisons et les temples qui furent détruits. Les plus antiques monuments de la religion, celui que Servius Tullius avait dédié à la Lune, le grand autel et le temple consacrés à Hercule, celui de Jupiter Stator, le Palais de Numa Pompilius et le sanctuaire de Vesta, avec les Pénates du peuple romain, furent la proie des flammes. Ajoutez les chefs-d'œuvre des arts de la Grèce, que nos vieillards se rappelaient avec regret... » (*Annal.* XV, 41.)

3. Construits sur les fondations d'une partie de la Maison-Dorée. Ampère rapporte qu'on se hâta tellement de détruire cet édifice qu'on ne prit pas même la peine d'enlever les ornements précieux. Il avait peut-être brûlé en partie dans l'incendie de Rome sous Titus.

avec les ruines de ses palais. — Au moins ces trois empereurs avaient, en démolissant, le prétexte de rendre au peuple romain ses quartiers et ses rues envahis par un tyran [1].

Vespasien relève le temple de Claude, presque détruit, lui rend les honneurs divins que Néron lui avait enlevés, et répare l'Aqua Claudia. — Domitien, qui semble avoir pris Auguste pour modèle, possédé comme lui de la rage de bâtir, élève d'abord un temple à Auguste, un T. à Minerve dans le Forum transitorium, les deux petits T. de Jupiter gardien et de Jupiter conservateur, un autre dans le Forum aux Divins Titus et Vespasien [2]. Le Capitole, détruit sous Titus, est réédifié par lui pour la quatrième fois avec plus de magnificence que jamais [3], disent les historiens. — Domitien ajoute encore à l'étendue du palais des Césars sur le Palatin, dont Stace a célébré la hauteur en vers hyperboliques. Il construit la basilique Pompiliana [4], un Stade appelé cirque agonal, un Odeum dans le champ de Mars, et au-delà du Tibre une naumachie entourée d'un vaste amphithéâtre. Quoique entièrement terminée [5], elle fut détruite bientôt après, sans doute par Adrien [6]. Les pierres servirent à réparer le Grand Cirque. Il faut aussi at-

1. Les Flaviens laissèrent debout la partie du palais construite sur le Palatin, et plusieurs édifices enfermés dans sa vaste enceinte; car les antiquaires en ont retrouvé des ruines nombreuses. (V. Nibby.)

2. V. Suétone et Smith.

3. Cet édifice fut alors entièrement doré depuis les portes jusqu'au toit de bronze.

4. V. Smith.

5. V. dans Rich la Naumachie de Domitien, d'après une médaille.

6. Elle n'existait déjà plus au temps où Suétone écrivait son histoire.

tribuer à Domitien plusieurs arcs de triomphe [1].

Trajan élève un temple à Nerva. Il construit au pied du Quirinal taillé par lui le vaste Forum, qui embrassait sa Basilique, sa Bibliothèque, son arc de triomphe, la belle colonne échappée par miracle à la destruction, et plus tard son propre temple. Il élève un théâtre [2] dans le champ de Mars, un aqueduc dans la région Transtibérine, répare un grand nombre de monuments, augmente l'étendue du Grand Cirque et des bains de Titus, et construit les thermes Suranæ, du nom d'un de ses amis. Les monuments d'Adrien sont : le Panthéon, brûlé sous Titus et rebâti pendant son règne, le beau temple de Vénus et de Rome, qui fit disparaître une partie de la Maison-Dorée, que les Flaviens avaient oublié de détruire, son mausolée dans les jardins de Domitia, et le pont construit pour y arriver [3], enfin le temple de Trajan et de Plotine.

Les Antonins ont attaché leur nom aux temples d'Adrien, d'Antonin et Faustine, à la colonne funéraire d'Antonin le Pieux, à la colonne de Marc-Aurèle, dite *Antonine*, au temple de la seconde Faustine, à l'arc de triomphe de Marc-Aurèle, et enfin à l'arc de Lucius Vérus.

Sous les règnes suivants s'élevèrent à Rome les Thermes de Commode et ceux de Septime Sévère, un camp sur le Quirinal construit par Sévère en face de celui des Prétoriens [4], un aqueduc, l'aqua Septimia, et

1. Il avait couvert Rome de Janus (v. Rich). — On lui attribue le *Janus Quadrifrons* qui existe encore. (V. Ampère. *Domitien.*)

2. Ampère affirme qu'il fut rasé par Adrien.

3. Je crois qu'on lui attribue à tort un cirque dans le champ Vatican. C'était probablement celui de Domitia, peut-être restauré par lui.

4. Dioclétien le fit probablement disparaître pour construire ses thermes.

les deux *Septizonium;* l'un, sur le Palatin, servait d'atrium au palais de Sévère, et l'annonçait à ses compatriotes africains entrant dans Rome par la porte Capène; l'autre, sur la voie Appienne, devait être son tombeau.

Caracalla élève un portique [1], plusieurs temples d'Isis; il agrandit encore le cirque Maxime, et commence ces Thermes luxueux, terminés par Héliogabale et Alexandre Sévère, dont les ruines ont laissé Ampère stupéfait d'admiration [2]. — Un cirque particulier, enfermé dans les jardins de Varius, près de l'amphithéâtre *Castrense*, a porté le nom d'Héliogabale. On lui attribue plusieurs temples du Soleil. — Son successeur construit l'aqua Alexandrina et répare le cirque de Domitien, qu'on appellera désormais « Cirque d'Alexandre ».

1. Décoré de peintures représentant les exploits militaires de Septime Sévère. (Ampère. *Emp. Rom. à Rome*, II, 280.)

2. C'est le lieu de dire que nous ne partageons pas l'opinion d'Ampère, qui croit que Rome n'a jamais été aussi magnifique qu'à cette époque. Sans doute, tous les Empereurs depuis Auguste ont élevé de nombreux monuments; mais on ne voit pas assez combien ils en ont fait disparaître, et le peu de souci qu'ils prenaient de ceux qui ne portaient pas leurs noms. L'eussent-ils voulu, il leur aurait été impossible d'entretenir tant d'édifices publics : à l'exception du *Grand Cirque* et de l'*Amphithéâtre Flavien*, constamment réparés par les Empereurs, les monuments eurent pour la plupart beaucoup à souffrir de l'indifférence du maître régnant. Il faut se garder de juger une ville par un seul édifice : les Thermes de Caracalla et la rue qui y conduisait ne prouvent rien sur le reste de Rome. Et puis le goût s'en allait. Au temps d'Auguste, on s'inquiétait au moins de la perspective, de la position d'un temple ou d'un portique. — Qu'importe maintenant? Septime Sévère vient d'élever son arc de triomphe dans le Forum encombré, sans souci du temple de la Concorde, dont il masque les belles proportions. — J'ajouterai que Caracalla dut sans doute beaucoup démolir, pour trouver l'emplacement de ses Thermes immenses. — Ampère oublie le grand incendie qui venait de détruire, sous Commode, le temple de la *Paix* avec sa bibliothèque, la *Bibliothèque Palatine*, le temple d'Apollon et une partie du *Palatium*.

Avant les barbares, l'anarchie vient désoler Rome. Pendant trente-trois années d'un gouvernement sans nom, on élève encore deux arcs de triomphe, ceux de Gordien et de Gallien [1].

Mais voici que Rome n'a plus besoin de monuments nouveaux. Aurélien n'aura pas trop de tout son règne pour dresser autour d'elle ses solides murailles. On lui attribue pourtant le temple du Soleil, dont on voit encore des ruines sur le Quirinal, ainsi qu'un portique dans les jardins de Salluste. — Probus travaille aux murs commencés par Aurélien ; et Dioclétien, avant d'abdiquer l'empire, se hâte de couvrir le Quirinal de ses Thermes magnifiques. Il élève aussi un arc de triomphe. — Maxence pose sur le sommet de la Velia les fondements de la basilique qui doit porter le nom de son successeur.

Avec Constantin la transformation des temples va commencer, et bientôt la ruine, qui suit toujours l'abandon. Il laissa cependant, en quittant Rome, des monuments de son règne, ses Thermes, sa Basilique, son arc de triomphe, l'église élevée par Hélène près de l'amphithéâtre Castrense, l'église de Saint-Jean de Latran et le nouveau Palais — *Domus Lateranus* — qui devint plus tard celui des Papes.

Il faut nous arrêter ici. Rome d'ailleurs ne verra plus s'élever de monuments remarquables. C'est l'histoire de sa ruine que nous allons faire désormais.

Quelques historiens pensent que la décadence matérielle de Rome fut loin d'être aussi prompte que sa décadence morale ; mais il nous paraît démontré qu'à

1. Le second fut élevé à Gallien par un particulier.

partir de Constantin jusqu'au douzième siècle[1], la destruction accomplit son œuvre[2], sans que rien vienne l'entraver un seul moment.

Avant de parler des Barbares qui approchent, examinons les dégâts commis dans Rome par les chrétiens auxquels Constantin donna toute licence[3]. Son règne est célèbre par trois faits importants qui sonnèrent le signal de la décadence : la réorganisation administrative, qui entoura le pouvoir impérial d'une nuée de fonctionnaires, hiérarchie ruineuse et formidable; la création de Constantinople; enfin la religion chrétienne proclamée religion d'État. Cette révolution religieuse et politique à peine accomplie, les prêtres reçurent l'ordre de quitter les temples. Sacrificateurs, Pontifes, Augures, Vestales, — un peuple entier, — s'empressèrent d'abandonner le sacerdoce qui ne pouvait plus les faire vivre; et le Capitole désert se ferma pour la première fois. En même temps Constantin encouragea la construction des églises. Malheureusement le culte des dieux inspirait aux prêtres de la nouvelle religion une si profonde horreur[4], qu'ils aimaient mieux élever à la hâte et sans art leurs sanctuaires chrétiens, que de transformer les temples païens, ce qui les eût sauvés. Ils préféraient bâtir leurs

1. V. Gibbon, *Décad. de l'Emp. rom.*, ch. LXXI. — Parmi les causes de destruction Gibbon place justement en première ligne les inondations, et les incendies si fréquents à Rome. (Incendie sous Claude, sous Néron, sous Titus, sous Domitien, sous Commode, etc.)

2. C'eût été une étude curieuse et instructive de prendre en particulier les édifices que nous avons cités, et, après les avoir vus s'élever dans Rome, de suivre leur décadence et leur ruine. Mais ce travail, pour lequel les documents manqueraient d'ailleurs, nous entraînerait trop loin. C'est un livre entier à faire.

3. V. Gibbon, ch. LXXI.

4. Ils ne furent pas toujours aussi scrupuleux.

églises sur les fondations d'un cirque ou d'une forteresse. Témoin la vieille Basilique de Saint-Pierre, construite sur le Cirque de Néron. Il est probable que dans la première effervescence, — n'y a-t-il pas toujours des gens de zèle pour accomplir ces choses? — il est probable que beaucoup de temples furent démolis, et il est certain que les plus vieux et les plus maltraités fournirent des matériaux aux églises qui s'élevaient. Les autres monuments d'un entretien coûteux s'acheminaient vers leur ruine dans Rome dépeuplée et appauvrie[1].

Quant à ces dieux proscrits, j'ai peine à croire que leurs statues d'or et d'argent restèrent debout au fond des sanctuaires. Le pillage fut dès lors organisé, peut-être secrètement; mais ce n'est pas Constantin, — qui devait toujours manquer d'argent pour mettre en mouvement son énorme machine administrative, et entretenir ses deux capitales, — ce n'est pas Constantin qui abandonna cette mine; et d'ailleurs c'était chose sainte que de sacrifier des idoles au vrai Dieu. Il fit sans doute emporter les plus riches, en livra quelques-unes à la colère des chrétiens, et oublia les autres dans les temples fermés. On les gardait pour les Barbares : *Lugete, o Veneres Cupidinesque!*

La tentative de Julien n'arrêta qu'un instant la destruction. Cette pauvre Rome, encore païenne dans l'âme, se rattachait au culte des dieux[2], quand Théodose vint à Rome et le proscrivit de nouveau avec un acharnement sans pareil. Les temples fermés s'étaient ouverts,

1. On ne peut calculer le nombre des Romains qui suivirent Constantin à Byzance : ce dut être une prodigieuse émigration.

2. Voir Gibbon et Ampère.

on offrait aux dieux des sacrifices; la réaction causa la ruine de plus d'un temple épargné sous Constantin[1]. Ce fut le coup de grâce du paganisme.

Bien qu'absents de Rome, les empereurs ne voulaient pas la laisser s'écrouler et tomber tout à fait. Les préfets, paraît-il, recevaient quelquefois l'ordre de restaurer les monuments. C'est ainsi qu'un certain Prétextatus — probablement sous Julien — entreprit de relever tous les temples de la ville. Ce projet est lui-même une preuve de ce qu'ils étaient devenus.

Pendant son séjour à Rome, Honorius habita encore le palais du Palatin, qui devait traverser l'invasion à peu près intact.

Alaric donne enfin le signal (410), et voici que se précipitent dans Rome Goths, Vandales, Hérules. Le vieux préjugé qui nous montrait ces nations se ruant sur les cités pour le plaisir de détruire, en haine de la civilisation, est depuis longtemps déraciné. On sait ce qu'il faut penser de leur fureur dévastatrice et du Tibre où ils auraient précipité tant de richesses. Ils n'avaient certainement aucun intérêt à jeter par terre les beaux monuments de Rome, besogne longue et difficile. C'eût été compromettre leur butin, et perdre un temps précieux; beaucoup d'objets d'or et d'argent pouvaient d'ailleurs périr dans les ruines. C'est sans doute la raison qui les empêcha presque toujours d'allumer l'incendie. — Cependant il faut avouer qu'ils laissèrent à Rome de cruelles traces de leur passage. Alaric, qui ne resta que six jours au plus

1. Cet empereur avait fait réparer le temple de la Concorde, au commencement de son règne, lorsqu'il hésitait encore sur sa grande résolution politique.

dans la ville, eut le temps de brûler quelques édifices, de saccager les jardins de Salluste et le Colisée. Ses soldats emportèrent tout ce qu'il fut possible de transporter, et les Romains fondirent leurs statues de bronze[1] pour payer à Alaric la rançon de leur vie.

Gensérie (455) pilla Rome pendant quatorze jours; mais l'incendie ne fut nulle part allumé. Les Vandales embarquèrent sur leurs vaisseaux amarrés dans le port d'Ostie ce qui avait échappé à la cupidité des Goths d'Alaric.

Depuis lors jusqu'à la chute de l'Empire, c'est-à-dire pendant vingt ans, l'anarchie, la dépopulation et la misère ne firent qu'augmenter à Rome. Odoacre, après l'avoir dévastée à son tour, ne daigne pas l'habiter. — Puis vient Théodoric (493), ce barbare qui jouait au monarque civilisé. La beauté de Rome l'étonna. Il voulut, lui aussi, habiter le palais des Césars, et prit deux cents livres sur l'impôt du vin pour le faire restaurer. Ce Goth, plus sage que les Romains, ordonnait d'abattre les arbustes, qui, croissant sur les anciens édifices, pouvaient en hâter la destruction. Cela prouve, pour le dire en passant, que les plantes sauvages envahissaient déjà les monuments déserts.

Totila prit Rome, et la pilla en 546. Il voulait raser la ville; mais un chef franc lui fit honte de cette barbarie, et il releva lui-même une partie des murs renversés. L'énergique défense de Narsès, quand Totila et Vitigès assiégèrent Rome pour la seconde fois, causa la destruction de plusieurs statues oubliées dans les précédents pillages. Du haut du môle d'Adrien, de-

1. A défaut d'or et d'argent. On se souvient qu'Alaric demandait 5000 livres pesant d'or et 30,000 livres pesant d'argent.

venue la forteresse de Rome, les soldats grecs jetèrent sur les assaillants, en guise de projectiles, les belles statues qui ornaient le splendide mausolée.

Les Barbares partis, Rome capitale d'un petit duché, relevant de l'exarchat de Ravenne, abandonnée aux vexations des lieutenants des Empereurs grecs, et bientôt menacée par les Lombards, n'eut dès lors d'autre recours que la protection des Papes. Elle se délabrait chaque jour un peu plus[1]. — Les aqueducs avaient été coupés; et, attirés vers le Tibre, les Romains descendirent dans le champ de Mars. C'est alors probablement que l'on vit pour la première fois de barbares constructions s'ajouter aux temples et aux portiques, qui embellissaient ce lieu, où il n'avait jamais été permis de bâtir. — Nous les retrouverons au douzième siècle, et bientôt il n'y aura plus un arc de triomphe ou une colonnade antique sur lesquels on n'ait greffé, parfois même au milieu de sa belle façade, quelque hideux appendice[2]. Chose singulière, c'est justement à cette époque (552), vers le milieu du sixième siècle, que plusieurs historiens font remonter une description de Rome, qui nous paraît un conte fabuleux. Nous l'aurions passée sous silence, si Ampère, critique judicieux, n'avait cherché à prouver son exactitude. — Il suffit de citer quelques-uns des chiffres donnés par l'auteur, un certain Zacharia[3], pour que l'on soit aussitôt convaincu de l'absurdité de son récit. Au temps où il écrivait, il y aurait eu à Rome

1. Les règlements de voirie qui regardaient la police des rues étaient depuis longtemps tombés en désuétude.

V. dans Piranesi (planche XVII) le monument de la conduite des eaux de l'*Aqua Claudia* et de l'*Anio novus*.

3. V. Ampère, *Emp. rom. à Rome*, II, 407 et suiv.

quatre-vingts grandes statues d'or des dieux, soixante-six statues d'ivoire des dieux, dix-sept mille quatre-vingt-dix-sept palais, treize mille cinquante-deux fontaines, trois mille sept cent quatre-vingt-cinq statues des empereurs et des autres généraux, vingt-deux grands chevaux en bronze (statues équestres), trente et un théâtres et onze amphithéâtres, neuf mille vingt-six bains[1], deux mille quatre-vingt-onze prisons, etc.[2]. — On ne peut s'empêcher de sourire, et les belles descriptions des *Mirabilia* sont à peine comparables à cette curieuse statistique. Ampère cite quelques passages de Procope à l'appui de son opinion. Pourtant cet écrivain, malgré ses hyperboles, ne sort pas des limites du vraisemblable. Rien ne m'empêche d'admettre qu'il restait à Rome une assez grande quantité de statues, et qu'une des célèbres vaches de Myron décorait encore le Forum romain, où il y en avait eu quatre. Sans doute les colosses, presque impossibles à transporter, étaient restés debout. Les groupes difficiles à manier, les bustes de marbre, qui ne pouvaient tenter la cupidité des Barbares ou des Romains[3], les lourdes statues équestres, ou bien celles qu'on avait scellées sur leurs socles autour des monuments, échappèrent à la destruction. — Les Barbares paraissent avoir dédaigné particulièrement les reproductions d'animaux si nombreuses à Rome, et dont plusieurs étaient des chefs-d'œuvre.

1. Ampère dit naïvement à ce propos que, lorsqu'il vint à Rome en 1824, il n'y avait qu'un seul établissement de bains, et dans cette maison qu'une seule baignoire.

2. Le tout en bon état et rempli de confortable (*commoditates*).

3. Je dis des Romains; car il paraît que depuis Constantin les riches particuliers avaient la manie des collections.

Le témoignage des contemporains nous apprend encore que les toits de bronze des temples, des basiliques et d'un grand nombre de monuments, étaient dorés : ce qui donnait à la ville un aspect extraordinaire, fait pour étonner les étrangers et provoquer la rhétorique des poëtes. Cette décoration résista longtemps, je veux bien le croire, aux injures de l'air, Goths et Vandales ne pouvaient la faire disparaître qu'avec le monument lui-même [1]. Enfin je ne dirai pas, moi qui resterais en contemplation devant une vieille colonne brisée, je ne dirai pas que Rome n'était pas digne d'être admirée au sixième siècle. Si elle avait perdu en magnificence et en régularité, elle avait même gagné en pittoresque : les fleurs sauvages vont bien au front d'un attique démantelé; mais le pittoresque, il faut l'avouer, est une forme de la ruine, et je ne puis croire à la fantastique description de Zacharia [2].

A partir du sixième siècle, Rome n'eut donc d'autres défenseurs que les Papes. Ils furent en réalité les chefs de la République, comme on l'appelait encore. Pauvres chefs d'un pauvre petit État! Le clergé catholique renonça bientôt à construire toutes les Églises qui lui manquaient; et la transformation des temples prit à cette époque une grande extension [3]. Le Panthéon était déjà une église catholique [4]. Il avait été oublié dans les pillages de Rome.

1. Je crois aussi que le Forum de Trajan avait encore à cette époque un aspect grandiose. Tout cela ne détruit pas des considérations générales.

2. Il est probable que cet écrivain n'était jamais venu à Rome.

3. Mais il était trop tard pour les sauver. Ils n'eurent souvent que des ruines informes à utiliser. Au douzième siècle, il y en avait bien peu qui n'eussent été défigurés ainsi, de manière à ce qu'on ne pût les désigner par leurs anciens noms.

4. Boniface IV le dédia, en 610, à sainte Marie des Martyrs.

Comme si ce n'était pas assez pour cette malheureuse ville d'avoir constamment les barbares à ses portes, les Empereurs grecs venaient de temps à autre la dévaliser. Dans une de ces visites redoutées, l'empereur Constant II (641) fit enlever une partie des ornements de bronze du Panthéon : « Les tyrans grecs, dit Gibbon[1], pillèrent tout ce qui avait échappé aux Goths et aux Vandales. » Et puis, ces vastes monuments, restes d'une civilisation qui s'en allait, devenaient chaque jour plus inutiles aux Romains. Les jeux du cirque et de l'amphithéâtre avaient cessé vers le sixième siècle. L'usage des bains se perdait; les aqueducs tombaient de toutes parts.

Quand Charlemagne vint à Rome, il trouva cependant une partie du vieux palais debout, encore décoré de l'atrium de Sévère. Le grand empereur envia pour ses palais du Nord les beaux marbres de Paros et de Numidie. Aix-la-Chapelle s'embellit des dépouilles de Rome[2]. — A la même époque, Didier, abbé du Mont-Cassin, trouvait tout simple de faire emporter des colonnes romaines avec leurs chapiteaux, pour orner les cloîtres de son abbaye[3]. — Et pourtant ce n'est là que le commencement. Rome a échappé aux Lombards, elle a échappé aux Sarrasins; mais elle ne

1. Ch. LXXI.

2. Gibbon, pour soutenir ce fait, emprunte aux *Historiens de France*, (tom. V) les vers suivants d'un poëte saxon :

Ad quæ marmoreas præstabat *Roma* columnas,
Quasdam præcipuas pulchra Ravenna dedit.
De tam longinqua poterit regione vetustas
Illius ornatum, Francia, ferre tibi.

3. Il est curieux de remarquer que Didier, qui n'avait pu piller Rome comme roi lombard, le fit plus tard comme abbé.

pourra se sauver d'elle-même. La guerre civile va mettre le comble à sa ruine.

C'est du nom de guerre civile qu'il faut appeler la lutte sanglante qui livra Rome aux Normands en 1084. Grégoire VII, retranché dans le môle d'Adrien, aurait bientôt succombé aux efforts réunis d'Henri IV et des Romains, si Robert Guiscard n'était accouru à son secours. Le *Septizonium* de Sévère, fortifié par les partisans du Pape, supporta l'assaut de l'armée allemande. Rome fut encore livrée à l'incendie; le quartier de la ville situé entre le palais de Latran et le Colisée brûla entièrement, et Robert augmenta la dépopulation en condamnant à l'exil et à la servitude un grand nombre de Romains, sans doute les mutins qui gênaient le tyrannique Grégoire.

Les nobles Romains — suivant l'exemple des Papes — usurpèrent, au milieu de l'anarchie des dixième et onzième siècles, le droit de se construire des forteresses dans Rome. Sans autre souci que celui d'être les plus forts, ils allaient démolissant et construisant sur des ruines leurs tours imprenables. Tourmentés du souvenir de leurs ancêtres, ils s'agitaient dans des luttes inutiles et sauvages. C'était pour eux un besoin de démolir et d'élever à la hâte, — comme on fait une barricade dans les guerres de la rue, — quelque repaire immense, informe et surprenant. De quoi ne firent-ils pas des forteresses? Le Môle d'Adrien était depuis longtemps la citadelle de Rome. Prise et reprise par tous les partis, elle fut le théâtre de bien des luttes stériles. — Le grand Cirque était envahi au douzième siècle par les tours et les contre-forts des Frangipani. Ils avaient osé se construire une forteresse dans la

plus grande ruine de Rome, — l'amphithéâtre Flavien, — avec les pierres qui l'encombraient à l'intérieur [1]. On se battit au Capitole [2], dans l'église même de Saint-Pierre transformée en citadelle, au Vatican [3], et nous avons vu que l'étonnant *Septizonium* de Sévère ne fut pas même respecté. Le palais de Latran et une foule d'églises s'étaient entourés de murailles, et les couvents avec leurs contre-forts offraient l'aspect d'un *Burg* allemand. Sur les arcs de César [4], de Titus, de Constantin et des Antonins, sur les ruines des aqueducs, des tombeaux ou des temples, on avait élevé en nombre infini des tours de guerre [5].

Mais avant d'entrer dans des considérations générales sur Rome au temps d'Arnauld, voyons ce qu'étaient devenus les lieux les plus célèbres [6].

Et d'abord, *ab Jove principium*, le Capitole. — Il est bien difficile de se faire une idée de l'antique colline au temps d'Arnauld, et surtout de ce que les chroni-

1. L'enceinte extérieure était encore intacte.
2. Sous Lucius II.
3. V. Gibbon, *l. c.*
4. C'était sans doute un arc d'Auguste.
5. Quelques années plus tard les théâtres de Pompée et de Marcellus furent également fortifiés.
6. M. Gregorovius, qui nous a fourni tant de documents intéressants (extraits du Rituel de saint Benoît, — Description du chanoine Mallius, — Inscriptions, chartes et bulles des Papes), attache trop d'importance au livre des « *Mirabilia* ». C'est une longue compilation faite pour plaire aux Romains. L'auteur, qui commence par intituler son chapitre : « *Le livre des Mirabilia* », est naturellement tenu de donner des merveilles. Les légendes se suivent de près dans ce livre, où l'on rencontre quelquefois une donnée exacte. Il faut remarquer que l'auteur emploie toujours le passé : *Il y avait*, dit-il. Personne ne peut lui dire ainsi qu'il se trompe, et son imagination s'exerce sur les monuments les plus défigurés, comme le Capitole et le palais de Chromatius. — On ne doit citer l'autorité des *Mirabilia* qu'avec une grande circonspection, et quand d'autres écrivains viennent appuyer son récit. — A côté des *Mirabilia* on peut placer la description de Benjamin de Tudela.

queurs du moyen âge appellent « le Palais du Sénat ». — Le Capitole ! ce seul mot, cri de ralliement du parti républicain, remuait à Rome les vieux souvenirs ; et cependant, chose singulière, il avait pour les Romains du douzième siècle un sens aussi vague que pour les Romains d'aujourd'hui. Qu'était-ce que cet emplacement à demi ruiné, au sud du Capitolin, tout rempli de débris informes, de fûts de colonnes brisées, objet du culte des Romains, et qui entendit depuis Crescentius jusqu'à Arnauld tant de déclamations sur la liberté ? L'ancienne citadelle du roi sabin ou le vieux temple de Jupiter ? On ne le savait plus alors, tant l'ignorance des bas siècles avait entassé de ténèbres sur les monuments de Rome ! — Aujourd'hui même il est impossible de dire avec certitude : La forteresse occupait le sommet nord, et le temple le sommet sud. — Nous pensons avec Niebuhr [1] que le

1. Suétone (*Calig.* XXII) rapporte que Caligula « *fit construire un pont, par-dessus le temple d'Auguste, entre le mont Palatin et le Capitole* ». Il semble, en jetant les yeux sur une carte, que Caligula, aussi fou qu'il pût être, n'aurait pas conçu l'idée de rejoindre le temple de Jupiter, s'il avait été situé au nord. Et puis, si la citadelle existait encore, comment se fait-il qu'on en ait sitôt perdu le souvenir, et qu'elle n'ait servi ni dans les invasions ni dans les guerres civiles ? — Avant 550 le môle d'Adrien était déjà la forteresse de Rome. Quant au temple, Genséric en avait fait enlever (dit-on) le toit de bronze doré. Si le fait est vrai, l'édifice dut bientôt tomber en ruines. — On pourrait trouver d'autres preuves, à l'appui de l'opinion de Niebuhr, dans la position du Forum, situé entre le Capitole et le Palatin (Denys d'Halicarnasse), et de la Voie sacrée, qui aboutissait au *Clivus Capitolinus* à gauche du clivus du *Bois de l'asile*. — Le côté de la prison d'Ancus était beaucoup plus escarpé. Les Forum d'Auguste et de César, ainsi qu'un grand nombre de monuments, encombraient l'abord de la colline. — Malgré Ampère, nous croyons donc que le temple était au sud. C'est à Rome l'opinion générale ; et nous sommes persuadé que le Sénateur, qui demeure aujourd'hui au Capitole, n'en doute pas — Pétrarque et le Pogge, les premiers voyageurs lettrés qui ont exploré Rome au quinzième siècle, croient tous deux que le temple était au sud. « *Rien n'est plus célèbre dans toute la ville*, dit le Pogge, *que le pont par lequel C. Caligula*

temple était au sud du mont, et que le Sénat du moyen âge siégeait — selon la croyance populaire — à la place même où se réunissait l'antique assemblée.

On s'étonne de voir par les *Mirabilia* que les Romains du douzième siècle ne savaient plus rien du temple fameux de Jupiter, de Minerve et de Junon. La légende avait confondu le souvenir de cet édifice ruiné, et de la citadelle sabine effacée par la moderne église d'*Ara cœli*. Ils donnaient au Capitole le nom de citadelle, mais ils lui prêtaient la magnificence du temple de Jupiter. Dans l'imagination des contemporains d'Arnauld, le Capitole était autrefois une forteresse, renfermant un riche palais, un lieu splendide et couvert d'or, et surtout consacré aux réunions des sénateurs. C'est là leur idée dominante[1]. Il ne faut

*joignit le Capitole au Palatium. Mais de ce pont on ne voit que six colonnes de marbre, trois au pied du Capitole et trois au pied du Palatium.* » — Ce qui a augmenté la confusion, c'est qu'il y avait sur le Capitole plusieurs temples de Jupiter, un entre autres dans l'intérieur de la citadelle. Ajoutons encore qu'une citadelle (*arx*) se bâtissait toujours au sommet d'une colline de difficile accès ou d'un rocher escarpé. Or, le sommet nord était dans les premiers siècles le plus escarpé des deux. En effet, on sait qu'au sixième siècle de Rome et au seizième siècle de notre ère des éboulements ont changé l'aspect du sommet sud, maintenant à pic. (V. dans Smith *la Roche Tarpéienne supposée.*)

1. V. Gibbon (chap. LXXI). — Cet historien cite, d'après Montfaucon, ce passage de l'auteur anonyme des *Mirabilia* : — « Le Capitole est ainsi nommé parce qu'il est la tête du monde; c'est de là que les consuls et les sénateurs gouvernaient la ville et toutes les contrées de la terre. Ses murs, très-élevés et d'une grande épaisseur, étaient couverts de cristal et d'or, et surmontés d'un toit de la plus riche et de la plus précieuse ciselure. Au-dessous de la citadelle se trouvait un palais d'or, pour la plus grande partie orné de pierres précieuses, et qui valait à lui seul le tiers du monde entier. On y voyait rangées par ordre les statues de toutes les provinces, qui avaient une clochette au cou; et, par l'effet d'un art magique, si une province se révoltait contre Rome, la statue qui la représentait se tournait vers le point de l'horizon où étaient les rebelles; la clochette sonnait, le prophète du Capitole annonçait le prodige, et le Sénat était averti du danger qui menaçait la République. » (Trad. de F. Guizot.)

pas conclure de cette tradition que l'église d'*Ara cœli* au nord occupait l'emplacement du temple détruit, et que les ruines du sud — tant vénérées à Rome — n'étaient autres que celles de la forteresse; car, on le sait, les constructions nouvelles depuis le sixième siècle avaient presque toujours la forme et l'apparence d'une citadelle. Les grossières réparations que firent les Romains, dans leurs accès de libéralisme, aux ruines du Capitole, transformèrent certainement le beau temple en un édifice barbare. De la colonnade qui l'entourait il ne restait pas même le souvenir au moyen âge; et, comme on peut s'en convaincre par les récits d'Othon ou de Gunther, tel qu'il était, il s'écroulait de toutes parts. Ce n'est certes pas l'amour de l'art qui les portait à demander à Frédéric de le réédifier, mais bien le désir de mettre le Sénat à l'abri d'un coup de main et des surprises de la faction cléricale. L'empereur d'Allemagne n'écouta pas même les vœux des sénateurs; et ce fantôme de Capitole, souvent assiégé, pris et repris dans les guerres civiles au temps de Rienzi, disparut si bien que le Pogge le trouva transformé en un dépôt d'immondices; beau prétexte à déclamation! — « Des vignes, dit-il, ont pris la place des bancs des sénateurs; le Capitole est devenu lui-même un réceptacle d'immondices et de matières fécales[1]. » Non loin de là le *Tabularium* avait été trans-

1. V. le Pogge. *Historiæ de varietate Fortunæ*. Lib. I. Lutetiæ Parisiorum, 1723. — Voici le passage entier : « Ce qu'il y a de plus triste et ce qui étonne le plus, c'est de voir cette colline du Capitole, autrefois la tête de l'empire romain et la citadelle du monde, qui faisait trembler tous les rois et les princes, où montèrent tant de généraux triomphateurs, orné et embelli par les présents et les dépouilles de tant et de si grandes nations, et digne des regards de l'univers entier, de voir, dis-je, ce Capitole dans un

formé en grenier au sel. — La colline [1] offrait déjà au douzième siècle cet aspect désolé que décrit le Pogge: au nord, l'église d'*Ara cœli;* au sud, parmi les ruines imposantes des temples qui la couvraient naguère, l'édifice indescriptible qui avait été le Capitole.

Un vague souvenir de ce lieu célèbre lui fit au moins garder son nom. Le Forum romain avait même perdu le sien. On appelait la place nouvelle, qui peut-être ne remplaçait pas l'ancienne [2], *Campo vaccino;* c'était en effet un enclos livré aux buffles et aux porcs, qui pouvaient y brouter l'herbe inculte [3]. Presque tous les

tel état de désolation et de ruine, si différent de ce qu'il était autrefois, que des vignes ont pris la place des bancs des sénateurs, et qu'il est devenu lui-même un réceptable d'immondices et de matières fécales. » (Voir le texte aux *Pièces justificatives*, où j'ai donné quelques extraits de l'ouvrage du Pogge.)

1. Qu'appelait-on au moyen âge *Clivus argentarius* et *Insula argentaria?* — On peut croire, d'après l'itinéraire de la procession donné par le Rituel, que le *Clivus argentarius* était la pente sud de la *Roche Tarpéienne supposée,* et l'*Insula argentaria* un pâté de maisons, qui tirait son nom de l'ancienne basilique *Argentaria.*

2. Je ne sais si, comme le dit Ampère, le véritable emplacement de l'ancien Forum est maintenant déterminé. Suivant lui, le Forum romain se dirigeait en long de l'est à l'ouest, du Capitole vers la Velia, et non du nord au sud, entre le Palatin et le Capitole; ou, pour mieux dire, il occupait l'emplacement du *Campo vaccino* actuel. — Mais la place du temple de Jupiter entraine celle du Forum, et, malgré l'opinion de cinq ou six savants dont Ampère cite les noms connus, j'ai peine à croire que le Forum romain était vraiment à cet endroit. En le plaçant ainsi, on ne retrouve plus l'espace nécessaire au Forum de César, au Forum d'Auguste, à celui de Nerva, et aux rues qui s'y croisaient. Les deux premiers étaient très-vastes: on y donnait des combats de gladiateurs, comme dans le Forum romain.

3. « Le Forum, endroit si fréquenté de Rome, où l'on rendait la justice, où se faisaient les lois, où le peuple se réunissait en assemblée, et tout près, le Comitium, si connu par l'élection des magistrats, sont abandonnés et déserts, subissant le caprice de la fortune; l'un sert d'enclos aux buffles et aux porcs, l'autre est cultivé et produit des légumes. — Il existe cependant une portion des murs du Comitium, restes d'une construction remarquable, au sommet desquels sont encore placées deux statues en marbre revêtues de la toge. » (V. Le Pogge.)

édifices, qui se pressaient dans l'ancien Forum, avaient disparu, et le terrain, encombré par les ruines, s'était élevé de trois mètres au-dessus du sol antique. L'édifice appelé Temple de Vesta par Nibby, transformé déjà en église[1] à cette époque, avait perdu son caractère; car le Pogge ne le mentionne pas dans sa description de Rome. Le Comitium, voisin de la Grécostase, dont on croit avoir retrouvé des restes, offrait au quinzième siècle de belles ruines encore surmontées de deux statues : un champ de légumes l'entourait alors[2].

Quant à ce que le Pogge appelle les restes du « Pont de Caligula », — trois colonnes au pied du Palatin et trois au pied du Capitole, — nous ne pouvons dire s'il faut, en effet, les attribuer à cette construction insensée. Tous les édifices anciens étaient d'ailleurs défigurés par des bâtiments modernes et grossiers[3]. — La Curie Julia, devenue l'église de Sainte-Martine[4], à l'époque où le Pogge la vit, ne gardait de l'ancien édifice qu'un pan de mur revêtu de marbre. Si l'église n'était pas construite au douzième siècle, la Curie

1. L'église Saint-Théodore, d'après le chanoine Mallius. (V. Gregorovius. *Hist. de Rome au moyen âge*. IV, p. 607.)

2. Nous attachons beaucoup d'importance à la description du Pogge. Toutes les ruines qu'il indique étaient certainement debout au douzième siècle; car entre cette époque et le temps où il écrivait on ne fit presque jamais à Rome de fouilles savantes. Quand on creusait autour des monuments, c'était afin d'en extraire des pierres pour les fours à chaux.

3. Les restes de la basilique *Æmilia*, indiqués dans le plan de Rome antique de Nibby, ont été déterrés au dix-neuvième siècle.

4. Il n'y a guère de doute à ce sujet. On sait que cette église a été élevée sur un palais du Sénat. « Notre religion a conservé sur le Forum un endroit dédié à sainte Martine, martyre; d'après une inscription ce fut autrefois, du temps de Théodose, le *Sanctuaire du Sénat*. » (Le Pogge. V. aux *Pièces justificatives*.)

complétement ruinée ne pouvait servir aux réunions du Sénat, qui ne s'y assembla jamais. Le Rituel de saint Benoît [1], signale ici la prison Mamertine couverte par des constructions nouvelles; en effet il l'appelle : *Mamertina privata* [2].

L'Arc de Septime Sévère, au pied du Capitole, défiguré par des fortifications et par une tour, qui dominait sa plate-forme, avait pour propriétaire au douzième siècle (chose curieuse) l'église de Saint-Sergius et Bacchus, et les héritiers d'un certain Ciminus. La bulle d'Innocent III parle de chambres adossées aux petites arcades. On l'avait complétement utilisé, et entouré de constructions particulières [3].

Près de là, le Temple de la Concorde [4] s'élevait presque entier. Mais c'était pour les Romains une mine à exploiter. Ses belles colonnes de marbre blanc ne trouvèrent pas grâce devant eux. Les unes fournirent des matériaux pour les édifices nouveaux, et les autres furent jetées dans les fours à chaux.

On voyait encore çà et là, près de l'ancienne montée Triomphale, au milieu de masures sans nom, des ruines comme celles du Temple de la Fortune, et du Temple de Jupiter Stator, antique édifice sur lequel

1. V. Gregorovius, IV, page 609 et suiv.

2. Il y avait sans doute une église — comme aujourd'hui — au-dessus des deux étages conservés.

3. Voir le Rituel, les *Mirabilia,* le chanoine Mallius, et la bulle d'Innocent, dans laquelle on lit ces mots : « ... Medietatem arcus triumphalis, qui totus in tribus arcubus constat, de quo unus de minoribus arcubus propinquior est vestræ ecclesiæ, supra quam una ex turribus ædificata esse videtur. » (Ep. Innoc. III, lib. II, n. 101, dat. VI. Non. Julii a. 1199. — V. Gregorovius IV, p. 639.)

4. Le Pogge le vit encore debout. Mais à son second voyage il ne trouva que des ruines. Quand on considère ce qui reste d'un des plus beaux temples de Rome, on demeure stupéfait de tant de barbarie.

s'élevait une église [1]. Aujourd'hui ses restes sont isolés. Nous savons que les temples seuls ne tombaient pas en ruines, mais parfois aussi les restaurations qu'on en avait faites. Certaines églises ont été relevées très-souvent, et chaque fois une partie de l'édifice antique a disparu. C'est ce qui est arrivé au Temple de Saturne (*ærarium*), déjà dédié à saint Adrien [2]. On l'appelait aussi la « Monnaie [3] » au douzième siècle : le monument primitif était encore debout, et, quoique défiguré par des restaurations barbares, il gardait ses revêtements de marbre [4].

En remontant au nord jusqu'à l'enceinte de Servius — détruite, — nous rencontrons, au pied du Capitolin, le Tombeau de C. Publicius, et, dans la vallée, le Forum de Trajan. L'emplacement en était occupé au douzième siècle par trois ou quatre églises, Saint-Basile [5], Saint-Cyriaque, Saint-Nicolas [6], et par un monastère de femmes sous l'invocation de saint Cyriaque. Une partie du mur d'enceinte disparaissait utilisé et caché dans les constructions modernes. C'est un des endroits de Rome les plus célèbres et les plus maltraités. Le Pogge signale pourtant un arc [7] de triomphe au

1. L'église de Saint-Nicolas *in Statera*. (V. le Pogge.) — *Statera* corruption du mot *Stator*. — D'autres savants croient que c'était le temple de Vespasien. (V. les restes dans Piranesi.)

2. V. le chan. Mallius.

3. *Ceccha* pour *Zecca*, monnaie.

4. L'anonyme cité par Montfaucon (V. Gibbon) signale encore dans le Forum un arc fortifié. Il l'appelle l'*Arc de César*. Ce ne pouvait être que l'*Arc d'Auguste* ou de *Tibère*.

5. On lit dans le chan. Mallius ce qui suit : « S. Basilii juxta Palatium Trajani Imp. » — Saint Blaise était à côté. (« S. Blasii in cantu secuta. »)

6. Le décret du Sénat du 27 mars 1162 cite cette église. (V. Gregorovius, IV, p. 641.)

7. Ce serait ce que le Rituel appelle l'*Arcus Nerviæ*, entre le temple du même nom et le temple de Janus (*inter templum ejusdem Deæ et templum*

milieu de ruines auxquelles il était déjà impossible de donner un nom. La belle Colonne de Trajan gisait à terre parmi elles. C'est peu d'années après la mort d'Arnauld (1162) que le Sénat décréta le relèvement de la Colonne Trajane, tout en confirmant le cloître dans sa propriété. — Le Pogge signale aussi « dans ce lieu désolé les restes d'un beau portique appuyé sur d'immenses colonnes [1] ».

Un pan de muraille restait seul du Forum d'Auguste, et les ruines du temple de Minerve indiquaient la place du Forum de Nerva. Ces débris devaient être importants au douzième siècle; mais on construisit tout auprès, sur les fondements du temple de la Terre, l'église de *S. Salvator in Tellume*[2]; et les Barbares puisèrent probablement à leur source accoutumée. C'était le sort de ce temple d'être pillé; car Paul IV fit enlever plus tard les colonnes du portique pour orner une fontaine dans ses jardins du Janicule.

A l'Ouest de la Velia — qu'on distinguait à peine, grâce aux débris qui déjà exhaussaient le sol à sa base, — on voyait le temple d'Antonin et Faustine, un des moins défigurés de ceux qui nous restent [3]. Toutefois le revêtement de marbre de cet édifice avait disparu depuis longtemps, quand le Pogge écrivait. Il place

*Jani*). — Des fouilles récentes ont fait découvrir le dessin primitif du *Forum de Trajan* et de sa bibliothèque. Je pense, avec Piranesi, que ce qu'on appelle souvent *Bains de Paul-Émile,* n'est autre chose qu'une partie du Forum de Trajan.

1. L'indication est un peu vague. C'est peut-être un reste de ce que les antiquaires modernes appellent *Temple de Mars vengeur* dans le Forum d'Auguste, près du Forum de Nerva.

2. Par corruption pour *Tellure Tellumen.* (Le Pogge.)

3. V. le dessin de Piranesi. Au douzième siècle ce temple était devenu l'église de Saint-Laurent *in Miranda.*

auprès de lui le temple de Romulus et Rémus[1] devenu, avant le douzième siècle, l'église de Saint-Cosme et Damien[2].

C'est sur les dalles de ce temple que des artistes du second siècle[3] avaient dessiné un plan célèbre de *Rome ancienne*, dont on voit des débris au musée du Capitole. Rien n'atteste mieux la barbarie des bas siècles que la destruction de ce monument sans prix, et, quand je lis les légendes absurdes des *Mirabilia*, je suis doublement indigné de l'ignorance des Romains qui l'ont brisé et dispersé. Que nous importe plus ou moins d'or sur les édifices, si l'on ne peut en mettre un seul à sa place avec certitude, et quand tous ceux, qui voudraient compléter le tableau de la vie antique, sont obligés de se jeter dans le champ des conjectures?

En fait de conjectures, aucun lieu de Rome n'en a suscité autant que le sommet de la Velia[4]. Les plus savants antiquaires ont fini par croire que les grandes ruines de l'est sont celles du temple de Vénus et de Rome brûlé sous Maxence, celles de l'ouest des restes de la Basilique de Constantin. Il semble que le nom de Constantin eût dû sauver ce monument de l'oubli, d'autant plus qu'on vit longtemps à cet endroit

1. Sur ce point tous les historiens sont d'accord (v. le Rituel, le chan. Mallius, Piranesi, Nibby, etc.).

2. *S. Cosma et Damiani.* (Le chan. Mallius).

3. V. dans Anthony Rich le mot *Ichnographia* — ('Ιχνογραφία), et les dessins de Piranesi.

4. Les ruines, qui la dominent à l'est, ont été appelées tour-à-tour temple du Soleil et de la Lune, temple de Castor et Pollux, temple de Romulus et Rémus, T. de Vénus et de Rome : — celles de l'ouest : une partie de la Maison-Dorée, temple de la Paix et basilique de Constantin.

des ruines imposantes[1] : mais il n'en a pas été ainsi. On n'en trouve aucune trace dans les documents du moyen âge, et le Pogge lui-même ne le cite pas : ce qui est moins étonnant, puisqu'il fut détruit au quatorzième siècle par un tremblement de terre. Je ne serais pas surpris que les Frangipani, qui avaient fortifié l'arc de Titus, aient étendu jusque-là leurs empiétements, à moins que l'immense basilique n'ait été fortifiée par leurs amis, les Pierre de Léon, dont le palais sauvage et les tours sont trop connus. Entre les ruines du temple de Vénus et de Rome et la basilique de Constantin, il y avait, au quinzième siècle, l'église de Sainte-Marie-Nouvelle[2].

Quand je vois ce qu'avaient fait les Romains de l'arc de Titus, je m'étonne moins des ténèbres qui planent sur ce lieu de Rome célèbre par ses monuments. L'énorme tour *Cartularia* y avait été adaptée par les Frangipani, ainsi que les fortifications de leur forteresse du Palatin. On comprend que cette puissante famille ait pu seule lutter contre le parti républicain tout entier, et que les Romains aient écrit à Conrad, lorsqu'ils l'eurent réduite à l'impuissance : « Nous avons ravagé la multitude de leurs biens[3]. » Près du Palatin et de l'arc de Titus, fortifiés par eux, nous les retrouvons retranchés dans le Colisée[4], et, non loin de là, propriétaires de l'arc de Constantin,

1. V. Ampère. — Je ne crois pas comme Ampère qu'elle fut jamais transformée en église chrétienne.
2. V. Le Pogge.
3. V. la lettre de quelques conseillers de la Curie à l'empereur Conrad (p. 176).
4. « En partie détruit, dit le Pogge, au quinzième siècle *grâce à la sottise* des Romains. » — V. Gibbon et Sismondi.

également envahi par des contre-forts et des tours. Le Palatin leur appartenait du nord au sud [1]. On se souvient qu'au huitième siècle le « Palais impérial » avait été habité par Charlemagne : rien ne serait intéressant comme de pouvoir donner des détails sur ce qu'il en restait au moyen âge. Malheureusement les chroniques du temps gardent à ce sujet un silence singulier. Pas un seul mot! aucune église, aucun temple signalé ! — Un pèlerin juif [2] se contente de dire : « Il y a dans la ville le palais du grand Jules César... »

On sait fort bien que le *Septizonium* [3], attaqué par Henri IV, ne fut pas détruit, puisqu'on voyait encore ses sept étages de pierre, de marbre et de porphyre, sur le Palatin, au quatorzième siècle. Cela nous porte à croire que l'incendie allumé par Robert Guiscard épargna le Palatium. Au milieu des grandes ruines du palais aujourd'hui déblayées et sur les chambres de la Maison-Dorée, où l'on a depuis trouvé tant d'œuvres d'art ensevelies [4], les Frangipani avaient sans scrupule bâti leurs châteaux forts, ceux-là mêmes auxquels s'acharnèrent les Romains, et qu'ils « jetèrent par terre » sans doute avec une partie du palais servant de

1. Une partie des anciens palais impériaux appartient aujourd'hui à *Napoléon III*, et l'on y pratique des fouilles qui donneront peut-être des résultats bien intéressants.

2. Benjamin de Tudela, dont les récits sont aussi fabuleux que ceux de Zacharia et de l'auteur des *Mirabilia*.

3. Le *Septizonium*, qui avait échappé aux Vandales, aux Frangipani et aux Romains, fut démoli par le Pape Sixte-Quint; — il employa ses colonnades de marbre à la décoration de Saint-Pierre. — Pétrarque l'a décrit et admiré.

4. Ampère rapporte que les peintures de la *Maison-Dorée* ont fourni à Raphaël le modèle de ses arabesques.

fondations; car le Pogge a dit de cette colline : « Il n'y a plus rien dont on puisse dire : Ce fut ceci ou cela. »

Le « Cirque Maxime » (le croirait-on?) avait été loué à ces mêmes Frangipani, — les vrais rois de Rome, — par le pape Lucius II. Les remparts et les tours de leur famille s'y étalaient à l'aise. Ils devaient provoquer, comme leurs citadelles Palatines, la colère des Romains. Ceux-ci ruinèrent du même coup les restes du Grand Cirque et les possessions Frangipaniennes. — Pour en finir avec ces hauts seigneurs, disons encore qu'ils fortifièrent un grand nombre de Janus, aujourd'hui détruits, sans doute de la même manière que leurs autres repaires.

A l'extrémité du Grand Cirque, s'élevait l'église de Sainte-Marie *in Cosmeda*[1]. Plusieurs antiquaires se sont demandé où l'architecte avait pris ses matériaux. Triste question que l'on se pose involontairement, chaque fois que surgit un monument nouveau. Dans l'ancien Forum Boarium, près de l'église neuve, le lourd « Janus Quadrifons », qu'on voit encore, était couvert de plusieurs étages parasites, ainsi que le petit arc de Sévère à ses pieds. Il y avait là des ruines de temples, crus l'un de la Fortune Virile et l'autre d'Hercule. Sur leurs restes, se sont élevées les églises de Saint-Étienne au bord du Tibre et de Sainte-Marie l'Égyptienne[2].

Cette haute construction carrée, en face du pont des Sénateurs, c'est l'édifice appelé par la légende *Casa di Rienzi*. Est-elle antérieure au douzième siècle?

1. Dédiée par Calixte II. — Ampère croit qu'elle occupe l'emplacement d'un *Temple de Cérès*.

2. Voyez sur le plan l'entrée de la *Cloaca Maxima*.

J'en doute, en dépit du latin corrompu de l'inscription[1]. Elle porte, malgré la grossièreté des détails et le mélange des styles, l'empreinte de la renaissance : comme tous les édifices du moyen âge, on l'a décorée avec les dépouilles de divers monuments antiques[2]. Entre le mont Capitolin et le Tibre, près du Théâtre de Marcellus, il y avait une prison, appelée Prison de Claude. Elle était devenue l'église de Saint-Nicolas *in carcere*[3].

Parcourons à la hâte le vieux « Champ de Mars », qui n'était plus le Champ de Mars, mais Rome presque entière. Il avait perdu son nom au moyen âge; on appelait alors Champ de Mars l'espace situé sur le bord du Tibre depuis le Tombeau d'Auguste et le mont *Citorio* jusqu'au mont *Giordano*[4]. La vaste plaine, remplie de maisons, avait des églises pour monuments; aucune n'est célèbre. Il est curieux pourtant de les remettre en place avec leurs noms parfois expressifs.

1. En voici quelques vers cités par Gregorovius (IV, p. 643) :

Vos qui transitis secus optima tecta, Quirites,
Hac pensate domo, quis Nicolaus homo.

On lit plus bas :

Surgit in astra domus sublimis — culmina cujus
Primus de primis magnus Nicolaus ab imis
Erexit Patrum decus ob renovare suorum.
Stat patris Crescens matrisque Theodora nomen.

« C'est à tort, dit avec raison Gregorovius, qu'on a vu dans cette construction un palais du fameux Crescentius. »

2. Nibby l'a placée dans son plan de Rome ancienne. Piranesi la croit du quinzième siècle.

3. V. le Rituel. V. aussi le plan de Nolli. Non loin de là on a donné à des ruines insignifiantes les noms des temples de l'Espérance, de la Piété et de *Matuta*, situés dans le *Forum Olitorium*.

4. Ses limites sont assez bien déterminées par le Rituel et par les églises de *S. Maria in Posterula* (v. le Rituel) et de *S. Maria in Campo Marzo* (v. Nolli).

Cette grande ruine, dont une partie a déjà formé une petite colline, c'est l'ancien Théâtre de Marcellus. Il sera bientôt fortifié par les Savelli ; en attendant, des boutiques ont envahi les arceaux du portique, — des boutiques de bouchers sans doute, car il y a là un marché à la viande. — Les Romains croyaient même avoir réalisé un projet de César en créant ce marché [1]. — Un peu plus loin, les belles ruines du Portique d'Octavie sont signalées par la présence de deux églises : *Santa Maria in Porticu* et *Santa Maria in Schola græca*, vieilles églises, construites bien avant le douzième siècle ; car l'ignorance avait depuis longtemps effacé le souvenir de cette « école grecque », dont l'église a pris le nom [2]. — Le Cirque Flaminius offrait au temps d'Arnauld des restes importants ; les côtés extérieurs de l'enceinte abritaient des boutiques sous leur ombre. Ces grands murs rendaient la rue si noire qu'on l'appelait la *Via delle botteghe oscure* [3]. Le cirque était tellement caché par les constructions que le Pogge ne vit là qu'un quartier populeux. Deux églises dominaient ses ruines : l'une, construite au sommet des gradins de pierre, appelée *Santa Salvator in Pensili* [4], et l'autre, *Santa Lucia in circo juxta septa Solis*. Ce qui détermine à peu près l'emplacement des *Septa Julia*,

1. « Une partie d'un second théâtre (celui de Marcellus) est entre la colline Tarpéienne et le Tibre ; là s'ouvre aujourd'hui un marché à la viande, que jadis, comme on le rapporte, Jules César eut l'intention de construire. » (Le Pogge, v. ce texte aux *Pièces justificatives*.)

2. On se souvient qu'il y avait dans le portique d'Octavie une galerie de tableaux grecs, appelée *Schola græca*.

3. Ce nom du moyen âge existait encore au dix-huitième siècle. (V. le plan de Nolli.)

4. V. Ampère. Sans doute la partie du cirque écroulée avait formé une plate-forme au niveau des gradins restés intacts.

appelés dans les bas siècles « Septa du Soleil ». Je les laisserai où les a placés Nibby, près de Saint-Marc[1]. Mais je changerai l'emplacement du Cirque Flaminius, qui doit évidemment être reporté au nord. — Que restait-il du Septum? Rien peut-être que le nom, puisque le Pogge ne le cite pas.

En redescendant vers le Tibre, nous trouvons le mont *Cenci*[2], formé des ruines du Théâtre de Balbus. Le Pogge signale ici un beau portique dit de Philippe[3]. — Les ruines du Théâtre de Pompée, renfermées dans des constructions particulières, n'avaient alors aucun nom. Les uns croyaient qu'il avait été dédié par Symmaque, préfet de Rome, les autres par Pompée. Mais on ne pouvait ajouter foi aux assertions contradictoires de ces illettrés. Le Pogge découvrit sa véritable origine en lisant une inscription nouvellement déterrée. — Un peu à gauche, entre le théâtre de Pompée et le stade de Domitien, se trouve encore la place « *del Campo di fiori* », ainsi nommée au moyen âge. Ne vous laissez pas prendre à ce nom charmant. Il cache quelque chose de sinistre : le lieu des exécutions. C'est là qu'on brûlait les hérétiques[4]. C'est là peut-être que le bûcher d'Arnauld fut allumé; car une rue conduisait presque en droite ligne, comme aujourd'hui, au pont et au château Saint-Ange où il fut enfermé[5].

1. Église du douzième siècle. (V. le Rituel.)

2. Ne serait-ce pas Cencius Frangipane qui aurait donné son nom au *Monte de' Cenci ?*

3. V. Nibby.

4. Giordano Bruno y fut brûlé à la fin du seizième siècle.

5. On a dit sans preuves qu'il avait été brûlé sur la place *du Peuple*, située à la même distance du Tibre où ses cendres furent jetées, mais beaucoup plus loin du château Saint-Ange, et tout à fait en dehors de la *Rome du douzième siècle*.

Au sud du Panthéon, le Pogge a vu de beaux vestiges des Thermes d'Agrippa. Ces thermes et ceux de Néron avaient autrefois été réunis : entre les ruines des uns et les restes des autres (pour ne pas dire sur), s'était bâti un quartier de Rome appelé *Parione* [1], au milieu duquel s'élevait l'église de *S. Salvator in Thermis*.

En tournant à droite, nous trouvons devant nous le Panthéon d'Agrippa : c'est la plus belle église de Rome, malgré les réparations inintelligentes qu'elle a subies. Elle a même gardé une partie des ornements de bronze qui la couvraient presque entièrement, Constant II ayant renoncé à la dépouiller tout à fait [2]. — A sa droite, ce temple, dont le Pogge a retrouvé les ruines au quinzième siècle, c'est le Temple de Minerve [3]. Il est enclavé dans un couvent, ainsi qu'un portique immense entouré de colonnes renversées. Le même voyageur vit en cet endroit des ouvriers occupés à creuser le sol : ils en tiraient des marbres pour les fours à chaux [4]. Ce lieu célèbre avait été autrefois peuplé de statues, dont plusieurs, retrouvées plus tard, dormaient alors sous les débris. Dieu les préserve de revoir le jour avant trois siècles! On sait le sort qui les attend.

Sur quelles ruines s'élève l'église des Saints-Apôtres, près du Quirinal et du Forum de Trajan; et sur

1. Habité par des juifs. (V. le Rituel.)

2. Un Pape, trouvant sans doute que les bronzes qui restaient faisaient disparate, les enleva. Ils servirent en partie à couler des canons!

3. Devenu S. *Maria sopra Minerva*.

4. Le Pogge est si habitué à ce spectacle qu'il rapporte cela sans étonnement.

quelles autres la petite église de *Santa Maria in via lata?* on l'ignore.

*Voici* maintenant quelques monuments situés sur l'antique voie Flaminienne, où se croisent des rues tortueuses [1]. Ce sont d'abord les Arcs de Claude et de Marc-Aurèle, qui décoraient au plutôt obstruaient [2] la voie publique ; car ils étaient tous deux fortifiés. — Un aqueduc, le seul qui pût être utilisé dans Rome, l'Aqua Virgo, traversait encore cette partie de l'ancien Champ de Mars.

La colonne de Marc-Aurèle, dite *Antonine,* est debout; mais elle appartient au cloître Saint-Silvestre [3] en toute propriété. Les moines avaient trouvé ingénieux de se faire un revenu en la louant à des particuliers; mais ils outre-passaient leurs droits, car le Pape Calixte II (1119) les menaça de l'excommunication [4], s'ils ne renonçaient à ce bénéfice [5].

On croit avoir retrouvé le portique du temple d'An-

1. Voyez dans le *Rituel* le chemin sinueux suivi par la procession. Il n'y avait pas alors, comme aujourd'hui, une grande rue de la porte du Peuple au Palatin.

2. Ce fut l'opinion d'Alexandre VII, qui fit raser l'arc de Marc-Aurèle ! Il y avait un troisième arc sur la *Via Flaminia*, appelé par le Rituel *Arcus manus carneæ.* C'était peut-être l'arc de Domitien.

3. Saint Silvestre *in capite.* (V. Gregorovius, IV, p. 642.)

4. « La colonne d'Antonin et la petite église Saint-André, à côté, appartenant au cloître de Saint-Silvestre, ont été aliénées depuis bien des années par bail à long terme, avec les offrandes apportées par les pèlerins sur le grand et le petit autel. Pour que cela ne se renouvelle jamais, nous maudissons par l'autorité du prince des apôtres, Pierre, par celle de saint Étienne, saint Denys et saint Silvestre, et nous enchaînons avec le lien de l'excommunication, l'abbé et les moines, pour le cas où ils oseraient se permettre de donner à titre de location et de bénéfice la Colonne et l'Église. » (Gregorovius, IV, p. 642.) — V. aux *Pièces justificatives* l'inscription (placée dans l'atrium du cloître) qui relate ce fait.

5. La colonne funéraire d'Antonin le Pieux, longtemps abandonnée, servit à réparer l'obélisque de Psamménit sur le mont *Citorio.*

tonin, au sud du mont Citorio, formé tout entier des ruines de l'amphithéâtre de Statilius Taurus. — De l'autre côté de la petite colline, l'église Saint-Laurent *in Lucina* nous indique la place d'un temple de Junon Lucine, mais rien que la place : aucun vestige du temple antique !

Passons entre le mont Citorio et le Tibre. Dans le nouveau Champ de Mars, non loin des églises de *Santa Maria in Posterula* et de *Santa Maria in Campo Marzo,* voici le Cirque d'Alexandre, comme on l'appelait au moyen âge. L'enceinte intérieure est encore libre : les Romains pourront bientôt, quand ils voudront oublier leurs misères, y contempler des jeux « fort différents des premiers [1] ». Le stade est muet maintenant, à moins que quelque partie de ses ruines n'ait servi d'assise aux forteresses des Romains.

Un préfet de la ville, Chromatius, avait élevé, près du cirque, un palais célèbre à Rome : il tombe en ruines ; et l'auteur des *Mirabilia* peut, sans se compromettre, le décrire comme un temple, tout entier de verre [2], de cristal et d'or ; car déjà de pauvres Juifs ont construit dans les décombres une pauvre synagogue. C'est là (dit le Rituel) qu'ils chantent leurs cantiques.

Signalons encore le mont *Giordano,* dont on n'indique pas l'origine, et l'Arc de Théodose, Gratien et Valentinien, en face le pont Ælius ; et nous remonterons le Tibre jusqu'au Mausolée d'Auguste. Les abords en sont peu encombrés, et le tombeau a échappé jus-

1. Le Pogge l'appelle un emplacement pour recevoir le *populaire.*
2. *Templum Olovitreum.*

qu'ici au risque d'être changé en forteresse. Le Pogge le retrouvera au quinzième siècle décoré de ses deux obélisques.

Nous sommes arrivé à une partie de Rome difficile à décrire. Les grandes collines des *Jardins* (Pincio), du Quirinal, du Viminal, du Cœlius et de l'Aventin, ont jeté les antiquaires dans des conjectures sans bornes. Cette partie de la ville, depuis longtemps abandonnée, quand les premières recherches archéologiques commencèrent, n'offrait pas aux investigateurs la ressource des noms corrompus, mais souvent expressifs, de monuments nouveaux élevés sur les anciens. Partout des ruines innommées. Voilà ce qu'a trouvé le Pogge au quinzième siècle. A l'exception des « Thermes », on ne sait presque rien sur ces cinq collines. Nous allons y jeter un rapide coup d'œil.

Les ruines espacées sur la pente du Pincio sont pour la plupart des sépultures inconnues, parmi lesquelles on cite pourtant celles des « Domitius ». — Je crois que « le beau portique, oublié par la Fortune entre le Quirinal et le Champ de Mars », n'est autre que celui du Temple du Soleil [1], près des Thermes de Constantin, dont les ruines s'appelaient alors *les Constantines*. — Le Pogge remarque que leur architecture était très-différente de celle des autres Thermes. Il fut étonné d'y voir encore quatre statues : « deux debout et deux couchées. » — Depuis cette partie du Quirinal jusqu'au nord de la colline, rien que des débris sans nom. Citons en passant les ruines

1. Construit par Aurélien. Rien n'est moins certain; mais c'est le nom qu'on lui donne généralement.

nombreuses des Jardins de Salluste [1], à l'extrémité du Pincio, et revenons aux Thermes de Dioclétien [2], encore appelés du nom de leur fondateur. « On n'est pas sans s'étonner, dit le Pogge, qu'une telle masse d'édifices ait servi à un si vil usage, ainsi que tant et de si hautes colonnes en marbre de genres si différents. » C'est sans doute pour les faire servir à un usage plus noble que les Papes les vendaient aux princes étrangers [3].

Dans la vallée Quirinale et sur le Viminal, on a trouvé des substructions [4] (au milieu des vignes) [5] dont une profonde obscurité enveloppe l'origine.

Il y avait à Rome, au moyen âge, un lieu appelé « Jardin de la Tour de Néron » : était-ce la Tour de Mécène et les Esquilies ? — Du faîte de ce monument, s'il existait alors, un horizon désolé s'offrait au spectateur. Depuis Rome jusqu'à Tibur, les aqueducs coupés, les vastes « Columbarium » des familles romaines — dont on ne sait pas les noms [6], — les restes des villas antiques, les temples et les tombeaux ruinés jonchaient le sol de débris méconnaissables. Parmi eux, on nomme encore dans le *Campo Esquilino* le château de l'Aqua Julia, l'arc de Gallien et plus loin le

1. V. Piranesi.

2. Les *Thermes de Julien*, à Paris, peuvent donner une idée de l'architecture extérieure des *Thermes de Dioclétien*. — V. le dessin de Piranesi.

3. Le camp des Prétoriens, démantelé par Constantin, était probablement alors un espace ruiné et couvert d'une végétation inculte.

4. Beaucoup sont supposées avoir fait partie de la *Maison-Dorée* de Néron. (V. le plan de Nibby.)

5. V. Muratori, *Scriptor. rerum Italic.*, III.

6. Il y en a un grand nombre dont on a complétement perdu la trace. Elles avaient sans doute suivi Constantin à Byzance. — Voyez les curieux dessins de Piranesi. L'intérieur de ces *Columbarium* est quelquefois décoré avec un luxe extraordinaire.

sépulcre cru de « Marius », le château de l'Aqua Claudia et Anio novo, et un édifice appelé temple de Minerve *Medica* dans ce qui avait été les Jardins d'Épaphrodite.

La basilique de Sainte-Marie-Majeure, rebâtie par Eugène III, et nouvellement décorée d'un portique, dominait déjà le plateau sud de l'Esquilin. Elle marque la limite extrême de la Suburra du moyen âge : ce quartier n'occupait plus la place de la Suburra antique; les maisons avaient abandonné la vallée pour gravir l'Esquilinus. On détermine facilement ses limites à l'aide des églises situées *in Suburra* (disent les rituels) : « Sainte-Pudentienne, Saint-Laurent *in Panisperna*, Sainte-Agathe *in Suburra*, *San. Quirico*, Saint-Pierre « aux Liens », Sainte-Lucie *in capite Suburra*, et Sainte-Marie-Majeure déjà nommée [1]. »

Près de la nouvelle « Suburra, » les ruines informes des Thermes de Titus se perdaient dans les vignes. Ils sont de ceux dont le Pogge a dit : « Pour les autres, on les a si profondément oubliés, qu'on ne peut même conjecturer la place qu'ils occupaient. » — L'admirable *Tepidarium*, appelé les « Sept salles », où le style romain se montre à nous dans toute sa pureté, sans mélange exotique, et les ruines qui couvrent le sol aujourd'hui, étaient alors enfouies dans les décombres [2].

De l'Esquilin à la Porte Majeure, encore des champs

1. Églises citées par Othon, le Rituel de saint Benoît, le chanoine Mallius et Baronius.

2. On y a retrouvé des statues et des œuvres d'art, entre autres le *Laocoon* et la fameuse *Coupe du Vatican*. (V. Ampère.) — On sait qu'on a mis au jour un étage souterrain servant de substruction, qui a fait partie de la *Maison-Dorée*.

et des vignes. L'église située auprès de l'amphithéâtre « Castrense », enclavé dans les murailles d'Aurélien, est celle de Sainte-Croix-en-Jérusalem, restaurée par Lucius II. Elle se trouve dans une partie de Rome presque déserte. On pourrait s'y croire en pleine campagne, sans la muraille fortifiée d'Aurélien, et sans les grandes arches de l'Aqua Claudia dans la vallée.

En longeant ces arches, nous arrivons à Saint-Jean de Latran, église nouvellement décorée par Calixte II de grossières peintures. La statue équestre, debout sur la place du Palais, est celle de Marc-Aurèle : c'est la seule statue « dorée » qui soit restée dans la ville ; on la croyait une statue de Constantin, ce qui la sauva. Les Papes lui devaient bien cette marque de reconnaissance. Une rue, ou plutôt un boulevard, conduisant au Colisée, s'était créé comme pour relier le palais retiré au reste de la ville. Il y avait là, au douzième siècle, les églises de Saint-Clément et des Quatre-Couronnés reconstruites par Pascal II.

Arrivons au Cœlius, où des églises avaient remplacé les vastes constructions de Néron et de ses successeurs. *Santo Stefano Rotondo,* édifice antique, Sainte-Marie *in Dominica,* Saint-Jean et Saint-Paul, *Santo Gregorio in clivo Scauri,* et Saint-Thomas *juxta formam Claudiam.* Ces églises isolées marquent certainenent la place des couvents du moyen âge. Quant aux ruines du Cœlius, restes d'aqueducs, de temples ou de palais, ce n'étaient que des pans de murs informes, à l'exception des belles arches Néroniennes [1] de l'Aqua Claudia.

1. V. le Pogge.

Grâce à leur éloignement de la nouvelle Rome, les Thermes de Caracalla, sur l'Aventin, avaient moins souffert de la guerre civile et des audacieux empiétements des nobles Romains. Que sont devenus pourtant les seize cents siéges de marbre qu'on y comptait, et les chapiteaux des colonnes renversées? C'est un secret qu'il faut demander aux fours à chaux du moyen âge, et aux marchés conclus avec les princes siciliens. — La cime de la colline depuis le « faux Aventin » jusqu'au Tibre était déserte au douzième siècle. On y voyait pourtant l'église de Sainte-Marie *in Aventino,* l'église et le cloître de *San. Saba* [1]. Quelques couvents s'étaient élevés sur les ruines antiques qui dominent la *Via Marmorata,* entre autres le vieux monastère de Sainte-Sabine, construit en partie sur les murs de Servius et sur les débris de la maison des Cecina, famille célèbre dans les bas siècles. — Nommons encore la Pyramide de C. Cestius, près de la porte d'Ostie, et l'Arc de P. Lentulus, entre l'Aventin et la rive du Tibre [2], et nous traverserons le fleuve.

Il faut, pour arriver dans le *Transtevere,* rejoindre le Vélabre [3] et passer sur le « pont des Sénateurs », comme on l'appelait alors; car le pont Sublicius déjà ruiné n'a pas été reconstruit [4]. — Voici l'église de *Santa*

1. Ampère parle d'une église construite sur un temple de Mars, ornée de portiques qui auraient servi de modèles à Michel-Ange pour ceux de Saint-Pierre. Il y avait bien une église de Saint-Grégoire *in Martia;* mais c'est une arche de l'*Aqua Martia* qui lui a donné son nom.

2. V. le Pogge.

3. C'était encore le nom de ce quartier au moyen âge : il y avait à Rome l'église de Saint-Georges *en Vélabre.*

4. On ne trouve que peu de détails sur les ponts de Rome au moyen âge. Le *pont Cestius* fut réparé en 1157. (V. l'inscription rapportée par Piranesi et Gregorovius.) Le *pont Fabricius* fut également réparé. Il y avait encore

*Maria in Transtevere* [1], commencée par Innocent II. C'est une des plus curieuses de Rome. Elle est décorée de vingt-quatre belles colonnes en granit noir égyptien, fort anciennes. A quel temple antique ont-elles appartenu? On pense bien que la matière première ne fut pas apportée d'Égypte à Rome en ce temps-là. Elles viennent donc, comme tant d'autres, de quelque beau temple brutalement dépouillé. Aux environs de la basilique s'élèvent les tours de la famille d'Innocent, Transtévérin d'origine. Les rues, peu nombreuses dans cette partie de la ville, suivaient les bords du Tibre jusqu'à la vallée Vaticane, appelée dans les bas siècles la « Naumachie », sans doute en souvenir de la Naumachie de Domitien. On sait à peu près exactement quels édifices renfermait ce quartier de Rome. A l'ouest, sur l'emplacement du cirque de Néron, s'élevait l'ancienne basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul, décrite par le chanoine Mallius. Nous verrons bientôt les Romains et les Allemands se battre dans l'intérieur de l'église, fortifiée, et par conséquent attaquée. Près de là le Vatican, également fortifié, venait d'être agrandi par Eugène III, qui tenta le premier d'en faire une résidence papale. Au milieu des guerres

le *pont d'Adrien*. Quant au *pont Milvius*, il était situé en dehors de Rome. « On l'a détruit depuis bien des années pour arrêter les empereurs d'Allemagne ; mais nous l'avons *réparé* à grand' peine ; et, dans un court espace de temps, avec l'aide de Dieu, le pont sera fortifié par une muraille très-solide et des pierres de silex. » (Lettre des Romains à Conrad.)

1. On ne signale à cette époque aucune ruine remarquable dans le *Transtevere*, si ce n'est les cinq vieilles portes de l'enceinte de Servius et du mur d'Aurélien, couvertes par des constructions. Deux conservèrent leur nom, et l'on passait encore sous les Arcades; c'étaient les portes *Portuensis* et *Cassia*. Les trois autres avaient été murées. Quelques antiquaires signalent dans le *Transtevere* l'emplacement de la *Naumachie d'Auguste*.

civiles, le palais de Latran, isolé et mal défendu, était une demeure peu sûre pour les papes. Ils furent contraints de ne plus quitter le voisinage du château Saint-Ange.

Le chanoine Mallius a fait pour nous la description de la Naumachie. J'ai grande confiance dans son récit : il s'est servi des Mirabilia, sans doute populaires à Rome, où l'on a toujours beaucoup aimé les légendes; mais il distingue fort bien ce qui *est* de ce qui *a été*. « Dans la Naumachie, il y a, dit-il, à côté de Sainte-Marie Transpadine le tombeau de Romulus[1]; il était autrefois revêtu d'un marbre magnifique, qu'on a enlevé pour construire l'escalier de Saint-Pierre. Il y avait autour de sa tombe un pavé de travertins de vingt pieds avec un jardin fleuri. Dans son voisinage était le Térébinthe de Néron. » Le Rituel dit : « l'Obélisque de Néron. » Mais Mallius, qui le décrit d'après les Mirabilia, en fait un édifice rond, aussi haut que le château Saint-Ange, entouré de deux galeries circulaires. Ses ruines avaient servi sans doute aux restaurations de Saint-Pierre.

« Il y a aussi là, continue Mallius, le château qui fut autrefois le temple d'Adrien[2]. C'est un édifice carré, d'une grandeur remarquable, diversement historié, environné de grilles d'airain, orné d'un taureau d'airain et de paons de bronze. Plusieurs de ces oiseaux décorent déjà une fontaine du Vatican. » — Ce

1. V. le Rituel et les *Mirabilia* copiés par Mallius. Les ruines de ce tombeau s'appelaient *Meta* au douzième siècle. On ne sait pas ce que pouvait être ce monument.

2. Mallius n'indique pas sa nouvelle destination. Il nous apprend qu'on en a retiré un sarcophage de porphyre où fut enseveli Innocent II.

temple, détruit peu après[1], est un des rares monuments de Rome qui ait gardé si longtemps ses statues. Bientôt le Pogge n'en retrouvera que « dix » dans la ville entière : en effet, celles qui avaient été sauvées devaient au hasard cette singulière fortune ; car il n'y avait peut-être pas à Rome, au douzième siècle, un Romain capable d'apprécier la beauté d'une statue antique. Je ne puis résister au désir de raconter ici l'histoire suivante, connue, mais caractéristique. «La découverte d'une statue de Pompée de dix pieds de hauteur occasionna un procès. On l'avait trouvée sous un mur de séparation : le juge décida qu'afin de satisfaire aux droits des deux propriétaires on séparerait la tête du corps ; et l'arrêt allait être exécuté, si l'intercession d'un cardinal et la libéralité du Pape n'eussent délivré le héros romain des mains de ses compatriotes[2]. » — Un Romain, moins barbare, ayant découvert une immense statue du Nil près du temple de Minerve, dans le Champ de Mars, se contenta de la faire couvrir d'un monceau de terre ; car les curieux, assiégeant son jardin, pour la voir, l'importunaient[3].

Le Pogge signale encore dans le Vatican une pyramide d'un grand travail, d'une masse imposante, dont toute inscription et tout ornement ont disparu, et le « Rituel » un portique[4].

1. Il fut bientôt détruit entièrement, car le Pogge n'en a retrouvé aucun vestige.

2. V. Gibbon, chap. LXXI. Traduct. de F. Guizot.

3. Que ceux qui aiment les légendes lisent dans Gregorovius toutes celles que les statues romaines ont inspirées. Benjamin de Tudela et l'auteur des *Mirabilia* en rapportent de très-amusantes, entre autres celle qui a suggéré à M. Mérimée le conte de la *Vénus d'Ille*.

4. Ce que le Rituel appelle le *Portique* était peut-être un reste du temple d'Apollon, devenu déjà l'église chrétienne de Saint-Silvestre in *Porticu*. (V. le Pogge.)

Voici maintenant le château Saint-Ange, ou plutôt, pour l'appeler par un nom qui lui convient mieux, le Môle d'Adrien[1]. C'était en effet une masse informe, dont personne n'aurait pu soupçonner l'ancienne magnificence. Ce château fort, toujours assailli par les Romains, comme le Capitole l'était par les Papes, ne dut son salut qu'à la solidité de ses murailles presque indestructibles[2]. — Montons un instant au sommet de cet édifice, sans craindre d'y rencontrer « les Frangipani, les fils de Pierre de Léon et le Sicilien[3] », qui le défendaient tout à l'heure avec le Pape, et jetons un coup d'œil sur la Rome du douzième siècle.

On la domine tout entière, car les sept collines s'élèvent au loin abandonnées. Ce qui nous frappe d'abord au milieu des rues tortueuses et non pavées, ce sont les tours innombrables qui s'y pressent. C'est, paraît-il, une marque de noblesse que d'en compter un grand nombre dans sa famille; en tout cas, c'est une marque d'audace et de barbarie que d'aller, pour les construire, achever la destruction des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Mais nous avons tort de nous indigner. Les Romains trouvaient cela tout simple. Pendant la guerre civile, les partis acharnés s'entendaient sur un seul point : le droit égal de piller les monuments. Gibbon rapporte qu'un accord scandaleux assura, au quatorzième siècle, à deux factions rivales le droit de retirer les pierres de la carrière du Coli-

1. Othon de Freisingen se sert indifféremment de ces deux noms.

2. Au treizième siècle les Romains en commencèrent la démolition décrétée par le Sénat; mais ils renoncèrent bientôt à leur entreprise, et tentèrent inutilement d'y faire passer une rue de Rome. (Voir Gibbon et Piranesi.)

3. V. la lettre des Romains à Conrad.

sée[1]. Ainsi les matériaux de ces tours sauvages ont été pour la plupart arrachés aux monuments antiques[2].

Je me figure que les pierres des aqueducs furent abandonnées même au peuple. Il n'y a pas d'autre moyen d'expliquer la disparition de ces conduites immenses si nombreuses à Rome. Quant aux temples et aux palais, on y mettait quelques formes. L'État s'en réservait la propriété ; il les vendait[3], les louait[4] et les démolissait[5].

Rome étendue à nos pieds renferme quarante monastères d'hommes, vingt de femmes, soixante chapitres et colléges de chanoines ou de prêtres, et trois cents[6] églises. Il ne faut pas supposer d'après ces chiffres que l'Église soit fort riche[7]. Jean de Salisbury se plaint que partout dans Rome les églises tombent en ruines, et que les cardinaux songent à orner leurs maisons, et *non celles du Christ*.

L'espace peuplé nous apparaît comme une tache au milieu du désert qu'entourent les murs d'Aurélien et

1. « C'est d'après un acte original, maintenant aux archives de Rome, que l'abbé Barthélémy affirme ce fait incroyable. » (Gibbon, chap. LXXI.)

2. On se servait encore au douzième siècle de briques cuites. Quelques tours de l'enceinte d'Aurélien étaient formées de ces briques romaines. — Ampère a supposé que c'étaient des constructions étrusques (?).

3. Robert de Sicile acheta un grand nombre de colonnes ; et Naples s'embellissait tous les jours des dépouilles de Rome. — L'abbé Suger regretta de ne pas pouvoir emporter en France, pour la reconstruction de son abbaye, quelques-uns de ces beaux marbres, qu'on abandonnait si volontiers aux étrangers. (V. Gregorovius, IV, p. 639.)

4. Le Colisée fut même donné aux Olivétains par le pape Eugène IV. (V. Gibbon).

5. Nous en avons cité plus d'un exemple.

6. En comptant celles des couvents.

7. Les nobles Romains, transformés en brigands, profitèrent souvent des émeutes pour voler les offrandes apportées par les pèlerins sur les autels. (V. Othon de Freisingen.)

de Léon IV, si disproportionnés avec la véritable étendue de Rome. Les Romains les ont jusqu'ici réparés, à mesure qu'ils menaçaient ruine, non sans un esprit de suite, qui surprend, quand on examine toutes leurs entreprises. L'intérêt des Papes les portait aussi à les défendre des attaques extérieures. Ils contribuaient de leur argent à l'entretien de cette vaste enceinte. C'est presque inutile de dire où l'on prenait les matériaux. « J'ai vu en ruines, dit le Pogge, une partie des murs, et il m'a été possible de m'assurer que des pierres différentes prises de tous côtés et des fragments de marbre avaient servi de matériaux pour la construction. » Cet écrivain a compté 379 [1] tours sur les murailles. Ajoutons-y celles des nobles Romains signalées plus haut, et l'on verra que la ville renfermait au moins onze ou douze cents de ces redoutes singulières. Un pèlerin prétend qu'il y en avait *dix mille*, lorsqu'il vint à Rome vers la fin du onzième siècle, mais ce nombre est évidemment invraisemblable, rapproché de la population. En effet, Pétrarque affirme qu'au quatorzième siècle, il ne restait à Rome que 33,000 habitants. — Gibbon ne peut ajouter foi à ce chiffre incroyable. Et cependant on est tenté de l'admettre, quand on examine de près les limites de Rome, et toutes les causes de dépopulation qui ont pu changer en désert cette malheureuse ville.

Et d'abord les limites de la ville : les églises nous ont servi tout à l'heure à les déterminer ; on a pu se

1. Brancaléon en fit abattre 140. Il en restait encore 45 dans un seul quartier de la ville sous le Pape Martin V. En admettant le nombre donné par Benjamin de Tudela, on aurait à peu près la proportion d'*une* tour par *quatre* habitants.

convaincre qu'à l'exception du Champ de Mars et de la nouvelle Suburra, le reste de Rome était inhabité, ou du moins qu'il n'y avait, sur les autres collines, que des couvents éloignés les uns des autres. Ajoutons le Vatican et le Transtevere à peine peuplés. Si l'on songe maintenant aux grandes propriétés des nobles Romains, enclavés dans ces étroites limites, aux couvents, aux jardins, aux églises, et surtout aux endroits que les ruines rendaient inaccessibles, on sera bien tenté de croire qu'il n'y avait alors que trente ou quarante mille habitants. La « mal'aria » et la misère durent aussi faire émigrer une partie de la population. — Dans Rome appauvrie, livrée à l'anarchie et presque toujours abandonnée par les papes, il n'y avait aucun commerce. Le clergé et les couvents, possesseurs d'immenses propriétés, où végétait une grande partie du peuple, contribuaient beaucoup à augmenter la dépopulation, qui avait d'ailleurs commencé au dixième siècle — 33,000 habitants ! Voilà où la décadence politique, morale et matérielle devait conduire Rome. Ce n'était plus que le tombeau de la Rome antique.

Mais il est temps de reprendre le récit des faits dont elle fut le théâtre. C'est un spectacle qui excite toujours la sympathie et l'attention des hommes que celui d'un peuple enseveli dans l'ignorance, la servitude et la misère, faisant pour briser sa chaîne un effort désespéré.

## CHAPITRE III.

Arnauld à Rome. — Sa réforme religieuse. — Sa réforme politique.

La nouvelle du rétablissement de la République apportée à Zurich par les pèlerins et les voyageurs remplissait l'âme d'Arnauld de projets et d'agitations[1]. Autour de lui, par son éloquence, il s'était créé des disciples : il avait courageusement répandu sa doctrine, et commençait à éprouver le besoin de continuer sa mission et d'aller porter la vérité ailleurs. Sans se rendre compte de l'influence qu'il pouvait avoir sur les destinées de Rome, il sentait qu'il serait accueilli avec faveur par la nouvelle République, et, ne connaissant pas les Romains, il se faisait des illusions, qui l'excitaient à se dévouer pour eux.

Une autre cause d'émulation qu'il ne faut pas oublier (à tant de siècles de distance), et qui devait augmenter son enthousiasme, c'est l'effet miraculeux produit par l'éloquence de saint Bernard. Celui-ci prêchait alors la croisade en Allemagne, et l'on sait avec quel entraînement tous ceux qui l'écoutaient faisaient vœu de prendre la croix.

Arnauld, qui sentait en lui bouillonner tant de convictions, et à qui Dieu avait aussi donné l'élo-

1. Il ne faut pas oublier qu'à Brescia des événements analogues avaient assuré pour quelque temps le succès de sa prédication.

quence, résolut de la mettre encore une fois au service de la réforme, et, le bâton de pèlerin à la main, missionnaire enthousiaste, il partit pour Rome.

Pendant qu'il traverse ainsi l'Italie, nous ne pouvons nous empêcher de penser au sort que lui préparait la ville ingrate, et qui était à cette époque si loin de sa pensée.

Nous avons dit plus haut en parlant de lui : Théoricien par le génie, homme d'action par le courage : rien n'est plus vrai. Cela d'ailleurs ne veut pas dire qu'il fut un homme pratique [1]. Sa vie entière, vie d'étude et de prédication, semblait l'éloigner des luttes matérielles. Mais il en est ainsi parfois des convictions profondes : elles s'imposent fortement ; elles vous maîtrisent et vous entraînent. C'est l'histoire d'Arnauld. — Non, ce n'était pas un homme pratique. Nous entendons par là un génie capable d'embrasser la vie matérielle et ses aspects les plus multiples, de voir les faits, non pas à la surface, mais au fond et autour, si l'on peut ainsi parler, de trouver au premier coup d'œil la solution de ce problème (complexe déjà quand il s'agit de se gouverner soi-même, à plus forte raison quand il s'agit de gouverner un peuple), un génie capable de déduire les conséquences, de voir enfin quels effets engendreront les causes.

Et puis, il faut le dire, on n'en rencontre guère dans les époques de transition, de renaissance (si l'on veut) où la science, sous quelque aspect qu'on la considère, garde toujours un reste de barbarie. Qu'on

1. Sa tentative pour ressusciter la république romaine au milieu des ténèbres du système féodal le prouve bien.

jette les yeux sur les rois et les grands hommes du douzième siècle, Louis VII et Conrad III, saint Bernard, Jean de Salisbury, Pierre le Vénérable, Abélard et les philosophes de son école, ce n'est certes pas d'eux qu'on peut dire qu'ils étaient des hommes pratiques[1].

Arnauld ne devait pas en cela devancer son siècle. Mais ce qui est incontestable, selon nous, c'est qu'il fut de tous les réformateurs du temps le plus sincère, aussi plein de foi dans sa mission que saint Bernard lui-même[2] à un autre point de vue, enthousiaste comme lui, et s'appuyant tout sur l'idée qu'il servait une cause trop juste pour que Dieu ne la fît pas triompher. Otez aux réformateurs du moyen âge cette conviction et ce sentiment religieux si fort enraciné, vous n'aurez plus que des charlatans ou des aventuriers. Arnauld y avait trempé son courage : mais il y avait en même temps puisé des illusions. Chose étrange, avec une doctrine copiée sur l'Évangile, il a déjà mis Rome en sang : à peine à l'œuvre, il va se heurter contre des difficultés matérielles et surtout imprévues. Mais n'anticipons pas.

Elle lui apparut enfin, cette Rome glorieuse, qu'il ne connaissait que par ses annales. Il y entra[3] dans

1. A peine pourrait-on faire une exception en faveur de Frédéric Barberousse.

2. Nous aimons à le répéter à cette époque importante de sa vie, car c'est notre conviction profonde : elle a grandi à mesure que nous avons fouillé les textes.

3. « Ce qui avait encore augmenté la sédition, c'est qu'Arnauld de Brescia, dont j'ai parlé plus haut, et pour me servir des paroles évangéliques, « cachant le loup sous une peau de brebis », *était entré dans Rome.* » (Ott. Fris. de gest. Frid. II, 20.) Ailleurs Othon dit : « En ces jours un certain Arnauld ayant l'extérieur de la piété sans en avoir la vertu réelle (comme

des circonstances, qui lui permirent de jeter autour de lui un rapide coup d'œil sur les institutions et les mœurs de la ville. En effet le départ du Pape ressemblait beaucoup à une fuite. Les cardinaux importants l'accompagnaient dans son voyage. Ils avaient laissé les Romains exaspérés de la résistance d'Eugène et de leur dernière défaite. Arnauld put donc d'abord passer inaperçu [1] au milieu de l'effervescence publique, chacun se préoccupant du succès ou de la défaite de son parti.

On se figure quelle hâte de tout voir et de tout connaître apportait le réformateur. A peine arrivé, commencèrent les déceptions. Autour de lui des ruines, des palais changés en forteresses barbares [2], un peuple misérable; et, pendant que les partis assiégent dans leurs repaires les barons qui résistent, une ombre de Sénat pour gouverner une ombre de République. Et bientôt, lorsqu'il découvrit la brutale application qui avait été faite de sa doctrine, quand il demanda à ses disciples d'un jour pourquoi tant de palais en ruines, ceux-ci purent lui dire : « Maître, vous l'avez voulu; les prêtres doivent vivre pauvres, la richesse les corrompt, et nous les avons aidés à devenir vertueux. » Que pouvait répondre Arnauld,

sa doctrine le montre clairement), par haine pour la hiérarchie, entra dans Rome... » (Ott. Fris. de gest. Frid. I, 27.) — Et dans le chapitre cité plus haut (II, 20) « ... vers les commencements du pontificat d'Eugène, il entra dans Rome... »

1. Cette assertion nous paraît tout à fait confirmée par l'ignorance où Eugène, Othon et Godefroy de Viterbe sont tous de l'époque précise où Arnauld entra dans Rome.

2. Les Frangipani s'étaient pratiqué un repaire imprenable sous les voûtes mêmes de l'amphithéâtre de Titus (Il colosseo).

prédicateur convaincu autant que législateur imprévoyant?

Il avait prévu bien des choses, mais non ceci : Que la fortune ne peut sans violence passer de la main des uns dans celle des autres. S'il avait soupçonné comment les Romains allaient interpréter sa doctrine, il n'y aurait pas renoncé, car il avait foi en elle : mais il aurait voulu à tout prix empêcher le sang de couler et la guerre civile. Il aurait voulu à force d'éloquence gagner à son parti les prêtres et les évêques eux-mêmes, et forcer tous les riches à se dépouiller de leurs propres mains. Que disons-nous? Ce rêve, deux fois impossible, après les excès qui avaient déjà troublé Rome, il chercha cependant à le mettre à exécution.

Quelques évêques et beaucoup de simples prêtres acceptèrent avec enthousiasme cette doctrine de renoncement; mais les hauts princes de l'Église ne se laissèrent pas détacher si facilement des pompes mondaines et devinrent dès lors ses ennemis; d'autant plus que beaucoup de leurs subordonnés leur refusèrent l'obéissance hiérarchique, comme le prouve la lettre d'Eugène[1] aux cardinaux de la curie :

« Le faux et malin ennemi du genre humain, grâce à l'hérétique Arnauld, son instrument principal, en est arrivé à ce que quelques ecclésiastiques aspirent à détruire l'unité de l'Église, laquelle ne souffre aucune séparation. Entraînés par les doctrines erronées d'Arnauld, ils refusent à leurs cardinaux et archevêques l'obéissance qui leur est due. Or, afin que nous n'ayons

1. Voir aux *Pièces justificatives*.

point l'air, par notre silence, de donner plus de force désormais aux attentats criminels dudit hérétique, nous vous enjoignons, par le présent écrit, de fuir par tous les moyens possibles Arnaud comme un schismatique. Que si les ecclésiastiques devaient mépriser Dieu et sa sainte Église au point d'oser, après réception de ce bref, adhérer plus longtemps à cette fausse doctrine, nous vous faisons savoir par la présente que nous excluons iceulx tant des fonctions que des bienfaits de l'Église.

« Brescia, 15 juillet, 1148. »

Cette lettre prouve encore qu'Arnauld se présenta comme un réformateur religieux [1], et ne songea d'abord qu'à prêcher contre les abus de toutes sortes qui souillaient l'Église. Il reprit devant le peuple fasciné les sujets brûlants qu'il avait abordés autrefois dans son pays. Othon nous donne la mesure de l'entraînement qu'il excita partout, et du nombre de partisans qu'il sut compter bientôt dans la grande ville [2]. Peut-être devant le tableau de l'anarchie qui régnait à Rome avait-il renoncé à s'occuper de la République. Mais pour ses disciples les deux réformes se mêlaient si étroitement, qu'il était presque impossible de tenter l'une sans toucher à l'autre. Comment priver le Pape de toute autorité, sans établir en même temps un autre gouvernement? Parfois il se laissait entraîner à parler

1. En effet le Pape ne se plaint nullement qu'Arnauld ait touché à la constitution.

2. « ... Après avoir excité à la révolte les esprits d'un peuple grossier par une doctrine amollissante, il entraîna ou plutôt séduisit *une immense multitude*... » (Ott. Fris. de gest. Frid. II, 20.)

aux Romains des vertus guerrières de leurs ancêtres. Il les proposait pour modèles [1] à la République hésitante; et, eût-il voulu rester étranger aux luttes politiques toujours plus ou moins sanglantes, il ne l'aurait pu : la pente était trop rapide. Maîtres et disciples s'enthousiasmaient à ces souvenirs, souvenirs vivants pour lui, qui voyait chaque jour en philosophe le Capitole, les temples et les palais restés debout comme pour l'exciter à ressusciter le passé [2].

Nous croyons que c'est ainsi par l'enchaînement imprévu et irrésistible des choses qu'Arnauld se trouva mêlé aux affaires publiques, aux passions violentes qui agitaient les esprits, et devint tout-à-coup homme politique de réformateur qu'il était. Dès lors la vie pratique l'entoura de piéges et de dangers. Il lui fallut entrer dans la voie des concessions, accepter au moins tacitement tout ce qui avait été fait en son nom, même les pillages du peuple, et maintenir ainsi la révolte ouverte entre les prêtres, les évêques et les cardinaux. Enfin il dut songer, lui, l'homme austère et indépendant, devenu chef de parti, à se créer des défenseurs parmi le peuple et même parmi les nobles. Le jour où il fut tenté de montrer aux Romains le Capitole en

1. « Arnauld l'excita davantage à la sédition, en lui proposant les exemples des anciens Romains, qui grâce aux décrets d'un Sénat mûri par l'expérience, grâce au courage, à la forte discipline d'une vaillante jeunesse, soumirent à leurs lois la terre entière. » (Ott. Fris. de gest. Frid. II, 20.)

2. Tous les magnifiques monuments qui subsistaient encore au douzième siècle et ceux dont il restait des ruines avaient été construits sous l'Empire; mais pour Arnauld ils n'en rappelaient pas moins l'antique grandeur de Rome. Sans doute, il confondait cette gloire matérielle, pour ainsi parler, avec la gloire morale de la République; ce serait lui supposer une bien grande profondeur de vues, que d'admettre qu'il songeait, devant tant de merveilles, qu'elles étaient l'œuvre du despotisme, le prix des sueurs du peuple ou des travaux de nations vaincues.

ruines et de leur dire : « Relevez-le [1], » Arnauld ne se doutait pas dans quelle route difficile il s'engageait.

Lorsqu'il n'hésita plus, et voulut énergiquement s'occuper de la République, les partisans de cette cause devenue la sienne surgirent en foule [2] à l'appel éloquent du nouveau tribun [3]. Il retrouva des amis [4], quelques-uns haut placés, et s'en fit une multitude parmi le peuple, qui comprit vite le désintéressement d'Arnauld, et le seconda d'autant mieux qu'il venait le premier travailler à sa réhabilitation. En effet, l'ébauche de République [5] qu'il allait transformer était encore tout aristocratique comme celles d'Albéric et de

1. ... « Aussi leur montra-t-il qu'il fallait reconstruire le Capitole... » (Ott. Fris. de gest. Frid. II, 20.)

2. Müller et Francke nous disent qu'Arnauld arriva à Rome avec 2000 Suisses, et nous avions d'abord trouvé cette assertion vraisemblable : c'est une erreur. Si Arnauld était entré à Rome avec 2000 Suisses, il se serait trouvé un contemporain pour le dire, et ceux-ci n'auraient pas été dans l'incertitude où ils sont sur l'époque précise de l'arrivée d'Arnauld. On n'entre pas dans une ville avec une armée, sans que cela ne soit vu, retenu et raconté. D'autre part il est prouvé qu'Arnauld est arrivé à Rome en 1146, et c'est en 1151 que la lettre d'Eugène III à Wibald place la conjuration des 2000 hommes. Il est prouvé (ce qui rend notre opinion encore plus vraisemblable) qu'Arnauld ne s'occupa d'abord que de la réforme religieuse. Il ne songea à se faire une armée qu'au moment même de sa grande réforme politique, 1151. Il faudrait donc admettre qu'il ait quitté Rome secrètement pour aller lever 2000 Suisses aux environs de Zurich. Le plus simple bon sens indique qu'Arnauld n'avait nul besoin de braver les dangers infinis du voyage, sans parler de l'imprudence qu'il y aurait eu à laisser Rome abandonnée à elle-même, quand il avait sous la main un peuple frémissant, fanatique de liberté, bien plus intéressé à voir réussir l'entreprise du réformateur que ne l'auraient été tous les Suisses du monde.

3. Le mot « tribun » ne veut dire autre chose ici que défenseur du peuple.

4. Nous avons dit plus haut qu'il y avait au-dessus du Sénat des conseillers extraordinaires, qui formaient une espèce de conseil privé. Dès qu'Arnauld les eut gagnés à sa réforme, il put se flatter de conduire et d'entraîner facilement les Sénateurs.

5. On ne sait qu'une chose, c'est que le Sénat se composait de quarante-cinq membres, et que le Préfet avait de nouveau pris la place du Patrice,

Crescentius. Le peuple avait à la vérité secondé la noblesse, mais celle-ci ne songeait pas à créer pour lui des magistratures. Ce fut Arnauld qui le premier essaya de lui rendre sa dignité avec les charges qu'il occupait autrefois. Il fit revivre les anciens noms de Patriciens et de Plébéiens, et ne s'adressait jamais au peuple sans se servir de l'expression « Quirites [1] ». Plus tard il rétablit le Tribunat. La lettre d'Eugène III [2] (pleine d'ailleurs d'insinuations controuvées) nous donne la date précise de quelques réformes d'Arnauld : le nombre des sénateurs porté à « cent » et le rétablissement des consuls (1151). — Faut-il placer avant ou après cette année 1151 les faits ajoutés par Othon [3] ou Gunther? Il nous a été impossible de le constater, tant il y a de vague dans dans ces documents! Cependant, comme Eugène ne fait aucune al-

comme le prouve la suscription de la lettre de Conrad aux Romains (1149) : « Conrad, par la grâce de Dieu, roi des Romains et toujours auguste, *au Préfet de Rome,* aux consuls, aux capitaines et à tout le peuple romain, aux petits comme aux grands, faveur et bonne volonté. »

1. V. aux *Pièces justificatives.* Gunt., lig. III. Le plan démocratique d'Arnauld est contenu dans ces quelques vers :

> Quin etiam titulos urbis renovare vetustos,
> *Patricios* recreare viros, priscosque *Quirites*
> Nomine *Plebeio,* secernere *nomen Equestre,*
> Jura *Tribunorum*, sanctum reparare *Senatum,*
> Et senio *fessas mutasque* reponere *leges,*
> Lapsa ruinosis et adhuc pendentia muris
> Reddere *primævo Capitolia* prisca *nitori,*
> Consiliis armisque suæ moderamina summæ
> *Arbitrio* tractare *suo, nil juris* in hac re
> *Pontifici summo, modicum* concedere *Regi*
> Suadebat *Populo*. . . . . . . . . .

— Avant de citer ces vers, Baronius dit (*ann.* 1146) : « Quæ vero sub Eugenio *Bestia ista* ausa est, cecinit etiam istis versibus Ligurinus in Friderico. »

2. V. aux *Pièces justificatives.*

3. Ott. Fris. de gest. Frid. I, 27 et 28; II, 20 et 21.

lusion aux changements qui accompagnèrent celui-ci, il est probable que ce fut là le premier acte de son autorité. Il avait réuni dans la campagne de Rome ou même parmi le peuple de la ville une petite armée « rustique » destinée à l'appuyer : « deux mille conjurés [1]; » nous dit Eugène. Ceux-ci, guidés par Arnauld et ses amis, accomplirent facilement ce premier coup d'État. Il avait trouvé un Sénat composé de cinquante-six membres, il en créa quarante-quatre nouveaux, tous à vie, et choisit deux consuls. — Ce n'était pas assez de ressusciter l'illustre assemblée; il fallait lui donner des lois ou plutôt rajeunir et cimenter les anciennes lois tombées en désuétude, que de rares légistes étudiaient depuis quelque temps dans les écoles d'Italie [2]. Arnauld osa encore cette entreprise; mais elle était certes plus prématurée que toutes celles qu'il avait tentées jusque-là. — Il voulut aussi relever le Capitole; et les Romains excités par lui commencèrent ce travail avec ardeur [3]. Il rendit au peuple la puissance tribunitienne, et ne recula pas devant la tâche presque impossible de reformer l'ordre équestre. Ce gouvernement une fois organisé [4], Arnauld interdit

1. « Deux mille conjurés environ se sont entendus secrètement, et aux dernières calendes de novembre ont établi *cent Sénateurs à vie* de mauvaises œuvres et *deux consuls....* »

2. Certains légistes d'alors, payés par l'empire, interprétaient les lois dans le sens du pouvoir despotique, on peut dire : les dénaturaient. — Voir plus loin une citation de Godefroy de Viterbe.

3. Ils ne purent cependant l'achever, puisqu'en 1155 ils demanderont à Frédéric de les aider à le réédifier. (V. Gunther, aux *Pièces justificatives*.)

4. Gibbon (*Hist. de la Décadence des Romains*, ch. LXIX) énumère les faits qui annoncent l'indépendance politique des nouveaux républicains :

1° Le Capitole fortifié;
2° Le droit de fabriquer des monnaies;
3° Le Préfet de la ville remplacé par un Patrice;
4° La renaissance du Sénat.

complétement au Pape et à ses cardinaux de se mêler des affaires publiques. Enfin les nouveaux républicains prirent la résolution de limiter autant que possible la puissance de l'empereur d'Allemagne, qu'ils reconnurent comme le protecteur et l'allié de la République.

Il nous reste maintenant à éclairer quelques faits obscurs ou controversés.

1° Quel rôle Arnauld joua-t-il personnellement dans la République? — Ce fait, le plus intéressant à éclaircir, doit être longtemps l'objet des conjectures. En vain nous avons fouillé les textes; en vain nous avons tenté, même à Rome, de nous procurer des documents. Ou ils ont disparu, ou les archives secrètes du Vatican les tiennent cachés aux travailleurs. A-t-il été consul, dictateur ou tribun? Nous ne le pensons pas. En effet, qu'on examine attentivement les récits contemporains, saint Bernard, Othon de Freisingen, les lettres d'Eugène III, Gunther, Godefroy de Viterbe[1]; pas un ne nous apprend ce qu'était Arnauld. Ils en parlent tous comme de l'âme pensante et agissante de la République, mais ils ne lui donnent jamais un titre, pas même celui de tribun. Devant ce silence obstiné, nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'Arnauld n'avait accepté aucune magistrature, se réservant la libre prédication et la libre initiative. A la vérité, c'est là une action bien étrange, et l'on peut nous objecter l'invraisemblance de ce désintéressement, dont il n'y a dans l'histoire aucun autre exemple. Qu'un homme comme Arnauld ait pu être le

1. Et bien d'autres encore.

premier magistrat d'une ville comme Rome, et ne l'ait pas tenté, c'est en effet une chose presque incroyable, mais non pas invraisemblable. Au moment de sa vie où nous sommes arrivé, après avoir étudié successivement toutes les circonstances connues de cette existence agitée, on reste convaincu que la vocation d'Arnauld le destinait bien plus aux réformes religieuses qu'aux luttes politiques où il ne se trouva mêlé qu'accidentellement. Supposait-il qu'en acceptant un emploi dans la République il perdait son prestige de réformateur? Pensait-il que sa vie austère et frugale contrastait trop avec la vie affairée d'un homme d'État? était-ce calcul? Craignait-il de se faire des rivaux et de compromettre le gouvernement qu'il avait restauré? — Quoi qu'il en soit, on ne peut discuter longuement cette conjecture, puisque les preuves manquent à l'appui. Nous n'exprimons ici qu'une opinion personnelle, qui n'est certainement pas en contradiction avec le caractère et les antécédents d'Arnauld de Brescia.

2° Quelle part prit-il aux excès commis pendant son séjour à Rome, si toutefois ils continuèrent à cette époque? Othon, qui raconte les faits sans se soucier le moins du monde de l'ordre chronologique, a trompé beaucoup d'écrivains secondaires par une phrase ambiguë citée plus haut [1]. Il est le seul [2] qui sem-

1. « Ces faits et d'autres semblables furent commis sans interruption et sans pudeur par Arnauld, pendant bien des jours, c'est-à-dire depuis la mort de Célestin jusqu'à cette époque où la sentence canonique des pasteurs fut justement portée contre lui.... »

2. Nous ne parlons pas de Gunther qui n'a fait que broder en poëte le passage d'Othon. Il semble se croire encore au temps de Sylla et de Marius, et prête à Arnauld les crimes les plus invraisemblables et les plus inutiles.

ble accuser Arnauld des pillages du peuple ; et cela n'est pas étonnant : c'est bien le moins que l'évêque de Freisingen reproche à ce schismatique les excès commis au nom de sa doctrine : cela ne veut pas dire qu'Arnauld ait jamais prêché le meurtre et la rapine. Nous avons prouvé plus haut qu'il n'était pas à Rome au moment des troubles racontés par Othon. Maintenant continuèrent-ils à partir de l'époque où il réorganisa la République? Aucune source ne nous l'apprend [1]. Il semble au contraire qu'il soit parvenu à mettre l'ordre dans cette confusion. D'ailleurs, les excès commis précédemment se fussent-ils renouvelés, nous n'admettrions jamais qu'Arnauld en fut l'instigateur [2], et nous espérons avoir prouvé qu'il chercha toujours au contraire à contenir et à calmer les partis [3].

3° Quel rôle joua la Noblesse dans la République? — Arnauld, qui avait étudié à fond les lois et la constitution de l'ancienne République, ne songea pas un instant à exclure les Nobles du nouveau gouvernement. Ils étaient d'ailleurs trop puissants et indépendants pour que l'on ne comptât pas beaucoup avec eux. Deux choses dans les dispositions du réformateur [4] plaisaient infiniment aux rudes Barons romains : frauder en même temps le pouvoir despotique du Pape et de l'Empereur.

1. Il n'est question d'aucune violence dans les Annalistes, si ce n'est de la blessure faite au cardinal Gérard, en 1155 (v. Baron. *ann.* 1155).

2. Saint Bernard, Eugène III et les chroniqueurs des siècles suivants gardent le silence sur ce point.

3. C'est peut-être son plus grand et son plus incontestable mérite : le législateur se souvenait qu'il avait prêché l'Évangile.

4. Ces dispositions devaient leur faire pardonner les projets d'Arnauld touchant les libertés du peuple.

Arnauld d'ailleurs leur donna le premier rang dans la République. En élevant à *cent* le nombre des Sénateurs[1], il créa de nouvelles places pour tous ceux que le talent ou l'activité portait à s'occuper du gouvernement de leur pays. De là autant d'amis et de protecteurs. Puis il leur rendit le titre de « Patriciens », titre qui flattait beaucoup leur amour-propre, car en 1155 ils supplièrent Frédéric de le leur conserver[2].

Les Nobles, amis d'Arnauld, que celui-ci avait retrouvés dans la ville, purent donc facilement rallier autour de lui un parti fort important, et il fallait qu'il le fût pour tenir tête à celui du Pape, et le réduire à l'espèce d'impuissance où il resta de 1151 à 1155. Cela n'est point une conjecture. Les textes d'Othon, de saint Bernard, et d'autres pièces importantes viennent appuyer ce fait, contesté seulement par la lettre d'Eugène III à Wibald. Martin le Polonais[3] a dit : « Beaucoup de Grands le suivaient[4], » et Othon parlant du parti républicain avant l'arrivée d'Arnauld : « Mais les Romains avec leur Patrice Giordano, tournant à la fureur, abolissent la dignité de Préfet et contraignent la plupart des citoyens et les Nobles à se soumettre au Patrice[5]. » — Est-il vraisemblable que ces Nobles aient déserté le parti républicain juste au moment où il eut un chef habile et quelques chances de durée? — Othon dit ailleurs : « Il souleva presque toute la ville et surtout

1. « Les Sénateurs étaient probablement gentilshommes. On doit le croire d'après l'ardeur avec laquelle la noblesse soutenait le gouvernement républicain. (Sismondi.)

2. V. le Discours des Romains à Frédéric (chap. VI).

3. Martinus Polonus, mort en 1278, fit, on le sait, une chronique des Papes et des Empereurs jusqu'à l'année 1277.

4. « Multi magnates Romanorum sequebantur eum. »

5. Ott. Fris., *chron.* VII, 31.

le peuple contre son Pontife[1]. » — « Et surtout le peuple : » — Il ne dit pas : « seulement le peuple ». Saint Bernard lui reproche aussi de se faire des amis parmi les Grands. « Et ainsi (dit-il) il sait attirer à lui par le mielleux des discours et par le semblant des vertus les *riches et les puissants*, selon ces mots : Il s'assied avec les riches au milieu des embûches, dans des lieux cachés, afin de mettre à mort l'innocent... Enfin, lorsqu'il sera devenu sans crainte, après avoir capté leur bienveillance et leur familiarité, vous le verrez, fort *de la tyrannie militaire*, s'insurger contre les Évêques eux-mêmes[2]... »

— Les documents dont s'est servi Baronius lui ont aussi laissé cette conviction que la plupart des Nobles avaient embrassé le parti d'Arnauld, puisqu'il dit : « Mais tous ne furent pas des schismatiques[3] ; » et il cite les Frangipani et les frères de Pierre de Léon comme ayant toujours soutenu le Pape. Ce n'est pas même le plus grand nombre qu'il range dans ce parti ; ce sont les exceptions. — La lettre des Romains à Conrad, citée par Othon, est encore une preuve que la Noblesse avait pris part au mouvement et même le dirigeait. C'est d'ailleurs un fait incontestable. Que pouvait le peuple livré à lui-même? — Par quel motif secret le Pape Eugène III a-t-il écrit cette phrase de sa lettre à Wibald[4] : « sans la complicité des Grands[5] » ? On ne peut admettre qu'il fut mal informé,

1. Ott. Fris. *de gest. Frid.* I, 27.
2. S. Bern., *epist.* 195.
3. Baronius, ann. 1144.
4. V. chap. IV, la lettre d'Eugène III à Wibald.
5. « Absque nobilium et majorum scientia. »

lui que la haine de ces mêmes Nobles révoltés avait chassé de Rome. Eugène (il ne faut pas l'oublier) n'avait pu jusque-là obtenir une réponse favorable de Conrad. Ne connaissant pas les dispositions du nouvel Empereur, il craignit sans doute de l'effrayer en lui laissant deviner toute la gravité du mal, et il lui cacha la vérité pour rendre sa cause meilleure. Il ne s'agissait pas seulement de convaincre Frédéric ; il fallait encore l'émouvoir. A cet effet Eugène exploite habilement un bruit qui se répandait en Italie sans qu'on sût quelle en était la source : « Les Romains, dit-il, se disposent à en choisir un seul, qu'ils veulent nommer Empereur, qui doit, d'après leur intention, commander aux cent sénateurs, aux consuls et à tout le peuple. En cela, comme ils s'arrogent ce droit au détriment de la couronne du royaume et attentent à l'honneur de notre très-cher fils Frédéric, roi des Romains, nous désirons que tu l'avertisses en secret pour qu'il voie dans sa sagesse ce qu'il faut faire au sujet de ce dessein qui va s'exécuter[1] ».

Un roi si bien averti devait, en vérité, avoir grand peur des projets du peuple romain. Cela nous amène naturellement à cette quatrième question :

4° La nouvelle République reconnut-elle la suprématie des empereurs d'Allemagne? — Nous n'en doutons pas[2], bien que sur la phrase d'Eugène on ait

1. V. le texte aux *Pièces justificatives*.

2. Othon, qui nous a conservé le discours des Romains et la curieuse réponse de Frédéric, n'a jamais dit qu'Arnauld voulut attenter à l'autorité impériale. Il y a même dans la doctrine rapportée par lui une maxime qui prouve qu'il reconnaissait indirectement cette autorité : « Tous les biens appartiennent à l'Empereur, et, grâce à sa bienfaisance, les laïques seuls peuvent en jouir. » (Ott. Fris. *de gest. Frid.* II, 20.)

construit beaucoup d'hypothèses invraisemblables. Il est presque inutile de dire que les Nobles romains, malgré leurs tentatives républicaines, étaient pour la plupart dévoués à l'Empereur, quand une guerre momentanée ne les jetait pas dans le parti du Pape. Étranges républicains à qui il fallait absolument un maître!

On a lu plus haut les platitudes qu'ils écrivirent à Conrad en 1144 : « Nous brûlons de mettre sur votre tête la couronne d'Empereur; nous avons relevé le Sénat avec enthousiasme par le secours du Christ, dans le but de mettre l'univers à vos pieds..... vous pourrez habiter Rome[1], la capitale du monde... » — Voilà dans quels sentiments Arnauld trouva les Romains à son arrivée à Rome. Tout porte à croire qu'il ne songea pas à leur faire abandonner complétement cette politique impérialiste[2]. Il se contenta de la diriger, et de changer leur bassesse en dignité. On peut suivre dans les lettres du temps la curieuse transformation qui eut lieu sous l'influence d'Arnauld : les Romains du discours à Frédéric ne sont plus les Romains de la lettre à Conrad; ils arriveront même à parler à l'Empereur avec une imprudente fierté.— En résumé, ils continueront à reconnaître l'Empereur d'Allemagne pour roi des Romains, s'il consent lui-même à consacrer toutes les réformes d'Arnauld, et,

1. Un peuple sans historien oublie vite les misères et les servitudes passées. Ce sont les Romains qui veulent voir dans Rome une armée et un prince allemands!

2. Il n'y en avait pas de plus sage alors. Il leur fallait un protecteur contre le Pape et le Roi de Sicile; et les Romains pouvaient espérer que la longue lutte du Sacerdoce et de l'Empire avait laissé aux empereurs d'Allemagne une certaine animosité contre les Papes.

chose singulière, à les compléter : sinon, ils défendront leurs droits. — Le discours à Frédéric, rapporté par Othon, donne à peu près la mesure de cette politique qu'ils tentèrent de suivre encore, quand elle était devenue chimérique, puisque l'Empereur était déjà l'allié du Pape, leur ennemi déclaré, et qu'il avait laissé mourir avec la plus profonde indifférence l'illustre restaurateur de la République. Citons ce passage : « Écoute avec calme et bienveillance ce que nous te déclarons de la part de Rome, cette bienfaisante maîtresse du monde, dont tu seras bientôt, Dieu aidant, le prince, l'empereur et le maître. Si tu viens apporter la paix, ou plutôt parceque tu l'apportes, je pense, mon cœur se réjouit [1]... » Et fièrement ils posent leurs conditions : Frédéric doit reconnaître et protéger la République, maintenir toutes les réformes d'Arnauld.

S'il faut une preuve de plus, ajoutons cette phrase de Gunther, bien explicite : « Traiter à son gré par la prudence et par les armes les affaires d'un intérêt général, n'accorder en cela aucun pouvoir au Souverain Pontife, et un pouvoir modéré au Roi, voilà les conseils qu'il donnait au peuple. » Que ceux qui auront quelques doutes lisent eux-mêmes aux pièces justificatives les lettres et les discours du temps : Wetzel, Wibald lui-même, ennemi des Romains, la lettre du Sénat à Conrad, la lettre de quelques conseillers du Sénat et celle d'un anonyme, les lettres de Conrad, enfin le discours des Romains à Frédéric ainsi que la réponse de l'Empereur. Dans ces documents, on

1. V. plus loin chap. VI.

trouvera plusieurs passages qui viennent appuyer notre assertion et que nous jugeons superflu de placer ici [1], tant il est évident pour nous que l'insinuation d'Eugène III n'a pas la portée qu'on lui donne.

Henri Francke affirme qu'Arnauld de Brescia rejetait absolument la suprématie de l'Empereur d'Allemagne ; il lui prête les plus étranges projets, entre autres celui de vouloir fonder une *République fédérative européenne* [2]. Sans nous arrêter à cette dernière opinion, le passage de la lettre du Pape nous a fait chercher attentivement si rien ne pouvait expliquer l'assertion du biographe allemand. Nous avons été arrêté par la phrase suivante d'une lettre de Wetzel à Frédéric : « Comme tout le pouvoir, toute la dignité de la République sont entre les mains des Romains, le choix de l'Empereur dépend, non de l'Empereur romain, mais des Romains eux-mêmes ; d'où la réponse est naturelle pour celui qui se demande quelle loi, quelle raison empêche le Sénat et le peuple de créer un Empereur... » Et plus loin : « Envoyez à Rome le plus tôt possible des hommes éclairés qui, prenant avec eux des jurisconsultes, sachent et osent traiter des droits de l'Empire : veil-

1. On peut dire qu'ils sont depuis la première ligne jusqu'à la dernière la preuve évidente des rapports non interrompus des Romains et des Empereurs.

2. « Arnauld, dit-il, prit une résolution aventureuse, mais conforme de tous points aux principes des Romains et à son propre système politique, celle *de donner à son nouvel État un empire particulier :* car il considérait l'Empereur, aussi bien que le Pape, comme un mal nécessaire et sanctionné par la croyance du temps. Il n'acceptait pas plus la domination de l'Empire et de l'Empereur que celle du Pape, et ne songeait à se servir de ces deux noms que comme de grandeurs mystiques, jusqu'à ce que l'édifice d'une *République fédérative européenne* fut assez forte pour dépouiller les scories du système féodal. » (H. Francke, p. 185.)

lez à ce qu'aucune tentative nouvelle ne se fasse contre vous. »

Wetzel semble menacer l'Empereur pour l'amour même des droits de l'Empire ; et son raisonnement ne réfute pas tous les témoignages contemporains. Sa lettre dut pourtant répandre en Italie le bruit auquel le Pape Eugène fait allusion dans le passage cité plus haut. Faut-il donc conclure qu'il disait vrai, et que Francke a raison? Nous ne le pensons pas. Cela prouve seulement qu'il y avait à Rome une certaine effervescence produite par le mépris que Frédéric semblait faire du gouvernement. Il avait négligé (comme on le voit par les premiers mots de la même lettre) d'envoyer des ambassadeurs à Rome, et de faire part de son élection à la République. — Celle-ci fut-elle sur le point, un seul moment, de secouer l'autorité de l'empereur d'Allemagne[1] ? Ou le Sénat songea-t-il à créer un dictateur[2]? on ne sait, mais aucun de ces projets (si tant est qu'ils furent faits) ne reçut son exécution ; et cependant Arnauld eut trois années devant lui pour réaliser le plan qu'Eugène lui prêtait.

Les deux lettres de Wetzel et du Pape, écrites simultanément, inspirèrent sans doute à Frédéric les prin-

1. Le Pape et l'Empereur parlent tous deux, dans leur convention, de la possibilité d'une invasion du roi des Grecs. Frédéric craignait peut-être de voir les Romains rechercher son alliance. « Rome, où sont maintenant tes forces, où est ce perfide Grec ? » (Discours de Frédéric aux Romains, dans Gunther.)

2. La nécessité de défendre la République contre le Pape et son parti peut expliquer cette hypothèse, que confirme encore la fièvre d'imitation qui régnait à Rome depuis plusieurs années. « Rends-nous... le préteur et le consul, les deux tribuns et le *dictateur.* » (Gunther, *Discours des Romains à Frédéric.*)

cipales clauses de la convention signée peu après (1152); et plus tard, quels qu'aient été les projets d'Arnauld, l'empereur lui fit expier cruellement le soupçon qu'il en avait eu. Au reste, c'est assez de discuter les faits acquis déjà obscurs; rien ne nous oblige à tenir compte des intentions supposées d'Arnauld et de la République.

L'histoire de la ligue lombarde, qui s'étendit si rapidement en Italie peu après la mort d'Arnauld, a pu inspirer à Francke la pensée qu'il en avait été l'un des premiers instigateurs ; mais rien ne le prouve; la ligue, nous l'avons dit ailleurs, sortit spontanément de la nécessité de résister au despotisme impérial ; mais l'idée première avait déjà en Italie de vieilles racines. On sait comment les villes libres s'alliaient entre elles, quand leurs intérêts solidaires étaient menacés. — Rome, d'ailleurs, au lendemain des réformes d'Arnauld, perdit, sous Alexandre III, la meilleure occasion qu'elle eut d'entrer dans la ligue lombarde, dont elle ne fit jamais partie; et puis il y a loin d'un projet de ligue en cas de guerre à celui d'une alliance fédérative entre des États.

Quelle qu'ait été l'énergie d'Arnauld et son savoir, il ne parvint à rendre aux Romains qu'une bien petite partie des institutions de leurs ancêtres. Il y avait même un anachronisme évident à vouloir ressusciter au milieu du régime féodal les magistratures et les lois anciennes. Il était d'ailleurs peut-être le seul qui les connût dans Rome, et, quoi qu'il ait pu tenter, elles restèrent pour la plupart des mots et des chimères. Sans anticiper sur notre conclusion, nous croyons devoir citer ici l'opinion de Gibbon, un des histo-

riens qui connaissaient le mieux «la chose romaine» : « L'ambition de quelques individus ou l'enthousiasme du peuple produisit à la hâte une nouvelle constitution; mais au douzième siècle Rome n'avait pas un antiquaire ou un législateur qui fût en état de développer ou de rétablir l'harmonie et les proportions de l'ancien modèle. L'assemblée générale d'un peuple libre et armé s'expliquera toujours par de bruyantes et imposantes acclamations. Il était difficile qu'une multitude aveugle, qui ne connaissait ni les formes ni les avantages d'un gouvernement bien combiné, adoptât cette division régulière des trente-cinq tribus, cet équilibre des centuries calculé d'après les fortunes, les débats des orateurs d'un système opposé, ni enfin la lente opération des suffrages donnés à haute voix ou au scrutin.

« Arnauld proposa de faire revivre l'ordre équestre; mais quels pouvaient être le motif et la mesure d'une pareille distinction? Il aurait fallu réduire, d'après la pauvreté qui régnait alors, la quotité de fortune nécessaire pour être membre de la classe des chevaliers : on n'avait plus besoin des fonctions civiles des juges et des fermiers du fisc. Les fiefs militaires et l'esprit de chevalerie suppléaient d'une manière plus noble au devoir primitif des individus de l'ordre équestre, c'est-à-dire au service de guerre qu'ils devaient faire à cheval. La jurisprudence de la République était devenue inutile, et on ne la connaissait pas..... Une faible tradition et des fragments imparfaits conservaient le souvenir des Pandectes de Justinien. Les droits des tribuns (ce mot redoutable qui arrêtait les conseils publics) supposent ou doivent

produire une démocratie autorisée par les lois. Les anciennes familles patriciennes étaient sujettes de l'État, les barons modernes en étaient les tyrans [1]... »

1. V. Gibbon, traduct. F. Guizot, tom. XII, page 169 (Paris, 1812). Gibbon est un des historiens qui ont le mieux apprécié les réformes d'Arnauld. Il dit quelque part : «The courage of Arnold was not devoid of discretion ; he was protected, and had perhaps been invited, by the Nobles and People; and in the service of freedom, his eloquence thundered over the seven hills. Blending in the same discourse the texts of Livy and St. Paul, uniting the motives of Gospel and of classic enthusiasm, he admonished the Romans, how strangely their patience and the vices of the clergy had degenerated from the primitive times of the Church and the City. He exhorted them to assert the inalienable rights of men and Christians; to restore the laws and magistrates of the Republic; to respect the name of the Emperor; but to confine their shepherd to the spiritual government of his flock. Nor could his spiritual government escape the censure and control of the reformer; and the inferior clergy were taught by his lessons to resist the cardinals, who had usurped a despotic command over the twenty-eight regions or parishes of Rome... »

## CHAPITRE IV.

Eugène III. — De quelques lettres de contemporains qui peuvent éclairer notre récit.

L'unité de notre récit nous a forcé de laisser de côté bien des faits intéressants qui peuvent jeter encore quelques lumières sur l'histoire d'Arnauld. Il faut y revenir.

Pendant que le réformateur échouait à Rome dans sa tentative de créer un gouvernement stable et fort, saint Bernard avait vu s'envoler une à une toutes ses illusions. Les armées et les princes que son éloquence avait poussés vers l'Orient s'étaient pour ainsi dire appliqués à faire mentir ses prédictions. Tout le monde connaît le sort de cette masse d'hommes, Allemands et Français, qui avaient causé à l'empereur Manuel « une si terrible frayeur », en passant dans ses États, et dont il ne revint pas même un dixième [1]. Nous ne savons si l'Europe entière adressait des reproches à l'abbé de Clairvaux, comme le dit un poëte italien [2], mais sans doute le saint abbé s'en faisait lui-même, plein de découragement en voyant que Dieu avait pu laisser périr une si bonne cause. Nous pensons que

1. Ce désastre ne fit pas réfléchir les Allemands, qui entreprirent la même année une croisade contre les Païens du Nord. « Ils voulaient, dit naïvement Fleury, ou leur faire embrasser la foi chrétienne, ou les exterminer tout à fait. »

2. Niccolini, *Arnaldo da Brescia.*

c'est alors et sous l'empire de cette désillusion qu'il écrivait au pape Eugène d'abandonner les Romains et d'échanger Rome contre le monde. « Ce qui peut seulement t'absoudre (dit-il), c'est d'avoir agi envers ce peuple, de manière à dire : Mon peuple, tout ce que j'ai dû faire pour toi, je l'ai fait. — Eh bien, si tu as agi de cette façon, sans aucun succès, il ne te reste plus qu'à suivre mon conseil : sors de la Hur des Chaldéens, et dis : Il me faut aussi évangéliser d'autres cités. Tu n'auras pas, je pense, à déplorer ton exil, après avoir échangé Rome contre le monde[1]. » — Eugène était encore absent de Rome, où il n'entra que bien rarement pendant les huit années de son pontificat[2]. On peut conjecturer qu'il ne resta jamais dans Rome même, à partir de l'année 1146[3]. Les documents contemporains nous le montrent d'abord au monastère de Farfe où il reçut le sacre pontifical. De là « il se transporta dans une forteresse pour éviter la fureur du peuple ». Enfin il se rendit à Viterbe[4]. Il tenta cependant de rentrer dans Rome avec l'aide des Tiburtins, et y réussit pour bien peu de temps. A peine eut-il célébré les fêtes de Noël que, déjà tourmenté

1. «Unum est quod te absolvit, si egisti cum populo illo, ut possis dicere : Popule meus, quid tibi debui facere, et non feci? si sic fecisti, nec profecisti ; est demum quod facias et quod dicas : Exi de Hur Chaldæorum, et dicito, quia oportet me et aliis civitatibus evangelizare. Puto nec pœnitebit exilii, *orbe pro urbe* commutato. » (S. Bern. de Consid. IV. 3.)

2. V. Baronius de 1145 à 1153.

3. Un chroniqueur contemporain, Robert, ne dit que ces mots fort vagues : « Le Pape Eugène, de retour en Italie, lutte contre les Romains avec des alternatives de succès et de revers. » (Papa Eugenius, in Italiam regressus, cum Romanis vario eventu confligit.) — *Ann.* 1149.

4. « Viterbium veniens ibi per aliquod tempus moram fecit. » (Ott. Fris. VII, 31.)

par les Romains à propos de la ruine de Tibur [1], il lui fallut quitter Rome encore une fois et pour longtemps [2].

Othon ne donne pas le nom des villes qu'il honora de sa présence [3]; mais il est probable qu'il parcourut lentement l'Italie, se dirigeant vers la France où nous le retrouvons en 1147. Louis le Jeune le reçut à Paris [4]. Là Eugène exhorta les Français à la croisade, puis condamna des hérésies et présida des conciles. — Il assiste au concile de Reims [5] (1148). Il avait été précédemment à Châlons et à Cluny [6]. Ce fait est raconté par un témoin oculaire [7] qui ajoute : « Après avoir salué ses frères, il s'en sépara, se rendit en Italie et parvint à Rome [8]. » Baronius fait remarquer lui-même qu'il n'entra pas dans la ville, mais resta dans les lieux voisins [9]. Il s'était arrêté à Brescia, et de là, informé du schisme que tentait Arnauld, il écrivit à tout le clergé de Rome la lettre déjà citée (1148). Il voulut se rapprocher de la ville où son autorité méconnue était d'autant plus nécessaire, mais non pas cependant

1. « A populo Romano pro excidio Tiburtinorum in tantum de die in diem sollicitatur... » (Ott. Fris., VII, 31.)

2. A la vérité le Pape avait dans Rome des forteresses capables de le défendre contre les Romains ; mais, outre qu'il fallait y arriver, il fallait en sortir. Cette sombre réclusion ne devait pas beaucoup tenter les Papes, habitués à la vie active.

3. Il dit seulement qu'Eugène se retira au-delà du Tibre.

4. V. Baronius, *ann.* 1147.

5. « In Basilica Dei genitricis semperque Virginis Mariæ *Rhemis*, præsidente summo pontifice Eugenio, sedit concilium. »

6. « Je l'avais vu pour la première fois à Rome (dit Pierre le Vénérable) l'année même de son apostolat, puis à Cluny, puis à Antisiodore, puis à Châlons, puis à Reims : mais je ne l'avais jamais vu tel. » (Pet. Clun. *Epist.* VI, 47.)

7. Bernard, abbé de Bonneval (Bonævallis).

8. ... « Salutatis fratribus, iter in Italiam dirigens, abscessit, et ad Urbem pervenit. »

9. ... « Quum jam Eugenius ante biennium ex Galliis se contulisset *non in Urbem, sed in vicina loca.* » (Baron. *ann.* 1150.)

s'exposer à la colère des Romains : et il séjourna à Tusculum, comme le prouve une lettre au roi Conrad, datée de cette ville[1]. De Brescia à Tusculum, il s'était sans doute arrêté dans plusieurs villes, et il ignorait si bien ce qui se passait à Rome, qu'il avait chargé l'archevêque de Brême et l'évêque d'Hamelburg de lui exposer l'état de la ville[2]. — En 1150 il voyageait encore en Italie. « Le pape Eugène, dit un chroniqueur du temps, vint à Ferentinum au mois d'octobre, et ordonna beaucoup d'archevêques et d'évêques[3]. » Nous avons une lettre intéressante de Pierre le Vénérable à saint Bernard, où il raconte la visite qu'il avait faite au Pape en Italie (1150). Baronius dit que le Pape était alors à Rome. Il n'y a pas un mot dans la lettre de l'abbé de Cluny, qui puisse faire admettre cette supposition. Une phrase, au contraire, prouve que le Pape resta quelque temps à Ravenne : « J'étais préféré à tous, même aux plus élevés en grade, et le patriarche même, quand nous étions à Ravenne, n'était pas autorisé à marcher devant moi, bien que je l'engageasse souvent à le faire[4]. »

L'année 1151, les archevêques de Cologne et de Mayence vinrent apporter des présents à Eugène, épuisé de ressources par la guerre civile[5]. Était-il à

1. 1149, 9 des Calendes de juillet. Il le console de son échec à la roisade et l'engage à protéger l'Église romaine.

2. V. Baronius, *ann.* 1149.

3. *Ann.* 1150. « Eugenius papa Ferentinum venit mense octobris, et multos archiepiscopos et episcopos ordinavit... » (Chron. *Fossæ novæ.*)

4. « Præferebar omnibus etiam majoribus gradu, nec Patriarchalis dignitas, quum etiam Ravennas adesset, præire, me ipsum plerumque impellente, sinebatur. » (Pet. Clun. VI, 47.)

5. V. Baronius, *ann.* 1151. Les villes où il séjournait se ruinaient aussi à l'entretenir, lui et ses cardinaux. (V. Suger sur les voyages d'Innocent III en France.)

Rome, comme le dit Baronius [1] ? Cela est fort douteux. La chronique déjà citée dit : « Cette année 1151, Eugène alla à Castrum, et y dédia l'église de Sainte-Croix le dix de mai. Le six des calendes de novembre, il dédia l'église du monastère de Casæmarium, de l'ordre de Cîteaux, dans le territoire de Vérules, et revint à Signia [2]. » Il semble qu'Eugène a séjourné assez longtemps dans cette ville, située à trente-cinq milles environ de Rome, puisque c'est encore de là qu'il écrit à Wibald sa longue lettre sur Arnauld, le 19 septembre 1152.

Le chroniqueur Robert et Baronius après lui disent ceci : « Cette année-là (1152), le pape Eugène, ayant fait la paix avec les Romains, entre à Rome et y séjourne pour la première fois depuis son retour en France [3]. » Nous ne savons quelle autorité on peut accorder au chroniqueur Robert, mais son assertion est bien invraisemblable. A quelle époque de l'année 1152 place-t-il ce fait ? — Au commencement ? Mais Arnauld venait de reconstituer le Sénat et de se faire une armée, peu disposée sans doute à voir le Pape dans les murs de Rome. Le 2 mars 1152, Eugène écrivait une lettre datée d'au-delà du Tibre [4]. — Si Eugène était

1. « Duo Primarii Germaniæ archiepiscopi, Coloniensis et Moguntinus, ad dicendam causam, Romam ab Eugenio Papa vocati, comparent.... » (Baron. *ann.* 1151.)

2. « Hoc anno (1151) ivit Castrum, et dedicavit ibi ecclesiam Sanctæ Crucis decimo kal. maii, et sexto kal. novembris dedicavit ecclesiam monasterii Casæmarii, ordinis Cisterciensis in agro Verulano, et reversus est Signiam. » (Chron. *Fossæ novæ.*)

3. « Eugenius Papa, cum Romanis pace facta, Urbem ingreditur, ibique cum eis hoc anno primitus commoratur. » Pour la première fois depuis son retour de France (ajoute Baronius). (*Chron.* Robert )

4. « Datum trans Tiberim. » Cette lettre était adressée à l'évêque Egelbert et à ses chers fils, les chanoines de l'église de Bamberg.

venu à Rome entre le 2 mars et le 19 septembre, où il écrivit sa lettre à Wibald, il n'aurait pas été si mal informé des projets de la République, et aurait au moins parlé de cette prétendue paix, n'eût-ce été que pour dire qu'elle avait été violée. Il était alors à Signia. Cette lettre du Pape, remise à Wibald à l'époque où les envoyés d'Eugène arrivaient auprès de Frédéric, contribua sans doute à obtenir de lui la convention [1] signée en octobre 1152 et qui certes n'était pas la paix.

En 1153, on trouve un diplome [2] signé par Eugène et daté de Rome, 4 avril. Pourtant rien ne prouve qu'il y fût en effet. Trois mois après il mourut à Tibur, et Rome lui ouvrit enfin ses portes : il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

C'est une chose digne de remarque que cette impossibilité d'occuper son siége pontifical [3] où Eugène resta si longtemps. Elle prouve l'influence extrême d'Arnauld sur les Romains et même sur le clergé; car évidemment les prêtres et les évêques restés à Rome pendant ces sept années continuèrent de dire la messe et de célébrer toutes les fêtes du culte, comme si le Pape les avait présidés. On sait de quelle terreur superstitieuse les Romains furent saisis, quand les cérémonies du culte leur manquèrent tout à coup. Sans cette espèce de complicité du clergé, Arnauld n'aurait jamais pu surmonter les scrupules du peuple romain

1. V. plus loin cette convention.

2. V. Baronius, *ann.* 1153. D'après ce diplôme, le Pape Eugène accordait aux chanoines de la basilique de Saint-Pierre le quart des offrandes qui se faisaient habituellement sur le grand autel.

3. Cela est incontestable, en admettant même qu'il soit entré quelquefois dans Rome, puisqu'il ne pouvait y rester.

profondément religieux. D'où l'on peut conclure encore ce que nous avons si souvent répété, qu'Arnauld n'avait attaqué en rien la lettre du dogme et les usages de l'Église.

Comment Eugène III accepta-t-il les consolations que saint Bernard lui envoyait dans sa mauvaise fortune? Nous ne savons. Mais il est certain que tout manquait à ce pauvre Pape, qui ne devait pas voir l'effet de sa convention avec Frédéric. Ses prières et ses appels de service à Conrad avaient toujours échoué contre l'indifférence ou les préoccupations de cet Empereur, qui n'écoutait ni la République ni l'Église. Cependant les Romains ne se lassèrent pas de l'importuner. Le Sénat et quelques sénateurs s'étaient adressés à lui avant la croisade, exposant chacun leurs services et donnant même quelquefois des conseils qu'on ne demandait pas. Parmi ces lettres, il y en a une d'*un sénateur* que nous voulons citer. Elle est vraiment curieuse; et, comparée à celles qui précèdent, elle complète l'aperçu des opinions qui se heurtaient à Rome dans le Sénat et parmi les Nobles. La voici ; — nous pensons qu'elle fut écrite en 1146 : —

« Au très-illustre et très-glorieux maître du monde *Conrad,* par la grâce de Dieu roi des Romains, toujours triomphateur auguste, qui n'a point d'égal ni de second dans l'univers, un des plus fidèles serviteurs du Roi, membre du fidèle Sénat, à un si grand maître un si humble serviteur.

« Que votre royale majesté soit assurée et convaincue que, dans le Sénat et partout où j'ai pu le faire, je n'ai pas cessé de travailler à l'agrandissement de votre puissance ; c'est pourquoi je vous écris avec autant de

confiance que de hardiesse : maître, ne méprisez pas l'utile conseil d'un serviteur. Si toutefois un serviteur peut donner un conseil à son maître, je conseille à votre royale Prudence de venir sans retard à Rome, et, vous interposant entre le peuple et le Pape, de prendre sous votre protection le Sénat et le peuple : car vous pourrez, avec l'aide des Romains, vous emparer du château Saint-Ange, et faire en sorte qu'à l'avenir jamais un Pape ne soit ordonné à Rome sans votre ordre et votre bon plaisir. C'est ainsi que les choses se passèrent du temps du bienheureux saint Grégoire, qui ne put être Pape sans l'assentiment de l'empereur Maurice, et cette situation a duré jusqu'à l'époque de Grégoire VII. Aussi je crois qu'il importe que, par l'instigation des prêtres, aucune guerre, aucun homicide n'ait lieu dans le monde. En effet, il leur est défendu de porter à la fois l'épée et le calice : leur devoir est de prêcher, d'appuyer la prédication par de bonnes œuvres, sans jamais occasionner ni guerres ni procès dans le monde [1]. »

Certainement ce sénateur écrivait sous sa propre responsabilité, et faisait des excès de zèle qu'Arnauld n'aurait pas approuvés. Lui qui prêchait si fort la séparation du temporel et du spirituel, pouvait-il demander que les Papes fussent nommés par les Empereurs?

Il y avait un parti à Rome, — et l'on peut croire qu'il était dirigé par quelques Allemands influents établis dans la ville, — il y avait un parti qui voulait toujours

1. V. aux *Pièces justificatives* le texte de cette lettre. (Martène et Durand, *Amplissima collectio,* epist. 213.)

voir l'armée teutonique, et l'appelait sans cesse, quelque imprudence qu'il y eût à le faire. D'autres, et nous pensons qu'Arnauld était du nombre, demandaient bien la protection des Empereurs, mais la désiraient occulte, pour ainsi dire, et souhaitaient que ce pouvoir, si lourd de près, les protégeât du fond de l'Allemagne.

On ne s'étonne pas que Conrad ait négligé ces violentes missives [1]. Les Romains continuèrent à implorer une réponse favorable. — A son passage en Italie, au retour de la croisade, l'Empereur trouva encore d'autres lettres pressantes, et importuné prit enfin la résolution de leur écrire. Voici sa lettre ; elle est d'autant plus précieuse qu'elle nous donne l'idée de ce que contenaient les lettres des Romains qui ne nous ont pas été conservées [2] :

*Conrad aux Romains.*

« Conrad, par la grâce de Dieu, roi des Romains et toujours auguste, au Préfet de Rome, aux consuls, aux capitaines et à tout le peuple romain, aux petits comme aux grands, faveur et bonne volonté.

« Depuis notre retour de l'expédition de Jérusalem, nous avons reçu de votre gouvernement bien des lettres, qui nous apprennent avec quelle ardeur, quelle opiniâtreté, quel dévouement vous vous efforcez d'accroître la dignité de notre personne et de reconstituer

1. Dans sa lettre au cardinal Guido, Wibald dit : « Vos sénateurs ont écrit à notre maître des lettres pénibles à lire et violentes dans la forme contre le seigneur Pape, lettres qui lui ont été apportées à lui-même (sans doute en 1149). » V. Martène et Durand, *Amplissima collectio,* epist. 225.

2. Cette lettre prouve une fois de plus les rapports qui existaient entre la République et l'Empire.

l'Empire romain... Et bien que vos lettres annoncent d'immenses entreprises, au-dessus de vos forces, cependant le zèle dont vous m'avez donné des preuves me fait plaisir, et je suis résolu à vous témoigner ma reconnaissance, comme il sied à un Empereur. Appelé par vous dans des termes pleins de convenance, nous avons ordonné notre expédition d'Italie et notre venue à Rome, à la grande satisfaction des princes, à la grande joie de l'armée entière. Cette décision a été prise d'abord dans la célèbre diète de Ratisbonne, ensuite dans la ville d'Herbipolis. Ainsi, ferme dans notre projet, nous nous sommes hâté de mettre la main aux autres affaires du royaume, afin que, la paix une fois affermie partout, par la miséricorde de Dieu, nous puissions aller, avec l'aide de Dieu, récompenser la fidélité et punir la rébellion. C'est pourquoi nous envoyons à votre naissante République nos députés, hommes aussi illustres que modérés, Arnold, chancelier de notre curie, élu archevêque de Cologne, Wibald, abbé de Corbie, et Henri notre secrétaire, tous trois attachés et dévoués à notre Empire : vous saurez par eux avec certitude notre pensée et nos volontés. Aussi nous recommandons à votre zèle ces mêmes députés : veuillez les accueillir et les honorer selon le respect qui nous est dû et la dignité de Rome : ce qu'eux-mêmes vous diront sur ce qu'il reste à faire en ce moment, prenez-le comme sorti de ma propre bouche : enfin ne manquez pas de fournir à tout ce dont ils auront besoin pour un tel voyage [1]. »

La bonne volonté que Conrad paraît montrer aux

1. Voir aux *Pièces justificatives* le texte latin (Martène et Durand. *Amplissima collectio*, epist. 322, ann. 1151).

Romains est-elle bien sincère? Que faut-il attendre, lorsqu'il dit : « Afin que nous puissions aller, avec l'aide de Dieu, récompenser la fidélité et punir la rébellion : c'est pourquoi nous envoyons à votre naissante République nos députés, hommes aussi illustres que modérés...? » C'est une question fort difficile à résoudre. De quel côté Conrad, qui avait toujours conservé avec le Pape des rapports pacifiques, mettait-il la rébellion, et de quel autre la fidélité [1]? Assurément il ne se compromettait pas avec ces expressions vagues, et, s'il avait pu venir à Rome, il est probable qu'il aurait pris, suivant ce qu'il aurait vu, le parti du Pape ou le parti des Romains ; sans doute le premier, puisqu'il n'était pas encore couronné [2]. Mais l'Empereur mourut trop tôt pour venir en Italie (1152).

Il laissait sur le trône d'Allemagne le fameux duc de Souabe : Frédéric Barberousse. « Ce redoutable Empereur [3] » était de ceux qu'on ne peut prendre pour arbitres sans craindre que (pour mettre la paix entre deux partis belligérants) ils ne les anéantissent l'un et l'autre. Et d'ailleurs, si les Romains ignoraient les intentions de Conrad, celles de Frédéric n'étaient pas douteuses. Le jeune Empereur apportait sur le trône la volonté inflexible de vaincre tout ce qui

1. On voit, par une lettre du cardinal Guido, que les dispositions de Conrad étaient indéchiffrables même pour le clergé : « Le bruit s'est répandu, dit-il, que Conrad se dispose à porter une rude atteinte à la sainte Église romaine de concert avec l'empereur de Constantinople... » Guido conjure ensuite Wibald de calmer Conrad. (Martène et Durand. Epist. 214.) —
Ce prétendu traité paraît pourtant bien invraisemblable.

2. En outre il avait parmi ses conseillers Wibald, partisan jusqu'à l'extrême du pouvoir despotique et de plus fort ultramontain.

3. « Metuendus princeps... » (Gunt. Ligur. III.)

pourrait tenter de lui résister, et son caractère indomptable lui faisait voir partout des révoltes contre son pouvoir. C'est ainsi qu'il considérait la tentative des Romains. Pendant que ceux-ci se réveillaient au souvenir de l'antiquité républicaine, Frédéric, avide de puissance et de grandeur, voulait ressusciter la Rome impériale, et rêvait d'en être le César [1]. Et comme il savait quel prestige avait toujours exercé sur les esprits depuis Charlemagne la cérémonie du couronnement, il voulait qu'à tous ses droits vînt se joindre encore le droit divin. Son intérêt l'obligeait donc à fermer les yeux sur les torts du Saint-Siége, et à faire un traité avec Eugène, qui allait d'ailleurs lui sacrifier l'alliance de Roger [2].

Le nouvel Empereur avait trouvé à la cour de son oncle un homme important et distingué [3], avec l'opinion duquel on comptait, et qui, par malheur, était tout aussi despote que son maître. Il joignait à sa passion pour l'Empire et l'absolutisme [4] un grand dévouement à la cause du Pape. Nous parlons de Wibald,

1. Henri Martin.

2. Frédéric avait besoin du Pape pour son divorce. En effet, à son retour d'Italie (1156) il épousa Béatrix de Bourgogne, qui lui apportait en dot la Franche-Comté.

3. On a de lui des lettres qui prouvent qu'il connaissait Cicéron et l'imitait dans son style.

4. Il avait à cœur de suivre la maxime des empereurs rapportée par Godefroy de Viterbe :

Cæsar lex viva stat regibus imperativa,
Legeque sub viva sunt omnia jura dativa.
Lex ea castigat, solvit et ea ligat.
Conditor est legis, neque debet lege teneri ;
Sed sibi complacuit sub lege libenter haberi ;
Quidquid ei placuit juris ad instar erit.

(Gottfr. Viterb. *Chron. part.* 17.)

abbé de Corbie, qui fut tout à la fois conseiller [1] et ambassadeur sous Conrad, et devint le secrétaire de Frédéric, gardant sous celui-ci l'influence qu'il avait eue pendant le règne précédent.

On a vu, par la lettre de Conrad, que Wibald était au nombre de ses envoyés aux Romains. Pendant son séjour à Rome, il fut vivement frappé des excès auxquels le nouveau gouvernement s'était livré contre le Pape : il vit la hiérarchie méconnue, les biens du clergé dilapidés par le peuple. Son ardeur à défendre la cause du Saint-Siége s'accrut d'autant plus que le Pape était persécuté. Wibald rapporta en Allemagne une violente irritation contre les Romains, et ne contribua pas peu à augmenter les préventions de Frédéric.

Rome attendait fièrement la décision de l'Empereur; elle tremblait peut-être pour la République, mais se disposait à braver Frédéric et à défendre énergiquement ses droits [2]. Est-ce terreur ou incertitude? on ne sait; mais il est certain que les lettres et les messages de toutes sortes, que les Romains n'épargnaient pas à Conrad, cessent tout à coup. En cher-

1. Il jouissait de la faveur du roi Conrad et de son fils Henri, comme le prouve la lettre suivante écrite en 1147 :

*Henri, roi des Romains, à l'abbé Wibald.*

« Nous sommes assuré que vous avez pour nous, comme pour notre père, la même affection sincère, et qu'avec un zèle opiniâtre vous faites tous vos efforts pour maintenir et accroître la dignité de l'un et de l'autre. Aussi nous agréons avec reconnaissance les inspirations de votre dévonement touchant le gouvernement du royaume, la consolidation de la paix, l'accueil et les hommages à faire aux princes; et pour ces choses, comme pour d'autres, nous désirons suivre les leçons familières de ta prudence... »

2. On voit, par la conduite qu'ils tinrent en 1155, qu'un maître prévoyant leur avait donné quelques conseils sur la manière de résister en cas d'attaque. Était-ce Arnauld?

chant dans les archives du nouveau règne, à peine trouve-t-on une seule lettre à Frédéric. Il y en a une cependant; mais elle est d'un Allemand en résidence à Rome, Wetzel. — Quel était ce personnage [1]? Nous n'avons pu l'éclaircir. Il est évident, d'après sa très-longue épître à Frédéric, que cet Allemand avait été vivement impressionné par la doctrine d'Arnauld, et qu'il essayait (chose difficile) de la mettre d'accord avec son patriotisme et son amour pour l'Empereur. Sa lettre extrêmement hardie n'était pas faite pour adoucir Frédéric. Celui-ci n'avait pas même daigné envoyer à la République des ambassadeurs pour lui faire part de son élection. Wetzel croyait-il sincèrement influencer l'Empereur par de tels conseils et de telles menaces? On peut en juger :

*Wetzel à l'empereur Frédéric* [2].

« J'éprouve une bien grande joie de ce que votre nation vous a choisi pour son roi; mais que, par le conseil des clercs et des moines, dont la conduite a confondu les choses divines et humaines, vous n'ayez point, à ce sujet, comme c'était votre devoir, consulté la sainte cité, la maîtresse du monde, la créatrice et la mère de tous les Empereurs, que vous n'ayez pas demandé à la ville, sans laquelle jamais aucun empereur n'a régné, qu'elle confirmât votre élection, qu'enfin vous ne lui ayez pas écrit en qualité de fils, si toutefois vous vous proposez d'être son fils et son ministre, voilà ce qui m'afflige profondément. »

1. Il était lettré et possédait à fond les Écritures. — Était-il l'ami d'Arnauld, comme Francke le dit? c'est ce que l'on ne peut savoir.
2. V. le texte latin aux *Pièces justificatives*.

... Puis Wetzel compare Rome à Rébecca, faisant avancer Jacob, qui n'aurait pu obtenir « le pouvoir absolu » sans le concours de sa mère. Plus loin il s'étend longuement sur les vices de ceux qui appellent Frédéric, entremêlant son discours de mille citations bibliques : « Aujourd'hui par qui êtes-vous appelé ? Par des *aveugles*, c'est-à-dire des Julianistes, je veux dire des clercs hérétiques et apostats et de faux moines, qui violent les règles de leur ordre, aspirent à dominer contrairement aux statuts évangéliques, apostoliques et canoniques, enfin au mépris des lois divines et humaines, bouleversent à la fois l'Église de Dieu et le monde séculier. » — Ailleurs il cite ces paroles de saint Jérôme qu'Arnauld lui-même aurait pu rappeler dans ses discours[1] : « Fuis comme la peste le clerc négociant, devenu riche et célèbre de pauvre et d'obscur qu'il était. Comment ces hommes tout entiers aux affaires mondaines accomplissent-ils, eux qui sont sourds aux saintes choses, le premier de tous les décrets des Pontifes romains, le décret exprimé par saint Clément dans sa première lettre, et promulgué par saint Pierre ? Entre autres choses, quand Pierre ordonna Clément, il lui fit cette injonction : Il faut que ta vie soit irréprochable, que tu fasses tous tes efforts pour rejeter loin de toi les affaires où tu pourrais servir de garant, appuyer quelqu'un de ton crédit ; ne va pas *te susciter des embarras en te*

1. Il est curieux de rapprocher de ce passage l'entretien d'Adrien IV et de Jean de Salisbury, ou encore ces mots de saint Bernard (*de Consid.*) : « Le Pontificat est un ministère, et non une domination... Pierre ne vous a pas laissé de l'or et de l'argent ; vous pouvez en avoir à quelque autre titre, mais non comme héritier de l'apôtre ; car il n'a pu vous donner ce qu'il n'avait pas. »

*mêlant de choses mondaines.* Ce n'est pas pour être juge ni enquesteur d'affaires séculières que Dieu a voulu t'ordonner aujourd'hui; car, absorbé par les soucis des hommes, tu serais privé de l'esprit de Dieu. Ces occupations, qui ne te conviennent pas, appartiennent aux laïques, et personne ne doit chercher à t'enflammer de zèle pour ces sortes de choses : chacun des laïques serait en faute, s'il ne rivalisait d'ardeur et de dévouement pour ce qui concerne les besoins de la vie commune ; mais tous aussi doivent, d'un commun accord, te préserver de soucis qui sont indignes de toi. Que si par hasard les laïques ne le comprennent point par eux-mêmes, c'est aux diacres à les instruire. A toi seul le fardeau des affaires de l'Église! En proie aux soucis du monde, en te trompant toi-même, tu trompes ceux qui t'écoutent. En effet, tu ne pourrais plus distinguer clairement ce qui concerne le salut, et de là il suit que tu es déposé et que tes disciples périssent par ignorance : ainsi donc (puisque c'est là ta seule mission) enseigne sans relâche la parole de Dieu. — Quant au conte hérétique, d'après lequel Constantin aurait, par un contrat simoniaque, cédé le pouvoir impérial à Silvestre, c'est un mensonge si bien reconnu, qu'aujourd'hui des mercenaires et de pauvres femmes peuvent à ce sujet tenir tête aux plus savants, et que ledit Apostolique et ses cardinaux n'osent plus de honte se montrer dans Rome[1]...» Plus loin : « L'Empereur ne doit pas ressembler à

1. Cela ferait croire que Wetzel était tout à fait partisan d'Arnauld, car il n'y avait que ses disciples qui pussent être si convaincus de la fausseté des décrétales. Au milieu du douzième siècle, les meilleurs esprits du temps y croyaient, Jean de Salisbury et bien d'autres (v. le *Polycrat.*).

Esaü, l'homme des bois, mais être versé dans les lois : c'est ce que dit l'empereur Julien dans le premier édit de toutes les lois : « La majesté impériale ne doit « pas seulement être riche d'armes, mais elle doit « aussi se montrer armée de lois, afin qu'en paix « comme en guerre les peuples soient bien gouver- « nés. » Le même nous montre peu après où l'Empereur romain puise la source du pouvoir qu'il a de commander et de faire des lois. Mais, dira-t-on, toute décision de l'Empereur doit avoir force de loi : c'est ce qui a lieu, ajoute-t-il, quand le peuple lui remet à discrétion toute la puissance, toute l'autorité dont il a le dépôt. D'autre part, comme tout le pouvoir, toute la dignité de la République est entre les mains des Romains, le choix de l'Empereur dépend non de l'Empereur romain, mais des Romains eux-mêmes ; conclusion toute naturelle pour qui se demande quelle loi, quelle raison empêche le Sénat et le peuple de créer un Empereur. — Envoyez à Rome le plus tôt possible, ajoute-t-il, le comte Rodolphe de Ramesberch, le comte Udaricus de Lencenburch et d'autres hommes éclairés, par exemple Eberhard de Bodemen, qui, prenant avec eux des jurisconsultes, sachent et osent traiter des droits de l'Empire. Veillez à ce qu'aucune tentative nouvelle ne se fasse contre vous. »

Wetzel, on le voit, voulait la Réforme et la République, mais il ne pouvait, même un instant, envisager l'idée que Rome pût se passer de l'Empereur ou que celui-ci méprisât le suffrage des Romains. Ce qu'il demandait, sans en avoir conscience, c'était l'écrasement de la République romaine sous le poids du

pouvoir despotique. Il avait compté sans les instincts et le caractère du nouvel Empereur.

Nous avons passé les citations bibliques qui durent faire bouillir d'impatience le violent Frédéric. Il faut avouer que Wetzel était bien audacieux de terminer sa lettre en faisant entendre au Roi que, s'il méprisait le suffrage des Romains, aucun droit ne les empêcherait eux-mêmes de ne pas le reconnaître. S'il exprimait ainsi l'opinion de la République, celle-ci devenait trop imprudente; car dans le même temps l'orage grossissait, et tout conspirait contre elle. Eugène, espérant obtenir de Frédéric la protection qu'il avait vainement implorée de Conrad, écrivit en hâte à Wibald la lettre suivante :

« *Eugène*, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son fils chéri l'*abbé de Corbie*, salut et bénédiction apostolique[1]!

« A tous ceux dont l'entier dévouement nous inspire la plus grande confiance, nous nous en remettons volontiers pour toute affaire importante. Partant nous avons cru devoir recommander chaudement à toi, qui nous es cher, la cause de notre vénérable frère Adelgot, évêque de la Curie, en sorte que, grâce à ton aide et à ta sagesse, grâce à nos frères les évêques réunis en synode auprès de notre très-cher fils Frédéric, roi des Romains, on ne puisse impunément l'outrager en paroles ou en actions, comme cela s'est fait une autre fois, ni priver son Église de la justice qui lui est due en se conformant aux désirs des per-

1. Voir aux *Pièces justificatives* le texte latin. (Martène et Durand, *Amplissima collectio*, epist. 383.)

vers. Et ne pense pas qu'en cette cause (comme si elle t'était étrangère) tu puisses rester indifférent ; comme dit le poëte :

C'est de toi qu'il s'agit quand le mur voisin brûle...

En effet, une cause semblable t'a fait ou te fera bientôt des ennemis. Or, ce qui a été récemment introduit par les laïques dans des vues pernicieuses, à la Diète d'Ulm, pour la destruction des églises, ne doit pas (crois-le bien) être passé sous silence. Ceux-ci ne vouent à l'excommunication, d'abord prononcée par l'Église, ceux qui se sont rendus coupables d'avoir pillé ou incendié des biens ecclésiastiques, qu'après une nouvelle sentence portée par un tribunal laïque. Que si vous et vos frères les évêques croyez devoir soutenir ce point, il en résultera sans nul doute qu'en ces contrées-là, aucun évêque ne pourra user contre l'auteur d'un forfait quel qu'il soit de la discipline ecclésiastique. Si la discipline périt, c'en est fait de la Religion chrétienne ; et, s'il n'y a plus de Religion, qu'adviendra-t-il du salut des âmes ? C'est pourquoi, mon très-cher fils, sur ce point comme sur d'autres, quand vous vous réunissez en synode, opposez une résistance énergique et unanime à tout ce qu'entreprendra la malice des pervers contre la gloire de Dieu, la puissance de l'Église et la dignité du Royaume : faites que, grâce à votre zèle éclairé et à vos efforts, la sagesse triomphe du mal, la justice de l'iniquité, qu'enfin l'honneur des églises de Dieu et la prospérité du Royaume ne souffrent aucune atteinte.

« En outre nous notifions à ta sainteté ce qu'a fait l'*hérétique Arnauld avec une troupe de campagnards,*

il y a peu de temps, *sans la complicité des Nobles et des Grands*. En effet *deux mille conjurés* environ se sont entendus secrètement, et, aux dernières calendes de novembre, ont établi cent sénateurs à vie de mauvaises œuvres et deux consuls, l'un pour Rome même, l'autre pour l'extérieur, qui doivent, en s'aidant des lumières du Sénat, diriger ou plutôt miner la République. Ils se disposent à en choisir un, qu'ils veulent nommer Empereur, qui doit, d'après leur intention (puisse-t-il le faire pour leur ruine !) commander aux cent sénateurs, aux consuls et à tout le peuple. En cela, comme ils s'arrogent ce droit au détriment de la couronne du Royaume et attentent ainsi à l'honneur de notre très-cher fils Frédéric, roi des Romains, nous désirons que tu l'avertisses en secret, pour qu'il voie dans sa sagesse ce qu'il faut faire au sujet de ce dessein qui va s'exécuter.

« Écrit à Signia, le 19 septembre 1152. »

En même temps Eugène envoyait à Frédéric des ambassadeurs chargés d'obtenir de lui un traité et des garanties contre les Romains. Frédéric n'hésita pas longtemps. Il était intéressé à protéger le Pape, nous l'avons déjà dit. Le 16 octobre 1152, la convention suivante fut passée entre le Pape et l'Empereur :

*Convention entre le Pape Eugène III et l'Empereur Frédéric* [1].

« Au nom du Seigneur, ainsi soit-il. Voici le traité de concorde et de paix entre le seigneur Pape Eugène

1. Voir le texte latin aux *Pièces justificatives*.

et le seigneur Roi des Romains Frédéric. — En ont été les médiateurs du côté du seigneur Pape : Grégoire de Sainte-Marie au-delà du Tibre, Hubald de Sainte-Praxède, Bernard de Saint-Clément, Octavien de Sainte-Cécile, Roland de Saint-Marc, Grégoire de Saint-Ange, Guido de Sainte-Marie-du-Portique, et Brunon [1], abbé de Clairvaux. — Du côté de l'Empereur : les évêques Anselme d'Havelberg [2], Hermann de Constance, les comtes Odelricus d'Inspruck, Guido Guerra, Guido de Blandrat.

« Le seigneur Roi a fait jurer sur son âme un de ses ministres, et lui-même, mettant sa main droite dans celle du légat du seigneur Pape, a pris l'engagement suivant : Il ne fera ni paix ni trêve avec les Romains ni avec Roger de Sicile, sans le libre consentement et la volonté de l'Église romaine et du seigneur Pape Eugène ou de ses successeurs, qui voudront maintenir cette convention avec le roi Frédéric ; il s'efforcera, selon les ressources de son royaume, d'assujettir les Romains au seigneur Pape et à l'Église romaine; il conservera et défendra de tout son pouvoir ce qu'elle possède. Quant aux domaines qu'elle a perdus, il emploiera sa puissance à les recouvrer, et, une fois recouvrés, les défendra. Il ne cédera pas non plus le moindre territoire au roi des Grecs de ce côté de la mer [3]. Que si le roi des Grecs vient à envahir le Saint-Siége, il s'efforcera de le repousser avec

1. Mabillon lit « Bernard » : et il a raison, puisque saint Bernard n'est mort qu'en 1153.

2. Mabillon lit « d'Hambourg ».

3. Frédéric (nous l'avons dit) craignait de voir les Romains rechercher son alliance.

les forces de son royaume, le plus tôt qu'il pourra. Il fera et observera tout cela sans fraude et sans malice.

« Le seigneur Pape, au nom de son autorité apostolique, avec les cardinaux déjà nommés, en présence des députés du seigneur Roi cités plus haut, a promis (et il tiendra sa promesse) d'honorer le Roi comme le très-cher fils de saint Pierre, et, s'il vient à Rome pour compléter son couronnement, il couronnera l'Empereur, sans soulever de son chef la moindre difficulté, le moindre obstacle; il l'aidera, selon le devoir que lui impose sa charge, à maintenir, à faire croître et prospérer l'honneur du royaume; s'il en est qui, dans leur audace téméraire, entreprennent de fouler aux pieds ou de renverser la justice et l'honneur du royaume, le seigneur Pape, armé de son attachement à la dignité royale, les avertira suivant la règle canonique pour obtenir réparation. Que si, méprisant l'avertissement apostolique sur l'honneur et les droits royaux, ils refusent de rendre justice au Roi, qu'ils soient enveloppés dans la sentence de l'excommunication. — Il n'accordera de ce côté de la mer aucun territoire au roi des Grecs : que s'il ose faire une invasion, le seigneur Pape prendra soin de le repousser avec les forces de saint Pierre. — Toutes ces clauses seront observées de part et d'autre sans fraude et malice, à moins qu'elles ne soient changées par le libre consentement des deux parties. »

Le contrat est clair; Frédéric promet son appui au Pape, mais non sans y mettre des conditions. S'il lui prête une armée, il est bien entendu qu'en retour Eugène couronnera l'Empereur, et mettra à son ser-

vice les foudres pontificales. N'est-ce pas curieux de voir le Pape s'engager d'avance à excommunier tous les ennemis de l'empereur d'Allemagne ?

Eugène III mourut le 8 juillet 1153 [1], sans avoir le bénéfice de cette convention qui devait être funeste aux Romains. La même année 1153, l'homme le plus extraordinaire du douzième siècle, saint Bernard, s'éteignit épuisé d'austérités et de prédications, et soupirant presque après le repos de la tombe. Il avait, lui aussi, souvent prêché la réforme des mœurs, et il s'écriait encore dans les dernières années de sa vie : « Qui me donnera de voir, avant de mourir, l'Église étendre ses filets non plus pour ramasser des richesses, mais pour sauver les âmes ! [2] »

1. L'année suivante (1154) mourut un des hommes les plus remarquables du douzième siècle, Roger de Sicile, le fondateur de la puissance normande en Italie. Ce ne fut pas seulement un conquérant vulgaire; il aima et encouragea les arts, qui recommençaient à fleurir sur quelques points de l'Europe.

2. Epist. 248 ad Eugenium Papam.

## CHAPITRE V.

Adrien IV. — Frédéric Barberousse. — Mort d'Arnauld de Brescia.

Aussitôt après la mort d'Eugène, les cardinaux réunis élurent, sous le nom d'Anastase IV, Conrad, évêque de Sabine, Romain de naissance. Il y a fort peu de documents sur ce Pape [1]. Fleury n'en dit qu'un mot, et Barônius ne donne que des détails insignifiants sur les présents qu'il fit aux églises. Il ajoute cependant qu'il était très-vieux lorsqu'il monta sur le trône pontifical, et qu'on lui a reproché « sa trop grande indulgence ». Il manquait d'énergie, même dans les affaires de l'Église [2]. Resta-t-il à Rome, où il habitait le quartier de Suburre avant son élection ? Cela est probable; bien que nous n'ayons aucune preuve du fait, tout porte à croire qu'il put vivre à Rome avec l'assentiment de la République, à condition qu'il se renfermerait dans l'exercice de son ministère. Cela n'empêchait pas Anastase de flatter Frédéric, et de lui demander en secret du secours contre

1. Othon dit (*Chron.* VII, 35) : « Le Pape Eugène en quittant la vie laissa le siége à Anastase, vieillard préparé par sa longue expérience comme cardinal de la curie... »

2. V. Baronius (1153), à propos d'un certain Guicman, investi par Frédéric de l'évêché de Magdebourg.

les Romains[1], ménageant ainsi adroitement la République et l'Empereur. Ce fut un court moment de répit dans la guerre civile. Anastase, vieux et fatigué, portant d'une main débile le fardeau du pouvoir temporel, mourut après un an et cinq mois de pontificat[2]. Les républicains de la veille allaient avoir besoin de toutes leurs forces pour lutter contre un homme d'une grande intelligence et d'une profonde habileté : Nicolas, évêque d'Albane, élu pape le 3 décembre 1154, sous le nom d'Adrien IV[3].

C'est une histoire intéressante que celle de ce Pape, fils d'un mendiant, mendiant lui-même, arrivé si haut[4]. « On n'a jamais, dit Voltaire en parlant de

1. V. Martène et Durand, *Amplissima collectio.* Epist. Anast. ad Frider.

2. Anastasius pontifex neque lacessens Romanos, neque lacessitus ab eis, per annum et menses ferme quinque *pacate* Lateranum obtinuit. (Sigonius, *De regno Italiæ*, ann. 1154.)

3. Nicolas était Anglais de naissance et dénué de fortune. Son père, pauvre moine de Saint-Alban, ne pouvait lui donner ni pain ni éducation, et s'indignait de voir son fils (qui avait peut-être un violent dégoût pour les travaux manuels) vivre des aumônes du couvent. On dit qu'il le chassa. Nicolas passa la mer, traversa la France, et s'arrêta en Provence à Saint-Ruffus, monastère fameux de chanoines réguliers. Là il plut tant par son esprit, sa bonne mine et son obligeance, qu'il trouva des maîtres et put suivre son penchant qui le portait à l'étude. Les chanoines le prièrent même de prendre leur habit : « ce qu'il accepta ». — « Il s'appliqua à la lecture, et comme il avait l'esprit pénétrant et une grande facilité à parler, il fit beaucoup de progrès dans la science et dans l'éloquence, et obtint une telle considération que les chanoines le choisirent pour abbé. » (Fleury.) Cependant Nicolas ne put vivre en paix avec eux. Ils se plaignirent deux fois au Pape ; mais l'abbé de Saint-Ruffus étant allé à Rome se défendre auprès d'Eugène, celui-ci apprécia si bien ses qualités, sa science et la finesse de son esprit, qu'il le retint près de lui et le fit évêque d'Albane. Il occupait encore cet évêché, lorsque les cardinaux l'élevèrent au Saint-Siége.

4. A propos de l'éducation de Nicolas, il est curieux de remarquer que les serfs avaient le droit de se faire moines, ce qui équivalait pour eux à l'affranchissement, et les conduisait parfois aux plus hautes dignités dans l'Église. On peut trouver dans ce fait l'explication du nombre incalculable de couvents qui existaient au moyen âge.

lui, que les sentiments de sa fortune présente. » Cela était vrai pour Adrien. Malgré l'infériorité de sa naissance, les Anglais furent très-honorés de le voir monter sur le trône pontifical. Le roi d'Angleterre lui-même écrivit au nouveau Pape pour le féliciter (l'on pourrait dire pour lui indiquer ses devoirs) une longue lettre [1], fort intéressante en ce qu'elle montre que les princes sentaient aussi la nécessité d'une réforme des mœurs :.... « Nous souhaitons du fond du cœur (dit-il) que le souffle des tempêtes, qui a coutume d'attaquer avec violence le faîte des grandeurs, ne vous détourne pas malgré vous de l'amour de la sainteté; de peur (ce qu'à Dieu ne plaise!) qu'une dignité plus haute ne vous entraîne dans un abîme plus profond. Voici encore le vœu ardent que nous faisons : comme c'est à vous qu'appartient l'ordination dans toutes les Églises, ayez soin d'ordonner sans aucun retard des cardinaux tels qu'ils sachent, qu'ils veuillent, et qu'ils puissent vous aider à porter votre fardeau, qu'ils ne regardent ni la parenté, ni la noblesse, ni la puissance, mais qu'ils craignent Dieu, haïssent l'avarice, aient soif de justice, et brûlent du zèle des âmes. Un autre point ne nous inquiète pas non plus médiocrement : comme l'indignité des ministres nuit extrêmement aux Églises, veillez, je vous prie, avec une grande sollicitude, lorsqu'on aura recours à votre prévoyance pour la collation des dignités

1. Curieuse lettre à joindre à tous les documents contemporains où l'on trouve des plaintes contre les mœurs du clergé. Il y a encore dans Martène et Durand (*Ampliss. collect.*, epist. 13, *ann.* 1146), une lettre de Conrad dans laquelle il conjure le Pape Eugène III de faire cesser les scandales dans le couvent de Corbie.

ou des prébendes, à ce que nul clerc indigne ne se jette dans le patrimoine du Crucifié[1]..... »

A la vérité, le roi d'Angleterre ne se bornait pas à ces sages conseils. Celui qui apportait cette lettre[2] devait remplir de vive voix une mission secrète. Il venait demander au Pape pour son maître la singulière autorisation de marcher à la conquête de l'Irlande avec la promesse d'y lever le denier de saint Pierre. Adrien, comme ses prédécesseurs, se croyait le premier souverain de toutes les contrées catholiques : il n'hésita pas un moment, et envoya même au roi anglais un étendard béni qui devait le conduire à la victoire. Ce Pape, qui cédait si volontiers à la ridicule prière du roi d'Angleterre, exerçant ainsi au loin le pouvoir temporel, allait le venger à Rome des échecs qu'il avait subis sous Eugène.

Les documents sont nombreux sur la vie d'Adrien : cependant il semble que ses biographes, frappés surtout de l'exécution d'Arnauld de Brescia[3], ont fait de lui un portrait inexact, lui prêtant une ténacité et une énergie qui n'étaient pas les traits dominants de son caractère.

Adrien IV savait, lorsqu'il le fallait, vaincre la fortune contraire; mais il était surtout un homme instruit, civilisé, nous dirions presque tolérant, n'était le

1. V. aux *Pièces justificatives* le texte latin de la lettre entière. (*Epist. Reg. Angl. ad Adr. Pap.*, vid. Pet. Bles. epist. 165.)

2. Quelques historiens pensent que c'était Jean de Salisbury.

3. Après cette exécution, Adrien ne retrouva pas autant d'énergie qu'on aurait pu s'y attendre pour continuer sa lutte avec les Romains. On peut en juger d'après son entretien avec Jean de Salisbury. « Pourquoi, lui dit Jean, n'inspires-tu pas la terreur à tes Romains et ne les ramènes-tu pas à l'obéissance en réprimant leur témérité? Mais non, tu veux conserver Rome à l'Église par tes présents. »

souvenir d'Arnauld qui nous arrête. Il aimait le luxe et le bien-être autant que pas un de ses prédécesseurs[1]; et, comme la destinée lui avait donné la tiare, il comptait bien la porter haut. Il ne faut pas oublier que cette tiare, il la devait à son savoir, et non aux intrigues ou à la naissance. C'est pourquoi il ne songea pas un moment à être Pape à demi : pour lui la séparation des deux pouvoirs était encore plus intolérable que pour n'importe quel cardinal romain. « Fortune oblige ; » l'Angleterre le regardait et l'attendait à l'œuvre. Adrien ne pouvait reculer sans craindre à chaque instant de s'entendre dire : « Pourquoi, moine obscur, accepter une tâche trop lourde pour vous, et laisser envahir les priviléges de l'Église ? » — Ce fut là le secret de son énergie. Au fond de son âme, il dut regretter souvent toutes les responsabilités du premier rang[2].

Un auteur contemporain, que rien n'engageait à altérer les couleurs, Jean de Salisbury[3], a peint sans

1. « Le Pape élève des palais, et s'avance pompeusement, je ne dirai pas couvert de pourpre, mais tout brillant d'or... » (Joann. Sarisb., *Polyc.*, VI, 24.)

2. Dans ses entretiens familiers avec Jean de Salisbury, le Pape avoua un jour qu'il avait trouvé tant de misères dans le Saint-Siége, que toutes les peines qu'il avait souffertes précédemment lui semblaient en comparaison « une douceur et une félicité ». (Joann. Sarisb., *Polyc.*, VI, 24.)

3. Si ce n'était une trop longue digression, nous aimerions à parler ici de Jean de Salisbury, de cet homme remarquable, savant, et littérateur raffiné pour le temps, dont l'esprit a gardé l'empreinte des écrivains latins qu'il affectionnait, libre penseur, égaré comme Arnauld au milieu du douzième siècle. C'est une des figures les plus intéressantes de l'époque. Jean de Salisbury partageait sur la réforme des mœurs quelques-unes des idées avancées d'Arnauld. On sent à chaque instant dans ses écrits l'influence des mêmes études. Si la destinée n'avait fait de lui un évêque envié, sans doute il eût trouvé encore plus d'éloquence pour prêcher la réforme qu'il demandait parfois dans les mêmes termes et avec autant de conviction qu'Arnauld de Brescia.

y songer un fidèle portrait d'Adrien IV. Pendant que celui-ci se reposait à Bénévent de sa lutte avec les Romains (1156), Jean de Salisbury, son compatriote et son ami, demeura près de lui environ trois mois. Le Pape l'avait en grande affection : non-seulement il mangeait à sa table, mais encore Adrien voulait qu'ils eussent le même verre et la même assiette. Jean nous a conservé le récit [1] d'un de ses entretiens avec le Pape, bien curieux et caractéristique.

« Notre conversation, dit-il, comme cela arrive entre amis, roulait sur mille sujets différents. — Un jour Adrien se mit à m'interroger familièrement sur ce qu'on pensait de lui et de l'Église romaine; je lui exposai sans déguisement, dans toute la liberté de ma franchise, tout le mal que j'avais entendu dire dans diverses provinces..... » — Après avoir fait à Adrien un sombre tableau de ce que le peuple pense des prêtres et des cardinaux, Jean arrive au Pape et lui dit : « Quant au Pape lui-même, il est à charge à tous et presque insupportable : en outre, tous l'accusent, parce qu'au moment où les églises, construites par la foi de nos pères, tombent en ruines, où les autels mêmes sont négligés, lui, élève des palais, et s'avance pompeusement, je ne dis pas couvert de pourpre, mais tout brillant d'or. Les palais des prêtres sont étincelants, et, sous leur direction, l'Église du Christ est ternie [2]......... Voilà, dis-je, ô mon Père, ce que dit le peuple, puisque tu veux savoir ce qu'il pense.

1. Voir aux *Pièces justific.* le texte latin. (Joann. Sarisb., *Polycr.*, lib. VI, cap. XXIV.)

2. « *Ceux-ci* (ajoute-t-il) *dépouillent les provinces comme s'ils voulaient acquérir les trésors de Crésus; mais le Très-Haut agit justement à leur égard : car ils sont souvent dépouillés par les plus vils des hommes.* » Ici

Et toi, dit Adrien, que penses-tu?» — Jean de Salisbury, après quelques périphrases, répondit : « En résumé, puisque tu presses, insistes, ordonnes, et que, d'un autre côté, je sais que le mensonge est odieux au Saint-Esprit, j'avoue qu'il faut faire ce que tu enseignes, bien que toutes tes œuvres ne soient pas à imiter : car celui qui s'écarte de la vraie doctrine est hérétique ou schismatique. . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« C'est donc à toi, puisque tu en as la charge, de chercher et de placer dans l'Église des hommes humbles, qui méprisent la vaine gloire et l'argent. Mais je crains qu'en persistant à me demander ce que tu veux savoir, tu n'entendes d'un imprudent ami ce que tu voudrais ne pas entendre. Pourquoi, mon Père, scruter la vie des autres et ne pas t'examiner toi-même? Tout le monde t'applaudit; tous t'appellent leur Père et leur Seigneur, et toute l'huile du pêcheur est versée sur ta tête. Si donc tu es vraiment Père, pourquoi attends-tu de tes enfants des dons et des offrandes? Si tu es Seigneur, pourquoi n'inspires-tu pas la terreur à tes Romains, et ne les ramènes-tu pas à l'obéissance, en réprimant leur témérité? Mais tu veux conserver Rome à l'Église par tes présents. Est-ce ainsi, par des présents, que Silvestre l'a acquise? Vous êtes loin du droit chemin, ô mon Père! Il te faut conserver l'Église au même prix que tu l'as acquise; ce que tu as reçu gratuitement, donne-le gratuitement.... »

Jean de Salisbury semble considérer la révolte des Romains comme une juste punition des crimes de l'Église. Quelle liberté de penser et de s'exprimer!

Après ces dures paroles, « le Pontife se mit à rire, » dit Jean de Salisbury, « et me félicita d'une telle franchise, m'enjoignant de lui annoncer sans retard tous les mauvais propos qui frapperaient mes oreilles. » — « Quand il eut répondu bien des choses, les unes en sa faveur, les autres contraires à sa cause, » Adrien, à bout d'arguments, récita l'apologue des membres et de l'estomac.

C'était cet homme instruit qui pouvait s'entretenir avec Jean de Salisbury des lettres latines, et savait entendre sans colère les sérieuses critiques de son ami, ou répondre en riant; puis laisser la vie et les hommes suivre leur pente irrésistible, fatigué qu'il était de luttes et de dangers; c'était lui qui montait en 1155 sur le trône pontifical, alors plein d'ardeur pour soutenir ses droits. Il avait pu étudier le caractère des Romains, pendant qu'il était auprès d'Eugène III : il connaissait leur mobilité et leur ignorance. Quant à eux, il semble qu'ils se soient mépris d'abord sur les projets d'Adrien. Pendant la vieillesse inactive d'Anastase, ils s'étaient sentis les maîtres[1]. Peu à peu les désordres inutiles, qui avaient accompagné « la révolte contre le Pape » [2], recommencèrent. On insultait les cardinaux; l'émeute se préparait à de nouveaux excès [3], on faisait tout bas des projets de pillage. L'attitude du Pape excitait encore davantage la colère des Romains. Adrien IV, indécis sur la conduite qu'il

1. Arnauld n'avait pu ni convertir le haut clergé de Rome à sa doctrine, ni discipliner les partis.

2. « Invalescere cœpit rebellio Romanorum adversus Pontificem... » (Ott. Fris., *de gest. Frid.*, I, cap. XXVII.)

3. « La populace usa de violence envers les personnes vénérables des cardinaux... » (Ott. Fris., *De gest. Frid.*, lib. II, cap. XX.)

allait tenir, s'était enfermé après son élection dans la cité Léonine, et n'en était plus sorti. Il y avait dans cette réclusion [1] quelque chose de mystérieux qui irritait le peuple. Qu'allait-il arriver? Que complotait le Pape derrière ces solides murailles? Pourquoi n'avait-il pas déjà reconnu la souveraineté du peuple, et ne s'était-il pas soumis au moins tacitement à la République? Voilà les questions que se posaient les Romains et les sentiments qui les animaient. Pour Arnauld, engagé si avant dans la lutte, il ne pouvait que se dévouer jusqu'à la mort; et, pendant qu'autour de lui s'agitaient tant de passions mesquines, il continuait la croisade commencée contre le pouvoir temporel des Papes, et demandait toujours éloquemment la réforme des mœurs. Il savait bien, lui qui comptait des amis dans la Curie romaine, qu'Adrien n'était pas un homme ordinaire, et cherchait avec les cardinaux une vengeance digne des Romains et d'Arnauld. Il ne pouvait non plus compter sur Frédéric : il se voyait entouré de dangers, et devinait de sanglantes représailles. Mais que lui importait, à lui? N'accomplissait-il pas une mission, et sa vie n'était-elle pas d'avance sacrifiée au succès de la réforme? C'est alors, sans doute, qu'il s'écriait, s'adressant aux cardinaux de Rome :

« Je sais que vous en voulez à ma vie, je sais que vous me ferez bientôt périr en secret. Mais pourquoi? Je vous dis la vérité, je blâme en vous le faste, l'orgueil, la cupidité, le luxe, le zèle excessif que vous mettez, malheureux, à entasser des richesses; voilà

1. V. Baronius, *ann.* 1155.

pourquoi je ne vous plais pas. Je prends à témoin le ciel et la terre que je vous ai annoncé ce que le Seigneur m'a commandé. Et vous me méprisez ainsi que votre Créateur qui vous a rachetés par le sang de son fils unique. Il n'est pas étonnant que vous vouliez me mettre à mort, moi, pauvre pécheur, qui vous annonce la vérité, quand saint Pierre lui-même, s'il revenait au monde et blâmait vos vices, hélas ! trop multipliés, ne trouverait pas grâce devant vous [1]. » — « Après

1. Tritheim (*Chron. d'Hirsauge*. Francfort, 1601. V. aux *Pièces justificatives*). — Il ne reste d'Arnauld de Brescia que le lambeau de discours cité par Tritheim. Faut-il encore douter de son authenticité? Nous ne le pensons pas, bien que quelques historiens aient avancé sans examen que ces paroles avaient été prononcées par un certain Arnulphe, tout différent d'Arnauld de Brescia (v. H. Francke, p. 57). Le doute vient de ce que Tritheim l'appelle Arnolphus et le fait mourir sous Honorius. Voilà où Tritheim se trompe. Quoi d'impossible? Mais, en lisant attentivement ce que Gerohus, Martin le Polonais, Platina et Tritheim lui-même disent d'Arnauld, puis en comparant leur récit à celui d'Othon et des autres contemporains, on reste convaincu que c'est bien d'Arnauld de Brescia qu'il est question. Tritheim a-t-il eu sous les yeux le passage de Platina, et a-t-il répété son erreur sans examen, comme cela peut arriver à un chroniqueur qui entreprend une histoire très-étendue? La ressemblance des textes peut le faire croire. Il est possible encore que Platina et Tritheim aient consulté tous deux la même source erronée. Quoi qu'il en soit, ils ne sont certains ni l'un ni l'autre de l'époque *précise* où vécut leur personnage, puisqu'ils disent : « *dans ces temps...*, etc. »

La renommée d'Arnauld de Brescia devait être arrivée aux oreilles du savant Tritheim, si savant qu'il passait pour sorcier ; et l'on ne peut admettre qu'il ignorât son existence. Puisqu'il n'a parlé que d'un seul Arnauld, évidemment il n'en connaissait qu'un : ce devait être Arnauld, si connu par les lettres de saint Bernard et par la tradition. Il n'y a pas d'autre réformateur du même nom tellement célèbre qu'on puisse à ce point les confondre. Pour que l'on juge, voici d'abord le passage de Platina : « Vers le temps d'Honorius eut lieu un fait qu'on ne doit nullement approuver. Arnulphe, excellent prédicateur, périt de mort violente à Rome, victime des embûches du clergé, parce qu'il s'élevait avec trop d'amertume contre ses débauches et son impudicité, qu'il blâmait vivement et son luxe et son amour excessif des richesses, lui proposant pour modèle la pauvreté du Christ et sa vie irréprochable. Une grande partie des nobles de Rome s'attachèrent à lui comme au véritable disciple du Christ, comme à un prophète : ils le portaient aux nues dans leurs louanges. Ce *très-saint homme* fut-il prêtre, ou

avoir prononcé ces paroles d'une voix forte » (dit Tritheim), il ajouta : « Je ne crains pas de souffrir la mort pour la vérité ; mais je vous prédis, au nom du Seigneur, que Dieu tout-puissant sera sans pitié pour vos impuretés. Flétris par toutes sortes de souillures, vous précédez aux enfers le peuple qui vous est confié. Dieu est vengeur [1] ! »

Ces paroles héroïques ne touchaient nullement le clergé de Rome : elles exaltaient le peuple et l'enflammaient de colère contre les cardinaux, qui pouvaient tout à coup saisir et mettre à mort leur réformateur et leur « prophète [2] ». Parmi les excès qu'ils

moine, ou ermite ? On l'ignore. Il en est qui ont écrit que le meurtre déplut à Honorius lui-même, mais qu'on ne parvint pas à en découvrir les auteurs. »

Tritheim dit à peu près dans les mêmes termes, avant de citer le discours que nous venons de rapporter : « Dans ces temps, sous le Pape Honorius II, vint à Rome un *prêtre* nommé Arnolphus, homme d'une grande piété et prédicateur distingué. Tout en annonçant la parole divine, celui-ci blâmait la dissolution, les débauches, la cupidité et le faste excessif des clercs, et proposait à l'imitation de tous la pauvreté du Christ et de ses disciples ainsi que leurs mœurs irréprochables. Aussi la noblesse romaine le loua-t-elle comme le vrai disciple du Christ. Mais, comme les cardinaux et les clercs lui portaient une haine violente, il fut pris la nuit par eux et mis à mort en secret. Son martyre lui fut révélé auparavant par Dieu, alors qu'il était encore dans la solitude, quand il fut envoyé à Rome sous la garde d'un ange pour y prêcher. Aussi dit-il publiquement : « Je sais, etc..... »

Après le discours il ajoute : « Par ces accents de vérité il souleva contre lui la haine des clercs, fut pris secrètement par eux et noyé. »

Certes, on ne peut affirmer que les paroles d'Arnauld nous soient rapportées fidèlement par Tritheim, qu'il les ait citées mot à mot. Mais quel est le discours, cité par les historiens, qui résisterait à un examen de ce genre ? Ce que nous voulons dire, c'est que le fond et la pensée courageuse qui dominent dans ces paroles appartiennent bien à Arnauld de Brescia.

1. On retrouve la même idée en d'autres termes dans saint Bernard et Jean de Salisbury. (*Polyc.*, VI, 24.) Saint Bernard dit : « Quid est Deus? non minus pœna perversorum, quam humilium gloria. » (*De Consid.*, V, 12.)

2. Le cardinal d'Aragon dit que les vicomtes de Campanie l'honoraient sur leurs terres comme un prophète. (... Quem vicecomites Campaniæ tanquam prophetam in terra sua cum omni honore habebant.)

commirent, on raconte qu'ils attaquèrent le cardinal Gérard, comme il traversait la rue Sacrée pour aller visiter le Pape, et le blessèrent dangereusement.

Adrien, dont la patience avait été mise à l'épreuve depuis trois mois [1], prit tout à coup, en apprenant ce malheur, une détermination aussi habile qu'imprévue. Il mit Rome en interdit, et supprima complétement les cérémonies du culte. Il devait par là obtenir plus que ses prédécesseurs avec les armes de Roger et des Tiburtins.

Les Romains supportèrent d'abord sans effroi l'anathème jeté sur la ville; mais, peu à peu, les fêtes de Pâques approchant, et le Pape ne changeant rien à son arrêt, ils furent saisis de terreur. Le peuple (dit Baronius [2]) se réunit et supplia les sénateurs de demander grâce au Souverain Pontife. Adrien consentit à lever l'interdit qui pesait sur Rome, à condition qu'Arnauld et ses disciples rentreraient sous l'obéissance du Pape ou seraient chassés. Les sénateurs firent ce qu'Adrien exigea d'eux : ils se lièrent par un serment sur les quatre évangiles. En conséquence, Arnauld fut chassé [3]. — Cela était bien simple. Arnauld, sans doute, ne fut pas surpris de l'indifférence et de l'ingratitude des Romains. Il partit pour l'exil, pendant que derrière lui Rome entière se réjouissait. En effet, Adrien avait aussitôt levé l'interdit. Le lendemain, il sortit de la cité Léonine, accompagné des prêtres et

1. Depuis le 2 décembre 1154 jusqu'au 27 mars 1155 il n'avait pu sortir de la cité Léonine.

2. Vid. acta Adriani Papæ in codice Vaticano apud Baron. 1155. Baronius cite pour ces faits le manuscrit du Vatican.

3. Othon dit (*Vie de Fréd. II,* 20) : « Selon la sentence canonique des pasteurs. »

des cardinaux, suivi d'une foule immense, qui acclamait avec passion ce Pape qu'elle bloquait et maudissait la veille. Il se rendit en triomphe au palais de Latran. Là il célébra pendant plusieurs jours les fêtes de Pâques à la satisfaction générale.

Combien de temps dura cet enthousiasme religieux [1] ? Les documents contemporains n'en disent rien. Mais, peu après ces événements, le Pape, soit qu'il voulût imiter ses prédécesseurs, soit que l'attitude du peuple redevînt menaçante, quitta la ville et se rendit à Viterbe.

Il serait curieux de savoir quelle fut la conduite des Romains, ainsi livrés à eux-mêmes, après l'exil d'Arnauld et le départ du Pape, et laissés à la garde et à l'autorité du préfet. Sans doute, leur turbulence accoutumée plongea le préfet de la ville dans des embarras et des dangers de toutes sortes, dont il devait bientôt se venger sur le malheureux Arnauld.

Pendant que ces événements s'accomplissaient à Rome, Frédéric parcourait l'Italie, et, sous prétexte d'affermir sa nouvelle autorité, laissait partout des ruines sur son passage [2]. Retenu en Allemagne jusqu'à la fin de l'année 1154, il n'avait pu encore mettre à exécution la convention conclue avec Eugène III, par laquelle il s'était engagé à rétablir le trône chancelant du Pape. Après avoir pris plusieurs villes et s'être

1. Quinze à vingt jours au plus. On ne sait pas à quelle date Adrien se rendit à Viterbe, mais on peut affirmer qu'il resta fort peu de temps à Rome, puisque Pâques tombait le 27 mars 1155, et que, depuis cette époque jusqu'au couronnement de Frédéric, le 18 juin 1155, il s'écoula beaucoup d'événements, pendant lesquels le Pape fut soit à Viterbe, soit à Città di Castello, ville située à 176 kilomètres de Rome.

2. Il semait ainsi aveuglément les germes de la Ligue lombarde.

fait couronner roi des Lombards à Pavie, le 17 avril 1155, il marcha en diligence sur Rome, bien plutôt pour y prendre la couronne impériale, que pour secourir le Pape.

Adrien était à Viterbe lorsqu'il apprit que Frédéric approchait. Sans doute, malgré toutes les promesses de la convention, il trembla un moment lorsqu'il sut que le terrible Empereur était si près. Craignant qu'il ne vînt en ennemi, il assembla son conseil. On convint d'envoyer au-devant de l'Empereur trois cardinaux et un diacre. Adrien leur donna des instructions précises sur les affaires dont ils avaient à traiter avec Frédéric; ils emportaient aussi une lettre du Pape à l'Empereur. « Dans cette lettre, dit le cardinal d'Aragon, il y avait, entre autres choses, qu'il rendît aux cardinaux l'hérétique Arnauld, que les vicomtes de Campanie avaient enlevé à maître Gérard, cardinal-prêtre de Saint-Nicolas, dans Otriculi où ce dernier l'avait pris. Le roi, ayant appris les instructions du Seigneur Pape, envoya aussitôt des émissaires, fit prendre un de ces vicomtes; de quoi les autres furent si épouvantés, qu'ils remirent aussitôt le même hérétique aux mains des cardinaux [1]. »

La vie d'Arnauld de Brescia fut comme le lien sanglant qui unit d'abord Adrien et Frédéric. Le Pape regardait comme un grand succès la prise de ce terrible chef de parti, contre lequel il était impossible de formuler une accusation juridique. Quant à Frédé-

1. V. Muratori, *Rer. Ital. script.*, tom. III, pag. 441. Vita Adriani Papæ ex Card. Aragonio. — Othon a dit : ... « Ayant été pris par quelques hommes.. »

ric [1], que lui importait la vie d'Arnauld? Il ne prit pas même le loisir de songer à l'injustice qu'il commettait, et le livra sans remords aux cardinaux. Ceux-ci le firent conduire à Rome sous bonne garde.

Cependant les envoyés du Pape tardaient à revenir. Adrien, effrayé, quitta précipitamment Viterbe, et s'enferma dans Città di Castello, forteresse imprenable. Là, ignorant les dispositions de Frédéric, il refusa de répondre à ses envoyés. Une grande méfiance régnait des deux côtés. Frédéric voulait également connaître les intentions du Pape, avant de lui faire aucune promesse. En conséquence, quand il eut remis Arnauld aux mains des cardinaux d'Adrien, il refusa de traiter avec eux sur d'autres points et les renvoya au Pape. Les cardinaux ainsi congédiés de part et d'autre se rencontrèrent près de Viterbe. Ils convinrent d'aller trouver Frédéric, et purent enfin calmer son esprit soupçonneux. « Le Roi jura sur les reliques, la crosse et l'Évangile de conserver au Pape et aux cardinaux la vie, les membres, la liberté, l'honneur et les biens [2]. » Le Pape, l'ayant appris, promit de couronner Frédéric, et consentit à une entrevue avec le prince.

Aucun historien ne nous a conservé les paroles qui s'échangèrent dans cet entretien mémorable, mais seulement le récit d'un futile débat d'étiquette : il aurait été curieux de savoir avec quelle éloquence Adrien défendit sa cause [3] et noircit auprès de Frédéric les

1. Il fut bien plus coupable que le Pape, qui pouvait avec une certaine apparence de justice accuser Arnauld de lèse-majesté.

2. Fleury. *Histoire ecclés.*, ann. 1155.

3. « Il lui peignit, dit Gibbon, les séditieuses fureurs des Romains, les insultes, les outrages et les craintes auxquelles sa personne et son clergé

Romains et leur chef. Il le persuada. Le Pape et l'Empereur ne se quittèrent pas sans avoir fixé le jour du couronnement.

Pendant qu'ils faisaient tous deux des apprêts de fête, la République ressentait le douloureux contre-coup de ces événements. A son arrivée à Rome, Arnauld avait été livré au préfet Pierre [1], créature du Pape, dont il représentait les droits et l'autorité. Les épaisses murailles du château Saint-Ange le tenaient prisonnier, lorsque l'entente complète des deux souverains vint hâter sa condamnation.

Tout porte à croire qu'il n'y eut contre Arnauld aucune procédure régulière [2]. Le Pape, comme l'a dit judicieusement un Allemand [3], craignait trop le parti d'Arnauld pour se mettre à la tête de ses juges. On aima mieux laisser le préfet agir officieusement [4], et rendre à l'Église le service de la débarrasser sans bruit du Réformateur républicain. Il ne tarda pas un moment [5]. Les Romains pou-

se trouvaient continuellement exposés, les funestes effets de l'arrivée d'Arnauld... » — Il aurait pu lui peindre encore le Pape fuyant de ville en ville, et s'enfermant des mois entiers dans les murs d'une forteresse.

1. Probablement élevé à cette dignité (restaurée par Adrien) après l'interdit jeté sur Rome (mars 1155). Le Préfet, magistrat nommé par le Pape, avait été renversé en 1144 par le patrice Giordano, puis rétabli par Eugène en 1145. — Il y avait encore un préfet à Rome en 1149. Arnauld de Brescia abolit sans doute cette magistrature en 1151 ; mais il ne paraît pas que le préfet fut de nouveau remplacé par un patrice (V. Othon et Gunther).

2. Bien qu'Othon ait dit : « Selon la coutume canonique des pasteurs, » et Gunther : « d'après le jugement du clergé... »

3. Raumer.

4. Il fut certainement influencé par le récit des dispositions du Pape pendant l'entrevue de Viterbe.

5. « Vu la possibilité d'un nouvel et rapide changement des choses, il

vaient tout à coup s'emparer de la forteresse, et lui soustraire son prisonnier. Les satellites le pendirent à un gibet élevé à la hâte dans la prison [1]. Puis, lorsqu'il n'eut plus à craindre de voir la vengeance lui échapper, au lever du soleil, comme pour braver les Romains endormis, le préfet fit dresser sur la place publique un immense bûcher où son cadavre fut jeté.

Déjà, sans doute, les Romains avaient oublié Arnauld : ils se souvenaient à peine qu'il avait été condamné, chassé, et qu'il courait mille dangers pour avoir voulu sauver leur cause. Quelques-uns savaient peut-être qu'il était pris ; ils l'avaient plaint un moment et bientôt oublié. Mais par un revirement habituel chez les masses, quand le peuple s'éveilla à la lueur du bûcher, quand le bruit circula dans Rome que c'était Arnauld qui mourait là-bas pour lui, une clameur inutile de pitié et de vengeance courut d'un bout de la ville à l'autre : les Romains s'armèrent en un moment, et se précipitèrent vers le bûcher dont il n'était plus temps d'arracher la victime. C'est alors que le préfet, voyant que le peuple voulait recueillir ses cendres comme de saintes reliques, donna l'ordre

n'y avait pas un instant à perdre. » Godefroy de Viterbe. (V. H. Francke, p. 192.)

1. Sans doute ceci n'est qu'une hypothèse, mais elle est vraisemblable. Les condamnés à mort, surtout les hérétiques, finissaient toujours par être brûlés vifs. Les pièces du temps disent quelquefois : « à petit feu ». — Ou bien encore on mettait le patient en croix. Comment se fait-il qu'Arnauld ait été étranglé ou pendu avant d'être brûlé ? Ce n'est pas sans doute par humanité que le préfet de Rome donna cet ordre. Evidemment il craignait qu'une sédition populaire ne vînt arrêter l'exécution. Il est donc probable qu'on ne laissa sortir de la prison que le corps d'Arnauld de Brescia, qui fut ensuite brûlé (pour la forme), puisque c'est ainsi que finissaient les hérétiques.

de les jeter dans le Tibre[1], afin qu'il ne restât rien de cet homme dangereux[2].

Voici comment un chroniqueur du temps[3], plus impartial que l'évêque de Freisingen, a apprécié le supplice d'Arnauld : — « Il est juste que les chefs de ces Églises ne portent pas le nom d'évêques[4], comme notre contemporain Arnauld osa le dire dans ses prédications, lorsqu'il exhortait la multitude à refuser l'obéissance à de pareils Évêques. A cause de ces doctrines, il ne fut pas seulement livré au supplice du gibet ; mais, brûlé après sa mort, ses cendres furent jetées dans le Tibre, pour que le peuple romain, séduit par sa doctrine, ne l'honorât pas comme un martyr. J'aurais désiré que pour ses doctrines, pernicieuses, je l'avoue, il eût été puni de l'exil, de la prison, de toute autre peine que la mort, ou au moins qu'il eût été mis à mort de telle façon que l'Église romaine et la Curie n'en eussent point la responsabilité. Si, comme on le dit, il fut arraché par le Préfet

1. « En dernier lieu attaché au poteau *par le préfet de la ville,* il fut brûlé sur un bûcher, et son corps, réduit en cendres, fut *jeté dans le Tibre,* d peur que le peuple aveuglé n'honorât ses reliques comme celles d'un martyr. » (Ott. Fris., *de gest. Frid.*, II, 20.) — Godefroy de Viterbe (*Panth.*, part. XVII) parle ainsi de la fin d'Arnauld :

> Arnaldus capitur quem Brixia sensit alumnum,
> Dogmata cujus erant quasi pervertentia mundum ;
> Strangulat hunc laqueus, ignis et unda vehunt.

2. Arnauld fut mis à mort dans les premiers jours de juin (1155).

3. Gerohus. Voici ce qu'en dit le poëte Niccolini dans ses notes sur sa tragédie d'Arnauld de Brescia : « Geroo fu dell' ordine dei canonici Regoari di Sant' Agostino. Proposto di Reichemberg dall' anno 1132 al 1169, quindi contemporaneo d'Arnaldo e d'Abelardo, contro i discepoli del quale scrisse un opusculo, e molti altri lavori in genere di controversie intitolò ai Pontifici Innocenzo II, Eugenio III, ed ai cardinali del suo tempo. » (Fabricii *Biblioth. lat. med. et inf. æt.*, tom. III, p. 47. Patavii, 1754.)

4. Il vient de censurer les mœurs du clergé.

de Rome à la garde de l'Église, sans sa sentence et son consentement, et tué par les serviteurs du même Préfet pour une cause particulière (car le Préfet avait subi un grand échec de la part des Romains à l'occasion des doctrines du même Arnauld) ; si cela est vrai, certes ceux qui n'avaient pas empêché sa mort, en laissant en outre brûler la victime et jeter ses cendres dans le Tibre, ne craignirent pas de faire retomber sur la maison sacerdotale la responsabilité du sang versé. Ils avaient pourtant l'exemple de David qui, pour honorer Abner, fit faire de belles funérailles, et pleura devant sa victime pour écarter de sa maison et de son trône l'imputation d'un sang injustement répandu : mais c'est leur affaire. Cela ne nous regarde en rien, nous qui n'avons à souhaiter à notre Sainte-Mère l'Église romaine que ce qui est bon, juste et honnête. J'ai cru devoir dans ce passage insérer ces mots sur les doctrines et sur la mort d'Arnauld ; car, si je ne veux pas qu'on pense que j'approuve des doctrines perverses, enfantées par un homme d'un enthousiasme probablement sincère, mais peu éclairé, je veux aussi qu'on sache que je n'approuve pas la mort dont il fut injustement frappé [1]. »

Ainsi parle un contemporain, homme respectable et d'une bonne foi qui n'est pas douteuse. En ajoutant son témoignage à tous ceux que nous avons déjà cités, l'impression qui reste sur cet homme de bien, c'est que l'Église elle-même l'aurait glorifié comme un réformateur des mœurs [2], s'il avait voulu tenir un autre dra-

1. Voir aux *Pièces justificatives* le texte latin.
2. Nous ne parlons pas ici de l'homme politique.

peau et développer sa doctrine à l'ombre d'un cloître et sous une robe de moine, comme les saint Norbert, les Pierre de Cluny et les saint Bernard, et surtout s'il n'avait pas porté si haut le zèle indiscret de ses investigations. Aussi bien elle est facile à franchir, la distance qui sépare d'un saint[1] et d'un martyr un réformateur hérétique. Lui aussi est mort pour la vérité ou du moins pour ce qu'il croyait être la vérité. Et l'histoire peut lui appliquer cette parole de l'Évangile :

*Paix aux hommes de bonne volonté*[2] !

1. « Ce très-saint homme » (dit Platina).

2. Voltaire a dit de lui avec une profonde indifférence : ... « Arnauld de Brescia, pour fruit de ses sermons, fut brûlé à Rome sous Adrien IV : destinée ordinaire des Réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance. » (*Essai sur les mœurs*, chap. XLVII.) — Deux illustres historiens, Michelet et Henri Martin, lui ont rendu plus de justice. « Était-ce un sceptique que ce magnanime Arnaldo de Brescia, le compagnon fidèle, l'*écuyer d'Abélard*, le Savonarola du douzième siècle, que cet homme qui semble ignorer les besoins de la matière, qui parle d'un ton de prophète aux cardinaux de Rome, qui, appliquant à la politique la doctrine d'émancipation qu'il a reçue de son maître, prêche aux cités d'Italie tout à la fois l'Évangile et la République, s'efforce d'arracher Rome et la péninsule au Pape et à l'Empereur, et meurt sur le bûcher en martyr de la liberté, après avoir vécu en tribun et en saint? » (Henri Martin. *Histoire de France*, t. III, p. 323.)

## CHAPITRE VI.

Ce qu'Arnauld avait fait des Romains.

Au pied du bûcher d'Arnauld encore fumant, on s'attendrait à voir les Romains, peuple et Sénateurs, s'engager par un serment terrible à venger cette victime du despotisme et de la superstition. Mais leur colère mêlée d'indécision et de lâcheté ne pouvait durer qu'un moment. Bientôt calmés, les Sénateurs s'assemblent et se préoccupent avant tout d'envoyer une ambassade à Frédéric et de composer un discours châtié où le nom d'Arnauld ne sera pas même prononcé[1].

« Cependant, dit Othon, les Romains, ayant appris l'arrivée du Prince, jugèrent qu'il fallait, au moyen d'une ambassade, sonder ses intentions. Ils choisirent donc des députés, gens habiles et lettrés, qui devaient se présenter devant lui entre Rome et Sutri. Ayant reçu d'abord un sauf-conduit, et admis à parler dans le conseil de Son Excellence royale, ils firent cette harangue :

« Nous, députés de Rome, qui n'avons pas une mé-

1. Pour ne pas obscurcir le récit, nous avons suivi constamment le texte d'Othon de Freisingen. Nous avons donné aux Pièces justificatives le *texte* et la *traduction* du discours de Gunther, bien différent de celui d'Othon. Sans doute Gunther, au moment où il l'écrivait (c'est-à-dire vingt ans environ après la mort d'Arnauld), se laissait influencer par l'état de Rome : la République y était encore une fois désorganisée.

diocre importance dans la ville, nous sommes envoyés à Son Excellence par le Sénat et le peuple romain. Écoute avec calme et bienveillance ce que nous te déclarons de la part de Rome, cette bienfaisante maîtresse du monde, dont tu seras bientôt, Dieu aidant, le Prince, l'Empereur et le maître. Si tu viens apporter la paix ou plutôt parce que tu l'apportes (je pense), mon cœur se réjouit. Tu prétends à l'Empire du monde, et moi Rome, pour t'offrir la couronne, je me lève reconnaissante et j'accours à toi joyeuse. Et pourquoi ne viendrais-tu pas en ami visiter ton peuple, pourquoi ne le regarderais-tu pas dans ta glorieuse munificence, ce peuple, qui, dans l'espoir de se délivrer du joug injuste des clercs, attend ton arrivée depuis si longtemps avec une vive impatience? Qu'ils reviennent, je le désire, les temps anciens; — je demande que les priviléges d'une cité illustre lui soient rendus, que sous ton règne Rome reçoive le gouvernail du monde, qu'elle soit soumise à ton Empire et que la Monarchie romaine réprime l'insolence de l'univers. Qu'un tel souverain, prenant le nom d'Auguste, ait aussi sa gloire. Tu sais que Rome, grâce à la sagesse de la dignité sénatoriale, grâce au courage, à la discipline de l'ordre équestre, étendant ses rejetons de mer en mer, s'est agrandie au point d'atteindre les limites du monde; que dis-je? Ajoutant au monde les îles situées en dehors du monde, elle y sema les germes de sa suprématie. Les uns ne furent pas protégés par les flots des mers orageuses, les autres par les roches escarpées et inaccessibles des Alpes : l'indomptable valeur de Rome a tout dompté. Mais, les fautes prenant le dessus, comme nos princes étaient loin de nous, cette noble et

ancienne institution, je veux parler du Sénat, par la lâche inertie de quelques souverains, perdit sa vigueur, et, la prudence sommeillant, Rome dut nécessairement s'affaiblir. Dans l'intérêt de ta gloire et de celle de ma divine République, je me suis levée pour rétablir le sacré Sénat et l'ordre des Chevaliers, afin que, par la politique de l'un et les armes de l'autre, l'Empire romain et ta personne Impériale pussent recouvrer leur ancienne splendeur. De tels projets ne doivent-ils pas plaire à ta grandeur d'âme? Une si remarquable entreprise, qui convient si bien à ton autorité, ne te paraîtra-t-elle pas digne de reconnaissance? Écoute donc, ô Prince, avec patience et bonté, quelques mots sur ce que réclame ta justice et la mienne : la tienne d'abord avant la mienne.

« Commençons par Jupiter.

« Tu étais notre hôte et je t'ai fait citoyen. Tu étais étranger venu des contrées d'au-delà des Alpes, et je t'ai créé Empereur [1]; ce qui était en ma puissance, je te l'ai donné. Tu dois donc de ton côté pour la conservation de mes bonnes coutumes et lois anciennes, que les Empereurs tes prédécesseurs m'ont confirmées par de suffisantes garanties, m'offrir toute sécurité, de peur que la rage des Barbares ne vienne à les violer. Tu dois aussi donner à mes officiers qui t'acclameront au Capitole jusques à cinq ou six mille livres d'argent, défendre la République de toute insulte jus-

1. Les Romains ne veulent pas reconnaître le pouvoir du Pape, et lorsqu'ils disent : « Nous vous avons créé Empereur, » ils ne peuvent que faire allusion au droit que s'étaient arrogé les Papes de donner l'Empire, défendant par une singulière inconséquence une prérogative qui grandissait Rome, tout en méprisant l'autorité de ceux qui l'avaient établie.

ques à effusion de sang, enfin sanctionner et confirmer tout cela de ta propre main par des priviléges et un serment. »

« A ce langage si hautain et si nouveau pour lui, le Roi, enflammé d'une juste colère, interrompit le cours des paroles des députés sur la justice de leur République et celle de l'Empire, cours qui allait se prolonger à la manière italienne par une longue série de périodes et de circonlocutions, et, conservant avec son âme royale son extérieur digne et sa belle figure, il répondit sans préparation, mais non sans prévoyance :

« Jusqu'ici nous avons beaucoup entendu parler de la sagesse ou du courage des Romains, mais surtout de leur sagesse. Aussi je ne puis assez m'étonner de trouver vos paroles plutôt affadies par l'enflure de l'arrogance que relevées par l'attrait de la sagesse. Tu mets en avant l'antique célébrité de ta ville, et portes jusqu'aux nues l'ancienne forme de ta divine République. Je le reconnais, oui, je le reconnais (pour me servir des termes mêmes de ton historien) « il y eut jadis dans cette République une vraie vertu. » Je dis « jadis »; puissions-nous dire « maintenant » avec autant de vérité que de plaisir! Ta Rome ou plutôt notre Rome a éprouvé les vicissitudes des choses humaines. Elle n'a pu seule échapper à la destinée que doivent subir tous les êtres du globe terrestre d'après l'éternelle loi du Créateur de toutes choses. Qu'est-ce à dire? On sait bien comment ta puissance et ta noblesse ont d'abord passé de Rome, notre cité, à la capitale de l'Orient, comment le Grec altéré a sucé pendant un long laps d'années les mamelles de tes délices.

Survint ce Franc, vraiment illustre et de nom et de fait, qui t'enleva violemment ton reste de noblesse. Tu veux connaître l'antique gloire de ta Rome, la gravité de la dignité sénatoriale, l'habile disposition des camps, le courage et la discipline de l'ordre équestre, sa fière et indomptable audace quand il marche au combat? Eh bien! jette les yeux sur notre République; tout cela est dans nos mains: tout cela nous est venu avec l'Empire. Ce n'est pas un Empire nu qui a passé en nos mains, mais un Empire enveloppé de sa vertu et traînant avec lui ses ornements. A nous sont tes Consuls, à nous ton Sénat, à nous ton armée. Désormais c'est aux nobles Francs à te gouverner par leur sagesse, aux chevaliers Francs à repousser par le fer l'injure qui te sera faite. — Tu te vantes de m'avoir appelé; à t'en croire, c'est toi qui d'abord m'as fait citoyen, puis Empereur, titres dont tu pouvais disposer. Parole inouïe! qu'elle s'accorde peu avec la raison! qu'elle est loin de la vérité! Je vous en fais juges vous-mêmes, ainsi que tous les hommes sensés. Rappelons-nous les exploits des Empereurs modernes. Est-il vrai que nos divins princes Charles et Othon ont enlevé aux Grecs et aux Lombards l'Italie et la ville de Rome, qu'ils n'ont pas reçue d'un bienfaiteur, mais conquise à la pointe de l'épée? Est-il vrai qu'ils ont ajouté leur conquête aux frontières des Francs? Je n'en veux pour exemples que Didier et Bérenger, vos monarques, dont vous étiez fiers, sur l'appui desquels vous comptiez. Ces princes n'ont pas seulement été soumis et faits prisonniers par nos rois Francs: ils ont encore vieilli et fini leurs jours dans la servitude. La chronique qui relate ces faits est authen-

tique. D'ailleurs leurs cendres enfermées dans notre terre en sont la preuve la plus évidente.

« Mais tu me dis : Tu es venu à mon appel ; — oui, je l'avoue, j'ai été appelé. Tes ennemis t'ébranlaient fortement, et tu ne pouvais te délivrer, ni par tes propres forces, ni par celles des Grecs efféminés. La valeur des Francs s'est rendue à un appel : je devrais dire plutôt une invocation. — Tu as invoqué, misérable un heureux, faible un fort, impuissante un puissant, inquiète un paisible. A ce compte, si c'est là un appel, je suis venu appelé. J'ai fait de ton Prince mon officier, et dès lors tu as passé sous ma domination, que tu as reconnue jusqu'à ce jour. Je suis un légitime possesseur. — Que quelqu'un enlève, s'il le peut, la massue de la main d'Hercule. Le Sicilien, en qui tu as confiance, le fera peut-être? Qu'il considère les exemples d'autrefois. Les Francs et les Teutons ne sont pas encore devenus impuissants. Le Sicilien aussi, par la grâce de Dieu et si la vie ne m'abandonne pas, pourra payer cher un jour sa témérité. Tu réclames la justice que je te dois, à ton sens du moins. Je veux oublier que c'est au Prince à donner des lois au Peuple, et non au Peuple à en donner au Prince. J'oublie que tout possesseur, au moment d'entrer dans son bien, ne doit subir aucune condition préalable. Ne luttons qu'en raisonnements. — Tu me proposes, ce me semble, de prêter trois serments. Voici ma réponse sur chacun d'eux. Tu dis que je dois jurer d'observer les lois des Empereurs mes prédécesseurs, confirmées par leurs priviléges, ainsi que tes bonnes coutumes. Tu ajoutes aussi que je dois jurer de défendre ta patrie, même au péril de ma tête. A ces deux choses, je réponds par

un seul argument. Les choses que tu demandes sont justes ou injustes. Si elles sont injustes, ce ne sera point à toi de les réclamer, ni à moi de les accorder. Si elles sont justes, je reconnais qu'en les devant je les veux, qu'en les voulant je les dois. Il sera donc superflu de faire un serment pour une dette volontaire et une volonté bien due. Comment en effet anéantirais-je ta justice, moi si jaloux de conserver à tous, même aux gens infimes, ce qui leur appartient? Comment ne défendrais-je pas la patrie et surtout le siége de mon Empire, même au péril de ma tête, moi qui ai formé le dessein de rétablir, autant du moins qu'il est en moi, les limites de cet Empire, avec la conviction de courir le même péril, témoin le Danemark naguère soumis et rendu au monde romain? Et peut-être un grand nombre de provinces et de royaumes auraient connu mes projets, si l'affaire présente ne m'en avait empêché. — J'arrive au troisième chapitre. Tu prétends que ma personne doit prêter serment moyennant une certaine somme. O infamie! tu réclames de ton Prince, ô Rome, ce que le premier vivandier venu devrait plutôt demander à un colporteur. C'est là ce qu'on exige chez nous des prisonniers. Suis-je retenu en captivité? Suis-je chargé de fers par des ennemis? Est-ce que je ne siége pas dans ma gloire, entouré de nombreux et vaillants guerriers? Quoi! un Empereur romain fournira une somme contre sa volonté, loin de faire des largesses! Jusqu'ici, dans ma royale munificence, j'ai fait des dons à qui m'a plu, dans la mesure convenable, surtout à ceux qui ont bien mérité de moi. De même que les petits doivent l'obéissance qu'on exige d'eux avec raison, de même les

grands ne font que justice en payant les services rendus. Cette conduite, dont mes divins pères m'ont donné l'exemple, je l'ai tenue ailleurs; pourquoi ne la tiendrais-je pas à l'égard de concitoyens? Pourquoi ne rendrais-je pas Rome joyeuse de mon arrivée? Mais à qui demande injustement des choses injustes on répond justement par un refus [1]. »

« A ces mots, terminant son discours, non sans une juste indignation, il se tut [2]. »

Nous avons cru devoir rapporter, sans en rien passer, ces curieux discours. Quelle que soit l'audace inconséquente des Romains, on sent qu'ils ont gagné sous l'influence d'Arnauld un peu de cette fierté antique dont ils parlaient autrefois sans la connaître. Quant à l'orgueilleuse réponse de Frédéric, elle est digne de lui, écrasante et despotique.

« Quelques-uns des assistants (dit Othon), demandèrent aux envoyés s'ils avaient encore à parler. Ceux-ci, après un moment de délibération, répondirent perfidement qu'ils désiraient d'abord rapporter à leurs concitoyens ce qu'ils venaient d'entendre, qu'alors seulement, après mûre réflexion, ils reviendraient près du Prince [3]. » — Un moment déconcertés, les envoyés

1. Le discours des Romains, qu'Othon de Freisingen nous a conservé, est très-vraisemblable. Celui qu'il prête à son royal neveu étonne d'abord par son éloquence. On serait tenté de croire que l'oncle a fait lui-même toutes ces belles phrases, s'il n'était d'ordinaire plat, diffus et monotone. — Ce que l'on peut admettre, c'est que Frédéric, qui rapporta sans doute lui-même à son oncle la scène du discours et par conséquent les paroles des Romains ainsi que sa propre réponse, avait pris le soin de retoucher son discours dans le silence du cabinet : lequel discours, suivant nous, ne fut pas le moins du monde improvisé. (Voir aux *Pièces justificatives* le discours de Frédéric, rapporté par Gunther.)

2. Ott. Fris., *De gest. Frid.*, II, XXI-XXII.

3. Ott. Fris., *Ibidem*.

de la République sont bientôt saisis du désir de se venger. « Ils sortent du conseil, et retournent à Rome en grande hâte [1] » pour préparer la résistance. — Mais que pouvaient-ils? Le parti d'Adrien et les troupes allemandes réunies devaient rapidement disperser l'émeute [2]. Celle-ci, trop lente à s'organiser, n'avait pas même empêché le cortége de Frédéric d'entrer dans Rome, et rien n'était venu troubler la cérémonie de son couronnement. Mais, ici encore, il faut laisser la parole à Othon : « Au lever du soleil, la première heure une fois passée, le Souverain Pontife Adrien, marchant en tête avec les cardinaux et les clercs, vint attendre sur les degrés l'arrivée du Roi : celui-ci leva son camp, descendit tout armé avec les siens la pente du mont Gaudium, et pénétra par la porte qu'on nomme « dorée » dans la cité Léonine, où est située, comme on le sait, l'église de Saint-Pierre. Il fallait voir les soldats étincelants de l'éclat des armes, et marchant dans un ordre parfait ; c'est au point qu'on aurait pu dire d'eux : « Ils sont semblables à une terrible armée qui sort du camp en bataille... », et répéter ces mots des Machabées : « Le soleil a brillé sur les boucliers d'or et d'airain, et les montagnes en réfléchirent la clarté. » Bientôt le prince, arrivant aux degrés de l'église de Saint-Pierre, fut reçu honorablement par le Souverain Pontife, et conduit à l'endroit où saint Pierre confessa sa foi. Puis la messe solennelle fut célébrée par le Pape lui-même, et le Roi, entouré de soldats armés, reçut la couronne avec la bénédic-

1. Ott. Fris., *De gest. Frid.*, II, XXI-XXII.
2. Cependant le peuple romain était parvenu à s'emparer du château Saint-Ange.

tion d'usage, l'année quatrième de son règne, en juin, le 14 des calendes de juillet, aux cris d'allégresse des assistants, qui glorifiaient Dieu pour un si glorieux événement. Pendant ce temps-là, les siens gardaient le pont, qui, près du château-fort de Crescentius, s'étend de la cité Léonine à l'entrée de Rome même, de peur que la joie d'une si brillante fête ne fût troublée par le peuple en fureur. La cérémonie terminée, l'Empereur, la couronne sur la tête, montant seul un cheval caparaçonné, tandis que son cortége marchait à pied, retourna au camp, qui touchait presque aux murs mêmes. — Quant au Pontife romain, il resta dans le palais qu'il avait près de l'église.

« Pendant que ces choses avaient lieu, le peuple romain s'était réuni au Capitole avec son Sénat. A la nouvelle que l'Empereur avait, sans son suffrage, accepté la couronne impériale, frémissant de fureur, il traverse le Tibre en grand tumulte : accourant aux environs de l'église Saint-Pierre, il ne craint pas de tuer, dans l'enceinte même du monument sacré, quelques-uns des écuyers qui s'y trouvaient encore. Informé de ce mouvement, Frédéric fait armer ses soldats, à qui l'extrême chaleur, la soif et la fatigue faisaient désirer le repos. Il se hâtait d'autant plus qu'il craignait de voir la populace furieuse se jeter sur le Pontife romain et les cardinaux. Le combat s'engage d'un côté avec les Romains devant le château de Crescentius, de l'autre avec les Transtévérins autour d'une piscine. On aurait pu voir tantôt ceux-ci poursuivre ceux-là vers le camp, tantôt ceux-là repousser leurs ennemis vers le pont. Ce qui favorisait les nôtres, c'est qu'ils n'étaient pas atteints par les pierres et les

traits lancés du château de Crescentius. Les femmes mêmes, qui étaient là pour contempler la bataille, exhortaient (dit-on) les leurs à ne pas permettre que des cavaliers d'élite si bien rangés fussent blessés par les Romains occupant la citadelle, et cela pour une populace faible et téméraire. Aussi l'on combattit longtemps avec des chances à peu près égales. Enfin les Romains, ne pouvant résister à l'impétueuse violence des nôtres, sont contraints de céder. Vous auriez vu les nôtres aussi cruels qu'intrépides terrasser les Romains en les égorgeant, les égorger en les terrassant [1], comme s'ils disaient : « Rome, reçois maintenant, au lieu de « l'or de l'Arabie, le fer des Teutons. Voilà la somme « d'argent que ton Prince t'offre pour la couronne. « C'est ainsi que les Francs achètent l'Empire. Voilà, « oui, voilà ce que te donne ton Prince en échange, « voilà les serments qu'il te prête. » Ce combat dura de la dixième heure du jour environ jusqu'à la nuit. Les Romains eurent là près de mille hommes tués ou noyés dans le Tibre, deux cents faits prisonniers, d'innombrables blessés ; le reste fut mis en fuite [2]. »

C'est ainsi que, dans les siècles qui vont suivre, les entreprises des Romains avorteront successivement [3]. Un moment d'enthousiasme, suivi de lassitude et de découragement, voilà tout ce que Arnauld de Brescia

1. Quelle humanité pour un évêque !

2. Othon ajoute : « Un seul des nôtres (chose merveilleuse !) fut tué, un seul pris. »

3. Sous Alexandre III une occasion unique se présentait pour Rome d'entrer dans la ligue lombarde. Son intérêt l'engageait à reconnaître un Pape que cette ligue protégeait contre le despotisme de Frédéric. Mais l'anarchie qui la divisait ne lui permit pas de prendre part au grand mouvement. — Alexandre III conseillait aux Romains de faire la paix avec les villes voisines et de s'associer ensemble contre l'Empereur.

a pu obtenir après dix ans de lutte, après dix ans de persévérance pour relever ce peuple abâtardi. Lui mort et bientôt oublié, la triste histoire de Rome avant Arnauld semble recommencer[1], comme si le temps ne devait apporter pour elle aucun progrès. C'est toujours ce même peuple ignorant, indiscipliné [2], abruti ou vendu, les mêmes barons[3] ivres de despotisme et d'indépendance, les mêmes passions transformant Rome en champ de bataille, où tous les partis viennent se heurter tour à tour. Longtemps encore le fantôme de la vieille République viendra troubler les Romains dégénérés. Longtemps encore ils retiendront, funestes aux Papes et à eux-mêmes, un lambeau des institutions républicaines, institutions chimériques pour eux, mots vides de sens, qui ne doivent jamais retrouver leur vertu. Longtemps encore ils forceront les Papes, qui pouvaient seuls donner à Rome un peu de calme et de bien-être, à errer de ville en ville. Ils les contraindront à quitter sans regret l'Italie pour la France, jusqu'au moment où ils rappelleront eux-mêmes leurs maîtres pour se livrer sans conditions, impuissants et fatigués d'anarchie, abandonnant par une naturelle réaction jusqu'à l'espoir de la liberté.

1. En lisant les mémoires de Pétrarque et des historiens qui l'ont suivi, on peut se convaincre que Rome n'avait pas changé au quinzième siècle.

2. « Les Romains, dit Gibbon, négligeaient les institutions militaires, et recouraient pour leur défense à l'humiliant et dangereux secours des mercenaires étrangers. Les deux défaites qu'ils essuyèrent à Tusculum (1167) et à Viterbe (1234) ont été comparées aux désastreuses batailles de Thrasymène et de Cannes. »

3. Ce sera toujours une gloire pour Rienzi, quelles qu'aient été ses fautes, d'avoir voulu rabaisser les nobles.

# CONCLUSION.

Nous croyons avoir prouvé, dans le cours de cette longue étude, que la réforme religieuse d'Arnauld de Brescia est au fond essentiellement catholique, et qu'on ne peut en rien le rapprocher des réformateurs hérétiques du douzième siècle. Il faut chercher pour lui une place à part, à côté et à la tête des libres penseurs français, qui ont cherché le bien pour l'amour du bien lui-même. Si les Luther et les Calvin ont emprunté plus tard quelque chose à sa doctrine, ce n'est assurément que le principe de protestation, le droit d'examen : car Arnauld, loin de vouloir renverser l'édifice religieux, cherchait au contraire à le consolider à jamais, et prêchait au nom de la Foi une morale désintéressée.

Quant à la réforme politique de cet homme célèbre, nous croyons avoir prouvé qu'elle était complétement prématurée, plus que prématurée : c'était un anachronisme étrange de vouloir ressusciter au milieu du moyen âge les lois et les institutions antiques, et surtout de croire que l'on pouvait changer en héros les Romains abâtardis.

On ne peut s'empêcher de penser qu'Arnauld, avec son génie et son éloquence, aurait pu être en d'autres temps le bienfaiteur de sa patrie, tandis qu'il prodigua en vain ses talents, et que même le sacrifice de sa vie

fut stérile. Mais les Italiens l'ont compris, et lui ont tenu compte de sa tentative : ils ont mis aussi à la tête de leurs grands hommes ce héros du moyen âge. La tradition [1] (avec plus de bon sens que les compilateurs) a fait de son nom en Italie le synonyme de liberté, de foi et de dévouement patriotique.

1. L'Arnauld des poëtes dramatiques Bodmer et Niccolini est bien plus vrai et plus vivant que celui des biographes : nous pouvons le dire, nous qui n'avons certes pas fait une œuvre d'imagination.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

## SANCTI BERNARDI

Ann. 1147

Epistola CCXLI

Ad Hildefonsum comitem sancti Ægidii de Henrico hæretico.

«... Sed nunc audi quis ille sit. Homo apostata est : qui relicto religionis habitu (nam monachus exstitit) ad spurcitias carnis et sæculi, tanquam canis ad suum vomitum, est reversus. Præ confusione autem habitare inter cognatos et notos non sustinens, vel potius non permissus ob magnitudinem criminis, succinxit lumbos suos, et iter qua nesciebat, arripuit, factus gyrovagus et profugus super terram. Quumque mendicare cœpisset, posuit in sumptu Evangelium (nam litteratus erat) et venale distrahens verbum Dei, evangelizabat ut manducaret. Si quid supra victum elicere poterat a simplicioribus populi vel ab aliqua matronarum, id ludendo aleis, aut certe in usus turpiores turpiter effundebat. Frequenter siquidem post diurnum populi plausum, nocte insecuta, cum meretricibus inventus est prædicator insignis, et interdum etiam cum conjugatis. Inquire, si placet, vir nobilis, quomodo de Lausana civitate exierit ; quomodo de Cenomannis, quomodo de Pictavi ; quomodo de Burdegali : nec patet ei uspiam reversionis aditus, utpote qui fœda post se ubique reliquerit vestigia. Tu de tali arbore tandem bonos sperabis fructus ?.....» Extrait.

## S. BERNARDI

### Epistola XLII seu Tractatus

ad Henricum Senonensem archiepiscopum, de moribus et officio episcoporum.

II. Extraits. « Honorificabitis (autem) non cultu vestium, non equorum fastu, non amplis ædificiis, sed ornatis moribus, studiis spiritualibus, operibus bonis. Quam multi aliter ! Cernitur in nonnullis sacerdotibus vestium cultus plurimus ; virtutum aut nullus aut exiguus. Quibus ego si rememorem illud Apostolicum : « Non in veste pretiosa... » Vereor ne indignentur, dum nimirum indignum ducant in se assumptam sententiam quam prius in viliorem sexum et ordinem prolatam fuisse recognoverint. Quasi vero non eodem utantur medici ferro secandis regibus, quo et popularibus hominibus, aut capiti fiat injuria, si ipsis forcipibus capilli excrescentes detondeantur, quibus et unguium fuerint resecata superflua. Attamen si dedignantur cum mulierculis non quidem a me, sed ab Apostolo feriri sententia, dedignentur et cum ipsis eadem involvi culpa. Despiciant jam textricum sive pellificum, et non propriis operibus gloriari. Horreant et murium rubricatas pelliculas, quas *gulas* vocant, manibus circumdare sacratis, et sacrantibus tremenda mysteria. Respuant et apponere pectori, quod decentius ornat gemma sapientiæ. Pudeat et collo circumtexere, quod honestius atque suavius Christi jugo submittitur. Non Christi stigmata sunt hæc, quæ isti martyrum exemplo circumferant in corpore suo. Muliebria potius esse noscuntur insignia, quæ utique curiosius et sumptuosius illæ sibi præparare consueverunt, cogitantes nimirum quæ sunt mundi, quomodo placeant viris.

« Clamant vero nudi, clamant famelici, conqueruntur et dicunt : « Dicite, Pontifices, in freno quid facit aurum? Numquid aurum a freno repellit frigus sive esuriem? Nobis frigore et fame miserabiliter laborantibus, quid conferunt tot mutatoria, vel extensa in perticis, vel plicata in manticis? Nostrum est quod effunditis; nobis crudeliter

subtrahitur, quod inaniter expenditis. Et nos enim Dei plasmatio, et nos sanguine Christi redempti sumus. Nos ergo fratres vestri. »

## LÉGER

(*Histoire des Églises vaudoises.* Tom. I, p. 155. Leyde, 1569.)

« Après la mort de cet Henry, *Arnauld de Bresse, un de leurs principaux pasteurs*, étendit encore beaucoup davantage la même doctrine dans l'Italie, et surtout dans la Lombardie, à laquelle appartiennent les vallées du Piémont ; et c'est même ce que reconnoît le grand prieur Rorenco, leur grand persécuteur et membre du conseil « de extirpandis hereticis » (qui vit encore) en son livre intitulé *Memorie istoriche* au chap. 2, du nom duquel Arnauld il dit aussi après plusieurs autres historiens, qu'on les nommoit *Arnaudistes.* Or, comme il estoit enfin allé prêcher dans Rome même, contre le Pape et son clergé, au rapport de Frisingensis (De gest. Frid. II, cap. 20), la rage de la cour romaine fut si grande contre ce grand serviteur de Dieu, qu'estant tombé entre ses mains, elle ne se contenta pas de le crucifier, comme elle dit que les payens y crucifièrent saint Pierre, mais après l'avoir crucifié elle fit encore réduire son corps en cendres l'an 1155. Mais un de ses disciples nommé *Espéron* succéda si bien à son savoir et à son zèle, qu'on appela encore ces vaudois *Espéronistes*, à cause de luy, comme le reconnoît aussi le même prieur Rorenco, au livre susallégué ; il confesse que par les *Espéronistes* il faut entendre les mêmes religionnaires que les Vaudois, Henriciens, Pétrobrusiens et Arnaudistes... »

## SANCTI BERNARDI

Serm. VI in Psalm. 1er Extrait.

«... Ipsa Ecclesiasticæ dignitatis officia in turpem quæstum et tenebrarum negotium transiere : nec in his salus animarum,

sed luxus quæritur divitiarum. Propter hoc tondentur, propter hoc frequentant ecclesias, missas celebrant, psalmos decantant. Pro Episcopatibus et Archidiaconatibus impudenter hodie decertatur, ut ecclesiarum reditus in superfluitatis et vanitatis usus dissipentur. Superest jam ut reveletur homo peccati, filius perditionis, dæmonium non modo diurnum, sed et meridianum; quod non solum transfiguratur in Angelum lucis, sed extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur. »

Extrait. Serm. XXXIII in cantic. — « Ministri Christi sunt et serviunt Antichristo. Honorati incedunt de bonis Domini qui Domino honorem non deferunt. Inde is, quem quotidie vides, meretricius nitor, histrionicus habitus, regius apparatus. Inde aurum in frenis, in sellis et calcaribus : et plus calcaria quam altaria fulgent. Inde splendidæ mensæ et cibis et scyphis; inde comessationes et ebrietates; inde cithara, et lyra, et tibia; inde redundantia torcularia, et promptuaria plena, eructantia ex hoc in illud : inde dolia pigmentaria, inde referta marsupia. Pro hujusmodi volunt esse et sunt Decani, Archidiaconi, Episcopi, Archiepiscopi. »

## DOCTRINE DES VAUDOIS.

### DE LA PAROLE DE DIEU.

Dans les articles de foi, l'Écriture sacrée a une autorité suprême; aussi est-elle la règle du jugement. Tout ce qui ne s'accorde pas avec la parole de Dieu doit être repoussé et évité.

Les dogmes des Pères et des Conciles ne doivent être approuvés qu'autant qu'ils s'accordent avec la parole de Dieu.

La lecture et la connaissance des Saintes Écritures est libre et nécessaire à tous les hommes, clercs ou laïques. Il faut lire plutôt les monuments des Prophètes et des Apôtres, que les dissertations des hommes.

### DES SACREMENTS.

Il y a deux sacrements de l'Église du Christ : le baptême et la cène du Seigneur.

### DE LA CÈNE DU SEIGNEUR.

L'usage des deux espèces a été institué par le Christ pour les prêtres et les laïques.

Les messes sont impies : c'est folie que de dire des messes pour les morts.

### DU PURGATOIRE.

Le Purgatoire est une fiction des hommes. En effet à ceux qui croient, la vie éternelle ; à ceux qui ne croient pas, la damnation éternelle.

### DE L'INVOCATION.

Le culte et l'invocation des saints n'est qu'idolâtrie.

### DE L'ÉGLISE.

L'Église romaine est une courtisane babylonienne.

Il ne faut pas obéir au Pape ni aux évêques, car ils sont les loups de l'Église du Christ.

Le Pape n'a point la suprématie sur toutes les Églises du Christ ; il n'a point le pouvoir des deux glaives.

L'Église du Christ est celle qui écoute la vraie parole du Christ, et se sert des sacrements institués par lui, partout où elle existe.

### DES VŒUX ET DES ORDRES.

Les vœux sont des inventions humaines qui nourrissent Sodome.

Autant d'ordres, autant de caractères différents de la bête.

Le monachisme est un cadavre fétide.

### DES TRADITIONS HUMAINES.

Tant de dédicaces superstitieuses des temples, de mémoires des morts, de bénédictions des créatures, de pèlerinages, tant de jeûnes forcés, tant de fêtes inutiles, et ces cris perpétuels d'hommes ignorants, et l'observation des autres cérémonies, qui entravent manifestement la doctrine et l'enseignement de la parole divine, toutes ces choses sont des inventions diaboliques.

Voilà ce que nous avons extrait d'un ancien livre manuscrit.

(Les centuriateurs de Magdebourg, II, page 548.)

## GUADAGNINI.

Vita d'Arnaldo

tratta dal Tomo II dell' Apologia che il Guadagnini fece d'Arnaldo, e la quale vene alla luce in Pavia nell' anno 1790.

Extraits.

Pages 14 et 15 : « Questo loro temporale governo non poteva non esser funesto allo stato ed alla Chiesa : alla Chiesa, perchè oltre allo sconcertar del tutto dalle cure pastorali, ed avviliva in appresso l'idea dello spirituale ministero lasciato in tutto al clero più basso quasi impiego servile, e da gente plebea; spargea nel clero spezialmente nobile uno spirito di terrena grandezza; autorizzava il lusso e le cure secolari, e il mal uso delle ecclesiastiche rendite; e ciò ancora che più monta, gl'interessi del principato erano quasi sempre in contrasto con quei della Chiesa, convenendo al vescovo principe spesso il promuovere non la concordia, ma la disunione, non la pace, ma la guerra, non la riforma de'disordini, ma la tolleranza, ed anche l'aumento de'medesimi. Lo scialacquamento immenso delle decime e di varie regalie della mensa episcopale di Brescia nacque da vescovi somiglianti, che per istabilire la loro temporale grandezza, le divisero in feudo tra' potenti della città e del territorio, che restarono con ciò costituiti vassalli del vescovo, ed obbligati a portar l'armi a sua difesa. »

Page 19. — « Il remedio non solo fu inutile, ma rovinoso. I cherici dissoluti, ch' esser dovevano i più potenti della città, destarono una fiera sollevazione contra il vescovo e contra i consoli, declamando, com'è credibile, che il vescovo ed i consoli procedessero tirannicamente; che violassero gli usi

immemorabilmente tollerati non solo in Brescia, ma in tutta la Lombardia, anzi in tutta la Cristianità; che operassero non per vero zelo della disciplina; poichè il vescovo era falito sulla cattedra per vie poco plausibili, ma questi per farsi merito a Roma a loro costo, e quelli per avvilire e mortificare la nobiltà odiata dal popolo, pertanto fu loro facile il tirare al lor partito non solo tutti i parenti loro e delle pretese lor mogli, ma ancora i loro vassalli, arimanni e dipendenti, e cacciare a furia dalla città e il vescovo ed i consoli... »

## S. VENERAB. PETRI ABB. CLUN.

Epist. Lib. IV, 4. (Maxim. Biblioth. veterum Patrum. Lugduni, 1677.)

Summo pontifici et nostro speciali Patri, domino Papæ Innocentio, frater Petrus humilis Cluniacensium abbas, obedientiam et amorem.

« Magister Petrus sapientiæ vestræ, ut credo, optime notus, nuper a Francia veniens, per Cluniacum transitum fecit: quæsivimus quo tenderet. Gravatum se vexationibus quorumdam, qui sibi, quod valde abhorrebat, nomen hæretici imponebant, majestatem Apostolicam se appellasse, et ad eam confugere velle respondit. Laudavimus propositum: et ut ad notum et commune refugium confugeret, admonuimus. Justitiam Apostolicam, quæ nulli unquam etiam extraneo vel peregrino defuit, sibi non defuturam diximus. Misericordiam ipsam, ubi ratio postularet, sibi occursuram promisimus. Venit interdum Dominus Cisterciensis Abbas, et de pace ipsius et Domini Clarævallensis, cujus causa appellaverat, nobiscum et cum ipso pariter egit. — Dedimus et nos operam paci ejus, et ut ad illum cum ipso iret, hortati sumus. Addidimus hoc monitis nostris, ut si qua Catholicas aures offendentia aut scripsisset aut dixisset: hortatu enim et aliorum bonorum et sapientium, et a verbis suis amoveret, et a libris abraderet. Et factum est ita: ivit, rediit, cum Domino Clarævallensi, mediante Cisterciensi, sopitis prioribus querelis se pacifice convenisse, reversus retulit. Interim a nobis admonitus, magis autem a Deo, ut credimus, inspiratus, dimissis scholarum

et studiorum tumultibus, in Cluniaco vestra sibi perpetuam mansionem elegit. Quod nos senectuti ejus, debilitati ejus, religioni ejus congruere putantes, et scientiam ejus vobis ex toto non incognitam, magnæ fratrum nostrorum multitudini proficere posse credentes, voluntati ejus assensimus, et si sic benignitati vestræ bene placitum esset, benigne et cum gaudio nobiscum, vestris ut nostis per omnia, remanere concessimus. Rogo igitur ego qualiscumque tamen vester, rogat devotissimus vobis Cluniacensis conventus, rogat ipse per se, per nos, per præsentium latores filios vestros, per has quas ut scriberem rogavit litteras; ut reliquos dies vitæ et senectutis suæ, qui fortasse non multi sunt, in Cluniaco vestra eum consummare jubeatis, et ne a domo, quam velut passer, ne a nido, quem velut tuitur, invenisse se gaudet, aliquorum instantia aut expelli aut commoveri valeat : more quo omnes bonos colitis, et etiam istum dilexistis, scuto defensionis Apostolicæ protegatis. »

Traduction d'un extrait de la lettre de Pierre le Vénérable à Héloïse, après la mort d'Abélard (1142).

« ... La Providence divine, dispensatrice de toutes choses, nous a refusé cette faveur pour ta personne : mais elle nous l'a accordée pour cet homme qui est à toi, cet homme, dis-je, dont on ne doit jamais prononcer le nom sans respect, le vrai serviteur du Christ, le philosophe Pierre Abélard, que la même inspiration divine fit passer à Cluny, dans les dernières années de sa vie : et il enrichit Cluny dans Cluny même de sa personne, don plus précieux que l'or et le topaze. Combien sa manière d'être parmi nous fut sainte, humble et pieuse ! Le témoignage qu'en porte Cluny exige bien des paroles. — Pour moi, si je ne me trompe, je n'ai jamais vu chez personne tant d'humilité dans l'extérieur et la tenue : c'est au point que pour qui a du discernement Germanus ne paraîtrait pas plus ravalé, ni Martinus même plus pauvre. Dans ce grand troupeau de nos frères, qui marchait à ma suite, il tenait le premier rang ; et malgré cela il semblait le dernier de tous,

tant son vêtement était grossier. Je m'étonnais souvent, et, quand il me précédait avec les autres dans les processions, selon la coutume, j'étais presque stupéfait de voir un homme d'une telle renommée se mépriser et se ravaler à ce point lui-même. Certaines gens, qui professent la piété, veulent à tort que l'habit religieux qu'ils portent soit d'un grand prix : lui tout au contraire, parcimonieux en ces sortes de choses, se contentant d'un vêtement simple, quel qu'il fût, ne désirait rien au delà. Il n'agissait pas autrement, et pour le manger, et pour le boire, et pour tous les soins du corps : les choses superflues, et même les choses qui ne sont pas absolument nécessaires, pour lui comme pour tout le monde, il les condamnait et par ses paroles et par son exemple. Il lisait continuellement, priait souvent, ne rompait jamais le silence, si ce n'est pour ses rapports familiers avec nos frères, ou quand une conférence publique sur des sujets divins l'obligeait à parler devant la communauté. Il fréquentait, autant qu'il pouvait, le sacrement divin de l'autel, en offrant à Dieu le sacrifice de l'immortel agneau. Que dis-je? Quand l'étude et mes efforts l'eurent rendu à la foi catholique, il n'interrompait presque jamais ce saint ministère. En un mot, son esprit, sa langue, ses travaux ne méditaient, n'enseignaient, ne professaient que des choses relatives à Dieu, à la philosophie, à l'érudition. Ainsi vécut au milieu de nous cet homme simple et droit, craignant Dieu... Tel il vécut quelque temps, consacrant à Dieu seul ses derniers jours. Pour lui donner du repos (car il était vraiment tourmenté par la gale et par d'autres infirmités), je l'envoyai à Cabilon. Comme cet endroit, situé près d'une ville, mais baigné par la Saône, par son délicieux climat l'emporte sur presque toutes les parties de notre Bourgogne, j'ai vu qu'il lui conviendrait. Là, selon que ses souffrances le lui permettaient, revenant à ses anciennes études, il s'appliquait toujours à ses livres : et, comme nous l'avons vu au sujet de Grégoire le Grand, il ne laissait passer aucun moment sans prier, lire, écrire ou dicter. Au milieu de ces pieux exercices, le visiteur évangélique vint le trouver, et il ne le trouva point dormant comme le vulgaire, mais

éveillé. Il le trouva vraiment éveillé, et l'invita aux noces de l'éternité non comme une folle, mais comme une sage jeune fille. Et il apporta son flambeau rempli d'huile, c'est-à-dire la conscience pleine du témoignage d'une sainte vie. Avant de payer la dette commune, il fut saisi d'une maladie : celle-ci faisant de rapides progrès, il fut bientôt à l'extrémité. Avec quelle sainteté, quelle ferveur vraiment chrétienne, il fit alors la confession de sa foi, puis de ses péchés ! Avec quelle avidité il reçut le corps du Seigneur notre Rédempteur ! Avec quelle expansion il recommanda son âme à Dieu et pour ce monde et pour l'éternité ! Nos religieux frères l'attestent, ainsi que le couvent tout entier, où repose le corps du saint martyr Marcellus. C'est ainsi que maître Pierre a terminé ses jours ; et ce maître, d'une science extraordinaire, d'une immense renommée, connu par l'univers presque entier, ne cessant de se montrer doux et humble parmi ses disciples, à l'exemple de celui qui dit : « Apprenez de moi, car je suis doux et humble de cœur, » alla, comme on doit le penser, prendre place auprès du Seigneur. »

## CONCILE DE SENS (1140).

### Lettres ou extraits de lettres de saint Bernard.

Épit. 330
[adr]essée au Pape).

« Il n'est point de fléau plus capable de nuire que l'ami de la maison. La familiarité d'Absalon et le baiser de Judas prouvent cette vérité. On pose de nouveaux fondements au christianisme. Maître *Pierre* et *Arnauld*, double fléau dont tu as délivré l'Italie, se sont levés et viennent ensemble contre le Seigneur et contre son Christ. L'écaille est tellement unie à l'écaille qu'il ne passe pas entre elles le moindre souffle d'air. Nous avons échappé au rugissement de Pierre de Léon, attaquant le siége de Pierre de Simon ; mais nous rencontrons à l'improviste Pierre de Dragon, attaquant la foi de Pierre de Simon. Mais toi, notre Seigneur Dieu, tu feras baisser les regards des superbes, tu fouleras aux pieds le Lion et

le Dragon. Et toi, Père bien-aimé, ne fais pas trop attendre ton secours à l'Église : songe à la défendre, ceins ton glaive!... »

Ils doivent se hâter d'être en garde, comme le devoir l'exige, contre les hérésies qui se multiplient, et surtout contre les erreurs de P. Abélard.

Épit. 188 aux évêques aux cardina de Rome.

« Il n'est douteux pour personne qu'il vous importe tout particulièrement d'ôter les scandales du royaume de Dieu, de couper les épines qui s'élèvent, d'apaiser les querelles. C'est là ce que recommande Moïse, quand il s'approcha de la montagne : « Vous avez avec vous, dit-il, Aaron et Hus; s'il surgit quelque débat, vous en référerez à eux. » Je parle de ce Moïse, qui vint à travers l'eau, et non-seulement à travers l'eau, mais à travers l'eau et le sang. Il est plus que Moïse. Et parce qu'il est venu à travers le sang, il est plus que Moïse. Et puisqu'à la place de Hus et d'Aaron le zèle et l'autorité de l'Église romaine veillent sur le peuple de Dieu, c'est avec raison que nous en référons à elle, non pas pour les questions, mais pour les blessures de la Foi, les outrages faits au Christ, les injures et les dédains que souffrent les cardinaux, les scandales du présent, les périls de l'avenir. On raille la foi des simples, on révèle les secrets de Dieu, on soulève témérairement des discussions sur les plus profonds problèmes, on outrage les cardinaux, parce qu'ils sont d'avis de les assoupir plutôt que de les trancher. Il s'ensuit de là que l'agneau pascal, contre les statuts de Dieu, est cuit dans l'eau ou mis en lambeaux tout cru, à la manière des bêtes sauvages. Ce qui reste n'est point brûlé par le feu, mais foulé aux pieds. Ainsi l'esprit humain usurpe tout, ne laissant plus rien à la foi. Il touche à tout ce qui est plus élevé que lui, il cherche à pénétrer ce qui est au-dessus de sa portée; il se jette sur les choses divines, il souille plutôt qu'il ne dévoile les choses saintes; ce qui est fermé et scellé, il ne l'ouvre pas, mais le brise violemment, et tout ce qu'il ne trouve pas accessible n'est rien à ses yeux; il ne daigne pas y croire.

« Lisez, s'il vous plaît, le livre de Pierre Abélard, qu'il appelle *Théologie;* il est sous votre main, puisqu'il est souvent lu par plusieurs membres de la curie, comme il s'en glorifie; et voyez ce qu'il dit de la Sainte Trinité, de la Conception du Fils, de la Procession du Saint-Esprit, sans parler des autres choses qui s'y trouvent en grand nombre, vraiment inouïes pour des oreilles et des âmes catholiques. — Lisez aussi cet autre ouvrage qu'il appelle ses *Pensées*, et celui qui a pour titre : « Connais-toi toi-même. » — Et remarquez combien il y pousse de luxuriantes moissons de sacriléges et d'erreurs, ce qu'il pense sur l'âme du Christ, sur la personne du Christ, sur la descente du Christ aux enfers, sur le sacrement de l'autel; sur le pouvoir de lier et de délier, le péché originel, la concupiscence, le péché de plaisir, le péché de faiblesse, le péché d'ignorance, sur le fait du péché, sur l'intention du péché. Et si vous jugez que je suis justement ému, soyez émus vous-mêmes, et ne le soyez pas en vain. Agissez selon le rang que vous tenez, selon la dignité dont vous jouissez, selon la puissance que vous avez reçue, et de cette manière celui qui monte incessamment aux cieux descendra incessamment aux enfers, et les œuvres des ténèbres ayant osé se produire au jour seront dévoilées à la lumière; celui qui pèche publiquement étant publiquement convaincu, ils cesseront aussi de parler, les autres philosophes, qui changent la lumière en ténèbres, qui discutent dans les carrefours sur les choses divines, méditant le mal au fond de leurs cœurs et l'écrivant sur leurs tablettes; et par là se fermera la bouche de ceux qui disent des iniquités. »

Épît. 332 ardinal Gré- e Tarquin.

*Extraits*... « Nous avons en France un moine sans règle, un prélat sans sollicitude, un abbé sans discipline, Pierre Abélard, qui discute avec des enfants et converse avec des femmes... — Il marche dans les ténèbres qui environnent Dieu, non pas seul comme Moïse, mais accompagné d'une grande foule et de ses disciples... — Il a nui tant qu'il a vécu; sa perversité a duré autant que son existence, et le voilà qui a pris ses précautions pour que son venin passe à la postérité... »

*Extraits*... « Abélard a ouvert les vieilles citernes et les bassins usés des hérétiques, pour que le bœuf et l'âne y tombent... — Il est sorti de sa caverne, ce serpent tortueux, et, semblable à l'hydre, au lieu d'une seule tête coupée, il dresse sept têtes nouvelles... »

Épît. 331 au cardinal Etienn évêque de Pale trine.

Epît. 337. — Adressée au Pape Innocent par Henri, archevêque de Sens, Geoffroi, évêque de Chartres, serviteur du Saint-Siége apostolique, et par les évêques d'Orléans, Hugo d'Autun, Hatto de Troyes, Manassès de Melun [1].

« Il n'est douteux pour personne que ce qui est confirmé par l'autorité apostolique devient à jamais incontestable, et aucune subtilité ne peut affaiblir sa décision, aucune haine la détruire. C'est pourquoi nous avons jugé à propos, très-saint Père, de rendre compte à votre siége apostolique des choses qui récemment ont été traitées en notre présence. Presque partout en France, dans les cités, les bourgs et les châteaux, la Sainte-Trinité, qui est Dieu, était discutée par les écoliers au sein de l'école et jusque sur les carrefours, par les gens de lettres et les gens d'un âge avancé, voire même par les enfants et par les simples ou plutôt par les insensés. On avançait en outre beaucoup d'autres propositions absurdes, malsonnantes, tout à fait contraires à la foi catholique et à l'autorité des saints Pères. En vain ceux qui pensent sainement et qui croient qu'on doit rejeter ces extravagances adressèrent à ces gens-là de vives et fréquentes réprimandes. Ils s'animaient encore davantage, et tous, fiers de l'autorité d'Abélard, leur maître, et du livre, son ouvrage, intitulé *Théologie*, et d'autres écrits du même Abélard, pour fortifier ces inventions profanes, qui ont déjà perdu tant d'âmes, s'armaient de plus en plus. Vivement émus et blessés en pareille occurrence, nous n'osions cependant faire une enquête.

« Mais le seigneur abbé de Clairvaux, entendant souvent

1. Cette lettre n'a point été rédigée par saint Bernard. Nous l'avons insérée ici, parce qu'elle est en quelque sorte le procès-verbal du concile de Sens

parler de ces choses, et les ayant lues par hasard dans la *Théologie* déjà citée et d'autres livres du maître Abélard, en fit un minutieux examen et eut une entrevue avec l'auteur, une première fois en tête-à-tête, et la seconde en présence de deux ou trois témoins, selon le précepte évangélique. Il l'avertit avec douceur et amitié d'imposer silence à ses disciples sur de telles questions et de corriger ses livres. Il engagea même un grand nombre de ses sectateurs à renier et rejeter ces livres empoisonnés, à se préserver avec vigilance d'une doctrine qui blessait la foi catholique. Alors maître Pierre, supportant avec aigreur et dépit ces observations, nous fit de fréquentes instances et ne cessa point ses prières que nous n'ayons invité par écrit le seigneur abbé de Clairvaux à venir devant nous le jour de l'octave de la Pentecôte. Là, maître Abélard se faisait fort de prouver et de justifier les points que le seigneur de Clairvaux avait incriminés, comme nous l'avons dit. Mais le seigneur abbé répondit qu'il ne viendrait pas au jour assigné et qu'il ne discuterait pas avec Abélard. Cependant, comme maître Pierre continuait à convoquer ses disciples de toutes parts, les suppliant de venir défendre ses opinions et sa doctrine dans sa prochaine conférence avec le seigneur abbé de Clairvaux, et que ces menées étaient connues du seigneur abbé, celui-ci, craignant qu'à l'occasion de son refus, tant de sentiments profanes ou plutôt tant d'extravagances ne parussent avoir plus d'autorité pour les ignorants aussi bien que pour les défenseurs de ces hérésies, vint de lui-même à Sens, bien qu'il ne l'eût pas promis, et se présenta touché d'un saint zèle ou plutôt enflammé d'une ardeur céleste. Ce jour-là, jour de l'octave de la Pentecôte, tous nos frères, les évêques suffragants, s'étaient réunis à Sens, pour honorer et vénérer les saintes reliques que nous devions découvrir aux yeux du peuple dans notre Église.

« Étaient présents le glorieux roi de France, Louis, le religieux Guillaume, comte de Nevers, le seigneur archevêque de Reims, avec tous ses suffragants (excepté les évêques de Paris et de Nevers), une foule de pieux abbés et de clercs

éclairés et fort instruits : alors parurent d'un côté le seigneur abbé de Clairvaux, de l'autre le maître Pierre avec ses partisans. Bref, le seigneur abbé produisit la *Théologie* du maître Pierre, et fit connaître les propositions de ce livre qu'il avait notées comme absurdes et tout à fait hérétiques, afin d'obliger le maître Pierre ou à désavouer qu'il les eût écrites, ou, s'il les avouait, à les prouver ou à les rétracter. Pierre Abélard, semblant se méfier de son adversaire, chercha des subterfuges et refusa de répondre; quoiqu'il fût libre de parler, dans un lieu sûr, devant des juges équitables, il en appela à votre tribunal, très-saint Père, et quitta l'assemblée avec les siens.

« Cet appel ne paraissait guère canonique : néanmoins, pleins de déférence pour le siége apostolique, nous n'avons voulu prononcer aucun jugement contre sa personne. Quant aux doctrines perverses dont la contagion avait déjà infecté bien des gens et gagné jusqu'au cœur de l'Église, après les avoir lues et relues en audience publique, après avoir prouvé jusqu'à l'évidence qu'elles étaient non-seulement fausses, mais encore hérétiques, tant par de solides raisonnements que par les passages de saint Augustin et des autres Pères qu'a cités l'abbé de Clairvaux, nous les avons condamnées la veille du jour de son appel; — et, comme elles entraînent une foule d'âmes dans une erreur pernicieuse et tout à fait condamnable, nous vous supplions d'une voix unanime et par de justes prières, ô bien-aimé Seigneur, de les flétrir à jamais par l'autorité de votre sentence, à punir d'un châtiment bien mérité, Père équitable, ceux qui s'obstineraient à les défendre. — Si Votre Sainteté imposait silence audit maître Abélard, lui ôtait le pouvoir d'enseigner et d'écrire, et condamnait ses livres comme remplis de dogmes pervers, elle arracherait les épines de l'Église de Dieu, et la riante moisson du Christ pourrait encore grandir et pousser fleurs et fruits. — Nous vous adressons, vénérable Père, un extrait de quelques-unes des propositions condamnées par nous, afin que par là vous jugiez plus facilement du reste de l'ouvrage. »

Epît. 191. — Adressée au Pape Innocent, signée par Samson, archevêque de Reims, et par les évêques Geoffroi de Châlons, Josselin de Soissons et Aloise d'Arras, *rédigée par saint Bernard*

« Occupés à entendre une foule de choses, nous parlons brièvement d'une longue affaire, d'autant plus que la lettre du seigneur de Sens renferme à ce sujet des détails complets et satisfaisants. Pierre Abélard s'efforce d'amoindrir le mérite de la foi chrétienne, en s'imaginant embrasser tout ce qu'est Dieu par la raison humaine. Il monte jusqu'aux cieux, il descend jusqu'aux abîmes. Il n'est rien qui lui échappe, soit dans les profondeurs souterraines, soit dans les régions supérieures. Cet homme est grand à ses propres yeux. Discutant sur la foi contre la foi, se nourrissant de grandes et merveilleuses pensées qui sont au-dessus de lui-même, il cherche à pénétrer la Majesté, il fabrique des hérésies. Il avait depuis longtemps composé un livre sur la Sainte-Trinité, mais sous les yeux du légat de l'Église romaine il fut détruit par le feu ; car on y avait découvert l'iniquité. Maudit celui qui relève les ruines de Jéricho ! Ce livre est ressuscité des morts, et avec lui se sont levées les nombreuses hérésies qui s'étaient endormies, elles ont paru aux yeux de la foule. En un mot il a déjà étendu ses branches jusqu'à la mer et ses rejetons jusqu'à Rome. Ce qui rend cet homme glorieux, c'est que son livre trouve dans la Curie romaine où reposer sa tête. De là son erreur a pris force et vigueur. Voilà pourquoi il ose prêcher sans cesse l'iniquité. Voilà pourquoi, se trouvant en présence des évêques, quand il se vit accusé par l'abbé de Clairvaux, qu'armait son zèle pour la Justice et la Foi, il ne fit ni un aveu ni une dénégation ; mais, sans aucun grief d'offense ou de mauvais vouloir, afin de prolonger son iniquité, il en appela au Saint-Siége apostolique, du jour, du lieu et du juge qu'il s'était choisis lui-même. Les évêques, qui s'étaient réunis dans ce seul but, s'en rapportant à votre révérence, n'ont rien tenté contre sa personne ; mais la maladie, qui menaçait de grandir, exigeant les soins de la médecine, ceux-ci ont remis à votre jugement les chapitres,

jadis condamnés par les saints Pères. Comme cet homme entraîne après lui la multitude et trouve créance chez le peuple, il faut le plus tôt possible porter remède à la contagion :

> Vous allez l'arrêter, dites-vous; c'est trop tard,
> Si le mal a grandi par un mortel retard[1].

« Nous sommes allés dans cette affaire aussi loin que nous l'avons osé. C'est à toi, notre bienheureux Père, de veiller au reste, d'empêcher qu'une tache de la perversité hérétique ne souille l'éclatante pureté de l'Église. C'est à toi qu'est confiée l'épouse du Christ, ô ami de l'Époux : c'est à toi de la montrer vierge sans tache à Jésus-Christ, son unique époux. »

Epît. 189. — A son très-aimé Père et Seigneur Innocent, souverain pontife par la grâce de Dieu, Fr. Bernard, abbé de Clairvaux, humble titre.

« Il est nécessaire que les scandales arrivent : cela est nécessaire, mais peu agréable. Aussi le prophète dit-il : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe? et je volerai et je me reposerai [2]. » L'apôtre désire aussi quitter la vie, et se reposer en Jésus-Christ. Un autre saint s'écrie: « J'en ai assez, Seigneur : ôtez-moi la vie; car je ne vaux pas mieux que mes pères [3]. » J'ai quelque chose de commun avec les saints pour le désir, non pour le mérite; car je voudrais, moi aussi, disparaître du monde, vaincu, je l'avoue, par la pusillanimité de mon âme et par les circonstances. Je crains qu'en me voyant les mêmes sentiments, on ne me trouve pas également préparé pour la mort. La vie m'est à charge, et je ne sais si je gagnerais à mourir. Peut-être aussi pour le désir suis-je bien loin des saints, en ce que ceux-ci aspirent à une vie

1. . . . . Sero medicina paratur,
Quum mala per longas convaluere moras.
(*Ovid. de Remed. amor.*)

2. Psaum. LIV, 7.

3. Philipp. I, 23. — Reg. XIX, 1.

meilleure, tandis que moi, les scandales et les chagrins me poussent à quitter la terre. L'Apôtre dit finalement : « Il vaut beaucoup mieux se dégager des liens du corps et vivre avec Jésus-Christ[1]. » C'est pourquoi le désir domine chez le saint, et chez moi le sentiment du mal : nous ne pouvons, dans cette misérable vie, lui, posséder le bien qu'il souhaite, ni moi, éviter la douleur que j'endure. Pour ce motif nous formons tous deux le même vœu, celui de sortir du monde, mais dans des intentions bien différentes.

« Insensé! je me promettais depuis longtemps le repos, puisque la rage *Léonine* s'était calmée et que l'Église avait recouvré la paix. Oui, l'Église est en repos; mais moi, c'est le contraire. Je savais que j'étais dans une vallée de larmes, ou plutôt j'avais oublié que j'habite la terre de l'oubli. Je ne prenais pas garde que sur la terre où j'habite poussaient pour moi des épines et des tribules, qu'aux premières coupées en succédaient de nouvelles, et qu'après celles-ci d'autres croissaient sans cesse et sans fin. Je l'avais entendu dire, mais le tourment que j'éprouve aujourd'hui me fait mieux comprendre ce qu'on m'avait dit. Ma douleur, loin d'être bannie, est ravivée; les larmes m'inondent, parce que les maux ont grandi, et qu'après avoir enduré les frimas, la neige tombe plus serrée sur nous. Qui pourrait, par un pareil froid, demeurer insensible? Un tel froid refroidit la charité et fait fructifier l'iniquité. Nous avons échappé au *Lion*, mais nous sommes tombés sur le *Dragon*, qui, posté dans une embuscade, ne fera peut-être pas moins de mal. Plaise à Dieu que ses feuilles empoisonnées fussent encore dans leur écrin, et n'eussent point des lecteurs dans les carrefours! Ses livres circulent; et ceux qui haïssent la lumière, parce qu'ils sont méchants, les font accepter comme la lumière; car ils prennent les ténèbres pour la lumière. Au lieu de la lumière, les villes et les châteaux reçoivent les ténèbres : çà et là on verse à tous du poison au lieu de miel ou plutôt dans le miel. Ces livres ont passé de nation en nation, de royaume à royaume.

1. Philipp. I, 23.

On forge pour les peuples et les nations un nouvel Évangile. On propose une nouvelle foi, on place d'autres fondements à côté de ceux qui sont déjà placés. On discute sans honnêteté sur les vertus et les vices, sans bonne foi sur les sacrements de l'Église, sans simplicité et sans réserve sur le mystère de la Sainte-Trinité; mais tout ce qu'on nous donne est perverti, tout est contraire à nos usages et à nos traditions.

Il s'avance, ce Goliath à l'immense stature; cette armure guerrière si connue le couvre et le protége; il est précédé de son *écuyer Arnauld de Brescia.* L'écaille est tellement unie à l'écaille, qu'il ne passe pas entre elles un souffle d'air; car l'abeille, qui était en France, a sifflé pour donner le signal à l'abeille d'Italie. Les voilà qui viennent ensemble contre le Seigneur et contre Jésus-Christ. Nos ennemis ont tendu leur arc, disposé leurs flèches dans leur carquois, afin d'atteindre dans l'obscurité les simples de cœur. Voyez leur nourriture et leurs habits; ils ont l'extérieur de la piété, mais non la vertu : ils trompent d'autant plus de fidèles qu'ils se sont transformés en messagers de la lumière, tandis qu'ils sont en réalité des Satans. Ainsi donc Goliath debout avec son écuyer entre les deux armées pousse des cris en présence des phalanges d'Israël, et lance des outrages aux saintes cohortes avec d'autant plus de hardiesse qu'il sait bien qu'il n'y a point un David parmi nous. Enfin, pour la honte des docteurs de l'Église, il porte aux nues les philosophes; il préfère leurs inventions et leurs nouveautés à la doctrine et à la foi des Pères catholiques.

« A la prière de cet adversaire, l'archevêque de Sens m'a écrit pour m'indiquer le jour du débat, où celui-ci devait, en présence de sa personne et des métropolitains, défendre autant qu'il le pouvait ces dogmes pervers contre lesquels j'avais osé parler en secret. J'ai refusé, parce que je suis *un enfant,* et que lui va guerroyant depuis son adolescence; en outre, c'était à mes yeux une indignité que la foi, qui repose sur une base si ferme et si inattaquable, fût livrée aux fluctuations de la raison humaine.

« J'objectais que ses écrits suffisaient pour le mettre en ac-

cusation, que ce n'était pas à moi, mais aux évêques, chargés d'un tel ministère, de décider les questions de dogme. Celui-ci n'en éleva pas moins la voix, fit appel à un grand nombre de partisans, réunit des alliés. — Pour les choses qu'il a écrites sur mon compte à ses disciples, je ne me soucie pas de les dire. Il a répandu partout le bruit qu'au jour marqué je lui répondrais à Sens. Le bruit arriva aux oreilles de tout le monde, et je n'ai pu l'ignorer. Je feignis d'abord de ne rien savoir; ce n'était pas assez pour m'émouvoir d'une rumeur populaire. Je cédai toutefois (avec grande répugnance, puisque j'en versai des larmes) au conseil de mes amis, qui, voyant tout le monde se préparer à ce concile comme à un spectacle, craignaient que mon absence n'augmentât le scandale du peuple et l'audace de mon adversaire, et qu'aussi l'erreur ne s'accréditât, s'il ne se trouvait personne pour la contredire et s'y opposer. Je me rendis donc au lieu et au jour marqués, quoique peu préparé et peu muni pour la dispute ; seulement je me rappelais cette parole de l'Écriture : « Ne songez pas d'avance à ce que vous pourrez répondre; « car il vous sera donné à cette heure même la science du « bien dire [1] ; » et cette autre : « Dieu est pour moi ; dois-je « craindre ce que pourrait me faire un homme [2]? » Or, outre les évêques et des abbés, il vint au concile une foule de personnes pieuses et des chefs d'école des cités, et des clercs lettrés en grand nombre ; le roi lui-même y assistait. Tandis que notre adversaire se tenait debout en présence de tous, la partie adverse produisit quelques articles extraits de ses livres. La lecture à peine commencée, ne voulant pas entendre, il sortit, en appelant des juges qu'il avait choisis, chose qui, selon nous, n'est pas licite. Quant aux articles, examinés par nous avec soin, ils furent trouvés contraires à la foi et opposés à la vérité. Voilà ce que j'ai fait pour qu'on ne crût pas que j'avais usé de légèreté ou du moins de témérité dans une si grave affaire.

1. Matth. X, 29.
2. Psaum. CXVII, 6.

Mais toi, ô successeur de Pierre, tu jugeras s'il doit avoir pour refuge le siége de Pierre, celui qui attaque le siége de Pierre. Toi, dis-je, l'ami de l'époux, tu songeras aux moyens de délivrer l'épouse des lèvres injustes et de la langue perfide. Mais, si je puis tenir à mon maître un langage un peu plus hardi, considère-toi toi-même, Père bien-aimé, considère la grâce de Dieu qui est en toi. Quand tu étais encore tout petit à ses yeux, Dieu t'a placé au-dessus des nations et des royaumes : dans quel but, si ce n'est pour que tu arraches et détruises, pour que tu plantes et reconstruises? Vois donc, je t'en prie, tout ce qu'a fait pour ton âme celui qui, t'ayant choisi dans la demeure paternelle, t'a consacré par l'oint de sa miséricorde. Vois ce qu'il a fait, par toi pour son Église, tout ce qu'il a arraché et détruit, en face du ciel et de la terre, d'une main aussi puissante que salutaire, tout ce qu'il a ensuite heureusement édifié, planté et propagé. Dieu a suscité dans ton temps la fureur des schismatiques, afin qu'elle fût brisée par ta puissance. J'ai vu l'insensé fier de ses fortes racines, et aussitôt sa beauté fut maudite. J'ai vu, dis-je, l'impie élevé outre mesure, et haut comme les cèdres du Liban. J'ai passé, et déjà il n'était plus. « Il faut, dis-je, qu'il y « ait des hérésies et des schismes, pour que ceux qui sont « éprouvés paraissent au grand jour [1]. » Déjà dans les schismes, comme je vous l'ai dit, Dieu t'a connu et éprouvé. Mais, pour qu'il ne manque rien à ta couronne, voici que les hérésies se lèvent. Aussi, pour mettre le comble à vos vertus et pour qu'on ne trouve pas que vous avez peu fait par rapport aux grands évêques, vos prédécesseurs, saisissez, Père bien-aimé, les renards qui détruisent les vignes du Seigneur, pendant qu'ils sont encore petits : craignez que, s'ils croissent et se multiplient, tout ce qui n'aura point été exterminé par vous ne fasse le désespoir de la postérité. Que dis-je? Ils ne sont ni petits ni peu nombreux, mais déjà grands et en foule, et il vous faut, même à vous, une bien puissante main pour les exterminer. Hyacinthe nous a fait toucher du doigt bien des

1. Corinth. XI, 29.

choses déplorables. Il n'a ni fait ni pu faire ce qu'il a voulu. Mais il m'a semblé, pour ce qui me concerne, qu'il faut le supporter avec patience, lui qui n'a ménagé les vérités ni à votre personne, ni à la Curie dans la Curie même. Nicolas, qui m'est dévoué et à vous aussi, dira mieux cela de vive voix.

Épît. 333 au cardinal Grégoire Tarquin.

..... « Maintenant qu'il a ébranlé l'Église, il entre dans la Curie, et il la trouble, non pour se racheter par le repentir, mais pour chercher des excuses à ses fautes. Or, si tu es le fils de l'Église, défends le sein qui t'a porté, et les mamelles que tu as sucées. »

Épît. 338 au cardinal-chancelier Aimeric.

..... « Abélard se glorifie d'avoir ouvert les sources de la science aux cardinaux et aux clercs de la Curie, d'avoir mis ses livres et ses doctrines aux mains et jusque dans les cœurs des Romains. Et pour défendre ses erreurs il invoque ceux-là même dont il devrait attendre son jugement et sa condamnation. »

Épît. 192 au cardinal Guido de Castello.

« Ce serait vous faire injure que de croire que vous aimez quelqu'un au point d'aimer également ses erreurs. Aimer ainsi quelqu'un, ce serait ne point savoir comment on doit aimer. Un pareil amour est terrestre, bestial, diabolique, également nuisible à celui qui aime et à celui qui est aimé. Que les hommes aient sur autrui l'opinion qu'ils veulent : moi, je ne puis penser de vous que des choses qui paraissent sensées, et se rattachent au droit chemin de l'équité. Quelques-uns jugent à l'avance, puis en viennent à l'essai : moi, je ne jugerai pas si un breuvage est doux ou amer, avant de l'avoir goûté. *Maître Pierre* introduit dans ses écrits des nouveautés profanes de mots et d'idées : discutant sur la foi contre la foi, il combat la loi avec les paroles de la loi. Il ne voit rien à travers un miroir et sous forme d'énigme : mais il regarde tout face à face, vivant au milieu de grandes et merveilleuses pensées, qui sont au-dessus de lui-même. Les choses iraient mieux

pour lui, si, d'après le titre de son livre [1], il se connaissait lui-même, et ne dépassait point sa mesure, en un mot s'il était sobre dans sa sagesse. Je ne l'accuse pas devant le Saint-Père : son accusateur, c'est son livre, dans lequel il a le tort de se complaire à lui-même. Parle-t-il de la Trinité, c'est Arius qu'il sent : de la Grâce, c'est Pélage : de la personne du Christ, c'est Nestor. J'aurais bien peu de confiance en votre équité, si je vous suppliais longtemps de ne préférer personne au Christ dans la cause du Christ. Or sachez qu'il vous importe, à vous qui tenez votre pouvoir du Seigneur, qu'il importe à l'Eglise du Christ, qu'il importe même à cet homme qu'on le contraigne au silence, lui dont la bouche est pleine de malédiction, d'amertume et de ruse. »

« Maître Pierre Abélard, moine sans règle, prélat sans sollicitude, ne tient pas à l'ordre et n'est point tenu par l'ordre. C'est un homme qui ne se ressemble point : Hérode au dedans, Jean au dehors, toute sa personne a deux faces; il n'a du moine que le nom et l'habit. Mais que m'importe? à chacun son fardeau. Il est un autre point que je ne puis dissimuler; car il intéresse tous ceux qui chérissent le nom du Christ. Il prêche l'iniquité, altère l'intégrité de la foi, la pureté de l'Église. Il dépasse les limites qu'ont posées nos Pères : discutant et écrivant sur la foi, sur les sacrements, sur la Sainte-Trinité, il change, augmente ou amoindrit chaque chose selon son caprice. Dans ses livres et dans ses œuvres il se montre inventeur de mensonges et partisan de dogmes pervers, faisant voir qu'il est hérétique autant par son obstination à défendre son erreur que par son erreur même. C'est un homme qui dépasse sa mesure, qui anéantit par la science de la parole la vertu de la croix du Christ. Il n'ignore aucune des choses qui sont dans le ciel et sur la terre, si ce n'est lui-même. Il a été condamné, lui et son ouvrage, à Soissons, en présence du légat de l'Église romaine. Comme si cette condamnation

Épit. 193 cardinal Ivon

1. Scito te ipsum.

n'était pas suffisante, il se conduit encore de manière à être de nouveau condamné : et sa dernière erreur est pire que la première. Il est toutefois en sécurité, puisqu'il se glorifie d'avoir eu pour disciples les cardinaux et les clercs de la Curie : et pour justifier son erreur passée comme son erreur présente, il met en avant ceux-là même dont il devrait craindre le jugement et la condamnation. Que celui qu'anime l'esprit de Dieu se rappelle ce verset : « Seigneur, n'ai-je pas haï ceux qui vous haïssaient, et ne séchais-je pas d'ennui à cause de vos ennemis [1] ? » Que Dieu, par vous et par ses autres fils, délivre son Église des lèvres injustes et de la langue perfide. »

Epît. 194. — Extrait de la lettre adressée par le Pape Innocent aux archevêques Henri de Sens, Samson de Reims et à leurs suffragants, ainsi qu'à son très-cher fils en J.-C. « Bernard, abbé de Clairvaux. »

... « Nous voyons avec douleur, d'après la lecture de votre lettre et le mémoire des erreurs que vous, mes frères, nous avez adressé, que dans ces derniers jours où de graves périls nous menacent, à propos des pernicieuses doctrines d'Abélard, les hérésies nommées plus haut et d'autres dogmes contraires à la foi catholique commencent à se multiplier. Mais il est une chose qui nous console extrêmement, et pour laquelle nous rendons grâces à notre Dieu tout-puissant, c'est que, dans vos provinces, il a suscité des fils dignes de tels pères, et qu'au temps de notre apostolat il a voulu qu'il existât dans son Église d'illustres pasteurs, assez zélés pour combattre les sophismes d'un nouvel hérétique, et montrer l'épouse sans tache fidèle au Christ, son nouvel époux. Comme nous sommes assis, quoique indigne, sur le siége de Pierre, à qui le Seigneur a dit : « Quand tu seras un jour converti, affermis tes frères » (Luc, XXII, 32), après avoir pris conseil des évêques et des cardinaux, nos frères, nous avons condamné par l'autorité des saints canons les propositions signalées dans votre mémoire, et toutes les pernicieuses erreurs de Pierre, en même temps que leur auteur, et imposons

1. Psaum.

à cet homme, en sa qualité d'hérétique, un éternel silence. Nous décrétons en outre que tous les sectateurs et défenseurs de son hérésie seront retranchés de la communauté des fidèles, et enlacés par les liens de l'excommunication.

«Donné à Saint-Jean de Latran, le 17 des calendes d'août.»

## LETTRE DE SAINT BERNARD

au Pape Eugène III sur le moine Nicolas.

(Epist. 298.)

« Ce Nicolas s'en est allé loin de nous, parce qu'il n'était pas avec nous; il s'en est allé laissant après lui d'abominables traces. Certes il y a longtemps que je connaissais cet homme. Mais j'attendais que Dieu le convertît, ou qu'il se trahît comme Judas. Et la chose arriva ainsi. Sans compter des livres, des deniers d'argent, et quantité de pièces d'or, à sa sortie même on trouva sur lui trois cachets, le sien, celui du prieur et le mien, non pas un cachet ancien, mais nouveau : car ses ruses et ses perfidies m'avaient obligé tout récemment d'en changer. C'est là précisément ce que je me souviens de vous avoir écrit sans citer de nom propre : «Nous avons couru « des risques (vous écrivais-je), au sujet de faux frères. » Qui pourrait dire à combien de personnes il a écrit, sous mon nom, à mon insu, tout ce qu'il a voulu? Qui fera en sorte que votre Curie même soit purifiée de la lie de ses mensonges? Qui fera en sorte que l'innocence de ceux qui sont à moi puisse ne pas être soupçonnée auprès des gens circonvenus et prévenus par ses impudents mensonges? A vous aussi il a plus d'une fois écrit de fausses lettres; il en a été convaincu en partie, et en partie il en a fait l'aveu. — Quant aux infamies dont la terre même est souillée, et qui ont été faites à tous en figure (*in parabolam*), je m'abstiens d'en profaner mes lèvres et vos oreilles. S'il vient vers vous (comme il s'en glorifie, se faisant fort d'avoir des amis dans la Curie), *souvenez-vous d'Arnauld de Brescia, car cet homme est pire encore que lui*. Personne n'a mieux mérité la prison perpétuelle; personne ne serait condamné plus justement au silence éternel. »

## SANCTI BERNARDI

Epistolæ (Parisiis, 1690).

### AD EPISCOPUM CONSTANTIENSEM

Epistola cxcv (ann. Chr. 1140).

Monet ut Arnaldum de Brixia Italia et Gallia pulsum, et jam apud ipsum delitescentem expellat, ant potius ad cavenda majora damna vinctum teneat.

Matth. 24, 43. 1. — Si sciret Pater familias qua hora fur veniret, vigilaret utique et non sineret perfodi domum suam. Scitis quia fur de nocte irruperit domum, non vestram, sed Domini, vobis tamen commissam? Sed dubium esse non potest scire vos quod apud vos fit, quando id usque ad nos utique tam remotos potuit pervenire. Nec mirum, si non horam prævidere, aut nocturnum furis ingressum observare quivistis. Mirum autem si deprehensum jam non agnoscitis, non tenetis, non prohibetis exportare spolia vestra, imo pretiosissimas Christi exuvias, animas videlicet, quas sua imagine præsignivit, suo cruore redemit. Adhuc forsan hæretis, et miramini quemnam dicere velim. Arnaldum loquor de Brixia, qui utinam tam sanæ esset doctrinæ quam districtæ est vitæ. Et si vultis scire, homo est neque manducans, neque bibens, solo cum Diabolo esuriens et sitiens sanguinem animarum; unus de numero illorum quos apostolica vigilantia notat, habentes formam pietatis, virtutem illius penitus abnegantes. Et ipse Dominus : « Venient (inquiens) ad vos in vestimento ovium; intrinsecus autem sunt lupi rapaces. » — Is ergo usque ad hanc ætatem ubicunque conversatus est, tam fœda post se et tam sæva reliquit vestigia, ut ubi semel fixerit fidem, illuc ultra redire omnino non audeat. Denique ipsam in qua natus est valde atrociter commovit terram, et conturbavit eam. Unde et accusatus ad Dominum Papam schismate pessimo, natali solo pulsus est : etiam et abjurare compulsus reversionem, nisi ad ipsius Apostolici permissionem. Pro simili deinde causa et a regno Francorum extur-

batus est schismaticus insignis. Exsecratus quippe a Petro Apostolo, adhæserat Petro Abailardo. Cujus omnes errores, ab Ecclesia jam deprehensos atque damnatos, cum illo etiam et præ illo defendere acriter et pertinaciter conabatur.

2. — Et in his omnibus non est eversus furor ejus; sed adhuc manus ejus extenta. Nam etiam ita vagus et profugus super terram, quod jam non licet inter suos, non cessat apud alienos, tanquam leo rugiens circuiens et quærens quem devoret. Et nunc apud vos, sicut accepimus, operatur iniquitatem, et devorat plebem vestram, sicut escam panis. Cujus maledictione et amaritudine os plenum est; veloces pedes ejus ad effundendum sanguinem : contritio et infelicitas in viis ejus; et viam pacis non cognovit. Inimicus crucis Christi, seminator discordiæ, fabricator schismatum, turbator pacis, unitatis divisor; cujus dentes arma et sagittæ, et lingua ejus gladius acutus. Molliti sunt sermones ejus super oleum, et ipsi sunt jacula. Unde et solet sibi allicere blandis sermonibus et simulatione virtutum divites et potentes, juxta illud : Psalm. 9, 29.
« Sedet in insidiis cum divitibus in occultis, ut interficiat innocentem ». Demum quum fuerit de illorum captata benevolentia et familiaritate securus, videbitis hominem aperte insurgere in clerum, fretum tyrannide militari, insurgere in ipsos Episcopos, et in omnem passim Ecclesiasticum ordinem desævire. Hoc scientes, nescio an melius salubriusve in tanto discrimine rerum agere valeatis, quam juxta Apostoli monitum, auferre malum ex vobis. Quandoque amicus sponsi ligare potius quam fugare curabit; ne jam discurrere, et eo nocere plus possit. Hoc enim et Dominus Papa, dum adhuc esset apud nos, ob mala quæ de illo audiebat, fieri scribendo mandavit : sed non fuit qui faceret bonum. Denique si capi vulpes pusillas demolientes vineam Scriptura salubriter monet, num multo magis lupus magnus et ferus religandus est, ne Christi irrumpat ovilia, oves mactet et perdat?

Cor. 5. 13.

Cant. 2. 15.

## AD GUIDONEM LEGATUM, DE EODEM.

Epistola CXCVI (ann. Chr. 1140).

Cavendam ei familiaritatem Arnaldi de Brixia, ne sub ejus auctoritate securius errores suos disseminet.

1. Arnaldus de Brixia, cujus conversatio mel, et doctrina venenum, cui caput columbæ, cauda scorpionis est; quem Brixia evomuit, Roma exhorruit, Francia repulit, Germania abominatur, Italia non vult recipere; fertur esse vobiscum. Videte, quæso, ne vestra auctoritate plus noceat. Nam quum et artem habeat et voluntatem nocendi, si accesserit favor vester, erit funiculus triplex, qui difficile rumpitur, supra modum (ut vereor) nociturus. Et unum existimo de duobus (si tamen verum est quod vobiscum hominem habeatis), aut minus scilicet notum vobis esse illum, aut vos (quod est credibilius) de ejus correctione confidere. Et utinam id non frustra! Quis det de lapide hoc suscitare filium Abrahæ? Quam gratum munus susciperet mater Ecclesia de manibus vestris vas in honorem, quod tamdiu passa est in contumeliam! Licet tentare; sed vir prudens cautus erit non transgredi præfinitum numerum ab Apostolo qui ait : « Hæreti- (Tim. 3. 10.) cum hominem post unam et secundam correptionem devita, sciens quia subversus est qui ejusmodi est, et delinquit proprio judicio condemnatus. » Alioquin familiarem habere et frequenter admittere ad colloquendum, ne dicam ad convivandum, suspicio favoris est, et inimici hominis fortis armatura. Secure annunciabit et facile persuadebit quæ volet domesticus et contubernalis legati Apostolicæ Sedis. Quis enim a latere Domini Papæ mali quippiam suspicetur? Sed etsi in manifesto perversa loquitur, quis se facile opponere audeat vestro collaterali?

2. Deinde videtis qualia post se, ubicunque habitarit, reliquit vestigia. Non sine causa vigor Apostolicus hominem Italia ortum transalpinare coegit, repatriare non patitur. Quis vero extraneorum, ad quos ejectus est, non eum omnimodis cuperet suis addidisse? Et certe sic se habere ad omnes,

ut omnibus odio habeatur, approbatio judicii est quod portat : ne quis dicat subreptum fuisse domino Papæ. Quale est ergo summi Pontificis suggillare sententiam, et illam sententiam, cujus rectitudinem ejus ipsius, in quem data est, et si lingua dissimulat, vita clamat? Itaque favere huic, domino Papæ contradicere est, etiam et Domino Deo. Per quemcumque enim justa sententia juste detur, ab illo certum est processisse, qui loquitur in Propheta : « Ego qui loquor justitiam ». Confido autem de vestra prudentia et Isai. 63, 1.
honestate, quia visis his litteris de veritate certus, non abducemini a-modo quippiam adsentire in hac re, nisi quod vos deceat, et Ecclesiæ Dei expediat, pro qua legatione fungimini. Diligimus vos, et ad vestrum obsequium parati sumus.

## PERTZ.

Monumenta Germaniæ (III, 1-18).

Harenbergium, qui apographum seculi XII se describere dicit, haud alio libro ac nostro usum esse, inde constat, quod folium unum excidisse et aliqua extrita vel per injuriam temporis deleta et epistolam ad Eugenium III loco prorsus alieno scriptam vere monet; et lectiones ejus etiam vitiosæ ex nostro originem duxerunt. At malæ fidei homo veris falsa immiscere et conjecturas suas pro notis historicis vendere haud erubuit, in tantum ut et pag. 45-89 libelli sui continuationem quam vocat alteram fastorum Corbeiensium ope epistolarum Wibaldinarum conflatam proponeret, cujus in codice ne minimum quidem vestigium exstat.

## ÆGIDII TSCHUDII

CHRONICON

(de 1000 à 1415)

1734. Bâle.

Desselben Jars (1230) machtend die von Zürich ein Satzung und Statt-Recht, dasz si schwurend und bi Eidten sich ver- Extraits

bundend, dem nachzekommen; namlich, dasz die Priester ouch sœltind Stür geben, deszglichen die Wachten tun, ouch Muren und Graben helffen uffhalten, und andere Statt-Beschwerden mit den Burgern tragen : . . . . . . . . . .

Ann. 1370. Was ouch Pfaffen in unser Eydgnoszschafft in Stetten oder Lændern wonhafft sind, die nit Bürger oder Landlüte, noch Eydtgnossen sind, die sœllend schwœren, kein frœmbdes Gerichte geistlichs noch weltlichs ze suchen noch ze tryben, gegen nieman, so in disen vorgenampten Stetten und Lændern sind, wann si sollend von jeglichen Recht nemmen, an den Stetten und vor dem Richter, da er gesæssen ist, es wære dann umb ein Ee, oder umb geistliche Sachen, on alle Gewœrde.

Welcher Pfaff aber darwider tut, da soll die Statt oder das Land, da derselb Pfaff wonhafft ist, verhüten und versorgen, mit aller irer Gemeind, dasz demselben Pfaffen niemand essen noch trincken gebe, Huse noch Hofe, gen im mit Kouff, noch Widerkouff, noch sunst kein andre Gemeinsami mit im halti, on Gewœrd, und soll ouch derselb Pfaff in niemans Schirm sin unser Stetten noch Lændern, alle diewil untz er von den frœmbden Gerichten stat, und ouch abgeleit den Schaden, den der Angesprochen genommen hat, von der frœmbden Gerichten wegen, on alle Gewœrden.

## SANCTI BERNARDI

### *De consideratione*, IV, 2.

#### Portrait des Romains.

Quid de populo loquar? Populus Romanus est. Nec brevius potui, nec expressius tamen aperire de tuis parochianis quod sentio. Quid tam notum sæculis quam protervia et fastus Romanorum? Gens insueta paci, tumultui assueta; Gens immitis et intractabilis usque adhuc, subdi nescia, nisi quum non valet resistere. En plaga : tibi incumbit cura hæc, dissimulare non licet. Rides me forsitan, fore incurabilem persuasus. Noli diffidere; curam exigeris, non curationem. De-

nique audisti : « Curam illius habe [1] », et non cura, vel sana illud. Verum dixit quidam :

« Non est in medico semper relevetur ut æger [2]. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Et nunc experire paucis, noverimne et ego vel aliquatenus mores gentis. Ante omnia sapientes sunt ut faciant mala, bonum autem facere nesciunt. Hi invisi terræ et cœlo, utrique injecere manus, impii in Deum, temerarii in sancta, seditiosi in invicem, æmuli in vicinos, inhumani in extraneos : quos neminem amantes amat nemo; et quum timeri affectant ab omnibus, omnes timeant necesse est. Hi sunt qui subesse non sustinent, præesse non norunt, superioribus infideles. inferioribus importabiles. Hi inverecundi ad petendum, ad negandum frontosi. Hi importuni ut accipiant, inquieti donec accipiant, ingrati ubi acceperint. Docuerunt linguam suam grandia loqui, quum operentur exigua. Largissimi promissores et parcissimi exhibitores : blandissimi adulatores, et mordacissimi detractores; simplicissimi dissimulatores, et malignissimi proditores....

## SANCTI BERNARDI

Epistola CCXLIII

(scripta 1145 vel 1146)

ex Mabill.

Nobilibus et optimatibus atque universo populo Romano, frater Bernardus Claræ-Vallis vocatus Abbas, declinare a malo, et facere quod bonum est.

1. Sermo mihi est ad te, popule sublimis et illustris, quum sim vilis exiguaque persona, ac nullius pene momenti homuncio. Id quidem verecundum atque onerosum mihi consideranti, quis, quibus scribam, simulque quam aliter hoc alius judicare possit. Sed levius reor verecundia apud homines periclitari, quam condemnari apud Deum silentio, veri taci-

1. Luc. 10, 35.
2. Ovid. *Pont.* I, 10.

turnitate et absconsione justitiæ. Ipse enim dicit : « Annuntia
Isai. 58. 2. populo meo scelera eorum. » Erit mihi etiam in testimonium
ante faciem Domini si dicere potero : « Justitiam tuam non
Psalm. 36, 18. abscondi in corde meo, veritatem tuam et salutare tuum
dixi. » Pro hujusmodi sane non vereor, quamvis verecundia reluctante, pro mea ignobilitate scribere de longinquo ad populum gloriosum, atque his litteris transmontanis sui ipsorum periculi atque peccati commonere Romanos, si forte audiant et quiescant. Quis scit si convertantur ad precem pauperis, qui non cedunt potentium minis, non omni armaturæ fortium? Nonne quondam in Babylone, ad vocem pueri junioris unius, omnis ille populus, qui a senibus iniquis judicibus seductus fuerat, reversus est ad judicium, et sic servatus est sanguis innoxius in die illa? Ita nunc quoque, etsi adolescentulus sum ego et contemptus (adolescentulus dico, non annorum paucitate, sed meritorum), potens est tamen Deus dare etiam voci meæ vocem virtutis, per quam fiat ut et is populus, quem nihilominus constat esse seductum, ad judicium revertatur. Mea ergo defensio ad eos, qui mihi hinc forte succensendum indignandumve putaverint, hæc sit.

2. Si neque etiam hoc satis est, etiam istud adjicio. Communis est causa, et non est distinctio pusilli et magni. Dolor nempe in capite est, ac per hoc minime alienus ne a minimis quidem vel extremis quibusque corporis partibus; nec a me ergo. Pervenit profecto usque ad me, quamvis omnium minimum, dolor maximus iste, quia maximus est; et quia quum sit capitis, non potest non esse et corporis, cujus membrum sum ego. Numquid non dolente capite clamat lingua pro omnibus corporis membris in capite se dolere, et omnia per ipsam suum caput suumque capitis fatentur incommodum? Dimittite proinde, quæso, dimittite ut plangam paululum apud vos dolorem meum : nec meum tantum sed et totius ecclesiæ. Nonne ipsius vox est hodie per universum mundum : « Caput meum doleo, » « Caput meum doleo? » Quis namque vel novissimus christianorum in toto sit orbe, qui non glorietur hoc capite, quod ambo illi gloriosi principes terræ, alter amisso, alter submisso in cruce capite, suo triumpho

extulerunt, suo sanguine ornaverunt? Ad omnem itaque spectat christianum injuria Apostolorum, et sicut « in omnem terram exivit sonus eorum, » sic læsio eorumdem ab omnibus usquequaque sentitur, usquequaque plangitur et doletur.

3. Quid vobis visum est, Romani, offendere Principes mundi, vestros autem speciales patronos? Cur regem terræ, cur Dominum cœli, furore tam intolerabili quam irrationabili in vos pariter provocatis, dum sacram et Apostolicam Sedem divinis regalibusque privilegiis singulariter sublimatam, ausu sacrilego incessere, suoque minuere honore contenditis, quam vel soli contra omnes, si oportuisset, defendere debuistis? Sic fatui Romani non judicantes, neque quod honestum est discernentes, caput vestrum atque omnium, quod in vobis est, deturpatis; pro quo magis nec vestris ipsis cervicibus parcendum a vobis foret, si necessitas exegisset? Patres vestri Urbi Orbem subjugaverunt, vos Urbem properatis Orbi facere fabulam. En Petri heres Petri sede et urbe a vobis expulsus est : en rebus et domibus suis, vestris manibus, spoliati sunt cardinales, atque episcopi ministri Domini. O popule stulte et insipiens, o columba seducta non habens cor! Nonne ille caput, et illi oculi tui erant? Quid ergo nunc Roma, nisi sine capite truncum corpus, sine oculis frons effossa, facies tenebrosa? Aperi, gens misera, aperi oculos tuos : et vide desolationem tuam jamjamque imminentem. Quomodo in brevi mutatus est color optimus, facta est quasi vidua domina gentium, princeps provinciarum?

4. Verum initia malorum sunt hæc : graviora timemus. Numquid non prope interitum es, si persistis? Revertere, revertere, Sunamitis, revertere ad cor tuum : agnosce jam vel sero, quæ, quanta, a quibus patiaris, vel passa sis. Recordare qua causa, quo fine, per quos, et in quos usus, non longe ante hos dies cunctarum, quæ in te sunt, ecclesiarum omnis ornatus et census profligatus est. Quidquid in altaribus et in altarium vasis, quidquid in ipsis sacris imaginibus auri et argenti reperiri nunc potuit, manibus impiorum direptum et asportatum est. Quid ex his omnibus tu in tuis nunc marsupiis invenis? Porro decor domus Domini irrecuperabiliter

periit. Et nunc quid tibi visum est iterare malitiam, innovare denuo super te dies malos? Quid modo vel lucri amplioris vel certioris spei arridet tibi? nisi quod in eo novissima tua cernuntur incautiora prioribus, quod tunc quidem non solum multi de plebe, sed etiam de clero et de principibus nonnulli per orbem in schismate illo faverunt tibi. Nunc vero sicut manus tuæ contra omnes, sic manus omnium contra te. Mundus est a sanguine tuo mundus omnis, præter te solam, et filios tuos qui in te sunt. Væ ergo nunc tibi, popule miserande, et væ duplo quam ante, non ab exteris nationibus, non a feritate Barbarorum, non a millibus armatorum! Væ tantum a facie tuorum tibi, væ a domesticis et amicis, a clade intestina, a cruciatu præcordiorum, a tortionibus viscerum!

5. Agnoscisne jam, quia non omnes pacifici qui domestici, nec omnes amici qui videntur? Etsi alias noveramus, sed nunc per te manifestius edocemur omnem veritatem illius
Mich. 7. 6. Matt. 10, 36. sermonis Domini, quem dixit : « Quoniam inimici hominis, domestici ejus. » Væ fratri a fratre in medio tui, et filiis a parentibus! væ non a gladiis, sed a labiis iniquis et a lingua dolosa! usque quo male in malo vos alterutrum confortatis, et gladiis labiorum invicem sternitis, invicem perditis, ut ab invicem consumamini? Congregamini, oves dispersæ, redite ad pascua, redite ad pastorem et episcopum animarum vestrarum. Redite prævaricatores ad cor. Quod loquor, non quasi hostis convitians, sed quasi amicus objurgans. Habet vera amicitia nonnunquam objurgationem, adulationem nunquam.

6. Sed jungimus et obsecrationem. Obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo, reconciliamini principibus vestris (Petrum loquor et Paulum) quos utique in vicario et successore suo Eugenio suis sedibus et ædibus effugastis. Reconciliamini, inquam, orbis principibus, ne forte incipiat pro eis pugnare orbis terræ contra insensatos. An nescitis, quia his offensis nihil omnino valetis, his propitiis nihil omnino timetis? Non, inquam, non timebis sub horum tutela millia populi circumdantis te, Urbs inclyta, civitas fortium. Reconci-

liare proinde illis, simul et millibus martyrum, qui quidem apud te, sed contra te sunt propter grande peccatum quod peccasti, in quo et persistis. Reconciliare etiam omni Ecclesiæ sanctorum, qui ubique terrarum audito hoc verbo scandalizati sunt. Alioquin pagina ista contra te in testimonium erit : sed et ipsi Apostoli et martyres tui stabunt in magna constantia adversus eos qui te angustiaverunt, et qui abstulerunt labores eorum. — Sed jam finem loquendi omnes pariter audiamus. Annuntiavi justitiam, prænuntiavi periculum, veritatem non tacui, hortatus sum ad meliora. Superest ut aut de vestra correctione lætemur, aut de justa imminenti damnatione certi, inconsolabiter lugeamus; arescentes et tabescentes præ timore et exspectatione quæ supervenient universæ Urbi.

## EPISTOLA 244

### Ad Conradum regem Romanorum.

Hortatur regem velut advocatum Ecclesiæ ad defensionem auctoritatis Pontificiæ adversus rebelles Romanos se ab obedientia et subjectione Rom. Pontificis subtrahentes.

1. Nec dulcius nec amicabilius, sed nec arctius omnino regnum sacerdotiumque conjungi seu complantari in invicem potuerunt, quam ut in persona Domini hæc pariter convenirent, utpote qui factus est nobilis ex utraque tribu secundum carnem summus sacerdos et rex. Non solum autem; sed et commiscuit ea nihilominus ac confœderavit in suo corpore, quod est populus Christianus, ipse caput illius : ita et ut hoc genus hominum Apostolica voce « genus electum, regale sacerdotium » appelletur. In alia quoque scriptura quotquot sunt prædestinati ad vitam, nonne omnes reges et sacerdotes nominantur? Ergo quod Deus conjunxit, homo non separet. Magis autem quod divina sanxit auctoritas, humana studeat adimplere voluntas : et jungant se animis, qui juncti sunt institutis. Invicem se foveant, invicem se defendant, invicem onera sua portent. Ait sapiens : « Frater adjuvans

Petr. 2. 9. Apol. 1, 6 et 5-10.

fratrem, ambo consolabuntur. » Quod si alterutrum se (quod absit) corroserint et momorderint, nonne ambo desolabuntur? Non veniat anima mea in consilium eorum qui dicunt, vel Imperio pacem et libertatem Ecclesiarum, vel Ecclesiis prosperitatem et exaltationem Imperii nocituram. Non enim utriusque institutor Deus in destructionem ea connexuit, sed in ædificationem.

2. Si hoc scitis, quousque vos communem contumeliam, communem dissimulatis injuriam? Nonne ut Apostolica Sedes, ita et caput Imperii Roma est? ut ergo de ecclesia taceam, num honor regi est truncum in manibus tenere imperium? Et quidem ignoro quid vobis super hoc consulant sapientes vestri et principes regni; sed ego in insipientia mea loquens, quod sentio non tacebo. Ecclesia Dei ab exortu sui usque ad hæc tempora pluries tribulata est, et pluries liberata est. Denique audite quid ipsa de se loquatur in Psalmo. Ipsius enim vox est : « Sæpe expugnaverunt me a juventute
Psalm. 128, 21. mea, etenim non potuerunt mihi. Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores, prolongaverunt iniquitatem suam. » Certus esto, o rex, quoniam nec nunc quoque relinquet Dominus virgam peccatorum super sortem justorum. Non est abbreviata manus Domini, nec facta impotens ad salvandum. Liberabit et hoc tempore absque dubio sponsam suam, qui suo sanguine redemit eam, suo spiritu dotavit, donis cœlestibus exornavit, ditavit nihilominus et terrenis. Liberabit, inquam, liberabit : sed si in manu alterius, viderint regni principes, idne honor Regis, regnive utilitas sit? non est utique.

3. Quamobrem accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime, et restituat sibi Cæsar quæ Cæsaris sunt, et quæ sunt Dei Deo. Utrumque interesse Cæsaris constat, et propriam tueri coronam, et Ecclesiam defensare. Alterum regi, alterum convenit Ecclesiæ advocato. Victoria, sicut in Domino confidimus, præ manibus est. Superbia et arrogantia Romanorum plus quam fortitudo eorum. Quid enim? Numquid quispiam magnus vel potens, verbi gratia, imperator aut rex, fœdam rem istam in imperium pariter sacerdo-

tiumque præsumit? Sed populus hic maledictus et tumultuosus, qui suas nescit metiri vires, cogitare finem, considerare proventum, in insipientia sua et in furore suo ausus est hoc grande sacrilegium attentare. Absit ut vel ad momentum stare possit ante faciem regis popularis manus, vulgi temeritas. Factus sum insipiens, qui, quum sim vilis ignobilisque persona, tanquam aliquis magnus, consiliis tantæ magnitudinis tantæque sapientiæ me ingessi, et de re magna. At quo ignobilior atque abjectior, tanto liberior sum ad loquendum quod charitas suggerit. Unde et adhuc addo in eadem insipientia mea : si quis aliud quam locutus sum vobis (quod non credimus) suadere conabitur, is profecto aut non diligit regem, aut parum intelligit quid regiam deceat majestatem; aut certe quæ sua sunt quærit; et non valde, quæ vel Dei, vel regis sunt, curare convincitur.

## POGGII BRACCIOLINI

Florentini

### HISTORIÆ DE VARIETATE FORTUNÆ.

Lutetia Parisiorum,

Typis Antonii Urbani Coustelier, typographi.

MDCCXXIII.

Extraits du livre premier.

... Evolvas licet historias omnes, omnia scriptorum monumenta pertractes, omnes gestarum rerum annales scruteris, nulla unquam exempla mutationis suæ majora Fortuna protulit, quam Urbem Romam, pulcherrimam olim ac magnificentissimam omnium quæ aut fuere aut futuræ sunt, et ab Luciano, doctissimo Græco auctore, quum ad amicum suum scriberet Romam videre cupientem, non urbem sed quasi cœli portam appellatam...

At vero ædificia hæc Urbis, tum publica, tum privata, quæ cum ipsa immortalitate videbantur certatura, partim penitus

exstincta, partim collapsa atque eversa, relictis admodum paucis quæ priscam magnitudinem servent, supra Fortunæ vires esse credebantur. Stupenda quippe vis est ac varietas Fortunæ, quæ etiam ipsas ædificiorum moles, quas extra fatum illarum conditores existimabant, funditus demolita, nihil fere ex tantis rebus reliqui fecit. Quid enim majus orbis vidit unquam, quam tot ædificia urbis, templa, porticus, thermas, theatra, aquæductus, portus manu factos, palatia fato suo absumpta, et ex tanta rerum magnificarum copia nihil aut parum ferme superesse.

Ex omnibus aut publicis aut privatis operibus liberæ quondam civitatis, interrupta quædam et ea parva vestigia visuntur. Exstant in Capitolio fornices duplici ordine novis inserti ædificiis, publici nunc salis receptaculum, in quibus scriptum est litteris vetustissimis atque adeo humore salis exesis, Q. Lutatium (1) Q. F. et Q. Catulum Coss. substructionem et tabularium de suo faciundum curavisse : opus ipsa vetustate venerandum. — Sepulchrum quoque C. Publicio quo ipse posterique ejus inferrentur, virtutis honorisque causa senatusconsulto jussuque populi datum. — Item pons supra Tiberim, quo itur in insulam, vetustissimi operis, quem L. Fabricium (2) C. F., curatorem viarum, faciundum curasse, et M. F. coss. approbasse. — Arcus insuper supra viam inter Aventinum montem et ripam Tiberis ex lapide Tiburtino, quem ex litteris incisis constat P. Lentulum Scipionem et T. Quinctium Crispinum ex S. C. faciendum curasse atque approbasse. — Sunt et monumenta quædam prisca quæ ho-

1. Hæc inscriptio ita legitur apud Gruterum, pag. CLXX, num. 6 :
Q. LUTATIUS Q. F. — Q. F. — Q. N. CATULUS COS. SUBSTRUCTIONEM ET TABULARIUM EX S. C. FACIUND. CURAV.

2. Eadem inscriptio ex Grutero :

L. FABRICIUS C. F. CUR. VIAR.
FACIUNDUM COERAVIT.
IDEMQUE
PROBAVIT
Q. LEPIDUS M. F. M.
LOLLIUS M. F. COS. EX
S. C. PROBAVERUNT.

die Cimbron appellant : templum ex manubiis Cimbricis a C. Mario factum, in quo adhuc ejus tropæa conspiciuntur. — Adjiciunt et pyramidem prope portam Ostiensem mœnibus urbis insertam, nobile sepulchrum C. Sestii. . . . . . . . .

Erat civitas referta templis, delubris, ædibus deorum dearumque, quos cives superstitioni dediti colebant : ex his paucorum vestigia supersunt. — Templi Pacis conspicui, quondam a divo Vespasiano constructi, tres tantum arcus super ingentem reliquorum, qui sex erant, ruinam eminent ferme integri : ex pluribus vero miræ magnitudinis unam tantum stare vides marmoream columnam, reliquis tum disjectis, tum inter templi ruinas sepultis. — Erat pone, Capitolium versus, Romuli templum, cujus pars muri vetustissima quadrato lapide nunc quoque mirandam speciem sui præbet, hodie Cosmæ et Damiano consecratum. — Huic proximum fuit Antonini divæque Faustinæ templum, nunc beato Laurentio dicatum, cujus porticus plures marmoreæ columnæ ruinam effugerunt. — Castoris insuper et Pollucis ædes contiguæ loco edito in via sacra, altera Occidentem, altera Orientem versus (hodie Mariam novam appellant), inclytus quondam cogendi senatus locus, majori ex parte collapsæ parvis vestigiis hærent, in quas me sæpissime confero revocans, stupore quodam oppressus, animum ad ea tempora, quum ibi senatoriæ sententiæ dicerentur, et aut L. Crassum aut Hortensium aut Ciceronem orantem proponens. — Exstat et Vestæ templum juxta Tiberis ripam ad initium montis Aventini rotundum ac patens, nullo muro, frequentibus tantum suffultum columnis ; id posteri martyri Stephano dedicarunt. — Ædis Minervæ portio conspicitur, ubi nunc domus est prædicatorum, unde et loco Minervæ est inditum nomen, juxtaque eam porticus ingens ruderibus oppressa, quam nuper ad saxa in usum calcis perquirenda, effossa humo, multis prostratis ad terram columnis prospexi. Prope porticum Minervæ, statua est recubantis, cujus caput integra effigie tantæque magnitudinis, ut signa omnia Urbis excedat : quidam ad plantandas arbores scrobes faciens detexit ; et hoc visendum quum plures in dies magis concurrerent, strepitum

adeuntium fastidiumque pertæsus horti patronus congesta humo texit. — Capitolio contigua forum versus superest porticus ædis Concordiæ, quam, quum primum ad Urbem accessi, vidi fere integram, opere marmoreo admodum specioso : Romani postmodum ad calcem ædem totam et porticus partem, disjectis columnis, sunt demoliti. In porticu adhuc litteræ sunt S. P. Q. R. incendio consumptam restituisse. — — Ex adverso ædes exstat Telluris, cujus nulla exstant vestigia. « Salvatorem in Tellume » hodie vocant, pro « Tellure Tellumen » corrupto verbo dicentes. Placet quibusdam neque abest a conjectura fuisse Saturni templum, juxta Forum : Prisci « ærarium » vocabant, nunc Adriano pontifici sacratum.. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Cernitur in radicibus Tarpeiæ arcis, Aventinum versus, ædes vetustissima ex lapide Tiburtino, quam nostri sanctum Nicolaum in Statera appelant ; quod nonnullos monet ut existiment id Jovis Statoris templum fuisse, motos verbi similitudine, quod procul a vero abest. Nam in radicibus Palatini montis id templum votum atque ædificatum Livius refert. — Junonis Lucinæ ædis nihil, præter nominis memoriam, conservatum est, ubi ecclesiam ædificarunt nostri Laurentio martyri quam Lucinam cognominarunt.

Thermas publicas septem fuisse accepimus. Quæ ita a priori facie commutatæ sunt, omni decore amisso, ut nihil sit quod affirmare queas alicui certo usui deputatum. Diocletiani et item Severi Antonini, servato ad hanc diem conditorum nomine, permaxima vestigia et cæteris incorruptiora majorem in modum aspicientes movent, non sine admiratione quadam quid sibi voluerit ad tam vilem usum tanta ædificiorum moles, tot tantarumque columnarum, tam varii generis marmoreus apparatus. — Constantinæ in colle Quirinali sitæ reliquias suas haud pares superioribus ostendunt. Constantini id esse opus testis est epigramma, in quo Petronium Perpennam Urbis præfectum illas reparasse legimus. — Alexandri Severi thermas scimus fuisse prope M. Agrippæ Pantheum, quarum plura exstant et præclara vestigia. — Domitianas, quarum perpauca rudera conspiciuntur, fuisse in iis locis,

ubi nunc Sylvestri ecclesia est, scriptum in vita pontificum adverti. — Reliquarum obscura oblivio nihil certi nobis reliquit, ne ad conjecturam quidem, quibus in locis fuerint : adeo ætas longinqua nomen earum obliteravit, quamvis tanta impensa, tanto robore ædificatas. . . . .

Arcus triumphales, quot fuerunt numero, nequaquam memoriæ, quod sciam, proditum habemus; sed pro multitudine imperatorum cæterorumque ad quorum gloriam constituebantur, plurimos fuisse crediderim. . . . .

Ductus aquarum novem fuisse refert Julius Frontinus. . . . . . Sola ex his Virgo hodie in Urbem fluit, quæ a milliario octavo conspicitur : ceteræ intermissæ collapsæque sunt; nonnullis solo æquatis, amissaque non solum forma sed etiam dignoscendi conjectura. . . . .

Theatris atque amphitheatris Urbs referta erat ad ludos populis edendos. Ingens pulcherrimumque omnium fuisse dicunt quod est media fere Urbe, ex lapide Tiburtino, opus Divi Vespasiani, Colisæum vulgo appellatum, atque « ob stultitiam Romanorum » majori ex parte ad calcem deletum. — Alterius portio est inter Tarpeium collem Tiberimque, ubi ad præsens macellum patet, quod olim Julium Cæsarem destinasse scribunt. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Circi maximi, celeberrimi quondam spectaculi, nunc hortis deputatus locus, in quo et obeliscum ingentem et arcum triumphalem T. Vespasiani fuisse legimus : parum quid visu reliquit antiquitas. — Pars theatri Pompei haud procul ab eo, quem « campum florum » appellant, superexstat, etiam ipsa privatis ædificiis occupata. . . . . . . . . . . : . . . .

Sepulchra tum civium tum imperatorum miro opere permulta historiæ tradunt. Mausoleum a Divo Augusto in quo et conditus fuit, inter Flaminiam viam et Tiberis ripam constructum, duobusque ornatum obeliscis. — Et Divi Adriani ac Divæ Sabinæ molem inprimis conspicuam juxta pontem, quem suo quoque nomini dicavit : alterum disjectum viciniis occupatur, licet locus in morem collis editus conditoris (Augusta enim appellatur) nomen fovet; alterum quod castrum Angeli vulgo dicunt. . . . . . — Juxta viam Appiam,

ad secundum lapidem, integrum vidi sepulchrum Q. Ceciliæ Metellæ, opus egregium et id ipsum tot sæculis intactum, ad calcem postea majori ex parte exterminatum. . . . . . . . . .

Hoc videbitur levius fortasse, sed me maxime movet, quod his subjiciam ex innumeris ferme columnis statuisque tum marmoreis, tum æneis (nam argenteas atque aureas minime miror fuisse conflatas) viris illustribus ob virtutem positis, ut omittam varia signa voluptatis atque artis causa publice ad spectaculum collocata, marmoreas quinque tantum, quatuor in Constantini thermis, duas stantes pone equos, Phidiæ et Praxitelis opus, duas recubantes, quintam in Foro Martis statuam, quæ hodie Martis Fori nomen tenet; atque unam solam æneam equestrem deauratam, quæ est ad basilicam Lateranensem, Septimo Severo (1) dicatam, vidimus superesse : ut partem maximam stragis Urbis, si quis numerum advertat, hoc solum fuisse fateatur.

Id vero gravissimum haud parva cum admiratione recensendum, hunc « Capitolii » collem, caput quondam Romani imperii atque orbis terrarum arcem, quem omnes reges ac principes tremebant, in quem triumphantes tot imperatores ascenderunt, donis ac spoliis tot tantarum gentium ornatum florentemque, ac universo orbi spectandum, adeo desolatum atque eversum et a priori illo statu immutatum, ut vineæ in senatorum subsellia successerint, stercorum ac purgamentorum receptaculum factum. — Respice ad Palatinum montem, et ibi Fortunam incusa :quæ domum a Nerone post incensam Urbem totius orbis spoliis confertam, atque absumptis imperii viribus ornatam, quam silvæ, lacus, obelisci, porticus, colossi, theatra varii coloris marmorea admirandam videntibus reddebant, ita prostravit, ut nulla rei cujusquam effigies superexstet quam aliquid certum, præter vasta rudera, queas dicere. Cæteros urbis colles perlustra; omnia vacua ædificiis, ruinis, vineis oppleta conspicies. — Forum jure dicundo, ferendis legibus, plebe ad concionem advocanda celeberrimum Urbis locum, et juxta Comitium, creandis magistratibus

1. Eruditorum omnium calculo constat esse M. Aurelii. (*Note de l'éditeur.*)

insigne, deserti squalent malignitate Fortunæ, alterum porcorum bubalorumque diversorium, alterum ferendis oleribus cultum. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Nihil tota Urbe præclarius fuit ponte quo C. Caligula Capitolium Palatio conjunxit. At ex eo sex tantum marmoreæ columnæ, tres ad Capitolii et tres item ad Palatii radices visuntur.

Servavit religio nostra locum in foro dicatum Martinæ Martyri, quem quondam « sacrarium Senatus » litteræ incisæ significant, ubi adhuc tabulis marmoreis antiquæ cælaturæ parietes undique exornantur.

Quid jam querar, quod etiam stuporem recensenti nobis affert, Urbis mœnia ita multiplici clade afflicta, ita a fundamentis eruta, ut nedum locus eorum pristinus, sed ne vestigium quidem ullum aspiciatur, omni veterum murorum sublata memoria. Nam ea, quæ cernis latericia, nova sunt, et post octogentesimum annum, deletis prioribus, primum ab Hadriano inchoata collatis ab Etruriæ populis centum auri pondo, tum a Gregorio uno et item altero pontificibus perfecta.... — Antiqua mœnia ex quadrato lapide, post incensam a Gallis Urbem, consummata Livius tradit. Dionysius Halicarnasseus XVI millibus passuum scribit patere murorum ambitum, quos ita insertos privatis ædificiis refert, ut raris in locis internosci mœnia aut discerni possent. Livius quoque vulgo privatis ædificiis conjuncta ea esse scribit; quo minus mirandum est, dissipatis ædificiis, et mœnia esse deleta. Horum ambitus murorum, — eam partem, quam Leo pontifex in Vaticano mœnibus auxit, excipio, — haud decem millia passuum protenditur. Hunc ego diligentissime sum dimensus, annumeratis turribus ad quamque portam ac spatio inter singulas notato. Turres sunt numero trecentæ septuaginta novem. Portas triginta septem fuisse Plinius testis est, hodie tredecim tantum usus servavit. . . . . . . . . . . . .
Muros, qui nunc sunt, non esse antiquos argumentis monstramus, nam pluribus in locis publica privataque ædificia, sacella quoque complectuntur, et fundamenta quandoque veteribus ruinis superædificata sunt... — Vidi et partem muro-

rum, in qua licet conspicere ex variis collectisque lapidibus marmorum quoque fragmentis materiam ædificandi sumptam.

... Reliquit præterea Fortunæ negligentia partem speciosissimæ porticus inter M. Agrippæ templum et collem Quirinalem, cujus auctor et nomen incertum est. . . . . . . . . .

## INSCRIPTION

placée dans l'Atrium du cloître Saint-Silvestre.

(V. page 231.)

QM̃ COLV̄PNA ANTONINI JVRIS MÕN SC̄I SILV̄RI ET ECCL̄A S ANDREE Q : CIRCA EĀ SITA Ē CV̄ OBLATIONIBUS ....MALEDICIMVS ET VINCVLO LIGAMVS ANATHEMATIS ABBATĒ ET MONACHOS QCV̄Q. COLV̄PNĀ ET ECCLĀM LOCARE V̄L BENEFICIO DARE P̄SV̄PSERIT ..... PETRVR DĪ GRĀ HVMILIS ABBAS HVIVS SC̄I CENOBII CV̄ FRĪB. SVIS FECIT ET CONFIRMAVIT ANN. DÑI MĪL CXVIII INDĪC XII.

## MARTÈNE ET DURAND (AMPLISSIMA COLLECTIO. EPIST. 212).

Epist. Sixti, Nicolai et Guidonis consiliariorum Curiæ Romanæ ad Conradum imperatorem.

Excellentissimo et magnifico domino Urbis et Orbis Conrado, Dei gratia Romanorum regi semper augusto, Sixtus, Nicolaus et Guido onsiliatores Curiæ, sacri Senatus et communis salutis Reip. procuratores pro posse in omnibus fidelia servitia et Romani imperii restaurationem.

Ut jam per plures litteras regiæ significatum est majestati, videntes imperium Romanum temeraria usurpatione clericorum a suo vigore plurimum decidisse, ex quo populus Romanus multum dedecoratus erat, ad orbem vestris pedibus subdendum Christi auxilio cum summo studio Senatum relevavimus, qui pacem in Urbe conservans et justitiam faciens,

bonos exaltando, malos autem delendo ad adipiscendam imperii coronam, omni clericorum obstaculo remoto, vestræ dignitati ad Urbem venienti congrue viam præparet. Quod jam tam Senatus quam nos Christi gratia viriliter fecimus. Nam Cencium Frangipanum et filios Petri Leonis, quos cum Papa et Siculo pro vestri minoratione imperii conspirasse cognovimus, ex Urbe ejecimus, et eorum plurima bona depopulavimus, ita quod vobis resistere nullo modo quibunt. Nil ergo aliud restat, si placet vobis, nisi ut celeriter appropinquetis, et populo vestro succurratis, quoniam quidquam desiderat Urbis cor imperiale, in ea procul dubio obtinere poterit. De cetero commendamus vobis hos nostros nuntios vestros fideles. Nam pro vestri amoris fidelitate illos ad vos misimus, litteris quoque vestris precamur, ut nos lætificare et honorare dignemini.

## BARONII ANNALES ECCLESIASTICI

ann. 1148.

**Eugenius Tertius universo Romano Clero, ut capellani promittant obedientiam rectoribus titulorum.**

Fallax et invidus humani generis inimicus per Arnaldum schismaticum, quasi per membrum proprium hoc effecit, ut quidam capellani unitatem Ecclesiæ, quæ sectionem non patitur, quantum in eis est, dividentes, ipsius Arnaldi sequantur errorem, et cardinalibus atque archipresbyteris suis obedientiam et reverentiam promittere et exhibere debitam contradicant. Ne igitur vires dare præfati schismatici pravis actionibus per silentium de cetero videamur, per præsentia vobis scripta mandamus atque præcipimus, quatenus præfatum Arnaldum, tanquam schismaticum, modis omnibus devitetis. Quod si aliqui clerici Dei et sanctæ Ecclesiæ contemptores ejus errorem post præsentium acceptionem sequi præsumpserint, scire vos volumus, quia tam officio quam beneficio Ecclesiastico reddemus eos penitus alienos.

Datum Brixiæ Idibus Julii.

## OTTONIS FRISINGENSIS

De gestis Frid. Imp. lib. I, cap. XXVII et XXVIII.
(Basileæ, 1569.)

Quomodo, instinctu Arnoldi, Romani adversus suum pontificem concitantur, et senatoriam dignitatem instaurare moliuntur.

His diebus Arnoldus quidam, religionis habitum habens, sed eum minime, ut ex doctrina ejus patuit, servans, ex Ecclesiastici honoris invidia urbem Romam ingreditur; ac senatoriam dignitatem, equestremque ordinem renovare ad instar antiquorum volens, totam pæne urbem ac præcipue populum adversus Pontificem suum concitavit. Unde et ad eorumdem temeritatis vel potius fatuitatis corroborationem, ab eis ad principem destinatum tale scriptum invenitur :

« Epistola Romanorum ad regem.

« Excellentissimo atque præclaro Urbis et Orbis totius domino Conrado, Dei gratia, Romanorum regi semper Augusto, Senatus Populusque Romanus salutem, et Romani Imperii felicem et inclytam gubernationem.

« Regali excellentiæ, per plurima jam scripta, nostra facta et negotia diligenter exposuimus : quomodo in vestra fidelitate permaneamus, ac pro vestra Imperiali corona exaltanda et omni modo augenda, quotidie decertemus. Ad quæ quia regalis industria, ut postulavimus, rescribere dignata non fuit, plane tanquam filii et fideles de domino et patre satis miramur. Non enim quidquid agimus, pro vestra fidelitate et honore facimus. Et quidem regnum et imperium Romanorum, vestro a Deo regimini concessum, exaltare atque amplificare cupientes, in eum statum, quo fuit tempore Constantini et Justiniani, qui totum orbem vigore Senatus et Populi Romani suis tenuere manibus, reducere, Senatu pro his omnibus Dei gratia restituto, et eis qui vestro imperio semper rebelles erant, quique tantum honorem Romano imperio subripuerant, magna ex parte conculcatis, quatenus ea quæ Cæsari et imperio semper deberentur, per omnia et in omnibus obtineatis, vehementer atque unanimiter satagimus atque

studemus. Et ob hujus rei effectum bonum principium ac fundamentum fecimus. Nam pacem et justitiam omnibus eam volentibus observamus ; fortitudines, id est, turres et domos potentium Urbis, qui vestro imperio una cum Siculo et Papa resistere parabant, cepimus ; et quasdam in vestra fidelitate tenemus, quasdam vero subvertentes solo coæquavimus. Sed pro his omnibus quæ vestræ dilectionis fidelitate facimus, Papa, Frangipanes et filii Petri Leonis, homines et amici Siculi (excepto Jordano nostro fidelitate in vestra vexillifero et adjutore), Tolomæus quoque, et alii plures undique nos impugnant, ne libere, ut decet, imperialem regio capiti valeamus imponere coronam. At nos, quoniam amanti nullus labor gravis est, licet inde plurima damna sustineamus, pro vestro amore et honore gratanter patimur. Scimus namque nos a vobis proinde præmium, sicut a patre, accepturos, vosque in eos sicut in imperii hostes vindictam daturos. Quum tanta igitur nostra in vobis fidelitas sit, tantaque pro vobis sustineamus, precamur ne spes ista nobis deficiat, ne regia dignitas nos, vestros fideles et filios, despiciat. Neque, si regalibus auribus aura sinistra de Senatu et nobis flaverit, in eam intendat et respiciat ; quia qui de nobis vestræ altitudini mala suggerunt, et de vestra et nostra (quod absit !) dissensione lætari volunt, et utrosque, ut soliti sunt, callide opprimere moliuntur. Sed circa hæc, ne fiant, regalis prudentia, ut decet, sollicita sit et provida : reminiscaturque vestra solertia, quot et quanta mala Papalis Curia et dicti quondam cives nostri Imperatoribus, qui fuerunt ante vos, fecerint, et nunc deteriora vobis cum Siculo facere tentaverint : sed nos, Christi gratia, in vestra fidelitate viriliter eis resistimus, ac plures ex illis ab Urbe, sicut pessimos hostes Imperii, ut sunt, pepulimus. Appropinquet itaque nobis Imperialis celeriter vigor, quoniam quidquid vultis in Urbe obtinere poteritis ; et ut breviter ac succincte loquamur, potenter in Urbe, quæ caput mundi est, ut optamus, habitare et toti Italiæ ac regno Teutonico, omni clericorum remoto obstaculo, liberius et melius quam omnes fere antecessores vestri, dominari valebitis. Sine mora ergo precamur ut veniatis, et interim de

statu vestro, quem semper desideramus salubrem et prosperum, de his regalibus litteris ac nuntiis nos lætificare dignemini : sumus enim per omnia vestræ voluntati semper obtemperare parati. Sciatis præterea, quia pontem Milvium extra Urbem parum longe per tempora multa pro Imperatorum contrario destructum, nos, ut exercitus vester per eum transire queat, ne Petrileones per Castellum sancti Angeli vobis nocere possint, ut statuerant cum Papa et Siculo, magno conamine restauramus; et in parvi temporis spatio, muro fortissimo et silicibus, juvante Deo, complebitur. Concordiam autem inter Siculum et Papam hujusmodi esse accepimus. Papa concessit Siculo virgam et annulum, dalmaticam et mitram, atque sandalia, et ne ullum mittat in terram suam legatum, nisi quem Siculus petierit : et Siculus dedit ei multam pecuniam pro detrimento vestro et Romani Imperii, quod Dei gratia vestrum existit. Hæc omnia sollicite vestra animadvertat, optime Rex, prudentia.

Rex valeat, quidquid cupit obtineat super hostes,
Imperium teneat, Romæ sedeat, regat orbem,
Princeps terrarum, ceu fecit Justinianus.
Cæsaris accipiat Cæsar quæ sunt, sua Præsul,
Ut Christus jussit, Petro solvente tributum.

Nos de cætero legatos nostros precamur ut benigne recipiatis, et quod vobis dixerint credatis, quia scribere cuncta nequivimus : sunt enim nobiles viri, Guido senator, Jacobus filius Sixti procuratoris, et Nicolaus eorum socius. »

At Christianissimus princeps hujusmodi verbis sive næniis præbere aures abnuit. Quinimo venientes ad se ex parte Romanæ Ecclesiæ viros magnos et claros, quorum unus Guido Pisanus, ejusdem Curiæ cardinalis et cancellarius erat, renovationemque antiquorum privilegiorum suorum postulantes, honorifice suscepit, et honeste dimisit.

## OTTONIS FRISINGENSIS

Chron. VII, cap. xxvii. (Basileæ, 1569.)

De expugnatione Tiburtinorum, seditioneque Romani populi, et instauratione senatorum, ac morte Innocentii Papæ.

Dum hæc aguntur in Gallia et Germania, Romanus Pontifex Innocentius, qui jam per multum temporis Tyburtinos excommunicaverat, ac aliis modis presserat, coangustatos, ad deditionem acceptis obsidibus, ac jurejurando interposito, coegit. Populus vero Romanus volens ut eos per obsides et sacramentum ad durissima præcepta, id est, ut muris ruptis omnes provincia cederent, cogeret, dum nobilissimus ac liberalissimus sacerdos tam irrationabili et inhumanæ petitioni annuere nollet, seditionem movent, ac in ipso impetu in Capitolio convenientes, antiquam Urbis dignitatem renovare cupientes, ordinem Senatorum, qui jam per multa curricula temporum deperierat, constituunt, et rursum cum Tiburtinis bellum innovant. Causa vero tantæ immanitatis fuit, quod in priori anno, dum cum Pontifice suo in obsidione præfatæ civitatis morarentur, civibus egressis, et cum ipsis manum conserentibus, multi amissis spoliis, turpiter in fugam conversi sunt, idcirco nulla, nisi quam diximus, conventione, tanquam hodie se posse placari asserunt. Verum sapientissimus antistes prævidens, ne forte Ecclesia Dei, quæ per multos annos sæcularem Urbis honorem a Constantino sibi traditum potentissime habuit, hac occasione quandoque perderet, multis modis, tam minis quam muneribus, ne ad effectum res procedat, impedire conatur. Sed invalescente populo, dum proficere non posset, lecto cubans juxta quosdam, de futuris visione sibi monstrata, in pace quievit, eique Celestinus, vir religione et litterarum scientia præditus, cum magna unanimitate electus successit.

## OTTONIS FRISINGENSIS

Chron. XXXI. (Basileæ, 1569.)

De persecutione Lucii Papæ legationeque ipsius ad regem, qualiter Romanus Populus senatoribus Patricium adjecerit; et ob hoc quidam ex eis ab Eugenio Lucii successore anathematis gladio percussi sunt.

Per idem tempus, Lucius Papa, vir pro mansuetudine et humilitate sui officio sacerdotali dignus, Celestini qui non plene sex mensibus sederat, successor, gravem a civibus persecutionem passus, humiles ad regem Conradum, tam suam oppressionem continentes, quam de incolumitate et prosperitate ejus Deo gratias agentes, ipsumque ad patrocinium Romanæ Ecclesiæ invitantes, litteras mittit in hunc modum : « Lucius Episcopus, servus servorum Dei, carissimo filio Conrado, Romanorum regi illustri, salutem et Apostolicam benedictionem! omne datum optimum, etc... » Populus enim Romanus nullas insaniæ suæ metas ponere volens, senatoribus quos ante instituerant, Patricium adjiciunt, atque ad hanc dignitatem Jordanem, Petri Leonis filium, eligentes, omnes ei tanquam principi subjiciuntur. Deinde Pontificem suum adeunt, ac omnia regalia ejus tam in Urbe quam extra posita, ad jus patricii sui reposcunt; eumque more antiquorum sacerdotum, de decimis tantum et oblationibus sustentari oportere dicentes, de die in diem animam justi affligere non timuerunt. Ipse autem quotidianis cruciatibus ac tædio vitæ affectus, infra anni spatium Pontificatus sui diem obiit, ac Eugenium virum religione ac sanctitate perspicuum, communi voto cleri et populi electum, successorem reliquit. Hic in principio dignitatis susceptæ, eo quod totus populus ad tradenda Urbi regalia, sicut antecessores suos, ipsum sollicitare vellet, cum episcopis et cardinalibus Urbe cedit, ac proxima dominica in monasterio Pharfensi, consecratione pontificali, ob persecutionis immanitatem morem mutans, sublimatur. Ad hunc Papam Eugenium venerabilis Bernardus, abbas Clarævallensis, librum de consideratione sui, quatuor distinctionibus ordinatum, conscripsit. In quo

perfectæ vitæ ac subtilissimi ingenii perspicuitatem evidentissime demonstravit. Nam idem Apostolicus, prius Bernardus dictus, et primum vicedominus Pisanus, ac demum in Claravalle, omnibus mundanis pro Christo spretis, ejusdem venerabilis Bernardi abbatis discipulus effectus, ac ab eo postmodum monasterio beati Anastasii Cisterciensis ordinis, in urbe Roma abbas prælatus, summus Pontifex, ut prælibavimus, constituitur. Inde post consecrationem furorem Populi Romani declinans, ad munita loca se transtulit. Postremo Viterbium veniens, ibi per aliquod tempus moram fecit. At Romanus Populus cum Patricio suo Jordane in furorem versus, præfecturæ dignitatem abolentes, omnes principes ac nobiles ex civibus ad subjectionem Patricii compellunt; et non solum quorumdam illustrium laicorum turres, sed et cardinalium ac clericorum domus subruentes, prædam immensam diripiunt. Ecclesiam etiam Beati Petri, omnium Ecclesiarum caput, incastellare sacrilege ac profanissime non metuunt : peregrinos, causa orationis advenientes, ad oblationem, quæstus gratia, plagis cogunt et vulneribus, ac quosdam ex ipsis offerre nolentes, in ipsa porticu et vestibulo templi, nefario ausu occidere non verentur. Quos venerabilis Pontifex, percusso prius cum quibusdam fautoribus suis anathematis gladio Jordane, adjuncta Tyburtinis, Romanorum antiquis hostibus, militia coercuit, tandemque pacem petere coegit.

## MARTÈNE ET DURAND.

*Amplissima collectio.* — Epistola 213 cujusdam senatoris ad Conradum Imperatorem. — Ann. 1150.

Illustrissimo atque magnifico orbis terrarum domino Conrado, Dei gratia Romanorum regi, semper triumphatori augusto, quo melior nullus, cui nullus in orbe secundus, quidam fidelis Senatus servorum regis fidelissimus, quidquid tanto Domino tantillus servus.

Certum ac firmum sit Regiæ Majestati me in Senatu et quocumque potui ad vestri exaltationem imperii assiduam

operam dedisse, et idcirco vobis, licet audacter, tamen confidenter scribo : utile consilium, Domine, ne despice servi. Si licet itaque servo Domino suo consilium dare, regali prudentiæ consulo, ut sine mora Romam veniatis et medium vos inter Populum et Papam ponentes, Senatum et Populum in vestra defensione suscipiatis, quoniam castellum Sancti Angeli cum Romanis poteritis capere, et ita facere, ut sine vestra jussione ac dispositione nunquam de postero Apostolicus in Urbe ordinetur. Sic enim fuit tempore Beati Gregorii, qui sine assensu imperatoris Mauritii Papa esse nequivit, et sic usque ad tempus Gregorii Septimi perduravit. Propter id utile esse affirmo, ne per sacerdotes bella fiant aut homicidia in mundo. Nam non eis licet ferre gladium et calicem, sed prædicare, prædicationem vero bonis operibus confirmare, nequaquam bella et lites in mundo committere.

Epist. 322. — Ann. 1151.

## CONRADI AD ROMANOS.

Conradus Dei gratia Romanorum rex et semper augustus præfecto Urbis, consulibus, capitaneis et omni populo Romano, tam minoribus quam majoribus, gratiam suam et bonam voluntatem.

Post reditum nostrum a Ierosolymitana expeditione, litteras Universitatis vestræ frequenter accepimus, in quibus continebatur quanto fidei ac devotionis studio pro person nostræ dignitate provehenda et Imperii Romani statu reformando indefessis animis decertetis. Et licet epistolarum... tantis rebus, quas perferebant, impares viderentur, pergratum tamen habuimus, vestram benevolentiam ex cœpto tenore procedentem imperiali retributione honorare decrevimus. Proinde a vestra prudentia, sicut oportuit, decenter invitati, expeditionem Italicam et adventum nostrum ad Urbem magno cum principum nostrorum favore, et totius militiæ alacritate efficaciter ordinavimus, primo quidem in celebri curia Ratisbonæ, secundo in civitate Herbipoli, fir-

mato deinceps proposito nostro, ut ad ceteras regni nostri partes celerius accedentes, pace per misericordiam Dei ubique firmata, ad res et urbes Italiæ pacandas et firmandas sic transeamus, ut tam fidelibus quam rebellibus pœnam adjutore Deo retribuere valeamus. Eapropter mittimus ad Universitatis vestræ experientiam legatos nostros viros utique illustres ac moderatos, Arnoldum videlicet nostræ curiæ cancellarium Coloniensis electum archiepiscopum, et Wibaldum Corbeiensem abbatem, et Henricum notarium imperio nostro fidelissimos ac familiarissimos, ut per eos voluntatis nostræ et consilii certitudinem addicatis. Quocirca industriæ vestræ attente mandando committimus, quatenus eosdem legatos nostros pro nostra reverentia et Urbis disciplina honeste suscipiatis, et ab ipsis tanquam ab ore nostro, quæ in hoc temporis gradu agenda sunt, accipiatis, et eos honorifice et commode, quo itineris res postulat, perducatis.

## WETZEL AD FRIDERICUM IMPERATOREM.

Epist. 384. (Martène et Durand. — *Amplissima collectio.* Parisiis, 1724.)

Instat ut, excusso summi Pontificis jugo, imperium a Senatu Populoque Romano recipiat. — Ann. 1152.

Carissimo Dei gratia F. Wetzel ad summa animæ et corporis læta undique proficere.

Immensa lætitia, quod gens vestra vos sibi in regem elegerit, moveor. Ceterum quod consilio clericorum et monachorum, quorum doctrina divina et humana confusa sunt, sacrosanctam Urbem, dominam mundi, creatricem et matrem omnium Imperatorum, super hoc, sicut deberetis, non consuluistis, et ejus confirmationem, per quam omnes et sine qua nulli unquam Principum imperaverunt, non requisistis, nec ei sicut filius, si tamen filius et minister ejus esse proposuistis, non scripsistis, vehementer doleo. Quis enim stabili ordine proficere valeat, nisi quem Rebecca dilexit et promovit? Licet quippe pater Isaac vellet et nite-

retur Esaü benedictionem præferre, Jacob, matre ipsum vocante, et consilium quasi insulsum ipso Jacob timente, quia Esaü moram in venando fecit, benedictionem et dominium, alio illo dolente, obtinuit. Et ut ad rem perveniam, ipsamque vobis planius exponam, quod dico diligentius attendatis. Vocatio vestrorum olim prædecessorum, et vestra adhuc a cæcis, id est a Julianistis, hæreticis dico et apostatis clericis et falsis monachis, suum ordinem prævaricantibus, et contra Evangelica, Apostolica et Canonica statuta dominantibus, et legibus tam divinis quam humanis reclamantibus, Ecclesiam Dei et secularia disturbantibus, facta est. Quod autem tales sint, ostendit Beatus Petrus, cujus vicarios se esse mentiuntur, dicens : « Fugientes ejus, quæ in mundo est, concupiscentiæ corruptionem, ministrate in fide virtutem, in virtute scientiam, in scientia abstinentiam, in abstinentia patientiam, in patientia pietatem, in pietate amorem fraternitatis, in amore fraternitatis charitatem. » Hæc vobis super... Cui enim hæc præsto sunt, cæcus est et manu tentans. De quibus rursus idem Apostolus dicit : « Erunt magistri mendaces, qui in avaritia de vobis negotiabuntur, deliciis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum, oculos habentes plenos adulterii, per quos via veritatis blasphemabitur, hi sunt fontes sine aqua. » Tales quomodo cum Petro dicere possunt : « Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus ? » Et iterum : « Argentum et aurum non est mihi ? » Quomodo a Domino audiunt : « Vos estis lux mundi, vos estis sal terræ ? » — Quibus quod sequitur nimirum convenit : « Quod si sal evanuerit, in quo salietur ? ad nihilum valet ultra, nisi quod conculcetur ab hominibus » vel a porcis. Unde Johannes : « Qui dicit se credere in Christum, debet, sicut ille ambulavit, et ipse ambulare. » Item : « Qui dicit se nosse Deum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et veritas in eo non est. » — Petro et vicariis Petri a Domino dicitur : « Sicut misit me pater, et ego mitto vos. » Sed qualiter ipse a Patre missus fuerit, exprimit dicens : « Si non fecero opera Patris, nolite credere mihi. » Si Christo, qui peccatum non fecit, sine operibus credendum non fuit,

quomodo istis non solum male, sed etiam mala publice agentibus est credendum? unde dicitur : « Quomodo potestis loqui bona, quum sitis mali? » Non solum vero loqui non possunt bona sed nec credere, sicut ipse Dominus ait : « Quomodo potestis credere, gloriam ad invicem quærentes? Nam fides sine operibus mortua est. » Quomodo enim isti, quibuslibet divitiis inhiantes (sed qui divitias, quæ toti mundo salutares exstiterunt, per quarum utique usum pax tanta et talis per universum orbem fuit, quod filium Dei de sinu patris in sinum matris deposuit, sua falsa doctrina luxuriose vivendo destruxerunt, possunt primum illud Evangelicæ doctrinæ mandatorum audire, « Beati pauperes spiritu, » quum ipsi nec effectu nec affectu sint pauperes? Hinc Beatus Hieronymus : « Clericum negotiatorem, vel ex inope divitem vel ex ignobili gloriosum, quasi pestem fuge. » Quomodo isti, negotiis sæcularibus incumbentes, primum omnium decretorum Romanorum Pontificum a Beato Clemente in epistola sua prima inductum, sed a Beato Petro Apostolo promulgatum, surdi auditores, adimplent? Inter cetera quidem, ubi Petrus Clementem ordinavit, ei injunxit dicens : « Te quidem oportet irreprehensibilem vivere, et summo studio niti, ut omnes hujus vitæ occupationes abjicias, ne fideijussor existas, ne advocatus litium fias, neve in aliqua occupatione mundialis negotii prorsus inveniaris perplexus. Neque enim judicem, neque sæcularium cognitorem negotiorum hodie te jussit ordinari Christus, ne præfocatus hominum præsentibus curis non possis verbo Dei vacare. Hæc quæ minus tibi congruere diximus, exhibeant sibi invicem laici, et te nemo occupet, ab his studiis, sollicitudines sæculares suscipere; ita unicuique laicorum peccatum esse, nisi invicem sibi etiam in his quæ ad communis usum vitæ pertinent, operam fideliter dederint; te vero securum facere ex his, quibus non debes instare, omnes communiter elaborent. Quod si forte a semetipsis hoc laici non intelligunt, per diaconos docendi sunt, et tibi solius Ecclesiæ sollicitudines relinquantur. Si enim mundialibus curis fueris occupatus, et te ipsum decipis et eos qui te audiunt. Non

enim poteris, quæ ad salutem pertinent, plenius distinguere; et ex eo fit ut tu deponaris; et discipuli per ignorantiam pereant; idcirco tu, quoad hoc solum vocatus es, ut sine intermissione doceas verbum Dei. » — Mendacium vero illud et fabula hæretica, in qua refertur, Constantinum Silvestro imperialia simoniace concessisse in Urbe, ita detecta est, ut etiam mercenarii et mulierculæ quoslibet, etiam doctissimos, super hoc concludant, et dictus Apostolicus cum suis cardinalibus in civitate præ pudore apparere non audeant. Siquidem sanctus Melchiades, sancti Sylvestri prædecessor, in decretis suis Constantinum esse baptizatum dicens : « Quum inter turbines mundi succresceret Ecclesia, adeo usque pervenit, ut Romani Principes ad fidem Christi et baptismi sacramenta concurrerent, de quibus vir religiosissimus, Constantinus primus, fidem veritatis est adeptus. » — Tripartita etiam historia, eum, antequam unquam ipse Imperator Urbem intraverit, Christianum fuisse testatur. Quæ loquor, attendite. Esaii, non domi vacans, elementa matris et consilia ignorans, silvestria petens, a cæco vocatus, usque nunc caret promissis. Jacob vero matri obediens, colli et manus nuda domestico disciplinarum tegmine tegens, ea quæ cæcus silvestri promisit, divino nutu subripuit. Imperatorem non silvestrem, sed legum peritum debere esse, testatur Julianus Imperator in primo omnium legum edicto, dicens : « Imperatoriam majestatem non solum armis decoratam, sed etiam legibus decet esse armatam, ut utrumque tempus et bellorum et pacis recte possit gubernari. » Idem etiam, unde Princeps Romanus imperare et leges condere habeat, paulo post ostendit : sed et quod Principi placuit, legis habeat vigorem; et quare (subinfert), quum populus ei et in eum omne suum Imperium et potestatem concessit. Sed quum imperium et omnis Reipublicæ dignitas sit Romanorum, et dum imperator sit, Romanorum, non Romani Imperatoris, quid sequitur considerantibus quæ lex, quæ ratio Senatum Populumque prohibet creare Imperatorem? — Comitem Rodulphum de Ramesberch, et comitem Udalricum de Lencenburch, et alios idoneos, scilicet Eberhardum de Bodemen, qui,

assumptis peritis legum, qui de jure Imperii sciant et audeant tractare, Romam quantocius poteritis, mittere non dubitetis, et, ne aliquid novi ibi contra vos surgat, prævenire curate.

## CONCORDIA INTER EUGENIUM PAPAM
### ET FRIDERICUM IMPERATOREM.

(Epist. 385, Martène et Durand. Ann. 1152.)

In nomine Domini, Amen. Hæc est forma concordiæ et conventionis inter dominum Papam Eugenium et dominum regem Romanorum Fridericum constituta, mediantibus cardinalibus Gregorio sanctæ Mariæ trans Tyberim, Hubaldo sanctæ Praxedis, Bernardo sancti Clementis, Octaviano sanctæ Cæciliæ, Rolando sancti Marci, Gregorio sancti Angeli, Guidone sanctæ Mariæ in Porticu, abbate Brunone[1] de Claravalle, ex parte domini Papæ : — Anselmo Havelsbergensi, Hermanno Constantiensi, episcopis; Uthelrico de Lenceburch, Guidone Guerra, Guidone Blandratensi, comitibus, ex parte domini regis.

Dominus siquidem rex jurare fecit unum de ministerialibus suis in animam regis, et ipse idem, manu propria, data fide in manu legati domini Papæ, promisit, quod ipse nec treguam nec pacem faciet cum Romanis, nec cum Rogerio Siciliæ, sine libero consensu et voluntate Romanæ Ecclesiæ et domini Papæ Eugenii vel successorum ejus, qui tenorem subscriptæ concordiæ tenere cum rege Friderico voluerint, et pro viribus regni laborabit, Romanos subjugare domino Papæ et Romanæ Ecclesiæ, contra homines pro posse suo conservabit, et defendet quæ nunc habet. Quæ vero nunc non habet, recuperare pro posse juvabit, et recuperata defendet. Græcorum quoque regi nullam terram ex ista parte maris concedet. Quod si ille forte invaserit, pro viribus regni, quantocius poterit, ipsum ejicere curabit; hæc omnia faciet et observabit sine fraude et malo ingenio.

Dominus vero Papa Apostolicæ auctoritatis verbo, una

1. Lege « Bernardo » (ex Mabillone).

cum prædictis cardinalibus, in præsentia præscriptorum legatorum domini regis promisit, et observabit, quod eum, sicut carissimum filium Beati Petri, honorabit, et venientem, pro plenitudine coronæ suæ, sine difficultate et contradictione, quantum in ipso est, Imperatorem coronabit, et ad manutenendum atque augendum, ac dilatandum honorem regni, pro debito officii sui juvabit; et quicumque justitiam et honorem regni conculcare aut subvertere ausu temerario præsumpserint, dominus Papa a regiæ dignitatis dilectione præmunitus, canonice ad satisfactionem eos commonebit. Quod si regi, ad Apostolicam admonitionem, de jure et honore regio justitiam exhibere contempserint, excommunicationis sententia innodentur. Regi autem Græcorum ex ista parte maris terram non concedet; quod si ille invadere præsumpserit, dominus Papa viribus beati Petri eum ejicere curabit. Hæc omnia ex utraque parte sine fraude et sine malo ingenio servabuntur, nisi forte libero et communi consensu utriusque immutentur.

Quelle que soit la date de cette convention, nous la croyons postérieure à la lettre suivante d'Eugène III. C'est par erreur que nous l'avons placée avant la lettre.

## EPISTOLA EUGENII PAPÆ III AD WIBALDUM ABBATEM.

(Epist. 1152. Martène et Durand.)

Eugenius Episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio Corbeiensi abbati, salutem et Apostolicam benedictionem.

De quorum pura devotione absque dubitatione confidimus, eis confidenter committimus, quod digno cupimus effectui mancipari. Inde est, quod caritati tuæ causam venerabilis fratris nostri A.[1] Curiensis episcopi attentius, duximus commendandam, quatenus tuo et fratrum nostrorum episcoporum, qui ad carissimi filii nostri Friderici Romanorum regis, curiam convenerint, consilio et auxilio fretus, nec in-

1. Adelgoti ex Disertinensi abbate facti episcopi, viri magnæ sanctitatis.

honeste verbis vel facto, sicut alia vice factum est, possit impune tractari, vel Ecclesia sua juxta pravorum desideria debita justitia defraudari. Nec putes tu in hac causa, quasi in aliena dissimulandum, sicut ait poeta :

« Res tua nunc agitur, paries quum proximus ardet. »

Similis enim causa jam tibi peperit, vel in proximo pariet inimicos. Illud autem quod in curia Ulmæ habita malitiose in Ecclesiarum destructionem noviter est a laicis introductum, nequaquam silentio prætereundum æstimes, quod qui pro rapinis et incendiis Ecclesiasticis bonis illatis excommunicationi subduntur, novo judicio excommunicatos dedicant, nisi prius in laicorum judicio damnationis sententia feriantur. Quod si forte tam tu quam fratres nostri episcopi putaveritis sustinendum, hoc procul dubio inde proveniet, ut nulli episcoporum in illis partibus liceat contra cujuslibet facinoris reum disciplinam ecclesiasticam exercere. Disciplina enim cessante, peribit religio Christiana; religione cessante, peribit et salus animarum. Eapropter, carissime fili, tam super hoc quam super aliis, quum ad curias convenitis, quæ contra honorem Dei, contra Ecclesiæ salutarem vigorem, contra honestatem regni, pravorum malitia moliri videritis, viriliter et unanimiter resistatis, ut vestro prudenti studio et labore malitiam sapientia vincat, iniquitatem justitia superet, et Ecclesiæ Dei et regni status in suo decore incolumis conservetur. — Ad hæc sanctitati tuæ notificamus, quæ faciente *Arnoldo* hæretico rusticana quædam turba absque nobilium et majorum scientia nuper est in Urbe molita. Circiter enim duo millia in unum sunt secretius conjurati, et in proximis kalendis novembris centum perpetuos senatores malorum operum et duos consules, alter quorum infra Urbem, alter extra illorum centum consilio Reipublicæ statum disponant, imo potius rodant. Unum autem, quem volunt Imperatorem dicere, creare disponunt, quem illis centum, duobus consulibus et omni Populo Romano sperant, quod debeat mortifere, imperare. Quod quia contra coronam regni et carissimi filii nostri Friderici Romanorum regis, honorem attentare præsumunt, eidem volu-

mus per te secretius nuntiari, ut super hoc maturo consilio, quid facto opus sit, provideat sapienter.

Datum Signiæ. XII Kal. octobris.

## EPISTOLA REGIS ANGLIÆ

ad Adrianum Papam. (Ann. 1154.)

(Vid. Petr. Bles. epist. 165.)

Aures nostras aura dulcis afflavit, quia, sicut accepimus, creationis vestræ novitas tanquam aurora rutilans desolationis Romanæ Ecclesiæ tenebras propulsavit. Gaudet Sedes Apostolica viduitatis suæ solatium consecuta : gaudent omnes Ecclesiæ lucem novam oriri videntes, et ipsam usque ad perfectam diem crescere præstolantes. Sed gaudet præcipue noster Occidens, quod velut Oriens novum lumen influere promeruit orbi terræ, et solem Christianitatis, qui versus Orientem nuper occubuit, divino munere Occidens restauravit. Nos itaque, Pater Sancte, honori vestro magnifice collætantes, et divinæ majestatis magnificentiam devotis inde laudibus prosequentes, paternitati vestræ, de cujus fervore filiali devotione confidimus, vota nostra familiarius aperimus. Si enim carnalis filius carnales affectus Patri fidenter aperit, quanto fidentius spiritualis spiritualia potest desideria reserare? — Sane inter ceteras affectiones nostras non mediocriter affectamus, quod, quum divina dextera reverentissimam personam vestram, tanquam lignum vivificum in medio Paradisi spiritualiter plantandum duxerit, et de terra nostra in suum Pomarium transplantandum, summopere studeatis fructuosis operibus et doctrinis ecclesias omnes ita reficere, quod beatam dicant omnes generationes vestræ Beatitudinis nationem. Illud quoque sincero corde sitimus, quod spiritus procellarum, qui dignitatum culmina vehementius consuevit perflare, nunquam a sanctitatis studio vos avellat : ne (quod absit !) altius dignitatis fastigium gravius præcipitium subsequatur. Sed et illud intime affectamus, ut, quum universarum Ecclesiarum ordinatio ad vos pertineat, tales ordinare

curetis sine dilationis dispendio cardinales, qui onus vestrum sciant et velint et valeant supportare : non respicientes ad patriæ propinquitatem, generis qualitatem, aut potentiæ quantitatem, sed quod Deum timeant, avaritiam odeant, justitiam sitiant, et zelo ferveant animarum. Nec modicum nostrum movet affectum, ut, quum ecclesiis supra modum officiat indignitas ministrorum, summa sollicitudine vigilare curetis, quum super dignitatum vel præbendarum collatione vestram continget requiri Providentiam, ne quis indignus irruat in patrimonium Crucifixi. Quum autem felix terra, felicis redemptionis origine, conservatione ac sanguine Christi consecrata, quam Christiana devotio præcipue venerari tenetur, tantis, sicut oculata fide novistis, perturbatur nationum incursibus, abominationibus polluitur; desiderio desideramus, quod ad ipsius liberationem vestræ sollicitudinis vires accingatis. Illud autem olim illustre Imperium Constantinopolitanum nunc graviter desolatum, quis affectare non debeat, ut vestra providente prudentia consolationem recipiat opportunam? Siquidem et honoris vestræ considerationis, et commoditatis communis æmulatione affectare debemus, ut qui promotione divina universali præsidetis Ecclesiæ, circa omnium ecclesiarum informationem ac reformationem assidue vigiletis. Confidimus autem in Domino, et speramus, quod sicut de virtute in virtutem, et de honore in honorem divinitus sublimati secundum ipsorum exigentiam lucere curastis ; sic ad Apostolicæ sublimitatis apicem evocati subjectas ecclesias illustrare ac inflammare curabitis, ut non sit, qui se abscondat a vestro lumine et calore : relicturi talia post decessum vestrum vestigia sanctitatis, quod terra nativitatis vestræ, quæ de felici jucundatur origine, de felici fine poterit felicius in Domino gloriari. Demum paternitatem vestram et speciali confidentia requirimus et rogamus, quatenus nos et familiares nostros, et statum regni nostri in sermonibus et orationibus vestris specialiter habere dignemini commendatos.

## JOANNIS SARISBERIENSIS

*Polyc.* Lib. VI, cap. XXIV. (Lugduni Batavorum, ex officina Joannis Maire, 1639, p. 386 et sqq.)

Memini me causa visitandi dominum Adrianum pontificem quartum, qui me in ulteriorem familiaritatem admiserat, profectum in Apuliam, mansique cum eo Beneventi ferme tres menses. Quum itaque, ut fieri solet, inter amicos sæpe de plurimis conferremus, et ipse quid de se et Ecclesia Romana sentirent homines, a me familiarius et diligentius quæreret, ego apud eum usus spiritus libertate, mala, quæ in diversis provinciis audieram, patenter exposui. Sicut enim dicebatur a multis, Romana Ecclesia, quæ mater omnium ecclesiarum est, se non tam matrem exhibet aliis, quam novercam. Sedent in ea scribæ et Pharisæi, ponentes onera importabilia in humeris hominum, quæ digito non contingunt. Dominantur in clero, nec forma fiunt gregi, qui recto calle pergit ad vitam, pretiosam supellectilem congerunt, auro et argento onerant mensas, sibi etiam ab avaritia nimis parci. Nam pauper aut nullus aut rarus admittitur, quem interdum non tam Christus, quam vana gloria introducit. Concutiunt ecclesias, lites excitant, collidunt clerum et populum, laboribus et miseriis afflictorum nequaquam compatiuntur, ecclesiarum lætantur spoliis, et quæstum omnem reputant pietatem. Justitiam non tam veritati quam pretio reddunt. Omnia namque cum pretio hodie, sed nec cras aliquid sine pretio obtinebis. Nocent sæpius, et in eo dæmones imitantur, quod tunc prodesse putantur quum nocere desistunt, exceptis paucis, qui nomen et officium pastoris implent. Sed et ipse Romanus pontifex omnibus gravis et fere intolerabilis est : præterea omnes arguunt, quod ruentibus et collabentibus ecclesiis, quas patrum construxit devotio, altaribus quoque incultis, palatia exstruit, et ipse non modo purpuratus, sed deauratus incedit. Palatia splendent sacerdotum, et in manibus eorum Christi sordidatur Ecclesia. Provinciarum deripiunt spolia, ac si thesauros Crœsi studeant

reparare. Sed recte cum eis agit Altissimus, quoniam et ipsi aliis, et sæpe vilissimis hominibus, dati sunt in direptionem, et, ut opinor, dum sic in invio erraverint, nunquam deerit eis flagellum Domini. Os siquidem Domini locutum est, quia pro judicio quo judicaverint judicabuntur, et sua mensura remetietur eis. Antiquus dierum mentiri non novit. Hæc, inquam, Pater, loquitur populus, quandoquidem vis ut illius tibi sententias proferam. — Et tu, inquit, quid sentis? — Angustiæ, inquam, sunt undique. Vereor enim ne mendacii vel adulationis contraham notam, si solus populo contradixero. Sin autem, reatum vereor majestatis, ne tanquam qui os meum in cœlum posuerim, crucem videar meruisse. Verumtamen quia Guido Clemens sanctæ Potentianæ presbyter cardinalis populo testimonium perhibet, ei usquequaque contradicere non præsumo. Asserit enim in Romana Ecclesia quamdam duplicitatis esse radicem, et fomentum avaritiæ, quæ caput et radix est omnium malorum. Neque id quidem in angulo, sed considentibus fratribus, sancto Eugenio præsidente, quando adversus innocentiam meam Ferentini gratis excanduerant, hoc publice protestatus est. Unum tamen audacter conscientia teste profiteor, quia nusquam honestiores clericos vidi, quam in Ecclesia Romana, aut qui magis avaritiam detestentur. Quis Bernardi Redonensis, sanctorum Cosmæ et Damiani diaconi cardinalis continentiam contemptumque pecuniæ non miretur? Nondum natus est a quo munus acceperit. Quod tamen a communione fratrum sinceriore jure proveniebat, interdum accipere persuasus est. Quis non stupeat episcopum Prænestinum, qui, scrupulum conscientiæ metuens, et a participatione bonorum communium abstinebat? Plurium tanta modestia, tanta gravitas est, ut Fabricio non inveniantur inferiores, quem, agnita salutis via, modis omnibus antecedunt. Quia ergo instas, urges, præcipis, quum certum sit quod Spiritui Sancto mentiri non licet, fateor, quia quod præcipis, faciendum est, etsi non sitis omnibus operibus imitandi. Nam qui a vera doctrina dissentit, aut hæreticus aut schismaticus est. Sed, Deo propitio, sunt qui non omnium vestrum opera imitentur. —Paucorum

ergo labes sinceris maculam, et universali Ecclesiæ infamiam ingerit. Et in ea opinione, ideo frequentius moriuntur, ne totam corrumpant Ecclesiam. Sed et boni rapiuntur interdum, ne malitia immutentur, et quia Roma, corrupta apud Deum, his reperitur indigna. Tu ergo, qui id habes officii, quære et insere humiles, vanæ gloriæ et pecuniæ contemptores. Sed timeo ne, dum pergis quærere quæ vis, ab imprudente amico audias quæ non vis. Quid est, Pater, quod aliorum discutis vitam, et te ipsum minime perscrutaris? Omnes applaudunt tibi, Pater omnium vocaris et Dominus, et capiti tuo infunditur omne oleum peccatoris. Si ergo Pater es, quare a filiis munera et retributiones exspectas? Si Dominus, quare Romanis tuis timorem non incutis, et, temeritate repressa, eos ad fidem non revocas? — At Urbem vis Ecclesiæ tuis muneribus conservare. — Numquid eam sic Silvester muneribus acquisivit? In invio, Pater, es, et non in via. Eisdem est conservanda muneribus, quibus est acquisita. Quod gratis accepisti, gratis dato. Justitia regina virtutum est, et erubescit quovis pretio permutari. Si gratiosa futura est, sit gratuita. Nequaquam prostituatur ad pretium, quæ corrumpi non potest. Integra est et incorrupta. Dum premis alios, et tu gravius opprimeris.

Risit pontifex, et tantæ congratulatus est libertati, præcipiens, ut quotiens sinistrum aliquid de ipso meis auribus insonaret, hoc ei sine mora nuntiarem. Et quum plurima nunc pro se, nunc contra se respondisset, apologum hujusmodi mihi proposuit. . . . . . . . . . . . . . . .

Après avoir raconté l'apologue des « Membres et de l'Estomac, » Adrien IV développe ainsi la morale : « Tale est, frater, si recte attendas, in corpore reipublicæ, ubi licet plurimum appetat magistratus, non tam sibi quam aliis coacervat. Si enim exinanitus fuerit, nihil est quod membris valeat impartiri. Nam stomachi in corpore et principis in Republica idem officium est, juxta illud Q. Sereni :

Qui Stomachum regem totius corporis esse
Contendunt, vera niti ratione videntur.
Hujus enim validus firmat tenor omnia membra;

At contra ejusdem franguntur cuncta dolore.
Quin etiam, nisi cura juvet, vitiare cerebrum
Fertur et integros illinc avertere sensus.

Noli ergo neque nostram, neque sæcularium principum duritiam metiri, sed omnium utilitatem attende. . . . .
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

## DOCUMENTS EXTRAITS DE PLATINA ET DE TRITHEIM.

Hoc quoque anno inclarescere cœpit Arnoldus de Brixia, Petri Abælardi quondam discipulus, egregius divini verbi concionator, sed forte nimis audax ac temerarius. Dum enim Romæ in luxum et divitias sacerdotum et cardinalium invehitur, palam et publice mores eorum carpit, vivendique rationem insectatur, apud Honorium Papam hæreseos nomine suspectus insimulatur et damnatur. De eo scribit Platina : Ann. 11[illegible]

« Verum suis (id. e. Honorii) temporibus accidit quod nequaquam probandum est. Arnulphus enim Christianæ religionis prædicator egregius clericorum insidiis Romæ necatur, quod acerbe nimium in eorum lasciviam et libidinem inveheretur, quodque eorum pompam et in comparandis divitiis nimium studium improbaret, paupertatem Christi et integerrimam vitam ad imitationem omnibus proponens. Hunc multi ex nobilitate Romana tanquam verum Christi discipulum et prophetam sequebantur. Hunc laudibus ad cœlum tollebant. Hinc odium, hinc iræ in perniciem bene sentientis usque ad necem excitatæ. Fueritne hic *sanctissimus vir* presbyter, an monachus, an eremita, haud satis constat. Sunt qui scribunt Honorio ipsi id admodum displicuisse, non tamen tanti facinoris auctores inventos. » PLATINA

(Vid. Bulæum, *Hist. univ.* Paris. Tom. II, pag. 105. Paris, 1655.)

THEIM. › 1128. que d'Hir- éd. Franc- 1601.)

His temporibus sub Honorio Papa 2 venit Romam quidam presbyter Arnolphus, vir magnæ devotionis et prædicator egregius, qui quum inter annuntiandum verbum Dei, clericorum lasciviam, libidinem, avaritiam et nimium fastum reprehenderet, et paupertatem Christi et apostolorum ejus integerrimamque vitam ad imitationem omnibus proponeret, a Romana quidem nobilitate ut verus Christi discipulus laudatus est : sed cardinalium et clericorum odio nimium est habitus, a quibus et noctu captus, occulte est interfectus. Hoc suum martyrium antea, quum adhuc esset in eremo, divinitus sibi fuit revelatum, quum per angelum ad prædicandum Romam mitteretur, unde et publice dixit :

« Scio quod animam meam quæritis, scio quod me brevi clam occidetis. Sed quare? Veritatem vobis dico, fastum, superbiam, avaritiam, luxuriam, nimiumque studium quod comparandis divitiis miseri impenditis reprehendo, propterea vobis non placeo. Ego testem invoco cœlum et terram quod annuntiaverim vobis ea quæ mihi Dominus præcepit. Vos autem contemnitis me et creatorem vestrum qui vos per unigenitum filium suum redemit. Nec mirum si hominem me peccatorem vobis veritatem annuntiantem morti tradituri estis, quum, etiam si S. Petrus hodie resurgeret, et viia vestra, quæ nimis multiplicata sunt, reprehenderet, ei minime parceretis. »

Quum hæc alta voce clamasset, subjunxit : « Ego quidem mortem subire pro veritate non timeo : vobis autem in verbo Domini prædico, quod omnipotens Deus non parcet impuritatibus vestris. Vos enim omni spurcitia pleni plebem vobis commissam præceditis ad infernum. Deus vindex est. »

Quumque odium cleri propter veritatem in eum sævire cœpisset, eorum insidiis captus et submersus est.

## GEROHI

In Lib. I de investigatione Antichristi hæc leguntur :

... « Præsules earum (ecclesiarum) non sint episcopi, quemadmodum quidam nostro tempore, Arnoldus nomine,

dogmatizare ausus est, plebes a talium episcoporum obedientia dehortatus; pro qua etiam doctrina non solum ab Ecclesia Dei anathematis mucrone separatus, insuper etiam suspendio neci traditus : quin et post mortem incendio crematus atque in Tyberim projectus est, ne videlicet Romanus populus, quem sua doctrina illexerat, sibi eum martyrem dedicaret. Quem ego vellem pro tali doctrina sua, quamvis prava, vel exilio, vel carcere, aut alia pœna præter mortem punitum esse, vel saltem taliter occisum, ut Romana Ecclesia seu curia ejus necis quæstione careret. Nam si, ut aiunt, absque ipsorum sententia et consensu a præfecto urbis Romæ sub eorum custodia, in qua tenebatur, ereptus, ac pro speciali causa occisus ab ejus servis est, maximam siquidem cladem ex occasione ejusdem doctrinæ idem præfectus a civibus romanis perpessus fuerat, quare non saltem ab occisi crematione et submersione ejus occisore meruerunt, quatenus a domo sacerdotali sanguinis quæstio remota esset : sicut David quondam honestas Abner exsequias providit, atque ante ipsas flevit, ut sanguinem fraudulenter effusum a domo et throno suo removeret. Sed de his ipsi viderint. Nihil enim super his nostra interest, nisi cupere matri nostræ sanctæ Romanæ Ecclesiæ, id quod bonum, justum et honestum est. Sane de doctrina et nece Arnoldi idcirco inserere præsenti loco volui, ne vel de doctrina ejus prava, quæ etsi zelo forte bono, sed minori scientia, prolata est, vel neci ejus perperam actæ videar assensum præbere. »

## OTTONIS FRISINGENSIS

De gestis Frid. Imp. Lib. II, cap. xx.

(Basileæ, 1569.)

.... Rex ad Urbem tendens circa Viterbium castra metatur. Quo Romanus antistes Adrianus cum cardinalibus suis veniens, ex debito officii sui honorifice suscipit; gravique adversus populum suum conquestione utens reverenter auditus est.

Prædictus enim populus, ex quo Senatorum ordinem renovare statuit, multis malis Pontifices suos affligere temeritatis ausu non formidavit. — Accessit ad hujus seditiosi facinoris argumentum, quod Arnoldus quidam Brixiensis, de quo supra dictum est, sub typo religionis, et, ut evangelicis verbis utar, « sub ovina pelle lupum gerens », Urbem ingressus, ad factionem istam rudis populi animis præmolli dogmate ad animositatem accensis, innumeram post se duxit, imo seduxit multitudinem. Arnoldus iste ex Italia civitate Brixia oriundus, ejusdemque Ecclesiæ clericus, ac tantum lector ordinatus, Petrum Abailardum præceptorem habuerat. Vir quidem naturæ non hebetis, plus tamen verborum profluvio quam sententiarum pondere copiosus. Singularitatis amator, novitatis cupidus ; cujusmodi hominum ingenia ad fabricandas hæreses schismatumque perturbationes sunt prona. Is a studio a Galliis in Italiam revertens, religiosum habitum, quo amplius decipere posset, induit, omnia lacerans, omnia rodens, nemini parcens. Clericorum ac Episcoporum derogator, monachorum persecutor, laicis tantum adulans : dicebat enim nec clericos proprietatem, nec Episcopos regalia, nec monachos possessiones habentes, aliqua ratione salvari posse; cuncta hæc principis esse, ab ejusque beneficientia in usum tantum laicorum cedere oportere. Præter hæc de sacramento altaris, baptismo parvulorum, non sane dicitur sensisse. His aliisque modis, quos longum est enumerare, dum Brixensem Ecclesiam perturbaret, laicisque terræ illius prurientes erga clerum aures habentibus, Ecclesiasticas malitiose exponeret paginas, in magno concilio Romæ, sub Innocentio habito, ab Episcopo civitatis illius virisque religiosis accusatur. Romanus ergo Pontifex, ne perniciosum dogma ad plures serperet, imponendum viro silentium decernit. Sicque factum est. Ita homo ille, de Italia fugiens, ad Transalpina se contulit; ibique in oppido Alemanniæ Turego, officium doctoris assumens, perniciosum dogma aliquot diebus seminavit. Comperta vero morte Innocentii, circa principia pontificatus Eugenii, Urbem ingressus, quum eam contra Pontificem suum in seditionem excitatam invenisset, viri sapientis haud sectatus consilium,

de hujusmodi dicentis : « Ne in ejus ignem ligna struas, » amplius eam in seditionem excitavit, proponens antiquorum Romanorum exempla, qui ex Senatus maturitatis consulto, et ex juvenum animorum fortitudinis ordine et integritate, totum orbem terræ suum fecerint. Quare reædificandum Capitolium, renovandam dignitatem Senatoriam, reformandum equestrem ordinem docuit : nihil in dispositione Urbis ad Romanum spectare pontificem, sufficere sibi Ecclesiasticum judicium debere. In tantum vero hujus venenosæ doctrinæ cœpit invalescere malum, ut non solum nobilium Romanorum seu cardinalium diruerentur domus, et splendida palatia, verum etiam de cardinalibus reverendæ personæ, inhoneste sauciatis quibusdam, a furenti plebe tractarentur. Hæc et his similia quum multis diebus, id est, a morte Celestini usque ad hæc, ab eo incessanter et irreverenter agerentur, tempora ; quumque sententia pastorum juste in eum et canonice prolata, ejus judicio, tanquam omnino auctoritatis vacua contemneretur, tandem in manus quorumdam incidens, in Tusciæ finibus captus, principis examini reservatus est, et ad ultimum a præfecto Urbis ligno adactus, ac rogo in pulverem redacto funere, ne a stolida plebe corpus ejus venerationi haberetur, in Tyberim sparsus.

## OTTON. FRISING.

De gest. Frid. Imp. Lib. II, cap. XXII.

De legatis Romanorum et eorum legatione et quale responsum a principe acceperint, item qualiter hortatu summi Pontificis Leoninam Urbem et Ecclesiam sancti Petri Princeps occupari fecerit.

At Romanorum cives de principis adventu cognoscentes, prætentandum ipsius animum legatione adjudicarunt. Ordinatis ergo legatis industriis et litteratis, qui eum inter Sutrium et Romam adirent, accepto prius de securitate viatico, sicque præsentatis regalis excellentiæ consistorio viris, taliter adorsi sunt :

« Urbis legati nos, Urbis non parvum momentum, rex op-

time, ad tuam a Senatu Populoque Romano destinati sumus Excellentiam. Audi serena mente, benignis auribus, quæ tibi ab alma orbis domina deferuntur Urbe, cujus in proximo, adjuvante Deo, futurus es princeps, imperator et dominus. Pacificus si venisti, imo quia, ut arbitror, venisti, gaudeo. Orbis imperium affectas; coronam præbitura gratanter assurgo, jocanter occurro. Cur enim suum visitaturus populum non pacifice adveniret, non gloriosa munificentia respiceret, qui indebitum clericorum excussurus jugum, ipsius magna ac diutina exspectatione præstolatus est adventum? Revertantur opto pristina tempora, redeant rogo inclytæ Urbis privilegia, orbis Urbs sub hoc principe recipiat gubernacula, refrenetur hoc Imperatore, ac ad Urbis reducatur monarchiam orbis insolentia. Talis rector, Augusti sicut nomine, sic induatur et gloria. Scis quod Urbs Romana ex Senatoriæ dignitatis sapientia, ac equestris ordinis virtute et disciplina, a mari usque ad mare palmites extendens, non solum ad terminos orbis dilatavit; quin etiam insulas extra orbem positas orbi adjiciens, principatus illic propagines propagavit. Non illos procellosi fluctus æquorum, non hos scopulosæ et inaccessibiles rupes Alpium tueri poterant : Romana virtus indomita cuncta perdomuit. Sed exigentibus peccatis, longe positis a nobis principibus nostris, nobili illo antiquitatis insigni, Senatum loquor, ex inerti quorumdam desidia neglectui dato, dormitante prudentia, vires quoque minui necesse fuit. Assurrexi tuæ ac divæ Reipublicæ profuturum gloriæ, ad sacrosanctum Urbis Senatum, equestremque ordinem instaurandum, quatenus hujus consiliis, illius armis, Romano Imperio tuæque personæ antiqua redeat magnificentia. Numquid hoc placere non debebit tuæ nobilitati? Nonne etiam remunerabile judicabitur tam insigne facinus, tamque tuæ competens auctoritati? Audi ergo, princeps, patienter et clementer pauca de tua ac de mea justitia, prius tamen de tua quam de mea. Etenim

Ab Jove principium...

Hospes eras, civem feci. Advena fuisti ex transalpinis partibus, principem constitui. Quod meum jure fuit, tibi dedi.

Debes itaque primo ad observandas meas bonas consuetudines legesque antiquas, mihi ab antecessoribus tuis imperatoribus idoneis instrumentis firmatas, ne Barbarorum violentur rabie, securitatem præbere : officialibus meis, a quibus tibi in Capitolio acclamandum erit, usque ad quinque millia librarum expensam dare, injuriam a Republica etiam usque ad effusionem sanguinis propellere, et hæc omnia privilegiis munire, sacramentique interpositione propria manu confirmare. »

Ad hæc rex tam superbo quam inusitato orationis tenore, justa indignatione inflammatus, cursum verborum illorum de suæ Reipublicæ ac Imperii justitia, more Italico, longa continuatione periodorumque circuitibus sermonem producturum interrupit, et cum corporis modestia orisque venustate regalem servans animum, ex improviso non improvise respondit :

« Multa de Romanorum sapientia seu fortitudine hactenus audivimus, magis tamen de sapientia. Quare satis mirari non possumus, quod verba vestra plus arrogantiæ tumore insipida, quam sale sapientiæ condita sentimus. Antiquam tuæ proponis Urbis nobilitatem, divæ tuæ Reipublicæ veterem statum ad sidera sustollis. Agnosco, agnosco, ut et tui scriptoris verbis utar : « Fuit, fuit quondam in hac Republica virtus. » *Quondam*, dico, atque o utinam tam veraciter quam libenter « *nunc* » dicere possemus ! Sensit et Roma tua imo et nostra vicissitudines rerum. Sola evadere non potuit æterna lege ab auctore omnium sancita cunctis sub lunari globo degentibus sortem. Quid dicam? Clarum est qualiter primo nobilitatis tuæ robur ab hac nostra Urbe translatum sit ad Orientis urbem regiam, et per annorum curricula, ubera deliciarum tuarum Græculus esuriens suxerit. Supervenit Francus, vere nomine et re nobilis, eamque, quæ adhuc in te residua fuit, ingenuitatem fortiter eripuit. Vis cognoscere antiquam tuæ Romæ gloriam, Senatoriæ dignitatis gravitatem, tabernaculorum dispositionem, equestris ordinis virtutem et disciplinam, ad conflictum procedentis intemeratam ac indomitam audaciam; nostram intuere Rempublicam.

Penes nos cuncta hæc sunt. Ad nos simul omnia hæc cum Imperio demanarunt. Non cessit nobis nudum Imperium, virtute sua amictum venit, ornamenta sua secum traxit. Penes nos sunt consules tui, penes nos est senatus tuus, penes nos est miles tuus. Proceres Francorum ipse te consilio regere, equites Francorum ipsi tuam ferro injuriam propellere debebunt. Gloriaris me per te vocatum esse, me per te primo civem, post principem factum, quod tuum erat a te suscepisse. Quæ dicti novitas quam ratione absona, quam veritate vacua sit, æstimationi tuæ prudentiumque relinquatur arbitrio! Revolvamus modernorum Imperatorum gesta, si non Divi nostri principes Carolus et Otto, nullius beneficio traditam, sed virtute expugnatam, Græcis seu Longobardis Urbem cum Italia eripuerint, Francorumque apposuerint terminis. Docent hæc Desiderius et Berengarius, tyranni tui, in quibus gloriabaris, quibus tanquam principibus innitebaris. Eos a Francis nostris non solum subactos et captos fuisse, sed et in servitute ipsorum consenuisse, vitam finisse, vera relatione didicimus. Cineres ipsorum apud nos reconditi evidentissimum hujus rei repræsentant indicium. Sed dicis : Vocatione mea venisti. Fateor, vocatus fui. Ab hostibus pulsabaris, nec propria manu Græcorumve mollitie liberari poteras. Francorum virtus invitatione adscita est.

Implorationem potius quam vocationem hanc dixerim. Implorasti misera felicem, debilis fortem, invalida validum, anxia securum. Eo tenore vocatus, si vocatio dicenda est, veni. Principem tuum militem meum feci, teque deinceps usque in præsentiarum in meam ditionem transfudi. Legitimus possessor sum. Eripiat quis, si potest, clavam de manu Herculis. Siculus in quo confidis forte hæc faciet? Ad priora respiciat exempla. Nondum facta est Francorum sive Teutonicorum manus invalida. Deo largiente, vitaque comite, et ipse temeritatis suæ quandoque capere poterit experimenta. — Justitiam tuam, quam tibi debeam, exquiris. Taceo quod principem populo, non populum principi leges præscribere oporteat. Prætermitto quod quilibet possessor possessionem suam ingressurus, nullum conditionis præjudicium pati de-

beat. Ratione contendamus. Proponis, ut mihi videtur, trium sacramentorum exactionem. De singulis respondeo. Dicis me debere jurare, ut leges antecessorum meorum imperatorum eorum privilegiis tibi firmatas et bonas consuetudines tuas observem. Apponis etiam, quod patriæ, usque ad periculum capitis, tuitionem jurem. Ad ista duo simul respondeo. Ea quæ postulas, aut justa sunt aut injusta. Si injusta sunt, nec tuum erit postulare, nec meum concedere. Si justa, recognosco me hæc et debendo velle, et volendo debere. Quare superfluum erit voluntario debito et debitæ voluntati sacramentum apponere. Quomodo enim tibi tuam justitiam infringerem, qui quibuslibet infimis etiam quod suum est servare cupio? Quomodo patriam, et præcipue imperii mei sedem, usque ad periculum capitis non defenderem, qui et ipsius terminos non sine ejusdem periculi æstimatione, quantum est in me, restaurare cogitaverim? Experta est hoc Dania nuper subacta, Romanoque reddita orbi; et fortasse plures provinciæ pluraque sensissent regna, si præsens negotium non impedisset. — Ad tertium venio capitulum. Affirmas pro pecunia quadam juramentum præberi a mea deberi persona. Proh nefas! a tuo Roma exigis principe quod quilibet lixa potius petere deberet ab institore. A captivis hæc penes nos exiguntur. Num in captivitate detineor? num vinculis hostium urgeor? Nonne multo et forti stipatus milite inclytus sedeo? Cogetur princeps Romanus contra suam voluntatem cujuslibet præbitor esse, non largitor? Regaliter et magnifice hactenus mea cui libuit, et quantum decuit, et præcipue bene de me meritis dare consuevi. Sicut enim a minoribus debitum rite expetitur obsequium, sic a majoribus meritum juste rependitur beneficium : hunc quem alibi a Divis parentibus meis acceptum servavi morem, civibus cur negarem? Urbemque meo introitu lætam non facerem? Sed merito non justa injuste petenti cuncta juste negantur.»

Hæc dicens et non sine condigna mentis indignatione orationem terminans, conticuit. Porro quibusdam ex circumstantibus inquirentibus ab his qui missi fuerant, an plura

dicere vellent, paulisper deliberantes in dolo responderunt, « se prius ea quæ audierant concivibus suis referre, et tunc demum ex consilio ad principem redire velle. » Sic accepto commeatu, a curia egredientes ad Urbem cum festinatione revertuntur. Rex dolum præsentiens consulendum super hoc negotio patrem suum Romanum Pontificem decernit. Cui ille : « Romanæ plebis, fili, adhuc melius experieris versutiam. Cognosces enim in dolo eos venisse, et in dolo redisse. Sed Dei nos adjuvante clementia dicentis : « Comprehendam sapientes in astutia sua, » prævenire eorum poterimus versutas insidias. Maturato igitur præmittantur fortes et gnari de exercitu juvenes, qui ecclesiam beati Petri, Leoninumque occupent castrum. In præsidiis equites nostri ibi sunt, qui eos, cognita voluntate nostra, statim admittent. Præterea Octavianum cardinalem presbyterum, qui de nobilissimo Romanorum descendit sanguine, fidelissimum tuum, eis adjungemus. »

Sicque factum est. Eliguntur proxima nocte pæne usque ad millia armatorum equitum lectissimi juvenes, summoque diluculo Leoninam intrantes urbem, ecclesiam beati Petri, vestibulum et gradus occupaturi observant. Redeunt ad castra nuncii hæc læta reportantes.

## OTTONIS FRISINGENSIS

de gest. Frid. Imp. Lib. II, cap. XXII.

Quomodo rex in eadem ecclesia sancti Petri coronam Imperii acceperit e de excursu Romanorum et clade ac victoria Imperatoris.

Sole orto, transacta jam prima hora, præcedente cum cardinalibus et clericis Summo Pontifice Adriano, ejusque adventum in gradibus præstolante, Rex castra movens, armatus cum suis per declivum montis Gaudii descendens, ea porta quam Auream vocant, Leoninam urbem, in qua Beati Petri Ecclesia sita noscitur, intravit. Videres militem tam armorum splendore fulgentem, tam ordinis integritate decenter incedentem, ut recte de illo dici posset : « Terribili

ut castrorum acies ordinata, » et illud Macabæorum : Cant. 6.
« Refulsit Sol in clypeos aureos et æreos, et resplendue- Mac. 1. 6.
runt montes ab eis. » Mox princeps ad gradus Ecclesiæ Beati Petri veniens, a summo pontifice honorifice susceptus, ac usque ad confessionem Beati Petri deductus est. Dehinc celebratis ab ipso Papa missarum solennibus, armato stipatus rex milite, cum benedictione debita coronam accepit anno regni sui iiij mense Junio, xiiij kalend. Julii, cunctis, qui aderant, cum magna lætitia acclamantibus, Deumque super tam glorioso facto glorificantibus. Interim a suis pons, qui juxta Castrum Crescentii ab urbe Leonina usque ad ingressum ipsius extenditur Urbis, ne a furente Populo celebritatis hujus jucunditas interrumpi posset, servabatur. Peractis omnibus, Imperator cum corona solus equum phaleratum insidens, cæteris pedes euntibus, per eamdem qua introierat portam, ad tabernacula, quæ ipsis muris adhærebant, revertitur, Romano pontifice in palatio, quod juxta ecclesiam habebat, remanente.

Dum hæc agerentur, Romanus Populus cum senatoribus suis in Capitolio convenerat. Audientes autem Imperatorem sine sua adstipulatione coronam Imperii accepisse, in furorem versi, cum impetu magno Tyberim transeunt; ac juxta Ecclesiam Beati Petri procurrentes, quosdam ex stratoribus, qui remanserant, in ipsa sacrosancta Ecclesia necare non timuerunt. Clamor attollitur. Audiens hæc Imperator, militem, ex æstus magnitudine sitisque ac laboris defatigatione recreari cupientem, armari jubet. Festinabat eo amplius quo timebat furentem plebem in Romanum Pontificem cardinalesque irruisse. Pugna conseritur ex una parte juxta Castrum Crescentii cum Romanis, ex altero latere juxta piscinam cum Transtyberinis. Videres nunc hos istos versus castra propellere, nunc hos illos ad pontem usque repellere. Adjuvabantur nostri, quod a castro Crescentii saxorum ictibus, seu jaculorum non lædebantur spiculis : mulieribus etiam quæ in spectaculis stabant, suos (ut aiunt) adhortantibus, ne propter inertis plebis temeritatem tam ordinatum equitum decus, ab his qui in arce erant, prædictis modis sauciaretur. Dubia

itaque sorte dum diu ab utrisque decertaretur, Romani tandem, atrocitatem nostrorum non ferentes, coguntur cedere. Cerneres nostros tam immaniter quam audacter Romanos cædendo sternere, sternendo cædere, ac si dicerent : « Accipe nunc, Roma, pro auro Arabico Teutonicum ferrum. Hæc est pecunia quam tibi princeps tuus pro tua offert corona. Sic emitur a Francis Imperium. Talia tibi a principe tuo redduntur commercia, talia præstantur juramenta. » Prœlium hoc a decima pæne diei hora usque ad noctem protractum est. Cæsi fuerunt ibi, vel in Tyberi mersi pæne mille, capti ferme ducenti, sauciati innumeri, cæteri in fugam versi, uno tantum ex nostris (mirum dictu!) occiso, uno capto. Plus enim nostros intemperies cœli, æstusque illo in tempore maxime circa Urbem immoderatior, quam Romanorum lædere poterant arma.

GUNTH. LIGURINI

Lib. III et IV. (Basileæ, 1569.)

. . . . . . . . . . . . . . . . .

Inde caput mundi Romam petit, atque Viterbum
Contigit, excelsa non longius Urbe remotum
Quam quantum biduo tardus valet ire viator.
Sedis Apostolicæ præsul, summusque sacerdos
Tunc Adrianus erat : qui fama lætus eadem,
Protinus, eximia cleri stipante corona,
Occurrit, magnasque viro tristesque querelas,
Multaque facta suæ crudelia pertulit Urbis :
Contemni sese referens, populique furentis
Jurgia, probra, minas, risus, convicia, rixas
Sæpe pati, clerumque suum, ceu vindice nullo
Expositum probris, crebras perferre rapinas,
Pulsari grassante manu, ferrove lacessi.
Sic pater invalidus, nato post longa reverso
Tempora, seu castris, seu de regione remota,
Quem penes et rerum jus est, et tota regendæ
Cura domus, noxas et facta proterva suorum,
Contemptusque suos, et quos, absente, labores

Pertulit, eversamque domum, numerosaque damna
Commemorat, multumque minas ultoris acerbat.
Cujus origo mali, tantæque voraginis auctor,
Exstitit Arnoldus, quem Brixia protulit ortu
Pestifero, tenui nutrivit Gallia sumptu,
Edocuitque diu : tandem natalibus oris
Redditus, assumpta sapientis fronte, diserto
Fallebat sermone rudes, clerumque procaci
Insectans odio, monachorum acerrimus hostis,
Plebis adulator, gaudens popularibus auris,
Pontifices ipsumque gravi corrodere lingua
Audebat Papam, scelerataque dogmata vulgo
Diffundens, variis implebat vocibus aures.
Nil proprium cleri, fundos et prædita nullo
Jure sequi monachos, nulli fiscalia rura
Pontificum, nulli curæ popularis honorem
Abbatum, sacras referens concedere leges.
Omnia principibus terrenis subdita, tantum
Committenda viris popularibus, atque regenda :
Illis primitias, et quæ devotio plebis
Offerat, et decimas castos in corporis usus,
Non ad luxuriam, sive oblectamina carnis
Concedens, mollesque cibos, cultusque nitorem,
Illicitosque jocos, lascivaque gaudia cleri,
Pontificum fastus, abbatum denique laxos
Damnabat penitus mores, monachosque superbos :
Veraque multa quidem, nisi tempora nostra fideles
Respuerent monitus, falsis admixta monebat.
Et, fateor, pulchram fallendi noverat artem,
Veris falsa probans : quia tantum falsa loquendo
Fallere nemo potest; veri sub imagine falsum
Influit, et furtim deceptas occupat aures.
Articulos etiam Fidei, certumque tenorem,
Non satis exacta stolidus pietate fovebat,
Impia mellifluis admiscens toxica verbis.
Ille suam vecors, in clerum pontificemque,
Atque alias plures adeo commoverat urbes,

Ut jam ludibrio sacer extremoque pudori
Clerus haberetur : quod adhuc (ni fallor) in illa
Gente nocet, multumque sacro detruncat honori.
Mox in concilio Romæ damnatus, ab illo
Præsule, qui numeros vetitum contingere nostros,
Nomen ab innocua ducit laudabile vita,
Territus et miseræ confusus imagine culpæ,
Fugit ab urbe sua, Transalpinisque receptus,
Qua sibi vicinas Alemannia suspicit urbes,
Nomen ab Alpino ducens, ut fama, Lemanno,
Nobile Turregum, doctoris nomine falso
Insedit, totamque brevi sub tempore terram
Perfidus, impure fœdavit dogmatis aura :
Unde venenato dudum corrupta sapore,
Et nimium falsi doctrina vatis inhærens,
Servat adhuc uvæ gustum gens illa paternæ.
Ast ubi de medio sublato præsule summo,
Eugenius sacræ suscepit jura cathedræ,
Ille Petri solidam cupiens convellere petram,
Ut caput infirmum per cætera membra dolorem
Diffundit, Romana petit temerarius ausu
Mœnia sacrilego, totamque nefarius Urbem
Inficit, impuri corruptam semine verbi :
Et populi tantas in clerum concitat iras,
Ut penitus nullum summo deferret honorem
Pontifici, clerumque odio vexaret iniquo.
Et si quis, cui mens æqui et reverentior esset,
Et meliora pio flagrarent viscera voto,
Forte refragari seu dissuadere furorem
Ausus erat, seseque novis opponere monstris,
Omnibus ereptis, subversa funditus æde,
Corporis afflictu, seu tandem sanguine fuso,
Clericus aut etiam popularis facta luebat.
Quin etiam titulos Urbis renovare vetustos,
Patricios recreare viros, priscosque Quirites
Nomine Plebeio, secernere nomen Equestre,
Jura Tribunorum, sanctum reparare Senatum,

Et senio fessas mutasque reponere leges,
Lapsa ruinosis et adhuc pendentia muris
Reddere primævo Capitolia prisca nitori,
Consiliis armisque suæ moderamina summæ
Arbitrio tractare suo, nil juris in hac re
Pontifici summo, modicum concedere Regi,
Suadebat Populo. Sic læsa stultus uterque
Majestate, reum geminæ se fecerat aulæ.
Unde etiam tandem (neque enim reor esse silendum,
Nec de funesto repetatur postea sermo),
Judicio cleri, nostro sub principe victus,
Adpensusque cruci, flammaque cremante solutus,
In cineres, Tyberine, tuas est sparsus in undas;
Ne stolidæ plebis, quem fecerat improbus, error,
Martyris ossa novo cineresve foveret honore.
Jamque Ravennatis defuncto præsule sedis,
Hanc rex Anshelmo, Græca de gente reverso,
Contulit, emeriti ceu præmia grata laboris,
Curia sæpe suos cathedræ transmittit alumnos:
Sic gemini proceres, veluti duo maxima mundi
Lumina, conjunctis aliquanto tempore castris,
Hinc pater, inde patris devotus filius almi,
Ille sacerdotum celeberrimus, ille regentum,
Hic regni gladio metuendus, at ille superno,
Dulcia colloquii tandem consortia nacti,
Insatiata pio carpebant gaudia voto.
Quumque petens Romam Sutrii jam mœnia Rector
Parva reliquisset, magnæque accederet Urbi,
Occurrere viri patriæ mandata ferentes
Conspicuo sermone quidem phalerata, sed astu
Et tacitis perplexa dolis : nec protinus ausi,
Ni prius indulto regalis fœdere pacis,
Ut liceat quæcumque ferant impune profari.
Tunc ita compositis ficto moderamine verbis,
Præmeditata diu molimina protulit unus:
« Ducit in adventu felicia gaudia, princeps,
Roma potens, invicte, tuo, devotaque pandit

Mænia, maternosque sinus aperire potenti,
Quem sibi Rectorem delegit, gaudet amico,
Imperiumque tibi, atque Augusti nominis ultro,
Quo nihil in terris majus, promittit honorem;
Si modo pace venis, si pristina jura fideli
Ac bene promeritæ conservas integra matri.
« Aspice quæ fuerit priscis sub regibus Urbis
Gloria, quæ populi libertas, quanta senatus
Majestas, prætoris honos, et consul uterque
Annuus, et gemini plebis tutela tribuni,
Gratia quæ morum, castarum sanctio legum,
Pace tenor juris, justis audacia bellis,
Quantus amor laudis, patientia quanta laboris :
Hæc sunt quæ nostram longis proventibus Urbem,
Ex illa tenui nascentis origine fati,
Ex laribus parvis et primi regis asylo,
Stramineisque casis, et sparso sanguine sulco,
Ad celebres titulos et tanti culmen honoris
Extulerant, ubi nil, nisi sidera sola super se
Cerneret : his gaudens populos regesque per orbem
Consiliis, validisque sibi subjecerat armis.
Tunc populus regi, belli mandata domique,
Non populo rex ulla dabat, passuraque nullum
Urbs erat hæc regem, nisi quem regnare juberet;
Ut patriæ mitis, non ægre visa ferendo
Jussa daret populis et magnæ Regibus Urbis.
Tunc hujus populi mandata minasque timebat
Ortus, et occiduo tellus subcincta profundo
Et Notus, et gelidi Boreas sub cardine mundi.
Ast ubi, Fortunæ vitio, populique paventis
Desidia, prisci perierunt signa decoris,
Justitioque silent longo jam tempore leges
Suppressæ, tanto retrocessit Roma relapsu,
Ut vix ad decimum lapidem, finesque propinquos,
Audeat ipsa sui protendere nominis umbram.
« Vilis apud gentes, in se male firma, nec ullo
Robore fulta sui : quam seditione frequenti,

Atque intestinis lacerat discordia bellis.
Nullus amor juris, nulla est reverentia morum,
Nec jam libertas, nec libertatis imago.
Nusquam patricii, nusquam sacer ordo senatus,
Nusquam cum gemino consul prætorve tribuno :
Quumque ruinosis procumbunt mœnia muris,
Majorem morum patimur, querimurque ruinam.
Hoc ideo nobis usu venit, optime princeps,
Hic disponendi populus moderamina regni,
Et totum priscis frænandi legibus orbem
Non habet arbitrium : majestas regia dudum
Abstulit, et priscum populi mutilavit honorem,
Ex quo Teutonicos admisit Roma tyrannos.
Tu procul a nobis absens, et in orbe remoto,
Rarus in Italia, sed in hac rarissimus Urbe
Esse soles, et rege meo mihi notior hospes.
Sic neque nos nobis, nec tu satis, inclyte rector,
Consulis, et cura miseri fraudamur utraque
Expositi cunctis nullo sub vindice fatis.
«Respice nos animo tandem vultuque benigno,
Atque ipsam deflere puta tibi talia Romam.
Si te cura mei tangat, si gratia matris
Ulla movet, si Teutonica de gente vocatum
Imperii summa gaudens in sede locavi,
Redde vicem meritis et dignos gratus honores ;
Longos pelle situs, antiqua refloreat ætas,
Prisca vetustorum redeant insignia morum :
Patricios, cives, priscos arcesse Quirites,
Nomine plebeio secedat nobilis ordo.
Da libertatem, sanctumque repone Senatum :
Jam redeat senior, redeat cum consule prætor,
Et redeant gemini cum dictatore Tribuni.
Curia respiret, Capitolia lapsa resurgant,
Pulchra vetustorum redeant insignia morum.
Gaude, quod tanti dudum sit gloria facti
Temporibus servata tuis : felicior illo
Advenias, cujus pariter nomenque locumque

Suscipis Augusto, Trajano mitior adsis,
Quæque alii reges jurando fœdera mecum
Tempus ad usque tuum pepigerunt, tu quoque jura :
Ne concessa mihi, priscorum munere regum,
Vel resecare velis, vel tollere : neve salutis
Pro me, proque mea fugias discrimina plebe,
Largaque Romanæ persolvas munera plebi,
Ut tibi festivum celebret devota triumphum. »
Dixit : at ille dolos, infectaque verba veneno
Comperit, et contra regali concitus ira,
Dissimulare gravem contemnens voce dolorem :
« Quantum Roma meo, non Roma, sed incola Romæ
Gaudeat adventu, secretæ consona menti
Verba satis fecere palam : commercia certe
Non satis æqua mihi faciunt, dum vendere nobis
Nostra volunt, veluti plenis cum follibus emptum
Adveniam, pretioque novos sumpturus honores,
Quos sibi jam proprios effecit Francona virtus.
Non emimus fasces, non, si credamus emendos,
Præter virtutem, pretium quod detur habemus.
Hoc mihi vel nullo venient commercia pacto :
Non turget loculis inferta pecunia nostris :
Nec multis opibus, sed laude venimus onusti.
Non est Teutonico cumulata pecunia cordi,
Nec sibi quærit opes, sed pulchræ laudis honores.
Non habet ille suum, sed habentibus imperat aurum.
Quanto Romanus studio cupidissimus æra
Congerit, et magno vigilans incumbit acervo,
Tanto Teutonicus vel adhuc majore, paratas
Fundit opes, nitidasque manus erugine turpi
Fœdari scelus esse putat, dignumque pudore.
Invigilent opibus cupidi, mihi sola potestas
Sufficit, et cunctis dare jura potentia terris.
Quo mihi divitias? Cui servit gloria mundi,
Quem possessor opum cum paupere dives adorat.
Quidquid habet locuples, quidquid custodit avarus,
Quidquid in occultis abscondit terra cavernis,

Jure quidem nostrum, populo concedimus usum.
Rege figuratam, regis patet esse monetam
Cæsaris, et domino sub Cæsare fulget imago.
Quo mihi divitias? cui quæque potissima reges,
Ac populi celebres non cessant mittere dona.
Semper habet veteres, semper videt aula recentes
Undique legatos, et ab omni principe missos :
Semper ab ignotis veniunt nova munera terris.
Ergo pudet, populo quasi debita cogar avaro
Solvere, cui magni solvunt indebita reges.

« Miror ab antiquo famosam moribus Urbem
Tam fœdum sperasse nefas, ut rege coacto
Erueret pretium, veluti jam carcere vasto
Inclusum duris adstrinxerit illa catenis.
Ergone, Roma, tuo legem vis ponere regi,
Quum potius regem deceat te subdere legi?
Millia quinque tibi librarum debita poscis;
Poscenti debere nego : largitio reges
Non extorta decet; captivos ista reosque
Sors premit, extortis redimant sua tempora nummis.
Munera magnorum læta atque ultronea regum
Esse volunt : ut dans plus gaudeat accipiente.
Hoc est gratuitum quod possum dicere solum,
Quo plus ille dato, quam gaudeat iste recepto.

« Hunc mihi munifici morem liquere parentes,
Hunc retinere libet : nec plebem munere largo
Lætificare tuam renuo, sed pacta recuso.
Nil nisi gratuito manus hæc dare novit, et ultro.
Juramenta petis? Regem jurare minori
Turpe reor, nudo jus et reverentia verbo
Regis inesse solet, quovis juramine major.
Non decet in labiis versari lubrica regis,
Non decet ore sacro mendacia cudere regem :
Sancta et plena suo sunt regia pondere verba,
Dicta semel nullum patiuntur jure recursum.
Ergo quod instigas jurando jure pacisci,
Pone metum curæ, vel non juratus habebo.

« Adde, quod hoc ipsum nostris est utile rebus
Quod petis, et nobis nullo suadente gerendum :
Jura vetusta feram, potius supplere paratus,
Quam minuisse bonis aliquid de moribus Urbis.
Te mihi vel summo non conservabo periclo !
Dum mea non esses, summo discrimine jussi
Esse meam : nunc quum mea sis jam facta, relinquam?
« Namque quod imperium, te, Roma, vocante, receptum
Adseris, et meriti peragis præconia tanti,
Non magni reputare libet : venisse vocatum
Confiteor, sed quæ fuerit tibi causa vocandi,
Ne multum te forte putes meruisse, videndum est.
Hostibus infestis et belli pressa tumultu
Undique, nec propriis ultra tutanda, nec illis
Quas tibi tentaras precibus consciscere vires,
Desperata diu, cunctisque relicta jacebas.
Nunc ubi, Roma, tuæ vires? ubi perfidus ille
Græculus ? et Siculæ vindex tuus arbiter aulæ,
Quem tibi tutorem timeas? licet ore fateri,
Mente tamen tractas. Fortassis sentiet ille,
Roma, tuus vindex: veniant modo congrua rerum
Tempora, Teutonici vires et pondera regni,
Tandem consilio, sicut patet, usa salubri.
« Francorum vires, invictaque signa rogasti.
Affuit immensi domitor fortissimus urbis
Carolus, et magna miseram virtute domavit :
Ereptumque manu mediis ex hostibus, in se
Transtulit imperium, bellique tenore recepta
Hæc tua Francorum sociavit mœnia regno.
Nunc age collatos nobis, tua munera, fasces,
Et quasi gratuita primum bonitate vocatos,
Magnifico sermone refer : sed verius illud
Implorare fuit, sic pauper ad ostia clausa
Sæpius implorans, querulo vocat ore potentem.
« Namque Beringerum Desyderiumque tyrannos,
Roma, tuos, quibus attonitum cervice subacta
Subdideras miseranda caput, quis nesciat armis

Francorum victos, captosque æternaque passos
Exilia, in nostro per tempora plurima regno
Victori servisse suo, tardaque senecta
Tandem servili pressisse cadavere terram?
Illa dies uno tua pristina jura triumpho,
Si qua tibi Graiæ fortuna reliquerat urbis,
Transtulit in Francos : non sunt exstincta, sed exstant
Imperium comitata suum; quod debita secum
Ornamenta trahens, nudum vacuumque decoris
Non poterat transire sui. Mea respice castra;
Omnia, quæ dudum quereris sublata, videbis
Nomine mutato sub eadem vivere forma.
Hic eques, hic prætor, hic consulis atque tribuni
Imperiosus honos, et publica cura Senatus.
Aspice Teutonicos proceres, equitumque catervas.
Hos tu Patricios, hos tu cognosce Quirites,
Hunc tibi perpetuo dominantem jure Senatum :
Hi te, Roma, suis (nolis licet ipsa) gubernant
Legibus, hi pacis bellique negotia tractant.
Sed libertatis titulos, antiquaque legum
Tempora commemoras ; quas leges, improba, præter
Teutonicas, aut quæ, præter mea, jura requiris?
Quæ tibi libertas poterit contingere major,
Quam regi servire tuo? » — Sic fatur et acres
Ingenuo vultu regaliter excitat iras.
Audierant stupidoque metu præcordia pressi
Obticuere viri, multisque rogantibus, anne
Plura loqui vellent? nihil ultra vocibus ausos
Addere præmissis, tantum dixisse pigebat.
Tantus eis tristes irato principe vultus
Cernere terror erat! mallent siluisse, nec unquam
Suscepisse suæ peragenda negotia Romæ ;
Securosque petunt in mœnia tuta regressus,
Orsa relaturi metuendi principis Urbi.
At rex colloquium solo cum præsule miscens
Principibusque viris, quod nunc sibi restet agendum,
Quamve dolo plebis versutæ providus artem

Opposuisse queat, solerti consulit astu :
Et simul interna fervens exæstuat ira.
Cui Pater eximius læso, solatia menti
Addere blanda volens : « Non est, ait, optime fili,
Hac in gente novum, nec res miranda videtur
Fraudibus occultis blande palpare potentes,
Principibusque suis argutam ostendere vulpem :
Hoc vitium gentile tenet; sic vivitur istic.
Jam partim sensisse doles, sed verius illud
A-modo concipies, et adhuc majora videbis.
Me quoque non longo residentem tempore multis
Est aggressa dolis, indignaque multa relatu
Tam mihi quam sacro plebs intulit improba clero :
Verum contemptus minor est injuria nostri,
Quos manus imbellis nulloque armata potestas
Sanguine, sed tantum divino fulta timore,
Spernendos, impune viris exponit iniquis.
Te, quem terreni metuenda potentia regni,
Quem scelerum vindex gladius facit esse verendum
Romanis, qua fronte dolis ambire laboret
Mirandum satis est : sed justo parce dolori,
Et nobis (auctore Deo) gens improba justas
Et tibi maturo persolvet tempore pœnas.
Tu modo belligero delectos agmine fortes,
Instructos telis, instructos omnibus armis,
Occulto præmitte gradu ; qui sacra beati
Corripiant posita formidine limina Petri,
Atque Leoninæ munimina fortiter urbis.
Sunt ibi præsidii causa sub numine nostro
Præstantes animi juvenes, qui mœnia tradent,
Admittentque tuos, aderit qui mœnia tradi
Imperet, egregius romanæ stirpis alumnus,
Sedis Apostolicæ comes, eximiusque sacerdos,
Et tibi præ cunctis Octavius iste fidelis. »
Desierat præsul; placuit laudabile cunctis
Consilium, sincera fides et plana voluntas.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

## TRADUCTION DES DISCOURS

rapportés par Gunther.

Le roi, gagnant Rome, avait quitté la petite ville de Sutri, et s'approchait de la grande cité, quand des ambassadeurs vinrent à sa rencontre : ils apportaient les propositions de leur patrie exprimées dans un langage élégant et harmonieux, mais rempli d'artifices et de perfides détours : ils n'osèrent point parler, avant d'avoir obtenu du roi un sauf-conduit, qui leur permît d'exposer impunément l'objet de leur mission. Alors l'un d'eux, feignant la modération dans ses paroles arrangées avec art, prononça ce discours préparé de longue main :

« Prince invincible, la puissante Rome s'abandonne à l'ivresse de la joie en te voyant arriver; dévouée, elle t'ouvre ses murailles, et se plaît à offrir son sein maternel au puissant ami qu'elle a choisi pour souverain. Elle te promet d'elle-même l'empire et le nom glorieux d'Auguste, le plus beau titre du monde, si toutefois tu viens avec des intentions de paix, si tu conserves à cette mère fidèle tous les anciens droits dont elle est si digne.

« Considère la gloire de Rome sous ses anciens rois, la liberté du peuple, la majesté du sénat, la dignité du préteur, les deux consuls annuels, les deux tribuns protecteurs des plébéiens, l'influence des bonnes mœurs, le caractère sacré des lois inviolables, le cours de la justice pendant la paix, l'audace durant des guerres légitimes, l'amour de la gloire, la constance au milieu des épreuves; voilà les institutions, les vertus qui, par des accroissements successifs, ont fait grandir notre ville. Faible et petite à son berceau, ne pouvant offrir sous son premier roi que des lares étroits et des chaumières entourées d'un sillon arrosé de sang, elle s'était élevée par ses titres glorieux à un tel degré de puissance, qu'elle ne voyait que les astres au-dessus d'elle : par sa sagesse et la force de ses armes, elle avait soumis par toute la terre les peuples et les rois. Alors c'était le peuple qui donnait des

ordres au roi en paix comme en guerre ; ce n'était pas le roi qui en donnait au peuple; et cette ville n'aurait souffert de roi que celui à qui elle aurait dit : « Sois roi, » et qui, doux et clément pour sa patrie, aurait imposé les lois de la grande ville aux peuples et aux rois, sans exciter leur haine ou leurs plaintes. Ce peuple alors, qu'il donnât des ordres ou fît des menaces, était craint de l'Orient, des terres qu'environne la mer du Couchant, du Notus et du Borée qui souffle à la limite des régions glacées. Mais lorsque la mauvaise fortune et l'indolence d'un peuple tremblant eurent affaibli l'éclat de la gloire des vieux Romains, que, par l'abolition des lois, la justice eût gardé un silence de plusieurs siècles, Rome s'est resserrée, pour ainsi dire, dans de si étroites limites, qu'elle ose à peine étendre l'ombre de son nom jusques à la dixième pierre et juqu'au plus proche territoire.

« Méprisée chez les nations, elle est mal affermie et ne s'appuie sur aucune force réelle : souvent la discorde la déchire par des séditions et des guerres intestines. Point d'amour de la justice, point de respect pour les mœurs, plus de liberté; l'ombre même de la liberté n'est plus. Rien n'est sacré nulle part; ni les patriciens, ni l'ordre du sénat, ni le consul, ni le préteur, ni les deux tribuns : les remparts et les murs tombent en ruines; plus grande encore est la ruine des mœurs, ruine qu'il nous faut souffrir et déplorer. Si tous ces maux nous arrivent, excellent prince, c'est que le peuple ayant perdu la souveraineté ne gouverne plus à son gré, d'après les anciennes lois, la terre entière. Il y a longtemps que la majesté royale a dépouillé le peuple de tout pouvoir et l'a frappé dans ses anciens priviléges. C'est du moment où Rome reçut les tyrans Teutons. Pour toi, tu habites une terre éloignée, tu viens rarement en Italie, plus rarement encore dans cette ville, et l'étranger m'est plus connu que mon roi. Ainsi nous ne veillons pas nous-mêmes à notre sûreté, ni toi non plus, illustre prince; et, dans notre malheur, privés de protection, incapables de nous défendre, nous sommes en butte à tous les caprices du destin.

« Regarde-nous enfin d'un esprit et d'un visage bienveil-

lant; imagine-toi que Rome elle-même se lamente en ces termes : Si tu prends quelque souci de moi, si l'intérêt d'une mère peut te toucher, si je t'ai fait venir de la nation teutonique pour te placer, toute joyeuse, sur le siége élevé de l'Empire, paie mes bienfaits et mes honneurs d'une digne reconnaissance. Dissipe la poussière des siècles; fais briller l'éclat des temps anciens. Fais revivre les titres des vieilles institutions; patriciens, citoyens, quirites, classe des nobles distincte des plébéiens, que ces noms reparaissent. Donne-nous la liberté, rétablis l'auguste Sénat. Rends-nous le « Seigneur » souverain, le préteur et le consul, les deux tribuns et le dictateur. Que la curie reprenne vie, que le Capitole écroulé se relève, en même temps que les vieilles institutions d'autrefois. Réjouis-toi de ce que la gloire d'une si grande entreprise ait été réservée à ton siècle. Puisses-tu venir plus heureux que cet Auguste dont tu prends le nom et la place, plus clément que Trajan! Jure aussi d'observer les traités qu'ont sanctionnés jusqu'ici par le serment les rois, tes prédécesseurs. Ne va pas restreindre ou abolir les priviléges qu'ils m'ont accordés. Pour moi et mon peuple n'évite aucun péril, fût-ce un péril de mort, et fais de riches présents au Peuple Romain, pour qu'il célèbre de bon cœur ton joyeux triomphe.»

Il dit; mais Frédéric sentit le piége et le poison qui infectait de telles paroles; enflammé d'un courroux vraiment royal, dédaignant la feinte, il s'exprima ainsi d'une voix indignée :

« Combien Rome, non pas Rome, mais l'habitant de Rome se réjouit à mon arrivée, voilà ce que vos paroles, d'accord avec vos secrètes pensées, m'ont assez clairement démontré; certes on nous fait des conditions peu équitables, en voulant nous vendre ce qui est à nous, comme si je venais les « poches pleines » pour acheter à prix d'argent de nouveaux honneurs, ces honneurs qu'a rendus siens la valeur des Francs. Nous n'achetons pas les faisceaux, non; si nous pensions devoir les acheter, sauf la valeur, nous n'aurions aucun prix à offrir. A cette condition, ou à aucune autre, nous pouvons négocier un traité. L'argent ne remplit pas nos bourses; nous ne ve-

nons pas chargés de richesses, mais de gloire. Le Teuton n'a point à cœur d'accumuler des sommes d'argent : il ne recherche pas pour lui les richesses, mais les triomphes de la gloire. Il n'a point d'or à lui; il commande à ceux qui en ont. Autant l'avide Romain met de zèle à accumuler les pièces de monnaie, et à couver son immense monceau, autant et plus encore le Teuton met d'ardeur à dépenser ses richesses acquises; il croit que c'est un crime, une infamie, de souiller ses mains pures d'une affreuse rouille. Que les cupides veillent sur les trésors; la puissance seule me suffit : et c'est assez pour moi de donner des lois à toutes les terres. Que me font à moi les richesses, moi à qui appartient la gloire du monde, moi qu'adore l'opulent propriétaire aussi bien que le pauvre? Tout ce que possède le riche, ce que garde l'avare, ce que la terre renferme dans ses abîmes cachés, est à nous de droit; nous en cédons l'usufruit au peuple. Il est évident que la monnaie forgée par le roi appartient au roi César; elle porte l'image du César régnant. Que me font les richesses? Les rois et les peuples célèbres ne cessent pas de m'envoyer les plus précieux présents. On voit sans cesse des ambassadeurs anciens ou nouveaux envoyés de toutes parts par tous les princes; sans cesse de nouveaux dons arrivent de régions inconnues. Ce serait donc une honte pour moi de payer comme débiteur, à un peuple avare, des sommes que me payent, sans les devoir, de puissants souverains.

« Je m'étonne qu'une ville jadis célèbre par ses mœurs ait poussé l'infamie jusqu'à concevoir l'espérance d'arracher de force une somme d'argent à un roi, comme si elle le tenait enfermé dans une vaste prison, chargé de dures chaînes. Eh quoi ! Rome, tu veux faire des conditions à ton roi ! C'est plutôt à ton roi qu'il convient de t'imposer ses lois. Tu réclames comme une dette 5,000 livres. Je déclare que je ne te dois rien. Une largesse contrainte ne convient pas aux rois; c'est là le sort qui pèse sur les captifs et les accusés, de racheter leur délivrance à prix d'argent. Les présents des grands rois veulent être libres et volontaires. Dans ce cas le bienfaiteur a plus de plaisir que l'obligé; moi, je donne uni-

quement le nom de gratuit au présent qui réjouit plus celui qui donne que celui qui le reçoit.

« Telle est la coutume que m'ont transmise mes pères dans leur munificence; il me plaît de la conserver. Je ne refuse pas de réjouir ta populace par de généreux présents, mais je repousse toute condition. Cette main ne sait rien donner que gratuitement, et toi la première me demandes des serments! Je pense qu'il est honteux pour un roi de prêter serment à un inférieur. La seule parole d'un roi emporte le droit et le respect, supérieurs à toute espèce de serments. Il est indigne d'un roi d'avoir sur les lèvres des mots trompeurs; il est indigne d'un roi de forger des mensonges de sa bouche sacrée. Les paroles d'un roi sont saintes et pleines d'autorité; une fois dites, elles ne souffrent justement aucun retour. Sois sans crainte, ce que tu désires obtenir de moi au moyen d'un serment, sans même avoir rien juré, je te le donnerai. Ajoute que l'objet même de ta demande favorise mes intérêts; je devrais le réaliser sans que personne me le conseille. — J'autorise tes anciens droits, et suis plutôt disposé à compléter les bonnes institutions de Rome qu'à les amoindrir. Moi ne point te garder au prix même d'un extrême péril! Quand tu n'étais pas à moi, n'ai-je pas, pour te ranger sous ma loi, couru les plus grands dangers? Et maintenant que tu m'appartiens, je t'abandonnerais! — Mais pour tes prétentions, lorsque tu dis, ô Rome, qu'appelé par toi j'ai reçu l'Empire, et que tu fais un pompeux éloge d'un tel bienfait, permets-moi d'en faire peu de cas. Oui, je l'avoue, je suis venu à ton appel; mais pour que tu ne penses pas avoir tellement mérité de nous, songe à la cause qui te poussa à m'appeler. Entourée de toutes parts par des ennemis acharnés et par le tumulte des armes, ne pouvant te défendre ni par tes propres forces ni par celles qu'à l'aide de prières tu avais essayé de t'adjoindre, tu languissais depuis longtemps sans espoir de salut et abandonnée de tous! Rome, où sont maintenant tes forces? Où est ce perfide Grec? Où est ton vengeur, le souverain de la cour sicilienne, ce protecteur que tu as à craindre? Libre à toi de le dire hautement, mais tu pré-

fères garder cela au fond du cœur. — Peut-être bientôt ce souverain ton vengeur (vienne seulement l'occasion favorable) connaîtra les forces et la puissance du royaume teutonique, lorsqu'enfin j'exécuterai des projets évidemment utiles. Tu as imploré la puissance des Francs et leurs étendards invaincus. Il vint, ce redoutable conquérant d'immenses régions, Charles le Grand, et sa valeur t'a délivrée de tes maux. Il arracha l'Empire aux ennemis établis dans ton sein, pour se l'attribuer à lui-même; et par suite de son expédition il réunit tes murailles au royaume des Francs. Viens aujourd'hui vanter dans un magnifique langage les faisceaux que tu nous as conférés, ces présents faits librement par l'effet d'une bonté presque gratuite; mais le mot propre qui convient à ta conduite, c'est le mot « implorer ». Ainsi le pauvre ne cessant de pleurer devant une porte close invoque le riche d'une voix plaintive. — Qui l'ignore en effet? Bérenger et Didier, tes tyrans, ô Rome, sous le joug desquels tu as placé ta tête étonnée d'une si misérable fortune, vaincus par les armes des Francs, faits prisonniers, condamnés à un éternel exil, ont subi de longues années la loi de leurs vainqueurs dans notre royaume, et, après une longue vieillesse, ont reçu sur notre terre la sépulture des esclaves. Dès ce jour, par un seul triomphe, ton antique puissance, celle du moins que t'avait laissée la fortune des Grecs, a passé aux Francs. Cette puissance n'a point péri; elle est debout, servant de cortége à son Empire; il a traîné avec lui ses ornements, ne pouvant passer en d'autres mains nu et dépouillé de sa gloire. Regarde mon camp; ces institutions dont tu déplores la ruine, tu les verras revivre sous un autre nom avec la même forme. Là sont les chevaliers, le préteur, là le consul et le tribun avec les insignes du commandement, là le Sénat veillant à l'intérêt de tous. Vois les nobles Teutons et les cohortes des chevaliers. Reconnais en ceux-ci les Patriciens, en ceux-là les Quirites, vois ce Sénat chargé de te donner des lois pour toujours. Voilà ceux qui te gouvernent, Rome, par leurs propres lois (quoi que tu en dises); voilà ceux qui délibèrent sur la paix et la guerre. — Mais tu rap-

pelles les titres de la liberté et les temps anciens où régnaient les lois. O Rome pervertie, quelles lois peux-tu invoquer, sinon les lois teutoniques? Quels tribunaux, sinon les miens? Peux-tu jamais espérer une liberté plus grande que celle d'obéir servilement à ton Roi? » — Il parle ainsi, et sur son noble et franc visage fait voir l'ardeur de sa royale colère.

A ces paroles les députés, stupéfaits et remplis de crainte, gardèrent le silence, et, comme plusieurs assistants leur demandaient s'ils voulaient en dire davantage, ils n'osèrent rien ajouter à leurs précédentes paroles. Ils regrettaient seulement d'avoir parlé; tant était grande leur terreur en voyant la sinistre figure du roi irrité! Ils auraient mieux aimé se taire et ne s'être jamais chargés d'une pareille mission de la part des Romains : munis d'un sauf-conduit, ils retournent en sûreté dans leur ville, pour rendre compte à Rome des projets du roi redoutable.

Le roi de son côté, dans une conférence avec le grand Pontife et les principaux personnages, les consulte adroitement sur ce qui lui reste à faire, quelles précautions, quel artifice il doit opposer aux piéges d'une astucieuse populace, et en même temps son cœur est tout bouillant de colère. Son illustre père voulant soulager par de douces consolations cette âme blessée : « Excellent fils, dit-il, ce n'est pas chose nouvelle ni étonnante pour ce peuple de caresser les puissants par de mielleuses paroles qui cachent des embûches, et de jouer auprès des princes, leurs maîtres, le rôle du rusé renard : c'est là un vice héréditaire, c'est ainsi qu'on vit à Rome. Tu as déjà remarqué ce vice en partie, et tu en gémis; tu comprendras mieux tout à l'heure la vérité de mes paroles, et tu verras des choses bien plus frappantes. Moi aussi, malgré mon court séjour, il m'a maintes fois attaqué par la ruse, et ce peuple pervers m'a fait souffrir mille indignités ainsi qu'au vénérable clergé. Son mépris, à vrai dire, est moins injurieux. Entourés d'un pacifique cortége, armés d'un pouvoir qui ne verse pas le sang et n'a pour appui que la crainte de Dieu, ne sommes-nous pas exposés sans défense

au mépris et aux outrages des hommes injustes? Mais toi, prince de la terre, dont la terrible puissance et le glaive vengeur du crime commandent le respect, que les Romains s'efforcent de t'entourer de piéges, voilà ce qui m'étonne! Mais modère un juste ressentiment; cette race impie (Dieu m'en est garant) expiera bientôt ses crimes par un châtiment trop mérité. Envoie seulement par des sentiers cachés de vaillants guerriers d'élite, munis de traits et d'une armure complète; qu'ils prennent possession du seuil sacré de Saint-Pierre et des remparts de la cité Léonine, et cela sans aucune crainte, car là est un poste de jeunes guerriers distingués, soumis à nos ordres; ceux-ci ouvriront les portes et accueilleront les tiens. Il y aura là quelqu'un qui ordonnera qu'on leur livre les remparts : c'est un digne rejeton de la race romaine, un conseiller du Siége Apostolique, un prêtre remarquable, en un mot, c'est cet Octavius, qui t'est attaché entre tous. »

Le Pontife avait cessé de parler; tous approuvèrent son excellent conseil, sa franchise et ses intentions si nettement exprimées. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .



# LISTE

## DES PRINCIPAUX OUVRAGES QUE J'AI CONSULTÉS POUR L'HISTOIRE D'ARNAULD DE BRESCIA.

---

### XIIme SIÈCLE.

SAINT BERNARD . . . . S. Bern. opera. Ed. Mabillon, 1690.
OTHON DE FREISINGEN. Ott. Fris. chron. et de gest. Frid. Imp. — Basileæ, 1569.
P. ABÉLARD. . . . . . . Ed. d'Amb. 1616 et éd. V. Cousin et Jourdain.
PIERRE LE VÉNÉRABLE. Petri Clun. epist. Biblioth. vet. Patrum. — Lugduni, 1677.
JEAN DE SALISBURY. . Joann. Sarisber. — Lugduni Batav. ex offic. Joannis Maire, 1639.
GUNTHER . . . . . . . . Gunt. Ligur. de gest. Frid. — Basileæ, 1569.
GODEFROY DE VITERBE. Pantheon, XVII. — Muratori rer. Italic. Tom. VII.

### XVme et XVIme SIÈCLE.

TRITHEIM. . . . . . . . Chronique d'Hirsauge. Ed. Francofurti, 1601.
TSCHUDI. . . . . . . . . Ægidii Tschudii Chronicon (de l'an 1000 à l'an 1415). — Bâle, 1734.
FLACIUS ILLYRICUS. . . Catalogus Testium veritatis. — Argentinæ, 1562.
LES CENTURIATEURS DE MAGDEBOURG. — Basileæ, 1624.
SIGONIUS. . . . . . . . De regno Italiæ. — Ed. Francofurti, 1575.
F. GUILLIMAN. . . . . . Francisci Guillimani de reb. Helvet. — Friburgi Aventicorum, 1598.
C. BARONIUS. . . . . . Annales ecclesiastici. — Romæ, ex typogr. Vatic., 1607.

### XVIIme et XVIIIme SIÈCLE.

JEAN LÉGER . . . . . . Histoire générale des églises évangéliques des vallées du Piémont. — Leyde, 1669.
DU BOULAI. . . . . . . . Bulæus. Hist. univ. Paris. — Paris (1665-1673).
D'ACHERY. . . . . . . . Spicilegium. Ed. 1723.
DU CANGE . . . . . . . Gloss. lat. inf. et med. æt. — Ed. Didot, 1840.

PAGI. . . . . . . . . . . . Critica Baronii. — Lucques, 1746.
FLEURY. . . . . . . . . Histoire ecclésiastique. — Paris, 1719.
FABRICIUS. . . . . . . . Jo. Alberti Fabricii Lipsiensis. — Patavii, 1754.
MARTÈNE ET DURAND. . Amplissima collectio. — Paris, 1724.
MURATORI. . . . . . . . Rerum Italic. script. et antiq. Ital. med. ævi. — Mediolanum, 1729.
SCHNITZLINUS . . . . . Schnitzlini dissertatio de Arnoldo Brixiensi, Præside Dav. *Kœlero.* — Gotting., 1742.

Thèse, qui m'a été envoyée, sur ma demande, par le recteur de l'Université de Gœttingue. (Travail très-médiocre, de 40 pages à peine.) C'est une compilation mal faite.

Histoire littéraire de la France. — Paris, 1746.
VOLTAIRE. . . . . . . . Histoire générale.
GIBBON. . . . . . . . . Décadence de l'Empire romain. (Trad. par F. Guizot. 1812.)
J. DE MULLER . . . . . Histoire de la Confédération suisse. (Trad. par MM. Monnard et Vuillemin.)
GUADAGNINI. . . . . . . Vita d'Arnaldo. — Pavie, 1790.

XIX[me] SIÈCLE.

D[r] BECK. . . . . . . . . Arnold von Brescia. (Baseler wissenschaftliche Zeitschrift, 1824.)

Ouvrage qui n'est point dans la librairie. Le recteur de l'université de Bâle a bien voulu m'envoyer les deux articles du D[r] Beck.

D[r] HEINRICK FRANCKE. Arnold von Brescia und seine Zeit, 1825.
SISMONDI. . . . . . . . Histoire des Républiques italiennes au moyen âge. — Paris, 1840.
GIO. BAT. NICOLINI. . . Arnaldo da Brescia (Tragedia). — Firenze, 1852.
FED. ODORICI. . . . . . Storie Bresciane. — Brescia, 1853, 12 vol. in-8.
C. CANTU. . . . . . . . Histoire des Italiens.
V. DURUY. . . . . . . . Histoire du moyen âge.
CH. DE RÉMUSAT. . . . Abélard, sa vie, sa philosophie et sa théologie. — Paris, 1855.
NAP. PEYRAT. . . . . . Les Réformateurs de la France et de l'Italie. — Paris, 1860.
HENRI MARTIN. . . . . Histoire de France.
J. MICHELET . . . . . . Histoire de France.
ROUSSELOT. . . . . . . Arnauld de Brescia. (Revue contemporaine. Juin, 1856.)

Cet article ne m'a été communiqué que tout récemment, alors que ma thèse était achevée.

## PRINCIPAUX OUVRAGES DONT JE ME SUIS SERVI POUR LE CHAPITRE II DE LA SECONDE PARTIE.

SUÉTONE. . . . . . Les douze Césars.
TACITE. . . . . . . Annales.
LE POGGE . . . . . Historiæ de varietate Fortunæ. Paris, Coustelier, 1723.
J. B. PIRANESI et F. PIRANESI. — Didot frères, Paris, 1836.
ANTHONY RICH. . . . Dictionnaire des antiquités (trad. par M. Chéruel).
F. GREGOROVIUS.

J'ai reçu trop tard l'important ouvrage de M. F. Gregorovius sur Rome au moyen âge (*Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*. Stuttgart, 1862). — M. Gregorovius parle longuement d'Arnauld de Brescia (IV[e] vol, IV[e] chap. § 3). — Je ne peux que constater, après avoir parcouru ce chapitre intéressant, que l'auteur a eu entre les mains la plupart des documents originaux dont je me suis servi moi-même. S'il en a indiqué quelques-uns que nous omettons, ils n'ont trait qu'à des détails secondaires.

Avant de mettre sous presse, j'ai pu cependant m'aider du savant travail de l'historien allemand pour le tableau de Rome qui me restait à faire.

---

Je tiens à remercier ici mes amis N. Charles, Alex. Pey, professeurs d'allemand à Paris, et J. Habert, avocat à Bourges, qui ont bien voulu me prêter leur concours pour la traduction des auteurs allemands.

---

# TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

## ARNAULD EN FRANCE, A BRESCIA ET A ZURICH.



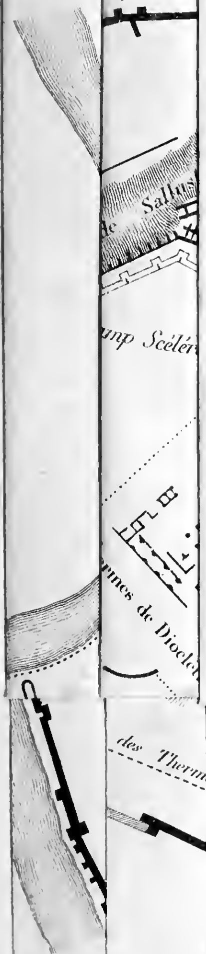
SECONDE PARTIE.

## ARNAULD A ROME.

# ERRATA.

---

P. 228, ligne 22, *lisez* « San-Salvator. »
P. 234. La note 4, à supprimer ici, doit être la note 1 de la page 236.
P. 324. La note 5 doit commencer la note 3 de la même page.
P. 235, ligne 7, *au lieu de* « plateau sud » *lisez :* « plateau nord. »
P. 237, ligne 2, *au lieu de* « sur l'Aventin » *lisez :* « au pied de l'Aventin ».
P. 271, note 1, *au lieu de* « roisade » *lisez :* « croisade ».
P. 366, ligne 16, *au lieu de* « appelant » *lisez :* « appellant ».
P. 367, ligne 26, *au lieu de* « Pompei » *lisez :* « Pompeii ».
P. 370, *au lieu de* « onsiliatores » *lisez :* « consiliatores ».
P. 378, *au lieu de* « person » *lisez :* « personæ ».
P. 392, ligne 23, *au lieu de* « viia » *lisez :* « vitia ».
P. 400, ligne 25, *au lieu de* « e » *lisez :* « et ».




Fraillery, r. Fontanes 3, Paris

# CARTE DE ROME

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE

du Chapitre II de la Seconde Partie

« Coup d'œil sur Rome au temps d'Arnauld »

*tracée à l'aide de la Carte de Rome Ancienne*

de J. B. Piranesi, de celle de Nibby

du Plan de Rome moderne *au dix huitième siècle*

de Nolli et des Documents Contemporains


PARIS
Ad. Lainé & J. Havard
Imprimeurs
rue des S.-Pères,
19.



